

Le Monde

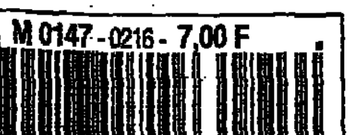
CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15570 – 7 F

JEUDI 16 FÉVRIER 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 850 m ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0216 - 7,00 F





Jacques Delors présidera le comité de soutien à Lionel Jospin

Plusieurs sondages indiquent une progression du candidat socialiste

TROIS SONDAGES, publiés ou à paraître au milieu de la semaine, révèlent une progression de Lionel Jospin dans les intentions de vote et un recul d'Edouard Balladur. Effectuées à la fin de la semaine du 6 février, ces enquêtes prennent en compte, pour certaines d'entre elles, la protestation des étudiants des IUT et le revers subi par Charles Pasqua dans l'affaire Schuller-Maréchal. Jacques Chirac est situé derrière Lionel Jospin, mais maintient son niveau ou enregistre même un léger progrès.

Ces indications sont reçues comme un fort encouragement par les partisans de Lionel Jospin, dont l'équipe de campagne est pratiquement constituée. L'ancien premier secrétaire a reçu l'appui de Jacques Delors, qui présidera son comité de soutien et qui est décidé à intervenir activement dans la campagne. Sa principale porte-parole sera Martine Aubry. Tous les courants socialistes seront présents dans le dispositif de campagne de M. Jospin, qui pourrait présenter son projet présidentiel début mars.

Edouard Balladur, qui visitait, mardi 14 février, plusieurs départements du Sud-Est, s'est déclaré nullement surpris par la baisse des intentions de vote en sa faveur. Selon le premier ministre, il était prévisible que la désignation du candidat socialiste et son entrée en campagne rétabliraient un rapport de forces moins déséquilibré qu'auparavant entre la droite et la gauche. M. Balladur a plaidé, dans ses interventions, pour le respect du *« climat de concorde nationale »* indispensable au *« redressement »* du pays.



Lire pages 6 et 7

La France de plus en plus isolée sur les quotas audiovisuels

La directive « Télévision sans frontières » oppose Paris à ses partenaires européens

LA FRANCE ne sera pas en position de force le 3 avril à Bruxelles lors de l'ouverture des discussions entre les Quinze sur l'aménagement de la directive européenne appelée « Télévision sans frontière », qui oblige les chaînes de télévision à consacrer, *« chaque fois que cela est possible »*, une proportion majoritaire de leur temps de diffusion à des œuvres européennes. Après deux jours de réunion informelle des ministres de la culture à Bordeaux, lundi 13 et mardi 14 février, le gouvernement français se trouve en effet de plus en plus isolé alors qu'il comptait exploiter la présidence du conseil de l'Union européenne pour imposer ses vues sur le renforcement des quotas : il estime en effet celui-ci indispensable afin d'endiguer le flot de programme américains sur les petits écrans européens.

Nicolas Sarkozy, ministre de la communication, a fait état de *« la grande variété d'opinions »* exprimées au cours de la réunion de Bordeaux. En fait, les rares soutiens de la France se sont affaiblis. Si Carmen Alborch, ministre espagnol de la culture, a concédé qu'il convenait de ne pas toucher aux quotas de diffusion, elle s'est déclarée plutôt favorable à des quotas faisant obligation aux chaînes d'investir une fraction de leur chiffre d'affaires dans des programmes européens, solution que les Français jugent insuffisante. Pour Hugo Weckx, ministre flamand de la culture, le *statu quo* serait plus satisfaisant qu'un renforcement des quotas de diffusion. Seuls, les Grecs semblent soutenir les Français.

Les positions ne s'étant pas rapprochées, les chances d'éviter un enterrement des quotas de diffusion dépendent maintenant de l'influence que pourra exercer le Parlement européen sur la Commission. Marcelino Oreja, le commissaire chargé du dossier, devait « plancher » mercredi 15 février devant la commission culturelle de l'Assemblée de Strasbourg. Cette commission s'est montrée sensible aux thèses françaises, si bien que les positions qu'elle exprimera devraient aider M. Oreja à rechercher un compromis. La question reste néanmoins un vrai casse-tête pour le commissaire européen, qui, actuellement, préfère parler de manière quelque peu hermétique *« d'une modulation de l'utilisation des quotas »*.

Lire page 22

Les dernières obsèques du dernier roi de Pologne

VARSOVIE

de notre correspondant

Avec près de deux cents ans de retard, le dernier roi de Pologne, Stanislas Auguste Poniatowski, a rejoint ce qui devrait être sa demeure définitive : la cathédrale Saint-Jean de Varsovie. A vrai dire, seuls les restes des restes de ce roi controversé ont été inhumés, mardi 14 février, pour la troisième fois, en présence du primat de Pologne, Jozef Glemp, et du président Lech Walesa. Un peu de poudre d'os, un bout d'épée, un fragment d'éperon, un ruban de l'ordre de l'Aigle blanc, c'est à peu près tout ce que l'on avait retrouvé en 1988 dans sa précédente sépulture, une petite église de Biélorussie.

Le parcours de sa dépouille aura finalement été aussi étrange que sa destinée de monarque. Secrétaire de l'ambassadeur britannique à Saint-Pétersbourg, il devint, en 1755, l'amant de celle qui allait devenir peu après Catherine II de Russie et favoriser ensuite l'accession de son protégé au trône de Pologne. Quarante ans et trois partages de la Pologne plus tard, la même Catherine le contraignit par les armes à abdiquer, scellant la disparition définitive de cette République nobiliaire qui élisait ses rois, et s'étendait encore, au milieu du XVIIIe siècle, de Gdansk à la Courlande et aux portes de Kiev. Entre-temps, Stanislas Auguste s'était attaché à mettre son pays à l'heure des Lumières, à y faire fleurir les arts et les lettres, et aussi à y introduire des réformes politiques et une très moderne Constitution.

Ces efforts pour tirer la « République » de l'apathie et la décadence furent aussi la cause de sa perte : ses puissants voisins, la Russie, la Prusse et l'Autriche, ne pouvaient tolérer une Pologne autre que passive et ouverte à toutes les armées et à toutes les corruptions. Après son abdication, il fut invité à Saint-Pétersbourg par le tsar Paul Ier, qui semblait convaincu que Stanislas Auguste était son père. L'ex-roi de Pologne le persuada du contraire : il avait bien eu un enfant de Catherine, mais c'était une fille, Anna Petrovna. A la mort de Stanislas, en 1798, Paul Ier lui fit de somptueuses funérailles, et son corps embaumé fut inhumé dans l'église Sainte-Catherine.

Après la guerre polono-bolchevique de 1920, la Pologne reconstituée réclama le corps du roi. La réponse se fit attendre jusqu'en 1938 : la dépouille parvint à la frontière dans un wagon de marchandises. Mais, à cette époque, les « colonels » qui avaient succédé à Pilsudski en Pologne considérèrent que ce roi ambigu tenait plus du traître que du héros, et le confinèrent loin de tous les regards.

On découvrit assez vite que son cercueil de plomb avait été déposé dans une église à Wolynsk, où Stanislas Poniatowski avait été baptisé. Après la guerre, Wolynsk était désormais en Biélorussie soviétique et l'église servit de dépôt d'essence et d'engrais chimiques, au milieu desquels gisait le cercueil disloqué.

Après bien d'autres vicissitudes, les restes du roi furent ramenés à Varsovie en 1988. Ils attendirent encore sept années supplémentaires. Le temps que l'on continue à débattre pour savoir si le dernier roi de Pologne, ou plus exactement une petite urne dorée marquée du sigle S.A., méritait ou non l'ultime hommage de son pays.

Jan Krauze

Le credo européen du président de la Bundesbank



Hans Tietmeyer

GARDIEN du temple de la monnaie allemande, Hans Tietmeyer n'écarte plus, aujourd'hui, la possibilité d'un passage à la dernière phase de l'Union monétaire européenne plus tôt qu'on ne le croyait possible au vu des difficultés à faire converger entre elles les politiques économiques nationales. Il considère qu'un nombre suffisant de pays devraient satisfaire, le moment venu, les exigences du traité de Maastricht.

Dans un entretien au *Monde*, le président de la Bundesbank estime cependant qu'il faudra attendre les résultats de la Conférence intergouvernementale sur la réforme des institutions européennes, prévue en 1996, avant de se lancer dans la monnaie unique. Il considère en effet que l'entrée dans l'Union monétaire suppose *« une communauté de solidarités et même une communauté de risques »* qui exige *« pour exister durablement, des liens et une intégration politique élargie »*. Interrogé sur la vigueur de la reprise économique outre-Rhin, M. Tietmeyer considère que l'Allemagne a plutôt mieux réussi que ses partenaires à contrôler son déficit budgétaire. Il juge cependant nécessaire de poursuivre la réduction des dépenses publiques. Sur le plan de la politique salariale et de l'emploi, le président de la banque centrale estime qu'il faut encore obtenir *« plus de flexibilité et des décisions salariales convenables »*.

Lire page 2

L'Etat, la régulation sociale et la politique contractuelle

FAUT-IL faire avancer à marche forcée une société minée par le chômage et l'exclusion, ou bien jouer à tout prix le dialogue, au risque de voir la quête du consensus briser toute velléité de changement ? L'idée de négociation sociale revient au premier plan. Après avoir reçu tous les syndicats, Jean Gandois, le président du CNPF, va proposer, lors d'une réunion plénière le 28 février, une méthode et des thèmes de négociation autour de l'emploi et de la protection sociale, avec l'objectif de donner le coup d'envoi avant l'élection présidentielle. De son côté, Edouard Balladur exhorte les partenaires sociaux à discuter dans les branches sur le temps de travail.

Au-delà de cette course de vitesse, on en vient à se demander si, sans rêver d'un retour aux quinze glorieuses de la politique contractuelle de 1969 à 1984, on ne s'achemine pas vers ce qu'Edmond Maire, ancien secrétaire général de la CFDT, appelait la *« société contractuelle »*, une société où on privilégierait le contrat dans le domaine social, de préférence à un recours systématique à la loi.

Le patronat se met déjà en ordre de bataille. *« Si chacun le veut,* écrit l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM) dans son bulletin, *rarement le dialogue contractuel aura eu autant de chances de produire des résultats féconds. »*

Dans sa lettre de mission à Arnaud Leenhardt, président de la commission sociale du CNPF, M. Gandois est encore plus net : *« Il est nécessaire d'établir aujourd'hui les conditions d'un dialogue social actif avec les organisations syndicales de salariés, afin de renforcer le rôle moteur que le patronat doit jouer dans la mise en œuvre des réformes structurelles indispensables à l'adaptation des entreprises à leur environnement économique et social ainsi qu'à leur compétitivité. »* Mais pour que ce dialogue prenne son élan, il reste à savoir si les acteurs politiques ont l'intention de laisser jouer les acteurs sociaux, si le grain à moudre existe pour le nourrir et enfin si patronat et syndicats ont la capacité d'agir.

A neuf semaines de l'élection présidentielle, l'Etat est-il prêt à se mettre en retrait pour que les partenaires sociaux, qui ont le tort aux yeux des politiques de ne pas avoir l'onction du suffrage universel, fassent avancer la réforme par la négociation ? Rares sont ceux qui aujourd'hui vouent un culte au « tout-Etat » ou qui, tels les libéraux de 1986, veulent tuer l'Etat. Mais le débat sur le rôle social de l'Etat revient. Au risque d'encourir le reproche de jacobinisme, Philippe Séguin plaide pour un Etat *« porteur d'un projet, qu'il s'agit d'accomplir »*.

Pour le président de l'Assemblée nationale, *« le problème est de savoir si l'Etat exprime une volonté générale qui est autre chose que la somme des intérêts particuliers »*. Non partisan d'un Etat tout-puissant, Alain Madelin, ministre des entreprises, craint que *« la recherche systématique du compromis social n'aboutisse systématiquement à des demi-réformes et à des demi-mesures »*. Opérant la synthèse, Jacques Chirac laisse tomber : *« Je suis pour un Etat qui prenne ses responsabilités. »*

Cette approche n'est pas fondamentalement éloignée de celle de Lionel Jospin, qui refuse énergiquement *« une neutralisation du rôle de la politique et de l'Etat »*. Le candidat socialiste se prononce pour *« l'affirmation de la responsabilité du pouvoir politique en matière économique et donc l'obligation pour lui de fixer des priorités, des objectifs, des moyens pour obtenir des résultats »*.

Dans le pacte social qu'il préconise, M. Jospin s'appuie sur les partenaires sociaux mais l'Etat joue un rôle central pouvant l'amener à encadrer le dialogue, comme lorsqu'il propose une négociation tripartite sur les salaires, *« dans le sens d'une réponse positive aux revendications »*.

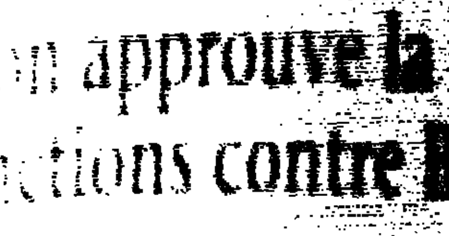
Adepte d'un Etat efficace et exerçant dans sa plénitude son autorité républicaine, M. Balladur campe sur une autre formule d'accompagnement. Mais le premier ministre reste fidèle à une approche très consensuelle de la réforme, *« reposant sur un dialogue constant entre ceux qui décident et les citoyens afin de convaincre et d'entraîner le plus grand nombre »*.

Pour autant, la plupart des politiques considèrent que l'urgence sociale créée par le chômage et l'exclusion oblige plus que jamais l'Etat à ne pas démissionner et à jouer au contraire un rôle accru de régulation. Tout est affaire de degré dans la combinaison de cette régulation et de la mobilisation des acteurs sociaux. Le centriste Jacques Barrot appelle de ses vœux un *« Etat entraîneur »*. Encore faudrait-il préciser jusqu'où et comment l'entraîneur intervient.

Une telle relance de la négociation ne manquerait pas de « grain à moudre ».

Michel Noblecourt

Lire la suite page 17



MONNAIE UNIQUE La polémique relative à l'instauration d'une union monétaire dès 1997 a quitté le champ économique pour s'aventurer en terrain politique ● M. BALLADUR, dans son programme électoral, s'est clairement rallié à cette hypothèse et de plus en plus d'observateurs pensent que les conditions techniques d'un passage à la monnaie unique pourraient être réunies plus tôt que prévu ● LE PRÉSIDENT DE LA BUNDESBANK, Hans Tietmeyer, estime que huit pays, sur les quinze que compte désormais l'Union européenne, passeraient avec succès l'examen de conformité avec les critères de convergence prévus par l'accord de Maastricht. Dans ce domaine, l'Allemagne a pratiqué au cours des dernières années une réelle politique de consolidation budgétaire, en dépit du coût occasionné par l'unification avec l'ex-RDA.

L'Europe monétaire s'est remise en mouvement

Les propositions de M. Balladur ont relancé l'hypothèse d'une monnaie unique dès 1997. Mais il faudrait qu'au moins huit membres de l'Union européenne soient en conformité avec les dispositions économiques prévues par le traité de Maastricht

LA VOLONTÉ désormais affichée par le gouvernement Balladur, à la veille des élections, de voir l'Union européenne parvenir dès 1997 à une monnaie unique a insensiblement remis les pendules à l'heure de Maastricht. La crise économique, les difficultés rencontrées dans presque tous les pays pour ratifier les accords de Maastricht, l'élargissement avaient fait oublier les échéances. L'engouement balladurien, aussi surprenant qu'il ait pu paraître compte tenu de l'état des finances publiques françaises, a réveillé, parmi les plus fermes partisans de l'Union monétaire, l'espoir de voir à nouveau bouger les choses. Le rapport intérimaire du groupe d'experts chargés par la Commission européenne d'examiner les problèmes pratiques que pose le passage à la monnaie unique, rendu public le 20 janvier, a apporté de l'eau à leur moulin, estimant que la première échéance prévue pour passer à la troisième et ultime phase de l'union économique et monétaire, à partir de 1997, n'était plus une impossibilité. Pour cela, il faut qu'au plus tard le 31 décembre 1996 une majorité des quinze membres de l'Union européenne – donc huit pays en principe – remplissent les critères de convergence nécessaires et décident de faire le saut. Un conseil européen fixerait alors une date, qui ne pourrait pas être postérieure à la date butoir de 1999.

UNE MÉTHODE « OBSCURE »

L'offensive européenne du favori de la course élyséenne a pris les partenaires de la France de court. Réagissant à la présentation par M. Balladur, le 13 février à Paris, de son programme électoral, la presse britannique a pris note de sa promesse de faire ce qu'il fallait pour que la France soit prête dès 1997. Elle s'est surtout bornée à relever, comme le *Financial Times*, que la méthode pour y arriver reste *« obscure »*. Les Allemands, qui s'interrogent depuis le changement de majorité en France, en 1993, sur les intentions réelles du premier ministre et de ses amis, ont un peu de mal à se convaincre, pour le moment, d'un tel retour de flamme européenne. Mais ils se sont bien gardés de démentir.

Les seuls à s'être fait entendre haut et fort ont été les antieuropéens du Parti conservateur britannique, qui ne boudent aucune occasion pour obliger John Major, leur premier ministre, à des contorsions homériques. Le 14 février, devant la Chambre des communes, M. Major a encore catégoriquement affirmé que la question ne se poserait pas pour la Grande-Bretagne avant 1999, date à laquelle, selon le traité de Maastricht, l'union monétaire entrera automatiquement en vigueur pour les Etats qui pourront en remplir les conditions, quel que soit leur nombre. Londres réagira alors, *« en fonction de son intérêt national »*, a-t-il courageusement ajouté. Compte tenu de la paralysie de l'actuel gouvernement, les élections de 1997 semblent disqualifier d'avance la Grande-Bretagne pour participer à toute initiative que pourraient prendre certains de ses partenaires. Le chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke, violemment attaqué pour avoir défendu, le 9 février dernier, l'intérêt d'une monnaie unique, a lui-même estimé qu'il n'y avait *« pas la moindre chance que l'Europe s'embarque avec succès dans l'Union économique et monétaire en 1997 »*.

La bataille s'est ainsi engagée sur le plan politique, alors qu'on l'attendait davantage, il y a encore peu, sur le terrain économique. Même les plus sévères gardiens de l'orthodoxie monétaire commencent à reconnaître que les conditions techniques d'un passage à la monnaie unique pourraient être réunies plus vite que prévu par un nombre suffisant de pays. Ainsi, l'ancien président de la Bundesbank Helmut Schlesinger, qui n'est jamais passé pour un fanfaron, a-t-il récemment reconnu à Berlin, le mardi 7 février, qu'il ne pouvait exclure qu'il se trouve huit pays européens pour décider dès 1997 le passage à l'union monétaire. Il a cité l'Allemagne, la France, les trois pays du Benelux, le Danemark, l'Autriche et peut-être l'Irlande, comme *« zone monétaire optimale »*. Et, rappelant les réticences élevées en Allemagne avant l'union monétaire interallemande qui a précédé la réunification, il a estimé que *« les problèmes techniques ne devaient pas être mis au premier plan »*. Au pays du roi deutschemark, les paris sont d'ailleurs déjà ouverts sur le futur nom de la monnaie européenne, pour éviter l'écu, pas assez populaire.

SÉVÈRES MARCHANDAGES

Le coût des turbulences monétaires d'il y a deux ans en Europe, les déboires du peso mexicain, le besoin de consolider le marché intérieur européen ont joué leur rôle en Allemagne pour relancer la réflexion. Après avoir laissé le chef de la majorité au Bundestag, Wolfgang Schäuble, et le député Karl Lamers publier en septembre leur fameux document sur le noyau dur européen pour forcer l'équipe Balladur à découvrir ses intentions, l'administration du chancelier Kohl peut difficilement faire la fine bouche. Le premier ministre français, qui a réaffirmé, mardi à Paris, l'importance de l'axe franco-allemand, s'est engagé à prendre toutes les mesures nécessaires d'ici 1997 pour respecter les critères de Maastricht, et principalement de ramener le déficit budgétaire, dans les deux ans, en dessous de la barre des 3 % du PIB. Les Allemands, malgré le coût énorme de la réunification, ne devraient pas dépasser 2,4 %. Le rattrapage exigera de gros efforts, mais M. Balladur a souligné de mardi que la France, monnaie commune ou non, n'avait pas le choix. Tout le monde sait bien que le moindre relâchement d'efforts dans la convergence des politiques économiques aurait des conséquences difficilement supportables. Une économie fragilisée ne permettrait pas d'aborder dans les meilleures conditions la bataille à venir sur les institutions et les grandes politiques européennes, qui modèleront demain le visage de l'Europe et de chacun de ses Etats-nations.

Le temps ne joue par forcément en faveur de Paris, qui peut encore aujourd'hui essayer de profiter de son rôle charnière, au confluent des visions des uns et des autres, pour imprimer sa marque dans cette Europe. Il sera difficile d'éviter que la conférence sur la réforme des institutions, à partir de 1996, et la fixation d'une date pour la monnaie unique, à la fin de cette même année, donnent lieu à des marchandages sévères. Il n'y a pas à douter que Bonn, qui compte sur le moteur franco-allemand pour faire progresser sa propre vision d'une Europe toujours plus intégrée, s'y prépare également avec soin.

Henri de Bresson

Les cinq critères de convergence de Maastricht

Pour passer à la dernière phase de l'Union économique et monétaire, les Etats membres doivent respecter cinq critères de *« convergence »* précisés dans des protocoles annexés au traité de Maastricht :

1. **Un déficit public** ne dépassant pas 3 % du PIB ;
2. **Une dette publique brute** n'excédant pas 60 % du PIB ;
3. **Une inflation** (prix à la consommation) ne dépassant pas de plus de 1,5 % celle des trois Etats membres ayant les meilleurs résultats en matière de stabilité des prix ;
4. **Des monnaies** respectant pendant deux ans au moins les marges normales de fluctuation prévues par le système monétaire européen (SME) sans dévaluation ;
5. **Des taux d'intérêt à long terme** ne dépassant pas de plus de 2 % celui des trois Etats membres ayant les meilleurs résultats en matière de stabilité des prix.

Au début des années 90, le Danemark, la France et le Luxembourg respectaient à peu près tous ces critères ; à la fin de 1994, seul le Luxembourg y parvenait ; le déficit public français, en particulier, s'était creusé. Sur les douze Etats membres de l'Union à cette date, huit satisfaisaient au critère de l'inflation, mais trois seulement au critère du déficit public, trois aussi à celui de la dette publique (*Le Monde* du 28 janvier).



Hans Tietmeyer, président de la Bundesbank

« L'entrée dans l'Union monétaire exige une intégration politique élargie »

FRANCFORT
de nos envoyés spéciaux

« Comment jugez-vous l'évolution de la convergence des économies européennes ?

– Nous avons une convergence satisfaisante dans le domaine des taux d'inflation, bien que la moyenne, avec 3,1 %, soit sans aucun doute trop haute. Malheureusement, nous ne sommes pas aussi avancés en ce qui concerne les autres facteurs, comme la politique fiscale, les salaires, le marché du travail. Nous ne pouvons que féliciter la France pour son taux d'inflation, qui est inférieur au nôtre. Il s'agit pour nous d'une stimulation. Mais je crois aussi que la France doit encore obtenir des résultats pour vaincre le chômage, et aussi pour son déficit budgétaire (y compris le secteur de l'assurance sociale). La France doit en outre s'interroger – comme l'Allemagne – pour savoir si les rigidités de son marché du travail ne sont pas trop grandes. Mais je ne veux pas donner de recettes. La France peut prendre ses décisions toute seule.

L'ancien président de la Bundesbank Helmut Schlesinger considère que la convergence des économies européennes est tellement en bonne voie qu'une majorité des pays pourraient être mûrs pour une union monétaire dès 1997. C'est du moins ce qu'il a dit à Berlin il y a quelques jours. Vous étiez présent lorsqu'il a tenu ce propos publiquement. Qu'en pensez-vous ?

– Je ne suis pas sûr qu'il l'ait dit et pensé comme cela. En 1996, il y aura examen. Les critères seront appliqués de manière stricte, dure, et sans ramollissement. Là-dessus, il y a consensus entre la France et l'Allemagne. Cet examen de 1996 va d'abord montrer si une majorité de pays membres – et d'après mes calculs, il s'agit de huit pays – remplissent toutes les conditions, c'est-à-dire pas seulement concernant le taux d'inflation, pas seulement le déficit budgétaire, pas seulement la dette et les taux à long terme, mais aussi la stabilité des cours au sein du SME. Pour le moment, je dois dire, il est peu probable qu'on puisse trouver dès 1996 une majorité de pays, mais je ne veux pas faire de pronostics. Si ce n'est pas le cas, on procédera à un nouvel examen en 1998.

Nous ne devons cependant pas oublier que, même en cas de décision positive en 1996, il est nécessaire de se doter d'une certaine période de préparation pour les aspects techniques de la tâche. On ne peut pas mettre sur pied une banque centrale pleinement fonctionnelle en deux semaines seulement. Je crois aussi qu'on doit attendre les résultats de la Conférence intergouvernementale de 1996 (NDLR : sur la réforme des institutions), prévue pour compléter et étendre le traité de Maastricht. A côté de la décision si, oui ou non, une majorité des pays membres remplissent les critères, le Conseil européen devra également prendre une deuxième décision sur l'opportunité de l'Union monétaire et, troisièmement, sur la date à laquelle celle-ci doit être fixée.

Qu'entendez-vous exactement lorsque vous dites qu'il ne peut y avoir d'Union monétaire sans union politique ?

– Je ne l'ai jamais formulé comme cela. La position du conseil de la Bundesbank est la suivante : l'entrée dans l'Union monétaire est fondatrice d'une communauté de solidarité, et même d'une communauté de risques, qui exige aussi, pour exister durablement, des liens et une intégration politique élargis. Les règles du traité de Maastricht, en matière monétaire, disent comment la politique monétaire doit être orientée, et à quoi doit ressembler la banque centrale dans une telle union. Il y a aussi un système de contrôle pour la politique budgétaire et un système de coordination pour la politique économique. Mais jusqu'ici, il n'y a pas de structure de décisions claire : que se passe-t-il si la politique budgétaire des pays membres prend des directions opposées et entre en conflit avec la politique monétaire ?

J'ai lu avec intérêt que l'ancien président Giscard d'Estaing, dans un manifeste, s'est prononcé en faveur d'une idée dont on avait d'ailleurs déjà parlé au moment du plan Werner, à savoir qu'il doit y avoir une institution commune afin d'assurer une convergence suffisante et durable en matière de politique financière et économique, et pas seulement au moment de l'entrée dans l'Union monétaire. Ce qui m'importe, c'est de dire qu'on doit assurer à long terme la discipline nécessaire en matière budgétaire ainsi que la nécessaire direction commune de la politique économique. Dans une telle Union, qui ne peut être mise en place que pour durer, on doit s'assurer d'une discipline à long terme, mais aussi d'une mobilité suffisante des facteurs de production. Si la volonté politique est là, alors je crois que nous avons de bonnes chances de parvenir à une union monétaire apte à fonctionner, une Union de stabilité.

Où en est l'Allemagne dans la maîtrise de ses déficits publics ?

– L'Allemagne a pratiqué au cours des dernières années, et après les charges de l'unification, une réelle politique de consolidation budgétaire. Le déficit a été réduit de plus de 5 % à moins de 3 % du PIB, et c'est une évolution plutôt meilleure que celle que l'on observe dans la plupart des autres pays européens. Mais une grande part de la réduction du déficit résulte d'une augmentation des prélèvements. Il s'agit désormais de poursuivre le processus de consolidation budgétaire, en mettant l'accent de manière renforcée sur les dépenses. Nous avons également besoin de réaliser des progrès sur le plan de la politique salariale et du marché de l'emploi : nous devons obtenir plus de flexibilité et des décisions salariales convenables. Sur ce plan, je constate déjà des progrès. La politique monétaire ne peut pas résoudre cela, mais s'il y avait des dérapages dans le domaine de la politique fiscale ou des salaires, ce serait à la politique monétaire d'intervenir, et il pourrait y avoir conflit. J'ai cependant bon espoir que ce conflit n'aura pas lieu.

Le taux d'inflation en Allemagne de l'Est est revenu au niveau de celui de l'Ouest, et la masse monétaire, à l'Ouest, est enfin revenue dans son « corridor ». Cela signifie-t-il que la réunification allemande est « digérée » ?

– Non. Ce serait exagéré. Ce qui est vrai, c'est que nous contrôlons maintenant mieux les choses au niveau de la masse monétaire. Mais le fait que le taux d'inflation en Allemagne orientale soit actuellement un peu plus faible qu'à l'Ouest tient essentiellement à l'évolution des loyers, qui n'augmentent pas pour l'instant, mais qui pourraient le faire dans le courant de l'année conformément à des dispositions législatives. On peut craindre que le taux d'inflation, à l'Est, ne rejoigne alors le niveau de l'Ouest.

Le processus d'intégration et de transformation de l'économie est-allemande marque de réels progrès, mais il n'est pas arrivé à sa fin. Le chômage y est plus élevé qu'à l'Ouest, et la mise en place d'une structure industrielle moderne, bien qu'en cours, ne permet pas encore de comparaison avec l'Ouest.

En ce qui concerne l'Allemagne, estimez-vous que la vigueur de la reprise, cette année, menace la stabilité monétaire ?

– Actuellement, je ne vois pas la stabilité monétaire menacée, mais nous devons ouvrir l'œil. Le recul du taux d'inflation s'est confirmé et j'espère qu'il continuera à baisser. Mais nous devons aussi constater que les prix à l'importation, en particulier les prix des matières premières, ont augmenté, que les prix de la production manufacturière ont également légèrement augmenté. Même si, à l'inverse, les prix de la construction n'augmentent plus que légèrement, on observe ainsi certaines hausses de prix en amont, et il est très important que ces hausses ne se répercutent pas sur les prix à la consommation. Beaucoup dépendra des décisions en matière de salaires, au cours des prochaines semaines.

Les taux d'intérêt réels ont atteint, mondialement, un niveau très élevé. Cette politique de l'argent cher ne freine-t-elle pas les investissements à long terme ?

– Je ne crois pas que le niveau actuel des taux influence négativement la conjoncture internationale. Il est vrai qu'un niveau un peu moins élevé des taux d'intérêt réels serait favorable à la poursuite d'une croissance durable, mais la question qu'il faut se poser est : qu'est-ce qui est nécessaire pour cela ? Il faut d'abord que la formation d'épargne soit plus grande dans quelques grands pays industrialisés, par exemple aux Etats-Unis. Le deuxième problème réside dans la demande croissante de capitaux, d'une part dans les « pays émergents » mais aussi dans les pays d'Europe de l'Est : ces pays ne sont pas capables, pour l'essentiel, de dégager eux-mêmes ces capitaux.

Dans le même temps, nous sommes confrontés à une forte demande de capitaux pour financer les déficits publics dans une grande partie des pays industrialisés. C'est une situation particulièrement difficile, parce que les capitaux qui sont absorbés là ne sont pas employés à des dépenses d'investissement, mais à des dépenses de consommation.

Troisièmement, il y a la crainte de l'inflation. Les marchés craignent, au vu de leur expérience passée, qu'on ne parvienne pas à maintenir durablement le niveau actuel de l'inflation, qui est relativement peu élevé, et qu'au contraire l'inflation reparte. Ces attentes ont notamment pour conséquence que les taux à long terme tendent à la hausse. Du fait que ces attentes tiennent compte d'un niveau d'inflation plus élevé que ce qu'il est en réalité, les taux d'intérêt réels (c'est-à-dire les taux sur le marché des capitaux une fois déduit le taux d'inflation) sont relativement hauts.

Il existe, aux Etats-Unis, une théorie d'après laquelle les structures de l'économie mondiale sont marquées par une concurrence tellement effrénée qu'il n'y a plus de réel danger d'inflation. Qu'en pensez-vous ?

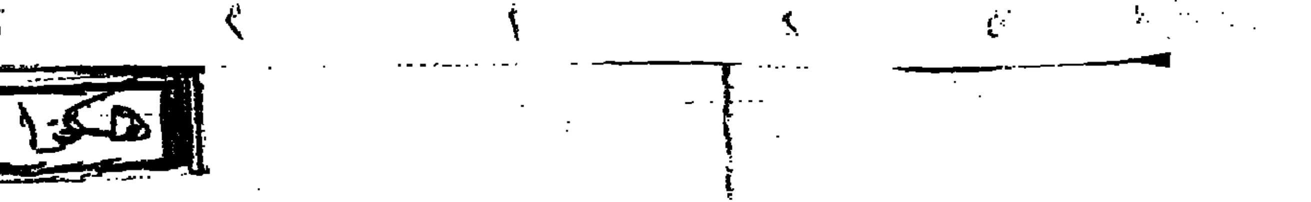
– C'est trop simple. On ne doit pas oublier que les déficits publics se sont aggravés, que les rigidités dans le domaine des coûts du travail, des coûts salariaux, ont augmenté. Il y a, à côté de la concurrence internationale renforcée, toute une série de facteurs internes qui se traduisent par des menaces sur la stabilité des prix. »

Propos recueillis par Lucas Delattre et Eric Le Boucher

Les « taux-pivots » entre le franc et le mark sont « bons »

Interrogé sur le cours actuel du franc, Hans Tietmeyer considère que la monnaie française est *« stable »*. *« Les taux-pivots entre le franc et le deutschemark sont bons. On ne doit pas accorder plus d'importance qu'il n'en faut aux petites fluctuations de cours »*, estime le président de la Bundesbank

Pour ce qui est de son appréciation sur le cours actuel du dollar, le patron de la banque centrale allemande se retranche derrière l'analyse qu'en font les marchés financiers. *« Vous n'entendrez pas, de ma part, en tant que responsable d'une banque centrale, de propos sur ce que devrait être un bon taux de change pour le dollar. Le cours d'une monnaie dépend aussi de la crédibilité de la politique qui doit être menée au cours des prochaines années*, explique M. Tietmeyer. *Pour le dollar, il y a trois problèmes : celui de la balance américaine des paiements, celui du déficit budgétaire et, enfin, le faible niveau de l'épargne. Le cours actuel du dollar reflète apparemment le sentiment des marchés. »*



Washington approuve la suspension des sanctions contre Belgrade

La Serbie devrait en échange reconnaître la Croatie et la Bosnie

Inquiets des risques d'embrasement dans les Balkans, les États-Unis ont finalement accepté de suivre leurs partenaires du « groupe de contact » et de proposer à Belgrade une suspension des sanctions internationales contre la Serbie en échange de la reconnaissance de la Bosnie et de la Croatie.

WASHINGTON
de notre correspondant

Le président américain Bill Clinton a approuvé, mardi 14 février, un plan consistant à proposer à la Serbie la suspension des sanctions économiques imposées en 1992 par les Nations unies à la Serbie, en échange d'une reconnaissance de la Bosnie et de la Croatie par Belgrade, a indiqué un haut responsable à Washington.

Le ministère français des affaires étrangères, qui est à l'origine de ce plan, avait déjà obtenu le soutien de ses partenaires européens et de la Russie. En l'approuvant, l'administration américaine opère un changement de position à l'égard de Belgrade. Le risque d'une reprise de la guerre en Croatie et en Bosnie dans les prochains mois (*Le Monde* du 14 février) inquiète en effet les membres du « groupe de contact » sur l'ex-Yougoslavie (Etats-Unis, Russie, France, Grande-Bretagne, Allemagne). M. Clinton cherche aussi à hâter les événements, afin de prendre de vitesse les républicains. Le chef de file de la majorité sénatoriale, Robert Dole, a présenté, début janvier, un projet de loi qui obligerait les Etats-Unis à lever unilatéralement l'embargo sur les armes à destination de l'armée bosniaque. Les républicains ont accepté de différer un vote sur ce sujet pour permettre la recherche d'une solution négociée, mais ce texte constitue toujours une épée de Damoclès pour l'administration Clinton, persuadée pour sa part qu'une levée de l'embargo sur les armes attiserait le conflit plutôt qu'elle ne le résoudrait.

UNE NOUVELLE POLITIQUE

Outre la reconnaissance officielle de la souveraineté de la Bosnie et de la Croatie, les États-Unis réclament de Belgrade la preuve de son renoncement à l'idée d'une « Grande Serbie » en reconnaissant également la Slovénie et la Macédoine. La perspective de la suspension des sanctions a été discutée, mardi, à l'occasion de la réunion, à Paris, du «groupe de contact» sur la Bosnie, et elle devrait faire l'objet d'une proposition qui sera présentée prochainement aux présidents serbe, croate et bosniaque.

Jusque-là, les États-Unis étaient opposés à tout allégement des sanctions contre la Serbie, estimant que celles-ci constituaient le seul moyen de pression à leur disposition sur le régime de Belgrade. Confrontée à la détermination des Serbes de Bosnie et ayant abandonné tout idée d'user de la force, l'administration démocrate a peu à peu changé de politique, multipliant les offres de dialogue d'abord envers les Serbes de Bosnie, puis envers Belgrade. Les premiers ayant confirmé leur intransigeance, les États-Unis tentent aujourd'hui d'amadouer le président Milosevic. Sans se faire beaucoup d'illusions sur la réussite d'une telle stratégie.

Laurent Zecchini

L'impasse demeure dans le conflit en Tchétchénie

Le cessez-le-feu est peu respecté et les dirigeants russes restent toujours divisés sur l'opportunité de réelles négociations de paix

MOSCOU
de notre correspondante

Des tirs d'artillerie russe contre plusieurs localités tchétchènes ont été enregistrés, mardi 14 février, au lendemain de l'accord de cessez-le-feu partiel conclu dans l'Ingouchie voisine par les commandants militaires des deux parties. Ces tirs violent l'accord qui prévoyait un arrêt immédiat de l'emploi d'armes lourdes et de l'aviation. En revanche, aucun bombardement aérien russe n'a été mené, mardi, pour la première fois depuis des semaines. Ce qui permettait au chef d'état-major tchétchène, Aslan Maskhadov, d'annoncer qu'il se rendrait mercredi, comme prévu, à la frontière ingouche pour la poursuite des négociations. Celles-ci pourraient, selon lui, porter *« sur un retrait de 1 kilomètre des deux parties le long des lignes de front »*.

Certains Tchétchènes estimaient que cela les obligerait à quitter leurs dernières positions dans la banlieue de Grozny ou à briser l'encerclement qu'ils ont établi autour de forces russes déployées sur un « carrefour stratégique » au sud de la ville. Mais les principales critiques des négociations engagées sont venues du côté russe, et notamment du chef du contre-espionnage, Sergueï Stepachine, un des principaux instigateurs de la guerre.

UN TANDEM SURPRENANT

Ce dernier a déclaré que les discussions n'aboutiraient pas et a rappelé que ses services continuaient à rechercher le général Doudaev, que le chef d'état-major russe Mikhaïl Kolesnikov a récemment appelé à *« liquider sans jugement »*. Le président tchétchène, toujours qualifié de *« chef de bandes criminelles »* – y compris, mardi à Stockholm, par le ministre des affaires étrangères Andreï Kozyrev – est pourtant le commanditaire déclaré des négociations militaires qui se sont ouvertes lundi. Le premier ministre Viktor Tchernomyrdine, en visite en Slovaquie, a, pour sa part, reconnu mardi que Moscou avait *« donné son aval à ces négociations »*, auxquelles il envisage d'envoyer, *« peut-être la semaine prochaine »*, un de ses vice-premiers ministres. Il pourrait s'agir d'Oleg Soskovets, autre membre du « parti de la guerre ».

Alors que les Tchétchènes et les partisans d'une négociation sérieuse demandent que celle-ci soit également menée par un représentant politique du Kremlin, un tel choix confirmerait que rien n'est mûr côté russe. C'est bien ce qu'ont affirmé, lors d'une conférence de presse, mardi à Moscou, deux membres du « parti de la paix », ayant créé un tandem politique surprenant à la faveur du conflit. Il s'agit d'Arkadi Volski, un des chefs des « barons rouges » de l'industrie, et de Konstantin Borovoï, homme d'affaires, député et chef du « parti de la liberté économique ». Ce dernier s'est rendu la semaine dernière auprès de Djohar Doudaev et a ensuite appelé à une reconnaissance internationale de la Tchétchénie.

Les deux respponsables n'ont pas dit clairement si ce voyage avait été organisé dans le cadre de la mission donnée officiellement à Arkadi Volski par le premier ministre, à savoir rechercher une « troisième force » sur laquelle Moscou pourrait s'appuyer pour organiser des « élections libres » en Tchétchénie avant la fin de l'année. Tout en affirmant avoir obtenu de *« grands résultats »* sur cette voie, M. Volski s'est montré surtout alarmé par d'éventuelles sanctions économiques internationales contre la Russie.

M. Borovoï, pour sa part, a dénoncé le *« coma »* qui frappe le Kremlin, paralysé par la multitude de centres de pouvoir – *« Eltsine, son entourage, son administration, son gouvernement, les militaires, l'ex-KGB, etc., tous guidés par leurs intérêts immédiats »*. MM. Volski et Borovoï ont prédit une *« catastrophe »* en Russie si la guerre se poursuivait. La Russie, selon leurs experts, a déjà perdu 40 milliards de dollars dans ce conflit, si l'on tient compte des crédits reportés, notamment ceux du FMI, et de la fuite des capitaux russes et étrangers.

Sophie Shihab

Le « Spiegel » dénonce le gaspillage de l'aide allemande à l'ex-RDA

BONN
de notre correspondant

Des trottoirs en marbre à Magdebourg; des pistes cyclables éclairées toute la nuit au sud d'Erfurt; de gigantesques centres commerciaux en pleine campagne dans les nouveaux Länder; des stations d'épuration des eaux ultramodernes acquises à grand prix par des centaines de petites municipalités sans le sou. Tels sont quelques-uns des exemples de gaspillage rassemblés par l'hebdomadaire *Der Spiegel*, dans son *édition du lundi 13 février*, à l'issue d'une vaste enquête sur l'utilisation des deniers publics en ex-RDA.



L'Allemagne de l'Est est-elle devenue un « gouffre à milliards » ? En osant poser cette question en couverture, le magazine vient de créer un choc dans l'opinion. De très profondes rancœurs entre *Wessis* et *Ossies* n'attendaient qu'une occasion comme celle-là pour resurgir, les premiers accusant les seconds de dilapider l'argent du contribuable. La sensibilité de l'opinion sur ce sujet est d'autant plus grande qu'un douloureux « impôt de solidarité » de 7,5% est prélevé depuis le 1er janvier sur tous les Allemands, pour financer le redressement à l'Est, dans un contexte de stagnation, voire de recul des revenus salariés.

Plus de 500 milliards de marks (environ 1 750 milliards de francs) de transferts financiers nets ont été versés au profit de l'ex-RDA depuis l'unification, auxquels s'ajoutent 20 milliards de marks (environ 70 milliards de francs) provenant des fonds européens. Une part non négligeable de cette somme globale aurait été détournée de sa vocation initiale pour atterrir sur des comptes privés, financer des projets inutiles, ou enrichir de grosses entreprises de BTP venues de l'Ouest, de grands noms de la distribution, et divers fonds d'investissements, attirés par les avantages fiscaux offerts par le gouvernement.

« L'unification allemande: œuvre du siècle ou arnaque du siècle? », s'interroge le *Spiegel*, qui cite le chiffre faramineux de 65 milliards de marks (environ 228 milliards de francs) envolés en fumée sur cinq ans. Chiffre démenti catégoriquement par le ministère de l'économie de Bonn, qui se garde bien d'avancer un autre chiffre (en coulisses, on évoque le chiffre de 20 milliards de marks), mais qui ne remet pas en cause le bien-fondé des questions posées par l'enquête du *Spiegel*.

Le gouvernement de M. Kohl est sur la défensive. Il promet de faire rapidement la lumière sur l'affectation réelle des ressources déployées vers l'Est. Un débat parlementaire, précédé d'une déclaration gouvernementale, aura lieu, jeudi 16 février, au Bundestag. Politiquement, le sujet est explosif. On a pu s'en rendre compte, il y a déjà quelques semaines, lorsque le ministre-président de Bavière, Edmund Stoiber, avait, le premier, évoqué une réduction des transferts financiers en direction des nouveaux Länder. Aux Allemands de l'Est, il avait même reproché de ne pas être *« assez reconnaissants »*.

Lucas Delattre

Les Finlandais ne veulent pas dilapider leur « or vert »

La population se refuse à « massacrer » un patrimoine forestier qui fait travailler, directement ou indirectement, un habitant sur cinq

JOENSUU
(Carélie du Nord)
de notre envoyé spécial

L'engin a vraiment de l'abattage : il lui suffit d'approcher son bras articulé d'un tronc et l'arbre, coupé à la base, bascule puis disparaît comme aspiré par rotation en perdant toutes ses branches. Ainsi épluché en quelques secondes, le pin est tronçonné en billots qui, selon l'essence et la qualité, sont destinés au sciage ou à la trituration. Un seul engin, monté sur d'énormes pneus à chaînes, peut ainsi abattre entre 200 et 300 mètres cubes par jour, soit le travail effectué naguère par vingt bûcherons. Ici, un seul homme suffit. De sa cabine, il toise de l'œil les arbres bons à abattre et ceux qu'il convient de conserver comme porte-graines pour l'ensemencement naturel. C'est aussi l'opérateur qui décide quel bois ira à la trituration – presque tout le bouleau et une partie du pin – et quel bois sera débité en scierie (épicéa et pin). Un ordinateur de bord enregistre les opérations d'abattage et comptabilise les cubages. Une « abatteuse » de ce type coûte autour de 2,5 millions de francs, mais elle peut produire 50 000 mètres cubes par an au cours de son existence (cinq à six ans à pleine utilisation, y compris aux phares pendant la longue nuit polaire).

N'allez surtout pas dire aux Finlandais qu'ils massacrent leur forêt pour faire du dollar. Certes, l'affaire est d'un bon rapport, mais ils prennent un soin jaloux de leur patrimoine forestier. Quand on est le deuxième exportateur mondial de pâte à papier (derrière le Canada) avec seulement 20 millions d'hectares exploitables (240 millions au Canada, davantage encore en Russie), on ne dilapide pas son capital bois. Surtout qu'un Finlandais sur cinq vit de l'exploitation de la forêt, directement ou indirectement. Il ne faut pas oublier non plus qu'à cette latitude, le bois pousse beaucoup plus lentement. Or, si cette croissance lente donne des bois de meilleure qualité, c'est un handicap en termes de productivité. Donc, pas de gaspillage de « l'or vert ». Les Finlandais se présentent même aujourd'hui comme les champions de « l'exploitation durable ».

« Dans les années 60, nous consommions plus de bois que nous n'en produisions naturellement, reconnaît Pertti Laine, directeur à la Fédération finlandaise des industries forestières. *Aujourd'hui, nous ne consommons plus que 60 % de la production.* » C'est que la consommation de bois de feu, largement dominante jusqu'à la guerre, est aujourd'hui tombée à 40 % des besoins énergétiques du pays. Le reste de l'énergie est fournie par le nucléaire (28 %), l'hydroélectricité (16 %), le gaz (10 %), la tourbe (3 %) et le pétrole (3 %). En outre, comme chez leurs voisins suédois, les propriétaires forestiers replantent systématiquement après la coupe lorsque la régénération naturelle s'annonce difficile. Chaque année, 250 millions de jeunes plants remplacent les arbres abattus. Il est vrai aussi que les papetiers finlandais importent du bois russe, qui arrive à pleins wagons dans les usines de Carélie du Nord.

UNE GESTION TRÈS FINE

C'est cependant l'Etat finlandais qui, depuis quelques années, incite les propriétaires privés, qui possèdent 64 % du patrimoine forestier, à gérer écologiquement leur bois. A partir de cartes très précises établies par photographies aériennes, les services forestiers proposent à chaque propriétaire de lui fournir un plan décennal de gestion. Après l'accord du propriétaire, un ingénieur de l'Etat arpente le terrain et fait un inventaire détaillé de chaque parcelle. Puis il établit un plan de gestion fin, avec un calendrier qui prévoit les coupes à blanc, les coupes d'éclaircie, les parcelles à replanter, les zones de régénération naturelle, et même les lieux à ne pas toucher, comme les tourbières ou les bords de rivière. Ce plan, qui n'est pas contraignant, indique le volume idéal proposé à la coupe, en même temps que le cubage maximal au cas où le propriétaire voudrait exploiter son bien à fond. L'opération revient à 70 F l'hectare, payables moitié par l'Etat et moitié par le propriétaire. *« Aujourd'hui, 60 % des propriétaires forestiers ont leur plan de gestion »*, précise Claes von Ungern-Sternberg, autre directeur de la fédération.

Quelle que soit la décision de l'exploitant, une coupe forestière, en Finlande, n'est jamais un traumatisme, comme c'est souvent le cas dans les immensités canadiennes ou russes. *« La taille moyenne d'une coupe n'est que de deux hectares chez nous »*, explique Henry Schneider, ingénieur forestier expert en plans de gestion. De fait, la propriété forestière est très morcelée en Finlande puisqu'elle ne dépasse pas 35 hectares en moyenne (la moitié est détenue par des agriculteurs, qui ont en général plusieurs sources de revenus). On n'y voit donc pas ces grands espaces déboisés qui sont la marque de la ligniculture industrielle, y compris, en France, dans les landes de Gascogne. Toute parcelle exploitée conserve des arbres porte-graines et même parfois des boqueteaux entiers.

LE PLUS PETIT DES GÉANTS

Cette exploitation douce de la forêt n'empêche pas les Finlandais de valoriser au maximum leur potentiel. Avec trente unités de production de pâte à papier et cent trente scieries de taille industrielle travaillant pour l'exportation, dont une vingtaine d'unités spécialisées dans le contreplaqué, la petite Finlande fournit à elle seule 10 % des produits forestiers mis sur le marché mondial, soit 15 % du papier-carton et près de 30 % du papier dit « impression écriture », c'est-à-dire le haut de gamme. La Finlande arrive ainsi au deuxième rang mondial des exportateurs de papier (non compris les usines que l'industrie forestière finlandaise possède dans le reste du monde), au quatrième rang pour la pulpe de bois, derrière le Canada, les Etats-Unis et la Suède et au cinquième rang pour les sciages de résineux, derrière le Canada, la Suède, la Russie et les Etats-Unis.

Ce qui fait de ce pays de cinq millions d'habitants, pourtant excentré par rapport aux grands centres de consommation, le plus petit des géants de l'exploitation forestière. Et cela sans épuiser une ressource naturelle parfaitement gérée. Une prouesse dont les Finlandais ne sont pas peu fiers, et très légitimement.

Roger Cans

L'usine de pâte à papier la plus moderne du monde

UIMAHARJU
(Carélie du Nord)
de notre envoyé spécial

L'usine Enocell de Uimaharju, en Carélie du Nord, accumule les superlatifs : *« la plus grande usine du monde de pâte marchande, la plus moderne dans sa spécialité et la plus propre de toute la Scandinavie »*, martèle le directeur de la production, Hannu Pörsti. Depuis 1992, Enocell, qui appartient au groupe ENSO, occupe deux cents hectares au bord de la rivière Pielisjoki, à 50 kilomètres en amont de Joensuu (50 000 habitants).

L'unité de trituration absorbe 3 millions de mètres cubes de bois par an (dont 1 million de mètres cubes de bouleau russe). De la chaîne de résineux (pin sylvestre en majorité) sort la pâte dont les clients feront le papier journal et le carton (175 000 tonnes en 1994). De la chaîne à feuillus (bouleau exclusivement) sort la pâte la plus précieuse, celle que le monde entier achète pour fabriquer le papier « impression écriture » (340 000 tonnes en 1994). Pour satisfaire aux normes écologiques, la pâte n'est plus blanchie au chlore mais au peroxyde d'hydrogène et à l'ozone, ce qui lui donne droit au « cygne blanc », l'écolabel scandinave.

L'électricité et la vapeur nécessaires à la cuisson de la pulpe est « autoproduite » avec les déchets de bois. *« Grâce à l'écorçage à sec et à un nouveau procédé de cuisson plus long, on économise l'eau*, précise Eeva Punta, chargée de la protection de l'environnement. *Au lieu de consommer 250 mètres cubes d'eau par tonne de pâte, on n'en utilise plus que 45 »*. Chaque jour, les 65 000 mètres cubes d'eaux usées rejetées sont traitées dans deux stations d'épuration. Les boues d'épuration, dont la fameuse « liqueur noire » produite par l'extraction de la lignine, sont brûlées dans les fours à vapeur. La rivière Pielisjoki reste donc propre et les habitants de Joensuu, amateurs de pêche et d'ébats nautiques, peuvent se livrer à leurs loisirs, en aval de la plus grosse usine de pâte à papier du monde.

R. C.

Six gardes nationaux tunisiens ont été tués par des islamistes venus d'Algérie

L'attaque du poste-frontière de Tamerza a été démentie par Tunis, qui tente de réduire l'affaire à un banal accident de la route. Les forces de l'ordre algériennes ont annoncé que dix islamistes ont été tués, dimanche 12 et lundi 13 février

Un commando islamiste venu d'Algérie, a attaqué, samedi 11 février, le poste-frontière tunisien de Tamerza, situé au nord de Tozeur, faisant six morts parmi les gardes nationaux, a-t-on appris, de différentes sources algériennes et tunisiennes, mardi 14 février. Cette opération, première du genre depuis le début du conflit algérien, en 1992, n'a pas été revendiquée. En Algérie, près de trois mille actes de sabotage ont été commis, en 1994, occasionnant des pertes de plus de 1 milliard de dollars, selon un bilan diffusé, mardi, par l'agence de presse APS. Par ailleurs, les forces de l'ordre ont annoncé que dix islamistes ont été tués, dimanche et lundi, ce qui porte à 105 le nombre de membres de groupes armés mis hors d'état de nuire depuis le début du ramadan, le 1er février. Selon un décompte non officiel, chaque semaine, quelque mille personne seraient victimes de la violence. Moscou a décidé de réduire son personnel diplomatique en Algérie après le meurtre d'un ressortissant russe, la semaine dernière.

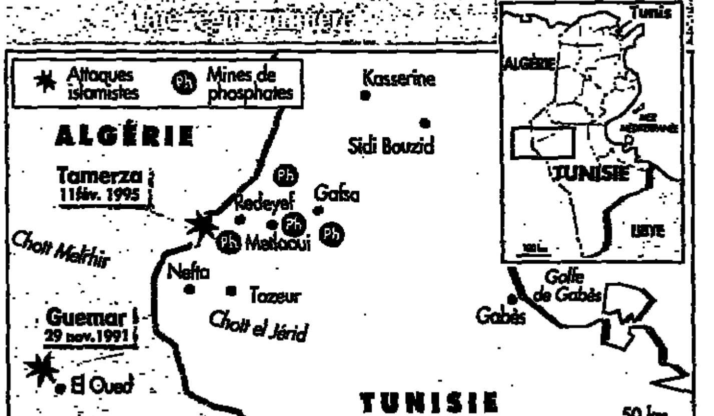
APRÈS la France et le Maroc, la Tunisie serait-elle à son tour condamnée à payer, à son corps défendant, un tribut à la guerre qui secoue l'Algérie ? Le très grave incident qui a eu lieu, à la fin de la semaine dernière, à Tamerza, petite localité du sud de la Tunisie, située à moins de cinq kilomètres de la frontière algérienne, peut le laisser craindre. Selon différentes sources, algériennes et tunisiennes, six gardes nationaux tunisiens ont été tués, samedi 11 février, par un commando de maquisards islamistes, arrivés d'Algérie.

Les assaillants, dont le nombre n'est pas connu, ont choisi le moment de la rupture du jeûne (*iftar*) du ramadan, en fin d'après-midi, pour lancer leur attaque contre le poste de la garde nationale. Les victimes auraient été égorgées, les meurtriers réussissant à prendre la fuite en emportant armes et munitions.

Cette opération, première du genre depuis le début du conflit algérien, en 1992, n'a pas été revendiquée. Est-elle le fait de maquisards isolés, ayant agi de leur propre chef, dans le seul but de récupérer quelques fusils ? L'hypothèse n'a rien d'invraisemblable. Mais il y a fort à parier que les dirigeants islamistes maghrébins, qu'il s'agisse des Algériens de l'ex-Front islamique du salut (FIS) ou des Tunisiens du Mouvement clandestin Ennahdha, tenteront d'en exagérer l'importance, en donnant à cet attentat un sens politique qu'il n'avait peut-être pas au départ.

« MOUILLER » LE VOISIN

C'est ainsi que le président – en exil à Londres – du Mouvement Ennahdha, Rached Ghannouchi, justifiant implicitement l'attaque de Tamerza, lui a aussitôt trouvé des raisons « objectives ». Interrogé, mardi, par notre correspondant en Grande-Bretagne, Marc Roche, le dirigeant islamiste a en effet accusé le gouvernement tunisien d'être *« intervenu »* dans le conflit algérien, Tunis ayant *« aidé »* Alger *« à mener l'offensive contre les islamistes »*, en lui fournissant, a-t-il précisé, des *« spécialistes antiterroristes »*. L'attaque de Tamerza serait donc, à l'en croire, une sorte de réponse du berger à la bergère, censée servir d'avertissement au président Ben Ali.



Curieusement, la rumeur qui court à Alger, dans les cercles officiels, confirme cette thèse. On raconte en effet que, lors d'un récent accrochage avec les forces de sécurité en Algérie, les maquisards auraient découvert, en dépouillant leurs victimes de leurs papiers d'identité et de leurs armes, que l'un des militaires de la patrouille était de nationalité tunisienne. Cette information, pour le moins surprenante, tend à accréditer l'idée que le gouvernement tunisien apporterait un soutien actif à l'armée algérienne. Manière sournoise de « mouiller » son voisin, de lui forcer la main, en l'impliquant dans ses affaires ? La méthode, malhonnête, ne serait pas sans avantages pour Alger...

Conscientes du danger, soucieuses de ne pas donner prise à ce genre de soupçons, les autorités tunisiennes ont choisi, pour le moment, de démentir l'affaire. Selon la version officielle, donnée par l'Agence tunisienne de communication extérieure (ATCE), il n'y a jamais eu, à Tamerza, d'attaque islamiste, mais seulement un accident de voiture, au cours duquel deux gardes nationaux ont trouvé la mort et quatre autres ont été blessés. Roulant trop vite, la Land-Rover qui transportait les gendarmes est tombée dans un ravin, explique-t-on, précisant que les quatre blessés ont été hospitalisés dans la ville voisine de Tozeur. Toute les rumeurs faisant état d'un attentat ne sont que *« manipulations, montées à partir d'un accident somme toute banal »*, souligne-t-on de même source.

Malgré ces commentaires délibérément rassurants, le dispositif de sécurité avait été, dès dimanche, spectaculairement renforcé dans la capitale tunisienne, notamment à l'aéroport, où les fouilles et les contrôles étaient plus systématiques que d'ordinaire.

CRAINTES POUR LE TOURISME

La Tunisie, comme le Maroc, bien décidés à ne pas se laisser contaminer par le « chancre algérien », ont déjà eu, au cours des derniers mois, à essuyer de sérieuses alertes. L'attentat qui a coûté la vie, le 24 août 1994, dans un hôtel de Marrakech, à deux touristes espagnols a conduit le pouvoir chérifien à redoubler de vigilance. Un visa est désormais exigé des ressortissants algériens désireux de se rendre au Maroc. Et le récent procès de Fès, à l'issue duquel trois jeunes beurs de la région parisienne ont été condamnés à mort (*Le Monde* du 30 janvier 1995), montre, à l'envi, que Rabat n'entend pas faire preuve de la moindre indulgence à l'égard des fauteurs de trouble islamistes.

Une même volonté prévaut en Tunisie. Et une même inquiétude : voir une réduction du tourisme, qui est devenu, depuis quelques années, la première source de devises, devant le textile et le pétrole. Plus de trois millions de visiteurs étrangers – dont deux tiers d'Européens – déferlent, chaque année, sur les plages tunisiennes. Des cibles médiatiques idéales pour tout apprenti terroriste...

Jusqu'à ce jour, les effets de la guerre algérienne ne se sont pas fait trop durement ressentir. L'attaque du poste-frontière algérien de Guemar, lancée le 29 novembre 1991 par un commando islamiste, avait incité Tunis à la plus extrême prudence. Celle-ci ne s'est pas relâchée. C'est grâce à la vigilance des forces de sécurité tunisiennes qu'avait été découverte, il y a un an, une importante cache d'armes, près de Sidi Bouzid, entre Gafsa et Sfax. Et grâce à elles aussi que les incendies de forêts, déclenchés souvent en Algérie par l'usage du napalm contre les maquisards, ne se sont pas propagés trop avant en territoire tunisien.

Catherine Simon

De violentes manifestations ont marqué l'anniversaire du massacre d'Hébron

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Un jeune Palestinien de dix-sept ans, Samir Nadjar, a été tué et quatre autres blessés, dont un grièvement, par des tirs de l'armée israélienne, mardi 14 février, près d'Hébron. La ville entière – comme la totalité des zones urbaines de Cisjordanie occupée – observait une grève générale pour marquer l'anniversaire du massacre de vingt-neuf fidèles palestiniens, commis, le 25 février 1994, dans la mosquée du caveau des Patriarches, par un fanatique israélien de la colonie voisine de Kiryat Arba.

Après des manifestations et – comme au plus fort de l'Intifada – des jets de pierres, les soldats israéliens ont ouvert le feu sur un groupe de jeunes dans un camp de réfugiés, au sud de la ville. D'autres incidents, au cours desquels deux Palestiniens ont été blessés par balles, ont eu lieu à Toulkarem, dans le nord de la Cisjordanie, et à Ramallah, où cinq personnes ont été arrêtées. Placées en état d'alerte maximum en prévision de ces commémorations, et pour empêcher notamment les attentats-suicides promis par divers mouvements islamistes palestiniens, les forces de sécurité israéliennes ont aussi eu fort à faire sur le plateau du Golan. Une partie des quinze mille Druzes du secteur, en grève générale, manifestaient à leur tour pour le treizième anniversaire de l'annexion de ce territoire syrien, occupé par Israël depuis 1967.

Si le premier anniversaire du massacre d'Hébron tombait, pour le calendrier lunaire musulman, le 14 février, le deuil juif pour Barouch Goldstein, l'assassin de la mosquée, s'achève jeudi 16 février. Mardi, de petits groupes de colons, parmi les quatre cent cinquante fanatiques retranchés dans le centre de la ville d'Hébron, qui compte cent mille Palestiniens, ont circulé, fusil-mitrailleur au poing, pour apposer sur les murs de la cité des appels au souvenir de *« l'assassinat du bon médecin »*.

« UN ACTE ECŒURANT »

Après avoir vidé deux chargeurs de fusil d'assaut sur les fidèles musulmans, le docteur Goldstein avait été tué à coups de barre de fer par les Palestiniens survivants. Couverte d'ex-votos, portraits et autres objets à sa mémoire, sa tombe, à l'entrée de Kiryat Arba, est vénérée par les colons comme celle d'un saint. Interrogé sur l'ampleur que prend ce phénomène d'idolâtrie dans les colonies, Itzhak Rabin, le premier ministre, n'a pas mâché ses mots : *« Ceux qui soutiennent l'acte écœurant de ce fanatique et qui appellent à de nouveaux meurtres devraient être poursuivis en justice. »*

Mais la justice israélienne, face aux colons, apparaît plutôt clémente. Les extrémistes qui avaient été arrêtés, il y a quelques mois, pour vol et trafic d'armes en vue de reconstituer un réseau terroriste antipalestinien ont presque tous été remis en liberté. La plupart de ceux qui ont reçu des assignations à résidence, se sont vu interdire de porter des armes ou de se déplacer en certains lieux d'Hébron se moquent ouvertement des mesures dont ils sont l'objet et circulent librement.

Cependant, le nombre de détenus palestiniens augmente. Mardi, devant la commission des affaires étrangères et de la défense à la Knesset, M. Rabin a révélé que, depuis l'attentat commis près de Netanya, le 22 janvier, entre deux mille et deux mille quatre cents *« suspects »* ont été placés en détention.

Patrice Claude

Le président mexicain fait baisser la pression au Chiapas

SAN CRISTOBAL DE LAS CASAS
de notre envoyé spécial

A l'issue d'une offensive militaire qui a permis à l'armée mexicaine de reprendre une grande partie du territoire contrôlé par les rebelles zapatistes depuis treize mois dans l'Etat du Chiapas, le président Ernesto Zedillo a invité la guérilla, mardi 14 février, à reprendre le dialogue pour parvenir à une *« solution juste, digne et définitive »* du conflit déclenché le 1er janvier 1994.

Ce revirement soudain du gouvernement mexicain s'inscrit en fait dans la nouvelle stratégie mise au point par les autorités pour répondre à l'habile propagande de l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) qui, en dépit de sa faiblesse militaire, tient le Mexique en haleine depuis plus d'un an. La veille, le chef de l'Etat avait expliqué à la commission parlementaire chargée du Chiapas que l'offensive militaire, déclenchée vendredi dernier, visait à obliger les insurgés à s'asseoir de nouveau à la table de négociation et à mettre fin à leurs manœuvres dilatoires.

LES REBELLES PRÊTS AU DIALOGUE

En signe de bonne volonté, le président Zedillo a cédé à l'une des exigences de l'EZLN en obligeant le gouverneur du Chiapas, Eduardo Robledo, élu le 21 août 1994, à présenter sa démission. Celui-ci s'est plié à la volonté présidentielle en annonçant, mardi, qu'il se retirait pour faciliter le retour de la paix.

Le chef de l'Etat a fait une seconde concession en ordonnant à l'armée de laisser pénétrer la presse dans la zone de conflit afin de mettre un terme à la diffusion *« d'informations erronées qui ne contribuent pas à l'avancement de la paix et de la démocratie »*. M. Zedillo espère ainsi mettre fin à la campagne de rumeurs, apparemment infondées, sur le recours aux bombardements aériens et à la torture contre la population civile qui appuie les zapatistes dans la zone frontalière avec le Guatemala.

Prenant les devants, l'EZLN avait fait parvenir à la presse, la veille, un communiqué faisant part de sa *« disposition à reprendre le dialogue pour trouver une solution politique aux problèmes »*. Les rebelles posent cependant une nouvelle condition : *« Le gouvernement doit retirer ses troupes de la zone contrôlée par l'EZLN. »* Cette exigence, estime-t-on dans les milieux proches du gouvernement, n'a aucune chance d'être acceptée. Affaibli par une grave crise financière à la suite de la dévaluation du peso et par les profondes divisions surgies au sein de la formation au pouvoir depuis 1929, le président Zedillo ne peut pas se permettre de mécontenter l'armée qui vient de prendre sa revanche sur la guérilla après des mois d'humiliation.

Curieusement, l'offensive militaire a été suspendue sans avoir atteint l'objectif officiellement défini à l'origine par les autorités : la capture du « sous-commandant Marcos », qui s'appellerait en fait Rafael Guillen et serait un disciple du philosophe Louis Althusser. Le principal dirigeant de l'EZLN, qui cache son visage sous un passe-montagne depuis le début du conflit, aurait quitté le Chiapas depuis plusieurs semaines et ne serait pas l'auteur des derniers communiqués portant sa signature. On est loin en effet de la qualité des innombrables textes littéraires produits par le véritable « Marcos » et largement diffusés par la presse nationale.

En fait, dit-on en substance dans les milieux proches du pouvoir, la police judiciaire savait depuis longtemps que Rafael Guillen avait abandonné à leur sort les quelques milliers de paysans mal armés d'origine maya. Le mandat d'arrêt contre « Marcos » était donc un prétexte pour rétablir l'ordre au Chiapas et affaiblir la guérilla avant de reprendre les négociations.

Bertrand de la Grange

Le chef de l'armée angolaise estime que la guerre pourrait reprendre

« Seule la défaite militaire de l'Unita peut assurer la paix », nous déclare le général Joao De Matos

Le gouvernement angolais a répondu, mardi 14 février, par une fin de non-recevoir à la proposition de l'Unita, l'opposition armée, qui posait l'établissement d'un programme commun de gouvernement en préalable à la nomination de ministres issus de ses rangs. Cette intransigeance se retrouve, encore amplifiée dans les propos du chef d'état-major de l'armée, le général Joao De Matos.

LUANDA
de notre envoyé spécial

Le général Joao De Matos ne s'en laisse pas conter. Et rien ne lui ôtera de l'idée que la décision prise par le récent congrès de l'Unita (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola) de soutenir l'accord de paix signé, le 20 novembre 1994, avec le gouvernement de Luanda (*Le Monde* du 14 février) n'est qu'une ruse destinée à camoufler sa volonté de repartir au combat. Chef d'état-major d'une armée qui compte quelque 140 000 hommes, cet officier général de trente-huit ans, formé en Union soviétique, n'est pas – c'est le moins qu'on puisse dire – un adepte de la langue de bois. Dans son bureau du ministère de la défense en pleine rénovation, il demeure persuadé que, pour n'être pas certain, le pire est hautement probable. Autrement dit, que la guerre pourrait bientôt reprendre.

« Quand l'Unita proclame sa volonté de paix, elle tente de vendre à l'opinion internationale une image qui ne correspond pas à la réalité », énonce-t-il calmement pour souligner la naïveté des journalistes étrangers qui prennent pour argent comptant les résolutions du congrès. *« Dans ce pays,* dit-il, *seule la défaite militaire définitive de Savimbi peut assurer la paix. »* Et pour bien montrer qu'il ne nourrit à cet égard aucune ambiguïté, le chef d'état-major précise : *« Ce ne sont pas les militaires qui ont signé les accords de Lusaka, mais les responsables politiques. »*

A l'en croire, l'affaire ne s'est pas faite sans mal. *« Nous pensons que les batailles doivent se mener jusqu'à leur terme,* affirme-t-il. *Au moment de Lusaka, nous venions de reprendre Huambo et nous étions en pleine offensive. Nous pouvions battre l'Unita définitivement, sans signer un accord qui leur donnerait du répit. Nous avons eu de longues discussions avec le président Dos Santos pour faire valoir notre point de vue. Mais le président a mis tout son poids dans la discussion. Selon lui, le pays ne pouvait pas se permettre d'être isolé sur la scène internationale où les pressions en faveur de la signature de l'accord se faisaient fortement sentir. Il ajoutait que l'équilibre politique futur de l'Angola nécessitait une opposition, que nous n'aurions pas si nous éliminions l'Unita. Nous nous sommes finalement rangés à son avis. »*

Le regrette-t-il ? *« Je continue à penser que du strict point de vue militaire, ce fut une erreur,* répond sans détours le général de Matos. *Mais du point de vue politique et diplomatique, l'affaire peut se juger autrement. A partir du moment où l'on commençait à parler de paix, nous risquions, en continuant la guerre, de susciter contre les forces armées une opposition d'une partie de la population. Il est aussi patent que les pays étrangers n'auraient pas accepté notre position. »*

DANGERS DE DÉRAPAGE

« Le temps déterminera qui avait raison, ajoute-t-il. *Pour ma part, je continue à penser que l'Unita n'a pas changé, qu'elle veut toujours se battre, même si, pour le moment, elle ne dispose pas des capacités militaires pour se lancer dans la bataille. Elle sait que si elle tente le moindre mouvement, elle sera écrasée. Alors elle va tenter de gagner du temps, de démontrer qu'elle veut la paix, s'essayer à démotiver nos forces armées et recommencer la guerre dès que possible. Elle veut nous remettre dans la situation où nous étions après l'accord de Bicesse* [du nom de la localité portugaise où fut signé, en mai 1991, un premier accord de paix rendu caduc par le refus de l'Unita d'accepter les résultats électoraux de septembre 1992]. *A l'époque, nous avions démobilisé et l'Unita a pu repartir à la bataille. Elle ne se tiendra tranquille que si nous maintenons notre pression. »*

Le général De Matos tient toutefois à préciser que, en militaires disciplinés, ses hommes respecteront les décisions prises par le pouvoir politique. Mais, ajoute-t-il, les dangers de dérapage sont *« évidents »*. D'autant que *« la véritable ligne de l'Unita »* est inconnue. *« Cette dernière dit aujourd'hui vouloir la paix, mais, la veille, au cours du congrès, le général Ben Ben* [chef d'état-major des forces de M. Savimbi] *a fait une véritable déclaration de guerre en affirmant que ses militaires ne pouvaient accepter la paix négociée dans les conditions où elle l'avait été. »*

« J'ai eu avec Ben Ben plusieurs rencontres, plusieurs entretiens téléphoniques, explique-t-il. *Nous avons discuté non seulement de problèmes militaires immédiats, mais aussi de l'avenir du pays, et même de son passé. J'ai trouvé un homme ouvert, apparemment désireux de s'engager dans la reconstruction du pays. Et ce même homme, quelques jours plus tard, fait une déclaration de va-t-en-guerre ! Qui croire ? Si Ben Ben exprime vraiment la position de ses hommes, alors le dérapage est sûr et interviendra rapidement. »*

N'est-il cependant pas surprenant d'affirmer que l'Unita est au bord de la déroute et, d'un même élan, ajouter qu'elle veut reprendre la guerre ? Mais le paradoxe ne serait qu'apparent, selon le chef de l'armée : *« Les généraux de l'Unita se sentent humiliés par la défaite qu'ils viennent de subir. Acculés et blessés, ils n'en sont que plus dangereux. »*

Georges Marion

Les « étudiants religieux » accentuent leur pression sur Kaboul

LE MOUVEMENT des Talibs (étudiants religieux) a remporté, mardi 14 février, une nouvelle victoire en s'emparant sans combats de Charasyab, le quartier général du chef intégriste du *Hezb-e-Islami*, Gulbuddin Hekmatyar. La prise de cette place forte réputée inexpugnable, située à vingt-cinq kilomètres de Kaboul, crée une situation radicalement nouvelle dans la carte politico-militaire de l'Afghanistan en ouvrant aux Talibs la route de Kaboul.

Les « étudiants religieux » sont désormais seuls face aux forces gouvernementales de l'ancien président Burhanuddin Rabbani et du général Ahmed Shash Massoud qui tiennent le centre de la capitale. Selon l'Agence islamique de presse, basée à Peshawar au Pakistan, des négociations étaient en cours, mardi, entre les deux camps. Les Talibs réclament le libre passage vers Kaboul afin de désarmer les groupes armés qui se partagent les quartiers de la capitale. *« Nous n'avons d'inimitié contre personne mais nous combattrons tous ceux qui s'opposeront à notre programme visant à collecter les armes et à instaurer un gouvernement islamique »*, a indiqué un commandant Talib.

La spectaculaire percée militaire de cette nouvelle force islamiste, inconnue il y encore trois mois, s'est surtout faite, jusqu'à maintenant au détriment des forces de M. Hekmatyar. Le chef fondamentaliste qui pilonnait régulièrement Kaboul depuis ses positions environnantes s'est enfuit de son QG de Charasyab pour se replier dans la localité de Sarobi, à une cinquantaine de kilomètres à l'est de la capitale. M. Hekmatyar pourrait même avoir essuyé un autre revers à Kundunz, chef-lieu de l'extrême nord du pays dont il s'était rendu maître, la semaine dernière, lors d'une offensive menée conjointement avec son allié Rachid Dostom, le chef des milices ouzbèkes. Selon le porte-parole du ministère de la défense, Kundunz a été reprise par les forces gouvernementales de MM. Rabbani et Massoud.

Ces forces pourraient toutefois pâtir à leur tour du « phénomène » Talib. Tout comme M. Hekmatyar, le camp gouvernemental est en effet touché par des défections de commandants qui rallient la force montante des étudiants religieux, selon des sources diplomatiques à Islamabad. Abdoul Rasul Sayyaf, chef du Ittihad-e-Islami, faction traditionaliste proche de l'Arabie saoudite, ferait partie de ces transfuges qui désertent la coalition soutenant MM. Rabbani et Massoud. Cette information ne serait guère surprenante dans la mesure où l'Arabie saoudite est souvent citée comme faisant partie, avec le Pakistan, des puissances extérieures appuyant le mouvement Talib.

Face à l'évolution accélérée de la situation aux portes de Kaboul, l'ONU a décidé d'organiser le 18 février et non le 20, comme il était prévu initialement, le transfert du pouvoir entre M. Rabbani, dont le mandat présidentiel s'est achevé fin décembre, et une nouvelle instance chargée de sceller la réconciliation nationale. – *(AFP.)*

Retour sur une dynastie indienne flamboyante

ÉCRIRE la biographie d'Indira Gandhi quand on a été l'une de ses proches amies présentait un risque : celui de tomber dans le piège de la complaisance. Pupul Jayakar a su éviter l'écueil. Certes, l'affection et l'admiration de l'auteur pour l'ancienne « dame de fer » indienne transpire au fil des pages et son *Indira Gandhi* doit se lire comme le récit personnalisé de l'histoire d'une femme complexe et torturée dont des facettes inédites nous sont ici révélées.

BIBLIOGRAPHIE

Si Jayakar se montre souvent compréhensive à l'égard d'Indira, son amitié pour cette dernière ne l'empêche pas de nuancer son jugement en brossant le portrait de celle qui fut tour à tour un premier ministre généreux, habile, autocrate, paranoïaque et mystique... Par un souci constant de replacer entretiens et tête-à-tête intimes avec Mme Gandhi dans le contexte historique de l'époque, ce livre permet en outre de mieux comprendre les mobiles et les ressorts psychologiques d'une femme au destin tragique qui fut révérée et haïe, plébiscitée et rejetée.

Traduit par l'ancien ambassadeur de France en Inde, André Lewin, l'ouvrage retrace l'itinéraire singulier de la fille du pandit Nehru, depuis l'enfance difficile d'une Indira peu sûre d'elle, *« dont le corps fluet et mince la faisait prendre souvent pour un garçon »*, mais adulée par un père constamment en prison, jusqu'à son assassinat, il y a dix ans, par ses propres gardes du corps. *« J'ai voulu présenter la vie d'Indira Gandhi comme le cours d'un fleuve, en remontant vers sa source ; j'ai cherché à détecter les forces inconscientes qui déterminèrent et parfois dénaturèrent ses sentiments et ses actions. Comme une rivière disparaît parfois lorsqu'elle s'engloutí au fond d'impénétrables gorges, la vie d'Indira a connu des périodes submergées par de sombres humeurs »*, écrit Jayakar.

AUTODESTRUCTION

A travers l'histoire d'une femme qui avait fini, pour le meilleur et le pire, par s'identifier si étroitement au destin de son pays, c'est donc un peu l'histoire de l'Inde moderne qui nous est contée. Le portrait de l'Indira Gandhi chef de gouvernement est évidemment ce qui nous en apprend le plus sur cet extraordinaire « animal » politique. On comprend comment la fragile jeune femme que tout le monde croyait manipulée, se retrouve, en 1966, aux commandes du pays et va s'imposer comme l'inflexible chef de son parti. Comment elle négocie avec brio la crise du Bangladesh, en 1971, quand son armée écrase les forces pakistanaises. Comment aussi, menacée de toutes parts, rendue aveugle par une paranoïa croissante, elle va lentement concentrer tout le pouvoir entre ses mains et décréter l'Etat d'urgence, bafouant ainsi les institutions démocratiques voulues par Nehru, son père et son modèle.

Comment, enfin, elle n'hésite pas à faire face au verdict des urnes, subit une défaite humiliante mais réussit, en 1980, à reconquérir brillamment le pouvoir perdu. La modestie n'étouffait pas cette femme dont les *« contradictions pouvaient* [la] *conduire* [...] *vers un avenir autodestructeur »*. Pour se faire réélire, elle avait choisi un slogan très simple : « L'Inde, c'est Indira et Indira, c'est l'Inde... »

L'ouvrage de la chercheuse Françoise Leconte, bibliothécaire à la ville de Bruxelles, sur le pandit Nehru est la première biographie publiée en France sur le père de la nation indienne. S'appuyant sur de nombreuses lettres et articles du premier chef de gouvernement indien, souvent inédits en français, mêlant l'anecdote et l'histoire, l'auteur brosse un tableau d'un Jawaharlal Nehru brillant mais torturé, un visionnaire à la sensibilité exacerbée dont le dynamisme finit toujours par l'emporter sur les doutes qui l'assaillent et la dépression qui le guette face à l'ampleur de sa tâche.

Contrairement au livre de Jayakar, fruit d'une enquête de terrain où collaborateurs et anciens adversaires d'Indira composent, à plusieurs voix, le portrait de Mme Gandhi, le *Nehru* de Françoise Leconte est davantage une compilation commentée des journaux de prison, de lettres à sa fille Indira et d'articles d'un *« journaliste militant »*. Cette synthèse aidera cependant l'étudiant ou l'indophile à se faire une idée plus précise de celui qui fut l'une des plus grandes figures politiques de son pays tout en restant un homme de lettres, un intellectuel et un grand romantique.

Bruno Philip

★ ***Indira Gandhi*, de Pupul Jayakar, Plon, 426 p., 150 F.**
★ ★ ***Nehru*, de Françoise Leconte, Payot-histoire, 357 p., 140 F.**

Espagne : rejet de la demande de récusation du juge Garzon

LE JUGE Baltasar Garzon continuera à instruire l'affaire des GAL (Groupes antiterroristes de libération), les escadrons para-policiers responsables dans les années 80 d'au moins vingt-sept assassinats dans les milieux indépendantistes basques. Le magistrat Manuel Garcia Castellon a en effet rejeté, mardi 14 février, la demande de récusation avancée contre le juge Garzon par Rafael Vera, grand patron pendant onze ans (1983-94) de la lutte contre le terrorisme.

M. Vera avait récusé M. Garzon, ainsi que le substitut Carlos Bueren, pour *« hostilité »* et *« partialité »* dans l'instruction, obligeant la justice à transmettre le dossier à M. Garcia-Castellon. Cette double récusation a permis de retarder d'une dizaine de jours la comparution de M. Vera, qui risquait d'être écroué à la veille du débat sur l'Etat de la nation devant le Parlement. – *(AFP.)*

La capitale burundaise paralysée par une grève générale

BUJUMBURA a été paralysée, mardi 14 février, par la grève générale lancée par la minorité tutsie, proche de l'oppposition, afin d'obtenir la démission du premier ministre et la formation d'un nouveau gouvernement. En début de journée, des grenades ont explosé à la périphérie de la capitale pour empêcher, semble-t-il, les habitants de se rendre à leur travail. Le premier ministre, Anatole Kanyenkiko, a réaffirmé qu'il n'avait pas l'intention de démissionner, estimant qu'un tel geste créerait un vide politique. Il a souligné qu'il tiendrait Charles Mukasi, le président d'Unité pour le progrès social (Uprona), l'ancien parti unique dont il est membre, pour responsable des conséquences de cette grève. – *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

■ **QUÉBEC : le Parti libéral au pouvoir au Canada** a remporté, lundi 13 février, trois élections législatives partielles. Le vote dans la circonscription de Brome-Missisquoi, à l'est de Montréal, était considéré comme un test avant le référendum sur l'indépendance du Québec qui devrait avoir lieu en juin ou septembre. Le candidat libéral, Denis Paradis, a obtenu 50,2 % contre 43,1 % à Jean-François Bertrand, du Bloc québécois séparatiste. Le premier ministre fédéral Jean Chrétien s'est félicité du résultat, y voyant un rejet de l'indépendance de la part des Québécois. – *(AFP, Reuter.)*

■ **Les écoles publiques québécoises ne peuvent interdire à leurs élèves de porter un foulard islamique,** a estimé, mardi 14 février, la Commission des droits de la personne du Québec, affirmant par ailleurs que les écoles musulmanes ne peuvent forcer une enseignante non musulmane à porter le *hijab*. La commission note que l'interdiction du port du *hijab* constitue un geste discriminatoire compromettant le droit à l'instruction publique et la liberté de religion, définie comme incluant le droit de porter des vêtements ou couvre-chefs distinctifs.

EUROPE

■ **ALLEMAGNE : 200 personnalités appellent à boycotter Lufthansa,** en raison du refus de la compagnie aérienne de transporter Salman Rushdie. L'appel, lancé par l'écrivain Günter Wallraff, coïncide avec le sixième anniversaire de la *fatwa* contre l'écrivain britannique émise par l'ayatollah Khomeiny. Le 14 février 1989, Khomeiny avait appelé tous les musulmans à tuer Salman Rushdie en raison de son livre *Les Versets sataniques*, jugé blasphématoire envers le prophète Mahomet. *« Le boycottage doit frapper Lufthansa là où cela lui fait le plus mal : le portefeuille »*, a déclaré Günter Wallraff, devant des journalistes, à Cologne. – *(AFP.)*

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : le gouvernement conservateur de Prague** a mis au point, mardi 14 février, un projet de loi qui instituera la convertibilité de la couronne tchèque pour les opérations de paiement courant de la balance commerciale, a annoncé la télévision tchèque. Dans un second temps, ces mesures devraient être progressivement appliquées aux particuliers, a précisé le ministre des finances. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE : Jozef Oleksy, candidat de la gauche** à la succession de Waldemar Pawlak au poste de premier ministre, a confirmé, mardi 14 février, sa volonté de former un nouveau gouvernement, indique un communiqué signé par les dirigeants du parti de gauche (SLD, ex-communiste) dont M. Oleksy est membre et le Parti paysan de M. Pawlak. Cette coalition espère mettre au point la composition du nouveau gouvernement mercredi. – *(AFP.)*

■ **OTAN : le secrétaire général s'est fait réprimander** par plusieurs membres de l'Alliance pour avoir déclaré que l'intégrisme était aussi dangereux pour l'Occident que le communisme avant 1989. Les ambassadeurs de France, d'Espagne, de Grèce et de Grande-Bretagne ont exprimé leur désaccord avec Willy Claes, estimant que de telles déclarations risquent de compromettre le dialogue que l'OTAN cherche à établir avec des pays du sud de la Méditerranée sur les questions de sécurité. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

■ **AFRIQUE DU SUD : le président Nelson Mandela** a inauguré mardi 14 février le Conseil constitutionnel, la plus haute instance judiciaire de l'Afrique du Sud post-apartheid. *« L'avenir de notre démocratie dépend de cette* Cour », a souligné M. Mandela. Aussitôt créé, le Conseil devra statuer sur la constitutionnalité de la peine de mort, un sujet qui divise le pays. Le Congrès national africain (ANC) est pour la suppression de la peine capitale, tandis que le Parti national de Frederik De KLerk réclame son maintien. – *(AFP, Reuter.)*

■ **NIGÉRIA : le gouvernement militaire fédéral** a prolongé de six mois l'interdiction des publications du groupe de presse éditant *The Guardian* – l'un des quotidiens les plus influents du pays –, entrée en vigueur l'an dernier. Deux autres groupes de presse, Punch et Concorde, qui appartient à l'opposant Moshood Abiola, actuellement en détention, ont également vu leur interdiction de paraître renouvelée pour six mois en décembre 1994. – *(AFP.)*

ASIE

■ **PAKISTAN : trois ans après la disparition** mystérieuse du Français Jacky Bleuven au Balouchistan, sa famille a publié une Lettre ouverte dans laquelle elle demande aux autorités françaises d'*« exercer des pressions efficaces »* sur les autorités d'Islamabad pour *« mettre fin au calvaire »* de son entourage et connaître la vérité.

■ **INDONÉSIE : l'évêque catholique de Timor-Oriental,** Mgr Carlos Felipe Ximenes Belo, est parvenu à un accord, mardi 14 février, avec les autorités locales, afin de mettre fin au climat de violence qui règne dans l'île depuis quelques jours. Selon les termes du compromis, les autorités devront disperser les groupes de « ninjas », surnom des escadrons de la mort pro-indonésiens qui s'en prennent à des Timorais indépendantistes. De son côté, l'Eglise catholique s'engage *« à lancer des appels à la population pour créer un climat de tranquillité »*. – *(AFP.)*

CONJONCTURE

■ **DÉVELOPPEMENT : le président François Mitterrand** a demandé mardi 14 février au Haut Conseil de la francophonie de lancer un appel en faveur de l'augmentation du Fonds européen de développement (FED) qui finance les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), critiquant notamment les réticences de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne. – *(AFP.)*

PRÉSIDENTIELLE L'équipe de campagne du candidat socialiste à l'élection présidentielle, Lionel Jospin, est pratiquement constituée, avec Martine Aubry pour principal porte-parole, Dominique Strauss-Kahn comme responsable des experts et Daniel Vaillant au poste de directeur de campagne. ● JACQUES DELORS, qui avait refusé d'être le candidat du PS, présidera le comité de soutien à M. Jospin. Celui-ci pourra compter sur l'appui de représentants de tous les courants du Parti socialiste, Laurent Fabius et Michel Rocard siégeant au conseil politique. ● ORIENTATIONS. Ce n'est pas avant le début mars que M. Jospin, qui travaille depuis plusieurs mois avec des experts animés par Claude Allègre au sein du club Renaissance, présentera son projet présidentiel. Il compte profiter d'une image d'authenticité, de modernité et de mouvement.

Lionel Jospin réunit politiques et experts dans son équipe de campagne

Jacques Delors présidera le comité de soutien au candidat socialiste, dont la principale porte-parole sera Martine Aubry. Dominique Strauss-Kahn dirigera les travaux sur le programme. Claude Allègre retrouve son rôle de « tête pensante »

MILLE MÈTRES CARRÉS au numéro 100 de la vieille rue du Cherche-Midi, dans le sixième arrondissement de Paris : c'est derrière la noble façade d'un immeuble laissé vacant par la styliste Chantal Thomass que devaient emménager, jeudi 16 février, les équipes de campagne de Lionel Jospin. De son domicile, cela n'imposera au candidat socialiste que quelques minutes de marche à pied, qui lui permettront de songer à ce quatrain de Voltaire : *« Vous qui vivez dans ces demeures/ Etes-vous bien ? Tenez-vous y ! / Et n'allez pas chercher midi/ A quatorze heures. »* Quant à Martine Aubry, qui sera la principale porte-parole, elle n'aura que quelques mètres à faire pour passer du siège de sa fondation Agir contre l'exclusion à celui de la campagne.

Jacques Delors, que M. Jospin avait longuement rencontré le 9 février, s'est déclaré disposé à *« s'engager pleinement »* dans cette campagne. L'ancien président de la Commission européenne a accepté de présider le comité de soutien avec l'aide de deux anciens ministres, Catherine Tasca et Henri Nallet. Quatre autres porte-parole, qui auront des secteurs d'expression très délimités, ont également été désignés : le maire de Nantes, Jean-Marc Ayrault ; l'avocate et ancienne présidente du MRAP George Pau-Langevin ; le premier secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais, Daniel Percheron, ainsi que l'ancien ministre de l'industrie, Dominique Strauss-Kahn.

Jeudi après-midi, M. Jospin envisageait de donner rue du Cherche-Midi sa première conférence de presse de candidat, afin de présenter ses hommes, ses grandes idées et... l'état de son patrimoine. On s'est bousculé au guichet d'embauche. Les grands postes sont déjà pourvus : député de Paris, Daniel Vaillant est chargé de l'organisation de la campagne, assisté d'un proche de Michel Rocard, Yves Colmou. Claude Estier, sénateur de Paris et président du groupe socialiste du Sénat, est le mandataire national du candidat, chargé, notamment, de la collecte des signatures de parrainage des élus et des liens avec chacune des fédérations du PS.

Un autre « fidèle » de M. Jospin aura une place essentielle, bien que discrète : son conseiller de toujours, Claude Allègre, président depuis 1992 du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), qui sera la « tête pensante ». La trésorerie est confiée à l'ancien trésorier du PS, Pierre Moscovici. Le service de presse est dirigé par Dominique Merchez. Le cabinet du candidat aura à sa tête deux directeurs : Gérard Metoudy, ancien directeur de cabinet de M. Jospin au ministère de l'éducation nationale, et Dominique Lefebvre, qui fut son homologue dans le même ministère avec Jack Lang ; les deux chefs de cabinet seront Henri Pradeau et Nicole Baldet.

M. Strauss-Kahn sera chargé de la direction d'un comité des experts, dans lequel se retrouveront notamment des gens comme le deloriste François Hollande, l'ancien secrétaire général adjoint de l'Elysée, et l'ancien préfet d'Ile-de-France Christian Sautter ou, encore, l'ancien secrétaire général de l'Elysée Jean-Louis Bianco. Enfin, un conseil politique sera mis en place, comme il avait été fait pour les deux campagnes présidentielles de François Mitterrand, qui devrait avoir pour principale utilité de préserver toutes les susceptibilités internes au PS. Selon la formule des proches de M. Jospin, *« toutes les bonnes volontés »* – celles notamment de Michel Rocard et de Laurent Fabius – y seront accueillies.

SIX MEETINGS

Compte tenu de la période des vacances scolaires, M. Jospin a prévu, jusqu'au 1er mars, un programme souple et léger. Ce n'est pas avant cette date qu'il présentera officiellement son projet présidentiel. La semaine prochaine, un déplacement est annoncé dans le Pas-de Calais. Début mars, M. Jospin pourrait visiter un département d'outre-mer.

En tout état de cause, une fois la campagne lancée, les grands meetings devraient être peu nombreux : guère plus de six, à Lille, Strasbourg, Nantes, Lyon, Bordeaux et Montpellier. M. Jospin estime que, compte tenu du poids de la télévision dans cette campagne, il est vain... d'aller chercher midi à quatorze heures.

Daniel Carton

Un pari sur l'authenticité, la modernité et le mouvement

VOICI UNE SEMAINE, Lionel Jospin étant allé présenter ses civilités de nouveau candidat à François Mitterrand, le président avait résumé les épisodes précédents par cette formule amusée : *« Voilà quand même deux mois de rude travail ! Mais exaltant, n'est-ce-pas ? »* Son visiteur ne l'a pas démenti. Pour rude qu'ait pu être, en effet, la course de haies imposée par le PS, pour rudes que seront les deux mois à venir, M. Jospin connaît une sorte d'exaltation.

Confondant les plus pessimistes, l'ancien ministre de l'éducation nationale a toujours pensé que *« la gauche peut battre M. Balladur »* (entretien au *Monde* du 11 janvier) et qu'il a les capacités de relever ce défi-là. La dernière vague de sondages qui déferle cette semaine *(lire page 7)* ne peut que le conforter dans cette analyse.

Pour autant, M. Jospin n'a pas l'intention de précipiter le mouvement. Le spectacle de la droite, pour l'instant, occupe le terrain. Le projet présidentiel du candidat socialiste ne devrait pas être présenté avant début mars, mais tout est prêt. Depuis des années, M. Jospin, avec la complicité de son ami Claude Allègre et de son groupe d'experts, discrètement rassemblés dans le club Renaissance, a réfléchi, confronté et filtré. Ce travail avait trouvé une première traduction dans la contribution que M. Jospin avait présentée avant le congrès de Liévin, en novembre. Bien que péchant par certains manques, notamment sur... l'éducation, ce texte formera la matrice d'un projet qui se démarquera fortement de la plate-forme du PS. Il aura cinq grands chapitres : la volonté politique, la réhabilitation du travail, la jeunesse, la réconciliation avec l'écologie et l'Europe offensive.

TROIS IMAGES

En attendant, M. Jospin va s'efforcer d'imposer dans cette campagne trois images fortes, qui commencent à porter. Celle d'abord de l'authenticité : à gauche comme à droite, la personnalité de M. Jospin, sa probité et sa franchise ont été saluées. Selon ses proches, face à M. Balladur et à M. Chirac, qui, en se contorsionnant vers la gauche, sont à contre-emploi, cette authenticité est pour l'heure l'avantage le plus solide.

Celle, ensuite, de la modernité. Pour la première fois, le 14 février, sur France-Inter (*Le Monde* du 15 février), il s'est présenté aussi comme un *« social-démocrate »*. Surtout, la formation de son équipe de campagne révèle la montée en première ligne de toute une nouvelle génération de socialistes. A commencer par Martine Aubry, désignée première des porte-parole du candidat et qui ainsi, progressivement, pourrait apparaître comme le possible premier ministre du possible président Jospin.

Dernière image, enfin, celle du mouvement. Face à l'inertie de M. Balladur et à l'agitation de M. Chirac, M. Jospin va s'efforcer de reprendre le thème de « la société en mouvement », qu'avait commencé à caresser Jacques Delors. Après une ultime concertation, mardi soir, l'ancien président de la Commission européenne a donné son accord pour présider le comité de soutien. *« Je veux essayer, petit à petit, de reconstruire l'espérance levée en quelques semaines par Jacques Delors »*, expliquait M. Jospin le 12 février. Un premier pas a été fait : ce qui était encore exclu il y a un mois ne paraît plus impensable.

D. C.

Christian Sautter : un ancien de l'Elysée

EN 1988, Christian Sautter avait été responsable de la logistique de la campagne présidentielle de François Mitterrand. Ancien secrétaire général adjoint de l'Elysée, puis préfet de la région Ile-de-France de 1990 à 1993, il se met à nouveau au service du candidat socialiste, Lionel Jospin, qu'il connaît bien pour avoir animé, de 1986 à 1988, les débats du groupe d'experts du Parti socialiste.

Le pragmatisme de M. Sautter et sa capacité à réussir les synthèses difficiles sont unanimement reconnus au PS. Agé de cinquante-quatre ans, ce Bourguignon a accumulé les diplômes (Polytechnique, Science-Po, Ecole nationale de la statistique et de l'administration économique) avant d'approfondir l'étude de l'économie internationale et de s'imposer comme un spécialiste du Japon. Ces compétences, conjuguées à une action militante efficace au sein du PS (au Ceres, animé par Jean-Pierre Chevènement, puis dans le courant mitterrandiste) lui vaudront de s'occuper à l'Elysée, en 1981, des questions économiques internationales.

En 1982, il devient l'adjoint de Jean-Louis Bianco lorsque celui-ci succède à Pierre Bérégovoy au secrétariat général de la présidence. Il quitte ce poste en 1985 pour rejoindre l'inspection générale des finances. Au PS, il mène auprès de M. Jospin, premier secrétaire depuis 1981, les réflexions sur l'Europe. Sa fidélité à M. Mitterrand lui vaut, en 1988, un nouveau passage à l'Elysée, au même poste de secrétaire général adjoint. Il était l'un des observateurs du président de la République au congrès de Rennes, en mars 1990. En décembre de la même année, il est nommé préfet d'Ile-de-France, préfet de Paris.


CHRISTIAN SAUTTER

Cette nomination procédait de la volonté du président de placer un homme de confiance à la tête de la région-capitale, objet d'un nouveau schéma d'aménagement décidé par Michel Rocard. Les élections législatives de 1993 ont remis en question l'avant-projet sur lequel M. Sautter s'était presque entendu avec Pierre-Charles Krieg, puis avec Michel Giraud, présidents RPR du conseil régional. Cette expérience préfectorale avait aussi révélé de sérieuses dissensions avec Jacques Chirac, maire de Paris et des désaccords – plus feutrés – avec Michel Rocard.

Pascale Sauvage

Martine Aubry : changer la politique

« JE NE TRAVAILLE bien qu'avec des gens que j'aime bien », explique Martine Aubry. A quarante-quatre ans, au lendemain du lancement de son association Agir (*Le Monde* du 15 février), l'ancien ministre du travail, en deuxième position sur la liste de Pierre Mauroy pour les municipales à Lille, prend du service dans l'équipe de Lionel Jospin.

Autant dire qu'elle viendra sans mettre dans la poche ni ses convictions (fortes), ni son caractère (pugnace), ni ses compétences (étendues). Choyée par les sondages, prisée pour la clarté des ses expressions médiatiques, elle a dans l'appareil du PS au moins autant d'ennemis que d'amis. Peu lui importe. Insensible aux remous du microcosme, celle qui aimerait qu'on cesse de la considérer d'abord comme *« la fille Delors »*, ne se laisse pas distraire de son but : changer la politique comme naguère le travail.

Tombée petite dans la marmite du social, Martine Aubry surprend ses camarades de l'ENA, lorsqu'en 1975, à sa sortie, elle choisit le ministère du travail. Elle y fera ses classes jusqu'à son détachement au Conseil d'Etat en janvier 1980. Sympathisante socialiste, vite déçue par son expérience militante, elle retrouve le ministère du travail, en 1981, aux côté de Jean Auroux. Directeur adjoint du cabinet, elle concevra les lois sur les droits des salariés.


MARTINE AUBRY

Au terme d'une cohabitation souvent conflictuelle avec Pierre Bérégovoy, elle est nommée, en 1984, directeur des relations du travail. Là, elle affrontera une cohabitation, plus harmonieuse, avec Philippe Séguin. Lassée de guerroyer contre les velléités libérales de la nouvelle majorité, après avoir contenu les velléités ultra-socialistes de la précédente, elle rejoint en 1987 le Conseil d'Etat. Début 1989, Jean Gandois la fait venir comme directeur général adjoint de Pechiney. Il aurait aimé faire de cette « sociale », qui pratique ses convictions, la première femme PDG d'un grand groupe industriel, mais, en mai 1991, elle ne sera que... la première femme ministre du travail.

« Sonnée », en mars 1993, par l'échec d'une majorité qui, à son goût, a trop couru après les grands équilibres et déserté les réalités du terrain, elle fonde, en octobre de la même année, la Fondation Agir contre l'exclusion (FACE). Elle apporte aussi sa pierre à la tentative de rénovation du PS, à l'écart des courants, un peu dedans, un peu dehors. Au congrès de Liévin, en novembre 1994, elle est ovationnée. Une part de l'hommage va à la « fille de Jacques Delors », une autre à l'« animal politique » qui commence à s'affirmer.

M. N.

Daniel Vaillant : le fidèle de toujours

IL Y A LONGTEMPS que Daniel Vaillant trace sa route dans celle de Lionel Jospin. Aujourd'hui, le voici à la tête des supporteurs de l'ancien premier secrétaire du PS pour diriger sa campagne présidentielle.

C'est une belle reconnaissance pour ce mitterrandiste nivernais de quarante-cinq ans, qui est devenu un Parisien des quartiers nord de la capitale. Depuis près de vingt ans, il arpente pour le PS le dix-huitième arrondissement dont il est l'élu. De son laboratoire de biologiste à son domicile, en passant par la permanence du PS, il en connaît tous les recoins. Il y a fait campagne, souvent pour d'autres, quelquefois pour lui, et vécu des déceptions et des victoires.

D'abord, il a servi Daniel Mayer, puis Claude Estier et Lionel Jospin. Lui-même élu au Conseil de Paris en 1977, suppléant de Lionel Jospin, député de Paris, entre 1981 et 1986, il a été élu député en juin 1988, M. Jospin étant parti pour la Haute-Garonne. Battu en mars 1993, il a repris son siège, en février 1994, en l'emportant dans une élection partielle. Il est aussi conseiller régional d'Ile-de-France depuis 1986.

Daniel Vaillant fait partie de ces personnages chaleureux et aux manières simples qui font l'unanimité. Même ses adversaires vantent sa connaissance des dossiers, sa présence politique et son absence de sectarisme. Réputé pour son sens du travail en équipe, il aurait pu succéder à Georges Sarre à la présidence du groupe socialiste du Conseil de Paris lorsque celui-ci a décidé de rejoindre le Mouvement des citoyens de Jean-Pierre Chevènement. Daniel Vaillant a refusé, jugeant que ses responsabilités de député l'accaparaient suffisamment.


DANIEL VAILLANT

Elu de la Goutte-d'Or, il n'ignore rien des conséquences sociales de la crise, ni des comportements qu'elles engendrent. Face à Alain Juppé – les deux hommes s'apprécient –, il a beaucoup participé aux discussions et à l'élaboration du projet de rénovation de ce quartier. Au cours de ses visites dans l'arrondissement, il doit se colleter avec les désastres de la drogue et les revendications des habitants en matière de sécurité.

A l'intérieur du PS, Daniel Vaillant n'a jamais lâché Lionel Jospin, dont il avait dirigé le cabinet de premier secrétaire, même dans les moments les plus incertains pour l'avenir de l'ancien ministre. Entré au secrétariat national en 1985, chargé des fédérations et du contentieux, il a dirigé de nouveau les fédérations de 1988 à 1994 : un poste idéal pour se préparer à la mission que lui a confiée M. Jospin.

Françoise Chirot





M. Balladur juge un « climat de concorde nationale » indispensable au « redressement »

Le périple du premier ministre dans la Drôme, l'Ardèche et le Vaucluse

En dépit de sa baisse de popularité dans les sondages et de la polémique liée à l'affaire Halphen, Édouard Balladur a voulu afficher sa sérénité à l'occasion d'un déplacement, mardi 14 février, dans la Drôme, l'Ardèche et le Vaucluse. Ces voyages sont de plus en plus mis à profit par le candidat pour défendre son programme. Jeudi 16 février, M. Balladur participera à son premier grand meeting de campagne, à Nogent-sur-Marne.

MONTÉLIMAR et VALRÉAS
de notre envoyée spéciale

Édouard Balladur est serein, dit-il. Les sondages ne sont pas bons ? *« C'est normal, automatique et inévitable. J'ai toujours pensé que la réalité reprendrait le dessus. Il n'y a pas, en France, 30 % de gens de gauche et 70 % de gens de droite »*, a-t-il confié dans le train qui l'emmenait, mardi 14 février, à Montélimar, pour un périple d'une journée dans la Drôme, l'Ardèche et le Vaucluse. D'ailleurs, observe-t-il, *« vous aurez remarqué que je ne suis pas le seul à baisser »*. L'affaire Halphen sème le désordre au sein du gouvernement ? *« J'ai rappelé la règle du jeu élémentaire de la solidarité gouvernementale. Il ne faudrait pas que ça se reproduise*, souligne-t-il. *Moi, je suis responsable du bien et du moins bien, d'où la difficulté d'être premier ministre. »* Les attaques des partisans de Jacques Chirac se font de plus en plus vives ? Le candidat ne craint pas *« le débat »*, a-t-il affirmé au cours d'un banquet républicain à Montélimar. Il souhaite même *« qu'ils soient de plus en plus nombreux à y participer »*. *« Chacun propose ce qu'il estime, en conscience, le meilleur*, a observé le premier ministre. *Ensuite, il faudra en faire la synthèse. Ce sont les Français qui, dans trois mois, la feront. »*

D'ici là, a averti Édouard Balladur, mieux vaut *« faire le nécessaire pour éviter les querelles inutiles, pour ne pas insulter l'avenir en quelque sorte »*. Un avenir dans lequel le candidat semble déjà s'installer confortablement, puisque, dit-il, *« lorsque le peuple français aura rendu son arbitrage, je souhaite que tous ensemble nous fassions en sorte que les mesures indispensables de redressement puissent être prises dans un climat de concorde nationale. Dans les périodes difficiles, c'est la concorde qui doit l'emporter »*. Il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter du mauvais climat du moment. D'ailleurs, le premier ministre-candidat [s']*« attend encore à d'autres incidents »*.

Il n'empêche qu'imperceptiblement Édouard Balladur intensifie ses déplacements, multiplie les bains de foule et les escapades pédestres dans les rues des villes qu'il traverse. A Montélimar, où il venait inaugurer les *« allées provençales »*, une longue trouée désormais piétonne entre deux rangées de platanes, en lieu et place de l'ancienne RN7, le premier ministre s'est longuement attardé parmi cette foule sage et gentiment enthousiaste, se blessant même un doigt après avoir sacrifié au difficile apprentissage de la poignée de main de candidat.

Défendre le bilan de son gouvernement, expliquer patiemment sa méthode et sa « vision de la France »

Devant les notables drômois, réunis pour un banquet républicain, comme devant les élus ardéchois, rencontrés à Vallon-Pont-d'Arc ou à Valréas, le premier ministre n'a pas manqué une occasion de défendre le bilan de son gouvernement, de marteler l'intérêt qu'il attache *« aux jeunes »*, d'évoquer la défense du patrimoine, à quelques kilomètres de la grotte de la Combe-d'Arc découverte à la veille de Noël – dont il a annoncé qu'il proposerait l'inscription au patrimoine mondial de l'humanité – ou encore d'expliquer patiemment sa méthode et sa *« vision de la France »*. Et comme un premier ministre se déplace rarement sans quelques cadeaux pour les collectivités locales, il annonce une aide de l'Etat à celles qu'il visite. Le candidat, lui, peut poursuivre sa campagne en affirmant qu'il *« refuse de tenir le langage de la facilité et de la complaisance »*. N'a-t-il pas annoncé lui-même que dans trois mois sonnera l'heure *« de la synthèse »* ?

Pascale Robert-Diard

Jean-Marie Le Pen dénonce la montée de la corruption

A Strasbourg, le président du Front national affirme que « la Ve République a privé les Français de sécurité »

STRASBOURG
de notre correspondant

A Strasbourg, devant environ mille quatre cents personnes, Jean-Marie Le Pen a attaqué, mardi 14 février, les candidats de la majorité sur les thèmes de la sécurité et de la corruption. *« La délinquance contre les personnes, leur sécurité et leur dignité a fortement crû sous le gouvernement Balla-Pasqua. » « En 1992, 145 095 crimes et délits violents. En 1993, 152 764. En 1994, 172 030, soit 17,75 % de hausse en deux ans ! »*, a calculé le président du Front national. *« Quel avenir peut-on attendre d'un président qui serait l'ancien premier ministre responsable de cette situation ? »*

Rappelant qu'il était partisan du rétablissement de la peine de mort, M. Le Pen a regretté l'*« écrêtement du code pénal de ses peines les plus sévères »*. *« Nous n'avons de cesse de désarmer l'appareil de répression de ces crimes et délits en vertu d'une idéologie humanitaire et laxiste, comme si l'on pouvait, par le raisonnement et la douceur, convertir un certain nombre de fauves sociaux que sont les criminels et les délinquants. »* A ses yeux, *« la Ve République a privé les Français de leur droit à la sécurité »*.

Sur la corruption, le président du FN a contesté qu'il n'existe quelques brebis galeuses : *« J'affirme que, dans la masse des hommes politiques qui avaient la possibilité de faire du trafic d'influence avec leur signature, c'est une petite minorité qui reste honnête et une grande majorité qui a plongé dans la magouille ! »* Assurant que le phénomène s'est généralisé depuis que le Front national a été *« écarté »* de l'Assemblée en 1988, M. Le Pen a conclu : *« Comment alors demander à un peuple l'effort considérable, les sacrifices importants qu'il va falloir faire pour arracher le pays au désordre dans lequel il est en train de glisser ? »*

Quelques heures avant cette réunion, une manifestation contre la présence de M. Le Pen avait réuni à Strasbourg sept à huit cents personnes, à l'appel de nombreux syndicats et organisations.

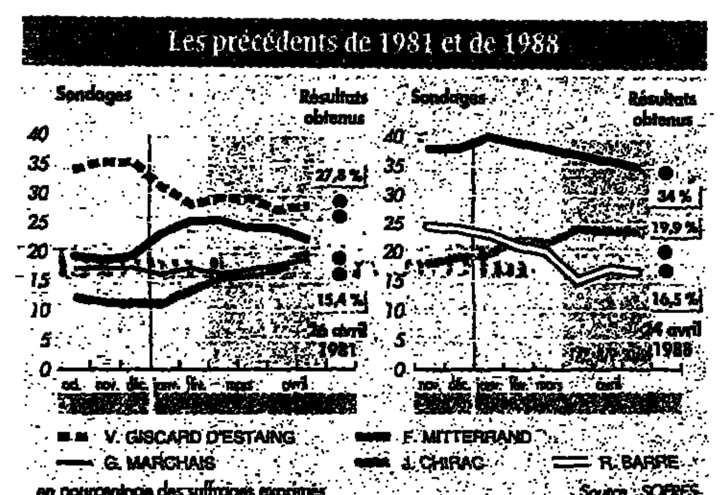
Jacques Fortier

Trois sondages mettent en relief la progression de Lionel Jospin et la perte de vitesse d'Edouard Balladur

TROIS ÉTUDES d'opinion réalisées après la désignation de Lionel Jospin comme candidat du Parti socialiste, mais avant la publication du programme d'Edouard Balladur, montrent que le choix du PS relance la campagne présidentielle. Le premier ministre, toujours bien placé, semble cependant en perte de vitesse, alors que Jacques Chirac résiste mieux.

L'enquête effectuée en face à face auprès de 981 personnes, du 9 au 12 février, par BVA pour Europe 1, et publiée dans *Paris-Match* du 16 février, montre que le nombre des indécis augmente, alors qu'on pouvait s'attendre à ce qu'il baisse à la suite de la clarification effectuée chez les socialistes. En effet, 46 % des personnes interrogées (au lieu de 50 % en janvier) assurent que leur choix est *« définitif »*, alors que 54 % (au lieu de 50 % le mois précédent) jugent qu'il peut *« encore changer »*.

Les précédents de 1981 et de 1988



Les deux dernières élections présidentielles montrent que l'effet de la campagne n'est pas à négliger, alors que l'indécision est très élevée en 1995.

Dans une enquête menée par téléphone les 9 et 10 février pour *l'Express*, auprès de 948 personnes, l'IFOP enregistre des résultats opposés (50 % de personnes *« sûres »* contre 46 % d'indécis), mais qui témoignent d'une grande incertitude de l'opinion. La Sofres enregistre une indécision nettement inférieure à celle de BVA. Selon un sondage réalisé en face à face du 7 au 9 février pour TF1 et RTL, 56 % des personnes interrogées se disent *« sûres »* de leur choix, contre 48 % en janvier. La Sofres rappelle que le nombre des personnes qui assurent pouvoir encore *« changer d'avis »* est plus élevé en 1995 (35 %) qu'en 1988 (28 %).

Dans les intentions de vote au premier tour enregistrées par les trois instituts, Lionel Jospin profite nettement de sa désignation comme candidat du PS. Il gagne, selon les hypothèses de candidatures, entre 4,5 et 5 points, pour BVA, qui le place en deuxième position derrière Edouard Balladur, mais devant Jacques Chirac, alors que Raymond Barre est en baisse (5,5 % au lieu de 9 % en janvier). La Sofres place également M. Jospin en deuxième position, avec M. Barre aussi en baisse (6 % au lieu de 9 %). L'IFOP est le seul institut donnant le candidat socialiste à la première place (23 %), devant M. Balladur (22 %) et M. Chirac (17 %).

M. Balladur est enregistré en baisse par les trois instituts. Il perd 7 points pour l'IFOP (dans le cas d'une candidature de M. Barre), entre 4 et 5,5 points pour BVA (selon les hypothèses de candidature) et entre 3 et 4 points pour la Sofres. Pour BVA, cette érosion s'accompagne, au sein de l'électorat du premier ministre, d'une hausse des indécis (44 % au lieu de 33 % en janvier) et d'une baisse de la cote de popularité (47 % de bonnes opinions au lieu de 53 % en janvier), laquelle se situe aujourd'hui au même niveau que celle de M. Chirac en 1988. Le maire de Paris campe sur des positions plus stables, avec un score inchangé pour la Sofres, dans le cas d'une candidature de M. Barre. M. Chirac perd cependant entre 2 et 2,5 points pour BVA (selon les hypothèses de candidatures), alors que l'IFOP le gratifie d'un point supplémentaire dans le cas d'une candidature de M. Barre.

M. Balladur continue de triompher dans les hypothèses de second tour face à M. Chirac et à M. Jospin, mais il glisse nettement, selon l'IFOP, BVA et la SOFRES, sous la barre de 60 %.

G. P.

Le CSA passe au peigne fin les émissions de télévision et de radio

Une quinzaine d'étudiants ont été engagés pour mesurer les propos de campagne électorale

LA PIÈCE est située au dixième étage du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Par la fenêtre, on distingue un petit bout de Seine, à gauche d'une façade maussade. Pour tout mobilier, une chaise, un récepteur de télévision et un bureau, sur lequel sont posés un magnétoscope et une télécommande à fil. Scotchées aux murs, les photocopies des listes des parlementaires soutenant Edouard Balladur et Jacques Chirac, des ministres et des candidats déclarés à la présidence de la République.

Pour contrôler les temps d'antenne des hommes politiques à la télévision et sur les radios généralistes, le CSA fait appel à des étudiants, pour la plupart en droit ou en lettres. Tous ont au moins le niveau licence ou maîtrise. L'effectif – huit personnes ordinairement – est passé à quinze depuis le début de l'année. Pour décrocher ce « petit boulot », dont ils ont eu vent par le bouche à oreille, ces jeunes gens ont passé un rapide entretien de sélection visant à tester sommairement leurs connaissances de la vie politique française. Sous contrat pendant six mois, ils sont payés *« un peu au-dessus du SMIC »*, selon leur employeur.

TRENTE JOURNAUX PAR JOUR

En période électorale, tout est noté (sujets abordés en plateau ou à l'extérieur, noms des invités, commentaires du présentateur) et, surtout, minuté à la seconde près, à l'aide des horaires incrustés à l'écran. Résultat : il faut au moins une heure pour disséquer une demi-heure de « JT ».

Au total, ce sont trente journaux par jour, quarante magazines par semaine, plus les émissions ayant reçu occasionnellement un invité politique, qui sont décortiqués dans l'une des six cabines utilisées en roulement. Les fiches remplies par les étudiants sont ensuite transmises à deux « analystes », employés permanents du CSA. Ceux-ci se penchent sur le contenu des interventions, quitte à visionner une seconde fois certains passages litigieux, et affectent à chaque personnalité son temps de parole effectif.

La troisième étape (la synthèse des données établies par les analystes) est du ressort de « Madame Chiffres » ainsi que l'on surnomme dans les couloirs du Conseil cette collaboratrice. *« Un phénomène de calcul sexagésimal »*, selon l'un de ses supérieurs. *« Véritable petit ordinateur vivant »*, elle convertit en un rien de temps les secondes en minutes et les minutes en heures, établit des tableaux qui permettent de retrouver rapidement les interventions de chacun des candidats. L'ensemble de ces données est enfin mis en mémoire dans un ordinateur, avant d'être soumis à l'assemblée plénière. Les neuf « sages », qui se réunissaient jusqu'à présent tous les mois, se penchent désormais chaque quinzaine sur ces batteries de chiffres, aux fins de détecter d'éventuels déséquilibres.

L'affaire est minutieuse. Il convient de distinguer le temps de parole – le seul à être pris en compte en dehors des périodes de campagne électorale – du temps d'antenne, ce dernier intégrant en plus du temps de parole les lancements des sujets ainsi que les commentaires des journalistes sur un candidat absent à l'image. Sans oublier les déclarations de soutien aux candidats, quelle que soit leur provenance.

Jean-Marie Cotteret, qui a été nommé au CSA en janvier par le président du Sénat, est responsable de ces travaux de mesure. Les premiers décomptes, portant sur le mois de janvier, devaient être rendus publics mercredi 15 février.

Jean-Baptiste de Montvalon et Alain Puchaud

Le « renouveau du service public » lancé sous le gouvernement Rocard porte ses fruits

L'administration se modernise à travers les « projets de service »

Le « renouveau du service public », « chantier » ouvert par Michel Rocard lorsqu'il était premier ministre, est encourageant, selon un rapport établi par le Commissariat général du Plan, sous la direction d'Hervé Sérieyx, président de l'institut régional d'administration de Lille. Selon le rapporteur, Robert Fraisse, les « projets de service » ont amélioré les rapports avec les usagers.

L'ADMINISTRATION bouge plus qu'on ne le croit : c'est le constat qu'a formulé Jean-Baptiste de Foucauld, commissaire au Plan, en présentant un *« bilan des projets de service dans l'administration »*, publié, à la Documentation française (29-31, quai Voltaire, 75344 Paris Cedex 07), sous le titre : *L'Etat dans tous ses projets* (295 pages, 90 francs).

Pour mieux satisfaire les usagers, l'administration engage de plus en plus souvent des « projets de service », démarches qui consistent à associer les agents à la définition de leurs tâches et à l'organisation de leur travail, en vue de promouvoir leur sens des responsabilités, et dont le principe avait été conçu en 1989 par Michel Rocard, dans le cadre de sa politique de *« renouveau du service public »*.

André Rossinot, ministre de la fonction publique, a commandé un bilan des projets de service à Hervé Sérieyx, président de l'institut régional d'administration de Lille. Celui-ci s'est entouré d'une vingtaine de hauts fonctionnaires, de syndicalistes et d'universitaires, pour procéder à des auditions et des enquêtes. Selon Robert Fraisse, rapporteur du groupe de travail, et chargé de mission auprès du commissaire au Plan, 30 % des services de l'Etat se sont engagés dans une démarche de modernisation, et 10 % dans des projets.

Le groupe de travail relève que, pour l'essentiel, la démarche s'est appuyée sur la hiérarchie, 40 % des cadres disant qu'ils avaient mis en place des projets de service, alors que 39 % seulement des agents y participaient. Les projets de service cherchaient à rationaliser le fonctionnement interne de l'administration : réduction des cloisonnements existant au sein des services et des dysfonctionnements qui en résultent. 59 % des unités ayant travaillé à un projet de service observent une meilleure efficacité interne. La plupart constatent un progrès des relations avec les autres services et les usagers.

Plusieurs facteurs ont suscité le développement de démarches participatives. A partir de 1983, la politique de rigueur et les réductions d'effectifs qui l'ont accompagnée ont incité à travailler « autrement ». Les transferts de compétences qui ont suivi la décentralisation ont provoqué une réflexion dans les administrations déconcentrées (affaires sanitaires et sociales, équipement, agriculture, préfectures). La pression des usagers, dans des secteurs tels que la justice, les services fiscaux ou les affaires sociales, ainsi que la généralisation de l'informatique, ont, enfin, souvent servi de moteurs de la réflexion collective.

Les projets de service se sont développés dans les entreprises publiques et les collectivités locales, avant d'atteindre les services de l'Etat et les établissements publics. Ils ont connu un plus grand succès dans les services déconcentrés que dans l'administration centrale. *« Plus un service est proche du centre de décision politique, moins il paraît disposer de latitude pour déterminer ses objectifs et rendre son organisation plus efficace »*, constate Robert Fraisse.



Malgré les lourdeurs persistantes, *« les projets de service constituent une voie à suivre pour une modernisation du service public »*, estime Marcel Pochard, directeur général de l'administration et de la fonction publique. Pour ce faire, le groupe de travail formule une trentaine de recommandations. Les projets de service doivent être précédés d'une évaluation des attentes des usagers, s'ils veulent éviter l'écueil de la bureaucratie. Les agents doivent mesurer différemment la qualité du service rendu, et tirer les leçons des premières expériences lancées dans les quartiers en difficulté.

Les ministères sont, pour leur part, encouragés à développer les formations au management. Aucun cadre supérieur ne devrait prendre la responsabilité d'une sous-direction dans l'administration centrale sans avoir eu la charge d'une unité opérationnelle *« pendant une durée significative »*. Le gouvernement est invité à inscrire les différentes réformes des services publics dans une certaine continuité. Les écoles d'administration et, peut-on supposer, la première d'entre elles, devraient renforcer la recherche sur le management public, ainsi que l'enseignement pratique de la gestion publique interactive.

Rafaële Rivais

L'étonnante aventure du PSU

PENDANT des années, tout ce qui bougeait dans la gauche, tout ce qui exprimait ses espoirs, ses illusions et ses contradictions, tout cela tournait autour du Parti socialiste unifié. Et si celui-ci a fini par disparaître, il n'en a pas moins laissé de profondes traces. Dans les différents gouvernements socialistes, on a compté dix-neuf anciens membres du PSU. Certains participaient au congrès de fondation, comme Alain Savary, Pierre Bérégovoy, Jean Poperen et Charles Hernu. D'autres y avaient brièvement adhéré alors qu'ils étaient étudiants, comme Jack Lang et Lionel Jospin.

BIBLIOGRAPHIE

D'autres encore se trouvaient liés à la période rocardienne (1967-1974) et post-rocardienne du parti, comme Louis Le Pensec, Claude Evin, Robert Chapuis, Tony Dreyfus et Huguette Bouchardeau. Bien plus nombreux sont les universitaires (d'Emmanuel Le Roy Ladurie à Pierre Vidal-Naquet) et les respondables syndicaux (dont Edmond Maire), pour ne pas parler des dirigeants successifs de l'UNEF, qui ont, pendant quelques années ou parfois seulement quelques mois, milité au sein du PSU.

C'est pourquoi il était important de retracer les multiples épisodes de cette étonnante aventure. Marc Heurgon a entrepris cette tâche avec un grand souci de la précision et un vrai talent d'historien. Le premier tome – trois sont prévus – couvre la période 1958-1962, c'est-à-dire les années du regroupement des différents courants qui, en dehors du Parti communiste, s'opposaient à la fois à la guerre d'Algérie et au régime gaulliste, puis les années de la fondation proprement dite du nouveau parti.

Le regroupement ne fut pas une mince affaire. Autant il était facile d'ouvrir les colonnes d'un journal – en l'occurrence *France-Observateur* – à l'expression de sensibilités souvent éloignées, autant il était malaisé de les faire cohabiter dans même parti. De Mendès France au petit groupe d'opposants qui venait de quitter le Parti communiste (Serge Mallet, Jean Poperen, François Furet), la distance demeurait considérable. Non moins importante était celle qui séparait l'ex-minorité de la SFIO (Edouard Depreux, Alain Savary, Daniel Mayer, Robert Verdier) des militants venus de différentes associations chrétiennes (Mouvement de libération du peuple, avec Henri Longet et Pierre Belleville ; Chrétiens progressistes, avec Jean Verhlac, Jeune République...).

Jean-François Kesler nous avait déjà décrit cette « préhistoire » dans son livre *De la gauche dissidente au nouveau Parti socialiste* (Privat-Bordas, 1990), insistant particulièrement sur l'effort d'intégration de cette Union de la gauche socialiste que je dirigeais avec la participation active de Claude Bourdet, de Pierre Stibbe et de Pierre Naville, et où se retrouvaient tous ces militants chrétiens.

LA GUERRE D'ALGÉRIE

La lutte contre la guerre d'Algérie fournit le ciment nécessaire au rassemblement. *« La grande chance du PSU,* écrit Marc Heurgon, *a été, au fond, la guerre d'Algérie. »* C'est grâce aux initiatives du PSU que le mouvement en faveur d'une paix négociée passa du stade de la protestation à celui des manifestations de rue. Alors que le Parti communiste en redoutait les conséquences, le PSU fit, à partir du mois d'octobre 1960, la preuve que la situation était mûre pour de telles démonstrations.

Cela n'alla cependant pas sans de sérieuses divergences quant à l'attitude à adopter à l'égard des réseaux de soutien au FLN. La ligne majoritaire ne condamnait aucune forme de lutte, mais elle affirmait que l'action du FLN et celle de la gauche anticolonialiste *« ne pouvaient ni se confondre ni être subordonnées l'une à l'autre »*. Ce qui n'était accepté ni par ceux qui souhaitaient une ferme condamnation des appels à l'insoumission, ni par ceux qui voulaient que le parti les encourageât. Le récit que Marc Heurgon fait de ces affrontements mérite d'être lu à la lumière des récents événements.

Un autre débat qui a divisé le PSU portait sur l'analyse du gaullisme. Il y avait d'un côté ceux qui, comme Pierre Mendès France, voyaient dans le nouveau régime une sorte de réédition du Second Empire et prévoyaient sa fin rapide, et de l'autre côté ceux qui le décrivaient comme un mélange de conservatisme autoritaire et de modernisme technocratique, fort capable de durer longtemps. Lors du congrès de 1961, cette dernière thèse l'emporta par 84 % des mandats.

Derrière cet affrontement se profilait une nouvelle controverse. Le PSU incarnait-il une alternative à la social-démocratie ou n'était-il que l'aile gauche de cette social-démocratie ? De cela, Marc Heurgon nous parlera dans le deuxième tome, attendu pour l'automne, de son monumental ouvrage.

Gilles Martinet

★ Gilles Martinet, ancien ambassadeur de France à Rome, a rejoint le PS après avoir été l'un des animateurs du PSU.

★ *Histoire du PSU*. Tome I : *La fondation et la guerre d'Algérie*, de Marc Heurgon, La Découverte, 400 p., 180 F.

Les dépenses maladie ont progressé moins vite que le PIB

Malgré une tendance à la reprise ces derniers mois, les dépenses d'assurance-maladie de l'ensemble des régimes de Sécurité sociale ont progressé de 2,5 % en 1994, soit moins vite que le produit intérieur brut (PIB). Selon le ministère des affaires sociales, une telle évolution n'avait pas été constatée depuis la baisse des remboursements du plan Séguin (1986-1988). L'écart favorable constaté en 1994 a permis une économie de 6,8 milliards de francs sur un total de prestations (en dépenses remboursées) de 539 milliards de francs. Parallèlement, le poids des dépenses maladie dans le PIB a régressé de près de 0,1 point à 7 %, alors qu'entre 1992 et 1993 cette part avait augmenté de 0,3 point. Si les dépenses continuent à progresser à ce rythme et que les recettes évoluent comme le PIB, *« le retour à l'équilibre des comptes pourra se faire en quatre ans »*, indique-t-on au ministère.

DÉPÊCHES

■ **PROJET : Alain Madelin, ministre des entreprises, qui soutient** Jacques Chirac pour l'élection présidentielle, a relevé, mardi 14 février sur France 3, *« une sorte de jubilation un peu suspecte d'un certain nombre d'amis de M. Balladur lorsqu'ils se réjouissent de voir M. Jospin au second tour »*. Pour le vice-président du Parti républicain, *« le projet de Jacques Chirac est de battre M. Jospin dès le premier tour »*.

■ **« AFFAIRE SCHULLER » : François Baroin, porte-parole de Jacques** Chirac, a estimé, mardi 14 février, que le premier ministre n'a pas apporté de réponse concernant l'« affaire Schuller », et il a souhaité qu'Edouard Balladur *« clarifie les responsabilités entre ses ministres »*. *« La question est de savoir si tout responsable politique est autorisé à demander une modification de la jurisprudence en fonction de l'intérêt ponctuel »*, a indiqué le député RPR de l'Aube, après la demande de saisie de la Cour de cassation par M. Pasqua.

■ **ALTERNATIVE : Alain Krivine,** porte-parole de la Ligue communiste révolutionnaire, a proposé, mardi 14 février, une *« campagne contre Pasqua »* pour que *« la jeunesse manifeste contre sa politique réactionnaire »*. Au cours d'une réunion publique à Paris de la Convention pour une alternative progressiste (CAP), qui regroupe plusieurs courants de la gauche critique, Charles Fiterman, ancien dirigeant du PCF, a stigmatisé l'attitude d'Edouard Balladur, qui *« trompe les gens »*, en soulignant que *« son programme cachait des mesures non avouables »*.

■ **AGIR.** Les communistes critiques figurent en bonne place parmi les cent premiers signataires adhérant au mouvement Agir, lancé, mardi 14 février, à Grenoble, par Martine Aubry (*Le Monde* du 15 février). Parmi eux, trois des quatre anciens ministres communistes, Charles Fiterman, Jack Ralite et Marcel Rigout, et Philippe Herzog, membre du bureau national du PCF.

■ **CHÈQUE-SERVICE.** La fédération CFDT des services a dénoncé, mardi 14 février, *« la volonté exprimée par le candidat Edouard Balladur d'étendre le chèque-service, actuellement réservé aux travaux occasionnels, à la totalité des contrats de travail des emplois de service »*. Dénonçant une *« dérive »*, la CFDT estime que ce projet banalise *« le lien contractuel qui régit employeurs et salariés »*.

■ **TEMPS DE TRAVAIL :** Le développement du temps partiel entre 1983 et 1993, qui est passé de 6,8 % à 11,4 % des emplois, a *« engendré une baisse d'une heure de la durée hebdomadaire moyenne »* du travail dans le secteur marchand non agricole, indique une étude du ministère du travail publiée mardi 10 février. Cela *« équivaut à un volume de travail de 350 000 emplois »*. Ce phénomène s'explique, dans une moindre mesure, par la baisse des heures supplémentaires et le recours au chômage partiel. La durée du travail a connu une diminution *« exceptionnelle »* de 1,1 % en 1993.

Nette diminution du coût budgétaire de l'« Europe verte »

La campagne 1995-1996 marquera la fin de la période de transition de la réforme de la politique agricole commune (PAC). En présentant, mardi 14 février, les propositions de prix applicables à compter du printemps prochain, Franz Fischler, commissaire européen chargé de l'agriculture, s'est déclaré optimiste quant à l'avenir de la PAC. *« La période d'instabilité et d'incertitude est révolue »*, a-t-il affirmé. Selon la Commission de Bruxelles, 1994 s'est révélée meilleure que les années précédentes, les revenus agricoles augmentant en moyenne de 5,7 % dans l'Union et de 10 % en France. Pour la prochaine campagne, la Commission demande aux Quinze une baisse de 2 % du prix garanti pour le beurre, mais souhaite, en revanche, le maintien des quotas laitiers à leur niveau actuel. Comme prévu, les prix des céréales vont être réduits de 9 % à 10 % et ceux de la viande bovine de 5 %. Cette politique de moindre soutien des marchés agricoles a porté ses fruits, du moins en ce qui concerne les stocks. La rigueur imposée à la PAC a des conséquences positives sur le coût de l'« Europe verte » qui, bien qu'elle représente encore près de la moitié des dépenses de l'Union avec 37 milliards d'écus (1 écu = 6,54 francs), va enregistrer des économies de 1 milliard d'écus en 1995 par rapport aux prévisions établies à l'automne dernier.- *(Corresp.)*

Ile-de-France : les recettes du budget repoussées en première lecture

Michel Giraud est mis en minorité en raison de dissensions au sein du RPR

Michel Giraud, ministre du travail et président RPR du conseil régional d'Ile-de-France, a essuyé un camouflet, mardi 14 février. La partie « recettes » du projet de budget 1995 a été repoussée à cause de l'hostilité des conseillers de gauche, du Front national et des Verts, et de défections dans les rangs de la majorité.

POUR la première fois depuis les élections régionales de 1992, le projet de budget présenté par Michel Giraud, ministre du travail et président (RPR) de la région Ile-de-France, est en panne. A peine ouvert, mardi 14 février, le débat budgétaire a été suspendu à l'issue d'un vote négatif sur le montant des recettes proposé par l'exécutif. Ce vote a été acquis par 99 voix (36 Front national, 17 Parti communiste, 30 Parti socialiste, 11 Verts et 5 Génération Ecologie) contre 97 (47 RPR, 35 UDF et 12 GE, 1 FN et 2 non-inscrits). Il y a eu 2 abstentions (Verts) et 10 non-votants (5 RPR, 3 GE, 1 FN, 1 GE et 1 non-inscrit).

Le Front national et les communistes refusaient une augmentation de la pression fiscale en souhaitant le maintien de la carte grise au taux de 1994, soit 157 F par cheval fiscal, au lieu des 169 F proposés. Ils demandaient également que la taxe sur le permis de conduire ne soit pas portée de 150 à 160 F. Le PS avait aussi annoncé son hostilité à l'augmentation de ces taxes, mais souhaitait recourir à l'emprunt pour financer une aide d'urgence aux lycées. Les Verts demandaient au contraire un relèvement plus fort de la carte grise (186 F par cheval fiscal) pour dégager 192 millions de francs de recettes supplémentaires afin de financer leurs propositions.

Une fois de plus, les élus de Génération Ecologie ont dispersé leurs votes. La majorité d'entre eux ont cependant voté les propositions de l'exécutif. Le groupe avait en effet obtenu, lors de la discussion générale, l'engagement de Michel Giraud sur l'affectation aux transports en commun des ressources du fonds dénommé « FARIF ». Une partie de cette taxe sur les bureaux, d'un montant de 120 millions de francs, est transférée par l'Etat à la région pour compenser la diminution d'un dixième de la dotation globale de fonctionnement (DGF) décidée dans le cadre de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire.

ABSENCES AU RPR

Les voix qui ont manqué à Michel Giraud pour obtenir une majorité viennent de la non-participation au vote de certains élus du RPR. Seuls 26 des 52 conseillers régionaux du principal groupe de la majorité ont participé personnellement au vote le 14 février, les autres avaient laissé un pouvoir ou étaient absents. Robert Pandraud et Bernard Lehideux, respectivement présidents du groupe RPR et du groupe UDF, qui avaient annoncé que le débat budgétaire resterait à l'écart de la campagne présidentielle, ont immédiatement mis en cause une défaillance du système de vote électronique. Il n'en reste pas moins vrai que ces absences inopportunes étaient prévisibles en raison de l'hostilité affichée de certains membres du groupe RPR, proches du maire de Paris, à l'engagement de Michel Giraud derrière le candidat Edouard Balladur (*Le Monde* du 14 février).

A la suite de ce vote, Michel Giraud a annoncé que le chapitre des recettes du projet de budget allait être légèrement modifié. Il devait être proposé au vote des conseillers régionaux, mercredi 15 février, en comportant probablement une augmentation de la carte grise plus forte que prévu. Le tarif par cheval fiscal devait être porté à 179 F malgré l'engagement de Jean-Pierre Fourcade, premier vice-président (UDF) chargé des finances. Celui-ci avait annoncé prématurément avant l'ouverture du débat qu'il n'accepterait pas de recette supplémentaire. Cette augmentation donnera cependant satisfaction à Génération Ecologie, qui avait inscrit ce montant dans un de ses amendements.

Les Verts ont dénoncé dès mardi soir le refus de l'exécutif d'accéder à sa demande d'une hausse plus forte de la carte grise, en évoquant *« le lobby routier, qui fait la loi au conseil régional d'Ile-de-France, empêchant toute mesure qui touche si peu que ce soit la voiture »*.

Il restait donc à Michel Giraud à obtenir, mercredi 15 février, la présence d'une majorité, sinon de la totalité, des conseillers régionaux RPR pour s'assurer d'un vote positif lors de la deuxième présentation des recettes budgétaires de la région. Mais la séance du 14 février restera pour lui un camouflet.

Christophe de Chenay

■ **DIDIER SCHULLER : les élus du Front national** ont demandé, mardi 14 février, à Michel Giraud, de *« se passer, par décence, de la voix du conseiller Didier Schuller »* pour faire voter le budget 1995 de la région, actuellement en discussion. Des conseillers régionaux FN ont alors symboliquement installé au milieu de l'hémicycle un fauteuil entravé par trois paires de menottes.

Les élus de Poitou-Charentes apprennent l'Europe

Les fonds structurels de Bruxelles représenteront un apport de 1 250 francs par habitant d'ici à la fin du siècle

POITIERS
de notre correspondant

L'histoire donnera-t-elle un jour raison à Edith Cresson, selon laquelle il y a moins de territoires condamnés que de territoires sans projet ? Voilà deux ans, Jean-Pierre Raffarin, président (UDF-PR) de l'assemblée régionale, avait réussi à mobiliser massivement élus, décideurs économiques et partenaires sociaux, pour « plancher », par-delà leurs divisions, sur un projet régional capable d'imaginer un Poitou-Charentes faisant la part de l'utopie et du possible. Il a récidivé, lundi 13 février au Futuroscope, sur le thème plus aride des fonds structurels européens. Ou comment se repérer dans la jungle administrative des procédures européennes quand on ne maîtrise pas sur le terrain toutes les subtilités bruxelloises...

Ce cours d'Europe à la mode poitevine a rallié plus de 1 000 élus de la région, soucieux de s'initier aux vertus, et aux servitudes, d'une institution nouvelle qui, mine de rien, versera à la région Poitou-Charentes plus de 2 milliards de francs d'ici à la fin de ce siècle ; soit environ 1 250 francs par habitant, ou l'équivalent d'un budget régional, offert en prime avant de changer de millénaire. Certes, l'apprentissage accéléré dispensé par Jean-Pierre Raffarin ne balaiera pas d'un coup les préjugés tenaces, loin d'être tous injustifiés, qui continuent de courir gaillardement sur les « eurotechnocrates abscons ». N'empêche que, dans les profondeurs du terroir, l'Europe gagne du terrain ; et que de plus en plus d'élus ont de moins en moins envie de se laisser « confisquer » des fonds auxquels ils pourraient prétendre avec une meilleure information. Il faut dire qu'au début des années 80 l'Europe snobait volontiers la région. *« Elle nous a même fait l'affront d'exclure les Deux-Sèvres et le marais poitevin de la première série de zones aidées par Bruxelles »*, soupire Jean-Pierre Raffarin, qui ne cesse depuis lors de clamer *« Europe, n'oublie pas ton Atlantique »*, sur le ton de l'incantation, en s'efforçant de faire entendre sa voix dans le concert des deux cents régions de l'UE (*Le Monde* du 15 février).

INJUSTICE RÉPARÉE

Depuis, une partie de « l'injustice » est en voie de réparation. Exemple : le Poitou-Charentes enregistre pour la période 1994-1999 – par rapport à 1989-1993 –, un élargissement notable de sa zone éligible au programme 5-B des fonds structurels (aide au développement et à la valorisation de l'espace rural). De là à se prévaloir d'une condition de « déshérité », pour mieux bénéficier de subsides européens, c'est accréditer, d'une certaine manière, la tentation d'une « Europe providence » dont on ne veut pas ici.

Subsistent quand même quelques questions lancinantes, souvent revenues en coulisse ou pendant les débats. Du genre : comment être le plus persuasif pour décrocher une aide européenne qui viendra s'additionner à d'autres subventions territoriales pour boucler un bon projet ? Qui distribue quoi ? S'agit-il de critères objectifs ? De « foire d'empoigne » ? De « groupes de pression » ? A priori, rien de tout cela ne saurait être, semble-t-il, superflu.

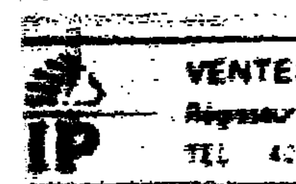
En fait, dit un participant, *« les véritables experts sont les porteurs de vrais projets sur le terrain, qu'ils concernent une grosse agglomération ou une commune de 250 habitants »*. Un autre élu admet : *« l'Europe est une dimension nouvelle, que nous avons encore du mal à intégrer dans notre édifice mental et financier »*. Et puis *« nous avons des projets en route depuis vingt ans, qui s'empilent et qui sautent de plan en plan sans solution. Si seulement cela pouvait nous donner des réponses pour notre carrefour ! »*, rêvent en chœur trois conseillers municipaux de Croutelle, commune de 450 habitants, au sud de Poitiers, qui ne demanderaient alors qu'à croire en l'Europe...

Alain Blanchard

■ **ANNUAIRE : l'édition 1995 de** *L'Exécutif des départements et des régions*, préfacé par le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire Charles Pasqua, vient de paraître. Plus classique – et plus cher – que son concurrent *Le Trombinoscope*, cet ouvrage à la présentation sobre, presque désuète, ne contient pas de photographies des acteurs de la vie régionale qu'il présente. Il offre en revanche la liste des services déconcentrés de l'Etat.

★ ***L'Exécutif des départements et des régions*, Compagnie européenne d'édition et de publications périodiques, 602 p., 825 F (uniquement par souscription). CEEPP : 120, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris.**





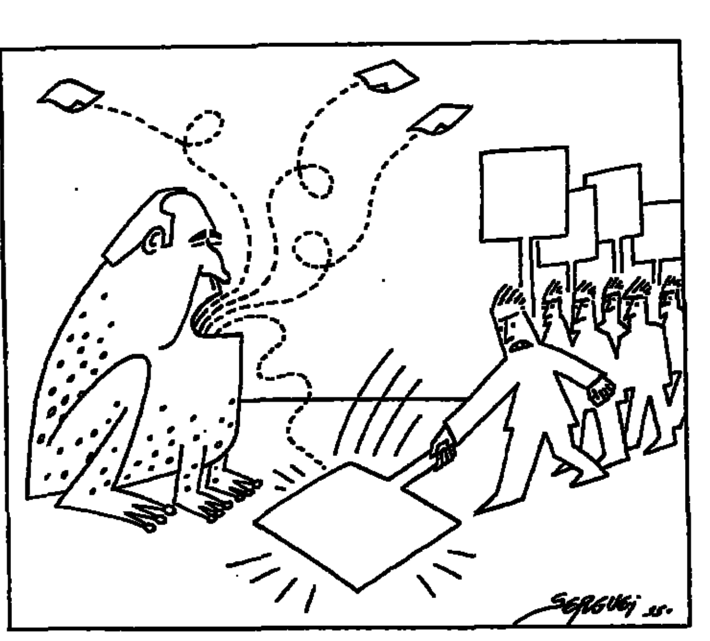
ENSEIGNEMENT Après deux semaines de grèves et de manifestations, les syndicats étudiants et les délégués des instituts universitaires de technologie affichaient, mardi 14 février, leur satisfaction. A l'issue d'une journée de consultations au ministère de l'enseignement supérieur, François Fillon annonçait le retrait de toutes les dispositions contestées sur la réforme des IUT. ● UN NOUVEAU TEXTE remplacera dans les jours prochains la circulaire incriminée, et reconnaîtra explicitement le principe de la poursuite des études en IUP ou en licence générale, là où l'ancien limitait l'accès à ces formations *« par dérogation et à titre exceptionnel »*. ● LE MINISTRE a réaffirmé avec force que le rapport Laurent sur l'évolution de l'enseignement supérieur *« n'engage pas le gouvernement »* et précisé qu'aucune réforme ne sera engagée avant l'élection présidentielle.

François Fillon retire les textes contestés sur la réforme des IUT

Au terme d'une journée de consultations, le ministre de l'enseignement supérieur a supprimé les dispositions critiquées par les étudiants et les enseignants, se défendant de « tout recul du gouvernement » dans cette affaire

DEVANT les micros et les caméras qui se pressent sur le perron du ministère de l'enseignement supérieur, rue Descartes, le mot n'est pas prononcé. En aparté toutefois, les dirigeants de l'UNEF-ID ne dissimulent pas leur satisfaction de remporter une *« grande victoire »*. *« Nous avons obtenu la certitude qu'aucune suite ne sera donnée au rapport Laurent* [sur l'avenir de l'enseignement supérieur] *et que la poursuite d'études des diplômés d'IUT sera explicitement reconnue dans les textes. »* L'essentiel est dit, et Pouriah Amirshahi, son président, résume le résultat de la *« négociation »* acquis à l'issue de deux heures d'entretien avec le ministre François Fillon.

« Nous sommes parvenus assez facilement à un accord sur les sujets de contestation. (...) Une circulaire, sans valeur juridique, a été mal comprise. Elle devait être réécrite. » Tout au long de la journée du mardi 14 février, M. Fillon a cherché à rassurer les syndicats d'étudiants venus lui exposer leurs doléances sur les deux sujets *« épineux »* des IUT et du rapport Laurent.



En début de matinée, cette décision était annoncée aux délégués de l'UNI (proche du RPR) qui, tout en se félicitant que le ministre ait *« entendu la voix de la sagesse »*, ont persisté à demander la démission de Jean-Pierre Bardet, le directeur général de l'enseignement supérieur, à l'origine de la circulaire contestée. Elle fut ensuite expliquée aux dirigeants de la Fédération des associations générales étudiantes, la FAGE, venus lui présenter un commentaire détaillé, *« pour une fois constructif »*, sur les propositions du rapport Laurent.

Les dirigeants de l'UNEF (proche du Parti communiste) ont, eux, été reçus par un conseiller technique qui, selon Marie-Pierre Vieu, sa présidente, est resté sourd aux autres *« revendications des étudiants »*.

A leur tour, les directeurs d'IUT, ceux des IUP *« venus prendre le café »* chez Christian Philip, directeur de cabinet du ministre, précédés ou suivis des représentants des syndicats d'enseignants SGEN-CFDT et Snes-sup (FSU) ont été avisés. *« Comme je l'avais indiqué le lundi 6 février et comme l'a confirmé le premier ministre à Nantes, le 10 février, les conditions de poursuite d'études des diplômés d'IUT ne seront pas modifiées. Il n'y a donc aucun recul du gouvernement »*, a conclu, en fin d'après-midi, François Fillon lors d'une conférence de presse.

Le principe du retrait étant acquis, il ne reste plus qu'à définir et à faire avaliser la rédaction du nouveau texte qui, dans l'arrêté du 29 décembre sur les IUP et dans la circulaire Bardet du 26 janvier, remplacera les expressions litigieuses sur les conditions d'accès *« par dérogation et à titre exceptionnel »* des diplômés d'IUT en seconde année d'IUP. Tel qu'il devrait être soumis très rapidement au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER), le nouveau texte reconnaît explicitement le principe de la poursuite d'études. Toutefois, l'accès des diplômés d'IUT, comme des BTS, en seconde année d'IUP et en licence générale, reste conditionné à l'accord d'un jury d'admission et à l'avis favorable du directeur de l'établissement.

Toujours dans l'esprit de lever une *« incompréhension »* qui ne saurait être assimilée à un *« recul »*, M. Fillon a corrigé la circulaire Bardet sur l'entrée des bacheliers des séries technologiques en IUT. Ils bénéficieront d'une *« attention particulière »* mais ne feront plus l'objet d'un recrutement *« prioritaire »*.

> Le ministre a cherché à rassurer les syndicats d'étudiants sur les sujets « épineux » des IUT et du rapport Laurent

Autre sujet d'inquiétude manifesté par les étudiants, la troisième année d'IUT sanctionnée par le diplôme national de technologie spécialisée (DNTS), actuellement au stade de l'expérimentation, devrait aboutir à une équivalence au niveau de la licence permettant notamment à ses titulaires de se présenter aux concours de recrutement des personnels enseignants.

Enfin, la réforme décriée des programmes *« conçus pour laisser une place plus grande aux stages et au travail personnel »* sera réétudiée pour *« trouver un nouvel équilibre avec les matières générales. »*

La quasi-totalité des demandes des IUT étant acceptées, François Fillon pouvait alors, et cette fois sur un ton plus incisif, replacer le rapport Laurent à sa juste place. *« J'ai répété 100 fois, et je redis pour la 101e, que ce rapport n'engage pas le gouvernement, mais l'opinion de ceux qui l'ont rédigé*, a-t-il martelé. *Non, il n'y aura pas de réforme avant l'élection présidentielle. Non, il n'y aura pas d'augmentation des droits d'inscription pour la rentrée 95 »*. *« Faut-il brûler Daniel Laurent sur la place publique pour déni de réflexion ? »*, s'est exclamé le ministre en souhaitant toutefois que le débat se poursuive dans d'autres instances, à la conférence des présidents d'université *(lire ci-contre)* ou lors des rencontres de la FAGE ou des Etats-généraux de l'UNEF-ID.

Comme si l'heure du bilan avait sonné, François Fillon a ajouté : *« J'ai le sentiment d'avoir fait tout ce qui était en mon pouvoir dans le cadre politique et budgétaire imposé »*, a-t-il indiqué en mettant en garde *« ceux qui ont renoncé au dialogue et en appellent à des réformes brutales, y compris par référendum »*. En se posant en défenseur de l'Université contre les tentatives de *« régionalisation »* au Parlement, puis en partisan de l'autonomie des établissements, il s'est juste offert une remarque désabusée sur *« les luttes d'influence au sein des universités, qui ont contribué à donner des textes une interprétation largement erronée. »*

Ces propos suffiront-ils à apaiser les craintes des organisations d'étudiants et d'enseignants dont l'intersyndicale devait décider, mercredi dans l'après-midi, du maintien de la journée d'action du jeudi 16 février ? Si elle était confirmée à quelques jours des vacances, elle pourrait bien apparaître comme un baroud d'honneur.

Manifestations et grèves persistent dans certaines universités comme à Grenoble, Besançon, Pau ou Rennes, où la protestation vient cette fois des candidats aux Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM). Comme s'il ne fallait pas oublier qu'à côté du dossier des IUT et du rapport Laurent, de nombreux sujets de préoccupation restent en suspens.

Michel Delberghe

« L'illusion est de croire qu'on règle les problèmes par un arrêté »

Le premier vice-président de la conférence des présidents d'université plaide pour de nouvelles méthodes de réformes

LA CONFÉRENCE des présidents d'université (CPU) ouvre à son tour le débat sur l'avenir de l'enseignement supérieur. Au cours d'une série de cinq rencontres, organisées en collaboration avec *le Monde*, elle a souhaité associer les *« acteurs et partenaires »* à une réflexion générale sur l'évolution de l'université, ses missions, son ouverture aux milieux économiques, ses nouvelles implantations, les structures, le financement... A l'issue de ces discussions, la CPU présentera ses propositions lors d'un colloque à Arras, les 16 et 17 mars. La première de ces tables rondes s'est tenue, mercredi 15 février, avec les représentants des syndicats et des associations d'étudiants.

Pour Bernard Dizambourg, premier vice-président de la CPU – dont la présidence revient de droit au ministre –, les mobilisations des deux dernières semaines ne sont guère surprenantes, surtout chez les étudiants d'IUT, qui, *« bénéficiant de chances de succès garanties, ressentent de façon plus manifeste l'angoisse de l'avenir, des débouchés et de l'insertion professionnelle »*. *« Le public des IUT*, estime-t-il, *a une stratégie première d'obtention du diplôme qui fournit une certification immédiate. Cela ne les empêche pas d'envisager la recherche d'études plus favorables puisque plus le niveau de diplôme est élevé, meilleure est la protection en matière d'emploi. »*

Fallait-il pour autant réglementer pour tenter d'inverser la *« pente naturelle de la société française »* vers les poursuites d'études, surtout en période de situation économique difficile ? M. Dizambourg considère que *« la réglementation par la contrainte est assez peu opérante, puisque son application dépend essentiellement du comportement des institutions »*. *« La vraie difficulté*, estime-t-il, *est de parvenir à modifier des comportements qui s'inscrivent dans la durée et à trouver d'autres solutions en dehors du seul cadre de la formation initiale. »* En clair, il reste à imaginer des *« dispositifs plus souples qui permettent de concevoir d'autres parcours, par l'alternance et la formation continue »*. Dès lors, *« la réforme de la filière technologique est loin d'être terminée. Elle n'est qu'ébauchée. L'essentiel reste à accomplir »*.

Pour le premier vice-président de la CPU, *« la preuve est faite, une fois de plus, de la difficulté à piloter un système aussi fragile et diversifié par des textes ou des mécanismes réglementaires qui génèrent automatiquement des crispations fortes et révèlent des angoisses »*. *« Dans beaucoup de cas*, précise-t-il, *c'est une illusion de croire qu'on règle les problèmes par arrêté ou par circulaire. »*

Est-ce à dire pour autant que le système est condamné à l'immobilisme ou à une évolution brutale, comme le craint François Fillon ? M. Dizambourg reconnaît que *« la crispation des étudiants rend impossible toute approche globale par la voie réglementaire ou législative classique. »* *« Or*, estime-t-il, *dans un milieu aussi fragile que complexe, toute adaptation doit laisser une large place à l'initiative des établissements et des acteurs locaux. Toute approche qui ne ferait pas porter les évolutions par les acteurs eux-mêmes est forcément vouée à l'échec. »*

Pour preuve, Bernard Dizambourg relève que, dans un très grand nombre de domaines, le cadre législatif existe sans qu'il soit besoin de renforcer l'intervention de l'Etat, qui doit, en revanche, *« jouer un rôle d'incitation et de régulation. »* Certes, sur la question des structures de l'université (*« Est-ce bien l'urgence et la priorité ? »*), comme sur celle des droits d'inscription et du financement des universités, la discussion doit être ouverte à l'échelon national. *« Mais à condition*, considère M. Dizambourg, *qu'elle soit abordée lors d'une large concertation et qu'on en fixe les limites. Mieux vaut afficher des propositions concrètes et modestes qui laissent une place à la négociation. Sinon on crée des risques de dérapages et d'incompréhensions. »* Sur ce point, comme sur la réforme du système des aides sociales, les dirigeants de la CPU entendent *« participer à la recherche de convergences »*, mais là également dans le cadre d'un débat sur la base de propositions clairement identifiées. Pour M. Dizambourg, il n'en reste pas moins que toute évolution du système de l'enseignement supérieur devra s'accompagner d'une augmentation de l'effort de la nation, *« une condition nécessaire »*. Ce qui ne l'empêche pas de s'interroger : *« Cet effort doit-il provenir exclusivement de l'Etat ou d'autres partenaires ? »*

M. D.

François Bayrou crée un observatoire de la lecture

L'OBSERVATOIRE NATIONAL de la lecture prévu dans le *« nouveau contrat pour l'école »* a été officiellement installé, mardi 14 février, par le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou. Autour de Jacques Friedel, physicien et président de l'Académie des sciences, il regroupe douze personnalités, universitaires, inspecteurs généraux de l'éducation nationale et chercheurs, parmi lesquelles Alain Bentolila, linguiste, professeur à l'université Paris-V, Jean Foucambert, chercheur à l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP), Roger Chartier, historien, ou encore Michel Fayol, professeur à l'université de Bourgogne, spécialiste de psychologie cognitive.

Sa mission sera de *« recueillir des données sur des pratiques pédagogiques particulièrement efficaces ou innovantes, en France et à l'étranger, de les faire connaître et d'impulser de nouvelles recherche »*. Vantant le caractère *« pluraliste »* de son observatoire, François Bayrou a souligné qu'il fallait, sur la lecture, *« sortir des débats idéologiques et des affrontements artificiels pour recenser des démarches et les évaluer de manière scientifique »*. Jacques Friedel, qui met volontiers en avant sa méconnaissance du sujet et qui s'étonne, visiblement, d'avoir été choisi pour présider ces travaux, sera, selon le ministre, *« le regard extérieur indispensable pour que le débat sorte du cercle étroit des spécialistes »*.

Chaque ministre de l'éducation nationale déclenche son « plan Orsec » pour la lecture. En bon agrégé des lettres et en tant qu'ancien président, entre 1987 et 1993, du Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme (GPLI), François Bayrou n'avait pas dérogé à la règle. Alignant statistiques et chiffres chocs, intarissable sur *« le drame de la lecture en France »* le ministre avait même mis, les premiers mois, une rare détermination dans ce combat. Il y a, affirmait-il, *« de bonnes méthodes de lecture »* ; il convenait de faire des *« bons maîtres »* qui les utilisaient des modèles pour tous les autres (*Le Monde* du 16 septembre 1993). Emoi parmi les enseignants et les chercheurs, découragés par cette relance brutale d'une querelle des « anciens » et des « modernes », que dix ans de « plans-lecture » et de recherches actives dans ce domaine avaient, finalement, mise en sourdine.

S'il s'agit toujours aujourd'hui *« d'analyser les réussites pédagogiques et les recherches universitaires »*, il n'est plus question, semble-t-il, de confronter des *« méthodes »*. *« J'ai toujours défendu la liberté pédagogique des maîtres*, a insisté François Bayrou, *j'en suis même un des zélateurs. Il n'est pas question, à l'issue de ces travaux, d'imposer une démarche, encore moins une méthode. »*

Sa volonté de calmer le jeu est aussi manifeste sur la mesure chiffrée de l'« illettrisme » scolaire. François Bayrou, qui affirmait, en avril 1993, qu'un élève sur trois, *« au moins »*, ne savait pas lire à l'entrée en sixième, laisse désormais les experts de la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère plancher sur ce thème. Une note d'information de mars 1994 rediffusée à l'occasion de l'installation de l'observatoire rappelle fort à propos qu'un peu plus d'un élève sur dix, en entrant en sixième, ne possède pas les compétences de base en lecture. Et qu'un peu plus de deux sur dix n'ont pour tout bagage que ces compétences minimum.

Christine Garin

Les évêques sont favorables à la réquisition de logements

DANS UN DOCUMENT de 156 pages rendu public mardi 14 février, la commission sociale de l'épiscopat estime que *« le logement ne peut pas être considéré simplement comme une affaire de « marché »*. Intitulé *« Un logement pour tous »*, ce texte affirme que *« le droit de réquisition, s'il doit être exercé avec prudence, reste un recours lorsque des bâtiment publics ou privés demeurent longtemps inoccupés et sans destination précise »*. De même, il considère qu'il ne devrait y avoir aucune expulsion sans que soit proposé un logement alternatif.

Constatant *« la part croissante des initiatives privées pour faire face au manque de logement social »*, Mgr Albert Rouet, évêque de Poitiers et président de la commission, s'interroge : *« Serait-ce que dans ce domaine, comme en d'autres, la tentation s'étend de remplacer la politique par l'humanitaire, les prévisions par des arrangements immédiats ? »* *« Souvent*, poursuit-il, *des groupes de pression, voire des associations de défense (où parfois nous constatons avec peine la présence de chrétiens), s'opposent à la construction en proximité de logements sociaux. On en veut bien, mais au loin, ailleurs. »* Ou encore : *« Trop de plans d'urbanisme ont été imposés par des gens qui n'y habiteraient jamais, sans aucune concertation avec ceux qui en seraient les usagers. Loger un homme est beaucoup plus que lui donner une niche où s'abriter. »* Ce franc-parler n'épargne ni le logement social – *« le lieu de trop de passe-droits, voire du favoritisme individuel »* – ni les propriétaires privés. *« Le fait de laisser un logement vide dans le seul dessein d'attendre une augmentation du marché pose un problème moral difficilement acceptable »*, insistent les rédacteurs du document.

Se demandant s'il est justifié de ne pas faire payer de surloyer aux occupants de HLM qui le peuvent, ils relèvent qu'*« un surloyer inciterait certains à partir dans le secteur privé, ce qui libérerait des places, tandis que les surloyers payés par ceux qui restent (les HLM ne doivent pas devenir un ghetto de pauvreté) amélioreraient la capacité financière de l'organisme à faire face aux difficultés des locataires à faibles revenus »*. Plaidant pour la transparence, les évêques estiment que les communes doivent expliquer, dans des débats publics, leurs orientations en matière d'urbanisme et de logement social. *« Rares sont les municipalités qui prennent des initiatives pour développer le logement social »*, déplorent les évêques. *« Ceux qui votent et font des pétitions contre l'implantation de logements sociaux sont les bien-logés*, soulignent-ils. *Ceux qui n'ont pas de logement ne font pas de pétitions, ils ne manifestent pas, et ils n'ont pas toujours le droit de vote dans la commune. »*

Enfin, la commission sociale de l'épiscopat – qui, en septembre 1993, avait avancé selon la même méthode des propositions pour lutter contre le chômage – souligne la nécessité de continuer à construire, *« particulièrement des logements sociaux adaptés aux personnes plus démunies »*. Mais, note-t-elle, *« la réhabilitation de logement anciens vacants, la conversion en logements de locaux initialement prévus pour être des bureaux, peuvent compléter la construction neuve »*. Sans sacrifier la qualité à la quantité, préviennent les auteurs de ce document. En évitant de même l'écueil des ghettos et l'expulsion des anciens habitants de quartiers réhabilités.

Françoise Vaucsé

Le juge Halphen a effectué plusieurs perquisitions en Corrèze

L'enquête sur les HLM de Paris s'oriente vers un proche de M. Chirac

Le juge Eric Halphen s'est rendu, mardi 14 février, à Meymac, ville dont le maire (RPR) est Georges Pérol, ancien directeur de l'office HLM de Paris. Il a perquisitionné au siège de deux associations, Réussir le Limousin et l'Association des amis du centre d'art contemporain de Meymac, destinataires de sommes versées par Jean-Claude Méry, incarcéré depuis le mois de septembre. M. Pérol devrait être entendu prochainement.

CONFORTÉ par les derniers développements de la procédure judiciaire suivie à l'encontre de son beau-père, ainsi que par les découvertes de ses collègues Serge Portelli et Philippe Vandingenen dans l'enquête sur les HLM des Hauts-de-Seine (*Le Monde* du 14 février), le juge d'instruction Eric Halphen a repris l'initiative. En se déplaçant en personne, mardi 14 février, en Corrèze, accompagné de policiers, il s'attaque pour la deuxième fois aux symboles du « système Chirac ». A la fin du mois de novembre 1994, les policiers s'étaient rendus, à sa demande, à l'Hôtel-de-Ville de Paris, pour questionner sa secrétaire particulière. Quelques semaines plus tôt, les premières révélations de l'enquête du juge avaient contraint le ministre de la coopération, Michel Roussin, qui fut longtemps le directeur du cabinet de M. Chirac, à quitter le gouvernement avant sa mise en examen.

Moins connu que M. Roussin, Georges Pérol est peut-être plus proche encore du maire de Paris. Installé depuis 1977 à la mairie de Meymac, en plein cœur du fief corrézien de Jacques Chirac – M[me] Chirac est elle-même l'élue de ce canton –, successivement élu au conseil général et au conseil régional, avec un passage à l'Assemblée nationale en 1986, M. Pérol avait été nommé en 1982, à la surprise générale, à la tête de l'OPAC, l'office HLM de la ville de Paris. Poste qu'il avait précipitemment quitté, en juillet 1993, après le limogeage de son adjoint, pour des raisons officiellement inconnues, mais que l'enquête du juge Halphen semble avoir au moins en partie éclaircies.

Saisi par le magistrat le 14 décembre, le dossier fiscal complet du promoteur Jean-Claude Méry, homme-clé du système de fausse facturation mis au jour par les enquêteurs, fait apparaître à plusieurs reprises le nom de M. Pérol (*Le Monde* du 23 décembre 1994). Constitué pour l'essentiel de pièces découvertes au domicile et dans les bureaux de M. Méry, homme d'affaires proche du RPR, ce dossier avait été transmis à la justice par le fisc le 26 janvier 1993. Les enquêteurs des impôts avaient par la suite rédigé une « fiche d'exploitation fiscale » dont les conclusions étaient accablantes. Ce document date justement du mois de juillet 1993... Les agents du fisc y écrivaient que *« l'activité de M. Méry s'apparente davantage au trafic d'influence qu'à la fourniture d'assistance et de consultations commerciales »*. Faisant siennes ces conclusions, le juge Halphen a signifié la semaine dernière au promoteur une nouvelle mise en examen, pour « trafic d'influence ».

Pièce centrale de ce dossier, une série de télécopies transmises à M. Méry et contenant des informations sur les marchés publics de l'OPAC. Sur ces documents ne figure pas le numéro du télécopieur émetteur, mais Jean-Claude Méry, interrogé par le juge Halphen le 9 février, a reconnu qu'ils lui avaient été transmis par la direction de l'OPAC, alors que Georges Pérol était encore à sa tête : *« M. Méry*, notait le rapport fiscal, *semble disposer d'informations confidentielles, en l'occurrence les rapports par lesquels les organismes ayant eu recours à la procédure d'appel d'offres, informent la commission d'appel d'offres du choix de l'entreprise attributaire du marché. C'est manifestement sur la base de ces informations transmises par l'OPAC de la ville de Paris que M. Méry contacte les entreprises futures attributaires avant qu'elles n'en soient officiellement avisées. »* Au juge, le promoteur a effectivement assuré que ces documents lui étaient adressés au moment où les décisions définitives étaient prises, et qu'il ne pouvait donc pas intervenir sur les marchés de l'OPAC.

« DONS » D'ENTREPRISES

Les disquettes informatiques saisies chez M. Méry par le fisc recélaient en outre la liste des entreprises – toutes familières de l'OPAC – ayant versé des « dons » à deux associations de Meymac, proches de M. Pérol. C'est au siège de ces deux associations que le juge et les policiers ont perquisitionné, inaugurant ainsi leur déplacement en Corrèze, qui devait se prolonger mercredi 15 février. La première, Réussir le Limousin, était destinée, en 1992, au financement de la campagne régionale de M. Pérol. La seconde, l'Association des amis du centre d'art contemporain de Meymac, a également reçu des chèques de ces entreprises, vraisemblablement sur l'insistance de M. Méry, qui parle quant à lui de *« mécénat »*.

De source proche de l'enquête, on indiquait mercredi matin que le juge pourrait souhaiter l'audition rapide de Georges Pérol, afin d'éclaircir le rôle joué par l'ancien directeur des HLM parisiens auprès de M. Méry. Mis en examen par le juge Halphen, le dirigeant d'un bureau d'études, Christian Curtet, avait ainsi confié que Georges Pérol lui avait été présenté par Jean-Claude Méry au cours d'un congrès des HLM à Bordeaux, et qu'*« à la suite de cela »*, il avait *« obtenu trois marchés avec les HLM de Paris »*...

Hervé Gattegno

Pourvoi du parquet dans l'affaire Schuller-Maréchal

Le parquet général de Paris s'est pourvu en cassation, mardi 14 février, après l'annulation par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, le 8 février, des enregistrements de conversations téléphoniques entre le docteur Jean-Pierre Maréchal et le conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine, Didier Schuller. Ces enregistrements avaient été réalisés par des policiers agissant selon la procédure de l'enquête préliminaire. Devant la chambre d'accusation, le parquet général s'était prononcé contre l'annulation des enregistrements. M. Schuller s'était pourvu en cassation dès le 9 février. Le ministre de l'intérieur avait écrit au garde des sceaux pour lui demander de saisir la Cour de cassation afin d'établir *« une jurisprudence claire »* relative à de tels enregistrements.

Un nouveau procès contre « Suicide mode d'emploi »

M[e] FRANCIS TEITGEN l'a dit tout net : *« Je n'aime pas ce livre, mais je n'aime pas qu'on brûle les livres. »* Défenseur d'Alain Moreau, d'Yves Le Bonniec et de Claude Guillon, respectivement éditeur et coauteurs de l'ouvrage *Suicide mode d'emploi*, l'avocat s'indignait mardi 14 février contre une nouvelle poursuite, qu'il estimait injuste. Paru en 1982, ce livre déclencha une vive polémique et une série de poursuites judiciaires qui ont contribué à son succès. Le 31 décembre 1987, l'Assemblée nationale avait voté un texte spécifique réprimant par des peines de deux à trois ans d'emprisonnement la *« provocation au suicide »* et *« la propagande ou la publicité quel qu'en soit le mode, en faveur de produits, d'objets ou de méthodes préconisés comme moyen de se donner la mort »*.

Lors du vote de ce texte, les parlementaires avaient relevé à plusieurs reprises qu'il ne pourrait s'appliquer à l'ouvrage *Suicide mode d'emploi*, compte tenu de la non-rétroactivité des lois (*Le Monde* du 16 décembre 1987). Pourtant, c'est bien au nom de cette loi que l'éditeur et les auteurs comparaissaient devant la 16[e] chambre correctionnelle de Paris, à la suite d'une poursuite engagée après une réédition effectuée en 1989. Pour justifier cette position, le substitut, Martine Vaubaillon, s'appuyait sur la jurisprudence de la diffamation. Une jurisprudence dont M[e] Teitgen veut bien à condition qu'on lui applique la prescription de trois mois en vigueur dans les affaires de presse, ce qui permettrait, en l'occurrence, d'échapper à la poursuite.

L'ouvrage n'a pas été réédité depuis 1989, et M. Moreau n'est plus éditeur. Certes, dans un débat qui resta essentiellement juridique, car le fond fut abordé sans passion, le président Thierry Devernoix a tenté de comprendre la démarche des auteurs. Mais ce fut pour aboutir à un dialogue de sourds. Comme en 1985 devant la même chambre, Alain Moreau a continué d'invoquer une théorie philosophique sur *« le droit de mourir »*, sans jamais répondre directement aux questions relatives aux effets dangereux des *« recettes »* de médicaments publiées dans l'ouvrage sur un lectorat essentiellement composé de personnes fragiles.

CYNISME

Le même cynisme a entouré les réponses des auteurs quand le président s'est étonné de lire dans un chapitre du livre des conseils précis pour éviter *« le risque de réanimation »*. A les entendre, l'ouvrage permettrait aux désespérés d'ajuster les doses pour limiter la portée de leur geste à un simple appel au secours destiné à l'entourage. *« On présente les choses d'une manière chic et pseudo-intellectuelle*, s'est insurgé M[e] Jean-Didier Belot, conseil de l'Association de défense contre l'incitation au suicide. *Mais c'est un fantastique coup d'éditeur, qui a rapporté beaucoup d'argent. »*

De son côté, la représentante du parquet demandait 100 000 francs d'amende contre Alain Moreau et 50 000 francs contre chacun des auteurs, avant d'ajouter : *« Ce n'est pas un combat d'arrière-garde. Le 5 février nous avons reçu une procédure d'enquête pour une personne suicidée qui avait auprès d'elle l'ouvrage en question. »*

Jugement le 11 avril.

Maurice Peyrot

Un Boeing perd une roue au-dessus d'une usine près de Strasbourg

UN BOEING 757, qui se préparait à atterrir à Strasbourg, a perdu une roue, mardi 14 février, avant de se poser sans encombre sur l'aéroport. D'un diamètre de 1,20 m et d'un poids proche de 250 kg, elle s'est détachée au moment de la sortie du train d'atterrissage et a traversé la toiture d'un entrepôt de produits congelés à Schiltigheim. Aménagé pour des voyages d'affaires, l'appareil de la compagnie danoise Diamond International Airways, immatriculé aux îles Caïman (Antilles britanniques), avait décollé de l'aéroport parisien du Bourget avec à son bord trois hommes d'équipage et deux passagers, dont le député européen Jimmy Goldsmith, membre du groupe Europe des nations de Philippe de Villiers.

La direction générale de l'aviation civile (DGAC) a indiqué que le pilote avait été mis au courant par radio d'un éventuel problème de train d'atterrissage, après la découverte de pièces oubliées sur le tarmac du Bourget. La compagnie de gendarmerie des transports aériens a été chargée de l'enquête judiciaire. – *(Corresp.)*

■ **EXTRADITION : François Besse, l'ancien lieutenant de Jacques Mesrine**, a été extradé du Maroc, mardi 14 février, et écroué à la maison d'arrêt de Fresnes (Val-de-Marne). Il doit comparaître devant la cour d'assises de Paris pour une série de hold-up commis avec le *« gang des postiches »* en décembre 1985 et janvier 1986. Condamné à la réclusion à perpétuité par contumace en 1990, le *« roi de la cavale »* s'est déjà évadé six fois des prisons françaises, belges et espagnoles.

■ **ASSASSINAT : six personnes**, accusées d'avoir participé à l'assassinat d'un trafiquant de drogue, ont été interpellées en début de semaine par les gendarmes de la section de recherche de Versailles. Le corps de Salah Berzane, vingt-six ans, avait été retrouvé, le 3 juillet 1993, dans un étang d'Eure-et-Loire avec cinq balles dans la tête. Agées de trente à trente-cinq ans, les six personnes arrêtées sont originaires de Paris et des Hauts-de-Seine. – *(Corresp).*

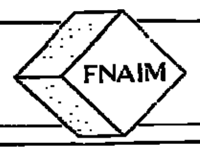
■ **CARNAVAL : cinquante-six lycéens ont été interpellés**, mardi 14 février, à Versailles, au cours du traditionnel *« mardi gras »*. Vingt d'entre eux devraient faire l'objet de poursuites en vertu d'un récent arrêté municipal qui interdit les jets d'œufs et de farine dans les rues.

■ **NOYADE : les sapeurs-pompiers de Mulhouse** (Haut-Rhin) ont repêché, mardi 14 février après-midi, dans le canal du Rhône au Rhin, le corps d'un invalide porté disparu depuis une semaine, dont la noyade apparaît suspecte, a-t-on appris de source judiciaire. La victime, âgée de trente ans, habitait une caravane installée dans un camp de nomades, à proximité du canal.

Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER
PARIS – ILE-DE-FRANCE



SÉCURITÉ ET COPROPRIÉTÉ

La loi du 21 Juillet 1994, dite Loi Relative à l'Habitat, a amélioré le fonctionnement des copropriétés en prévoyant quatre nouvelles dispositions :

1° La création d'un privilège au bénéfice des copropriétés permettant à celles-ci en cas de vente de son lot par un copropriétaire d'être payées par préférence à tout créancier pour les charges de copropriété des deux dernières années plus l'année en cours pouvant être dues par le vendeur. Ce privilège, qui était demandé, évitera désormais que les copropriétaires ne supportent les charges des copropriétaires défaillants.

2° La possibilité en cas de difficultés graves de faire nommer un administrateur provisoire de la copropriété qui disposera de larges pouvoirs, notamment l'arrêt des poursuites et la recherche de solutions pouvant prendre en compte l'aspect social en concours avec des organismes à but non lucratif.

3° Un abaissement des majorités pour la réalisation de travaux de transformation, d'addition ou d'amélioration touchant les parties communes de l'immeuble. Cela traduit une conception plus dynamique de la copropriété.

4° L'obligation faite aux assemblées de copropriétaires de voter sur la constitution éventuelle de provisions pour financer les travaux d'entretien prévisibles dans les 3 ans à venir. Il s'agit ici de faire prendre conscience aux copropriétaires qu'il ne suffit pas d'acheter, mais qu'il faut ensuite entretenir.

Ces dispositions nouvelles se révéleront plus ou moins efficaces en fonction de l'usage que la pratique en fera, mais encore fallait-il qu'elles existent. C'est chose faite.

Jacques LAPORTE,
Président de la Chambre FNAIM Paris-Ile-de-France.

Achats

IMMO MARCADET
recherche appartements
PARIS, toutes surfaces
42-51-51-51 - Fax 42-55-58-65

Ventes

3e arrdt

MARAIS
studio de prestige avec terr., ex. so., prestations de luxe, 1 370 000 F - 43-66-65-65

4e arrdt

MARAIS, 2 P., 50 M², parquet, chem., calme et clair, 1 340 000 F - 43-66-65-65

5e arrdt

Mº CENSIER, récent, tt cft, séj., 2 ch., bains, 65 m², park. 48-73-57-80

VAL-DE-GRACE, p. de t., stand., 6 p. + studio service, 6 300 000 F. MEL - 43-25-32-56

6e arrdt

Gd studio, style « Atelier » à VAVIN, calme, verdure. 850 000 F, gérant. 42-20-77-47

RUE DE RENNES, sud, 220 m², pierre de t., asc., balc., 2 serv., px : 5 900 000 F. HASTONE - 40-16-47-47

Quart. Buci, imm. 18e, p. de t., 2-3 p., 73 m², rénové, pl. sud, calme, faibles ch. 43-35-18-36

8e arrdt

PROX. CHPS-ELYSÉES,
R. WASHIGTON,
7 P., 210 M²,
caractère, 3e ét., pierre de t., 5 000 000 F. PARTENA - 47-20-17-82

8e, MIROMESNIL, idéal prof. libérale, 2-3 p., 70 m², 1 550 000. PARTENA - 42-66-36-53

Mº GEORGE-V, rue de Berri, 2 p., 37 m², soleil, calme, 780 000 F - 42-66-36-53

9e arrdt

LAFAYETTE, 6e, dern. ét., asc., 24 m² env., ref. nf, s. de bains, 360 000. ML - 45-48-15-15

11e arrdt

11e RÉPUBLIQUE, très b. 5 p. de 160 m², séj. 65 m², 4 ch., 2 s. d. bns, cuis. équip., parquet en très bon état, clair et ensol., ds imm. fin de siècle, p. de Paris, prix. 2 730 000 F. ATYS - 48-05-58-12

11e PARMENTIER, beau studio, 33 m², cuis., séj., vraie s. d. bns, alcôve, ch. bon état, prix : 555 000 F. ATYS - 48-05-58-12

NATION 3 P.
60 m² sur jardin, imm. récent, bon stand., ensoleillé, calme, excellent état 1 210 000 F Tél. : 48-05-58-12

RÉPUBLIQUE 2 P. 55 m² dans imm. ancien classé. Appart. de caract., 2e ét., hsp. moulures. 1 050 000 F Tél. : 48-05-58-12

12e arrdt

12e, REUILLY-DIDEROT
b. 2 p. de 42 m², séj. 18 m², cuis. équip., très bon état, ds im. anc., bien entretenu, prix : 680 000 F. ATYS - 48-05-58-12

13e arrdt

AV. D'ITALIE
gd stand., piscine immeuble, 3 p., 88 m² + loggia, 2 ch., 2 bains, park., 1 680 000 F. FONCIA - 45-44-55-50

Arago, réc., ét. él., liv. dble, 3 ch., gde cuis., 2 bns, 115 m², balc., vue, box. 43-35-18-36

14e arrdt

LA CAMPAGNE A PARIS !
ARAGO 2 p. + terr. 20 m² + jard. 85 m², confort, 1 150 000 F SYNDIC - 43-20-77-47

15e arrdt

100 M CHAMP MARS
exceptionnel 2 pièces 50 m² + 15 m² véranda habitable + gde terrasse, jardinet arboré, 32 m², 5e ét., triple expo, 1 880 000. PARTENA - 42-66-36-53

FRONT DE SEINE
VUE EXCEPTIONNELLE
TOUR PERSPECTIVE
– 4 p., 98 m², park., 2 500 000
– 3 p., 75 m², park., 2 200 000
– 2 p., 58 m², park., 1 650 000
FONCIA - 45-44-55-50

16e arrdt

VICTOR-HUGO, p. d. t., cft, liv. dble, 1 ch., cuis., bains. 48-73-57-80

Studio 21 m², s. de b., cuisine, 6e, ascenseur, calme, verdure. 450 000 F – 34-93-44-06

17e arrdt

MALESHERBES
rue Tocqueville, dernier ét., gd standing,
5-6 P., 180 M²,
beaux espaces lumineux, px : 4 850 000 F. PARTENA - 42-66-36-53

Mº PEREIRE, 105 m², récent, liv. dble, 2 ch., 2 bains, park. 48-73-57-80

TERNES - 540 000 F
2 p. tout confort, balcon. Immo Marcadet - 42-51-51-51

18e arrdt

Mº J.-JOFFRIN
2 p., 36 m², 490 000 F, confort, imm. ancien ravalé.

2 p., 37 m², 580 000 F, imm. 1930, 5e étage, asc.

2 p., 54 m², 795 000 F, standing, balcon, jardin.

3 p., 60 m², 950 000 F, standing, balcons, refait neuf. Immo Marcadet - 42-51-51-51

MONTMARTRE, charmant 2 p., r.-d.-c. s/cour fermée, tt cft, 650 000 F. 42-54-86-86

20e arrdt

TÉLÉGRAPHE, prox. Buttes-Chaumont gd 4 p., cuis. équip., 4 ch., 6e ét., asc., park., 1 110 000 F LERMS - 40-30-39-69

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-S/SEINE
bd V.-Hugo, face Citroën, bel immeuble, asc., STUDIO, 4e ét., balc., terr., 820 000 F 43-20-77-47

Locations

7e, Mº DUROC, VASTE 2 P., tt cft, dble expo., 4 760 F (provision ch. comp.) 43-38-65-00

12e, AV. LEDRU-ROLLIN, GD 2/3 P., ref. neuf, ch. imm. 7 980 F (prov. ch. comp.) 43-38-65-00

Av. Paul-Doumer (16e), 4 p., 130 m² meub., gd stand., séj. 50 m², 17 300 F net. FORUM - 44-18-66-66

Neuilly-Charcot, r.-d.-c., s/jard., très beau meublé, pass. 2 ch., park., 13 000 c.c. 42-54-86-86

78 HOUILLES, 2 PIÈCES
3e ét., comp. entrée, ch., s. d. bns, cuis., séj. avec balc., parking, neuf, loyer : 3 900 F, charges : 300 F. Tél. : 39-13-27-27

78 ETANG-LA-VILLE
gare à pied, belle villa, t.b. état, 6 ch., 23 000 F. Tél. : 30-61-46-26

Maisons

94 CACHAN, à 12' Paris cent., par RER, charmant pav. 4 p. en meulière, cuis., eau, sur 100 m² de terr., calme, prix : 1 180 000 F. PSI - 46-65-79-99

Pavillons Maisons individuelles

93 STAINS, AVENIR sur 504 m² terrain, 3 p., cuis. tt cft, garage, px : 745 000 F. AGENCE GARE - 48-26-50-17

NOGENT, 10' RER beau pav., 400 m², 3 ch., séj. dble, bur., 3 470 000 F. BL NOGENTAISE 48-73-99-76

CARRIÈRES-SUR-SEINE
5' RER, agréable pavillon sur 278 m² de ter. comp. s/sol avec gar., entrée, séj. dble, cuis. sur ter., w.-c., étage : 2 ch., pte pièce, gren., 900 000 F. Tél. : 39-13-27-27

Terrains

ST-GERMAIN-CENTRE
beau terrain, 1 100 m², clos de murs, 300 m², construction possible. Nous consulter : FONCIA - 34-51-62-59

Viager

FONTENAY-LE-FLEURY
studio avec loggia, très bon état, viager occupé. Dame 69 ans, prix : 450 000 F, viager : 40 000 F + 1 200 F/mois. Tél. : 43-66-65-65

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER

appartements ventes

1er arrdt

S/PALAIS-ROYAL
prestigieux, 2 réceptions, 2 chbres, box, service
INTER URBIS 45-63-17-77

2e arrdt

RUE PALESTRO
Beau P de t., 5 P. d'angle, 140 m², parfait état + balcon. Prix 3 250 000 F PPI 40-43-08-17

3e arrdt

MARAIS STUDIO de charme 2e ét., imm. XVIIe 530 000 F PDG 42-77-77-57

4e arrdt

MARAIS BASTILLE
Immeuble bourgeois 100 m² – 2 200 000 F 4 P. cft. 42-51-10-60

ÎLE SAINT-LOUIS
Superbe appt. d'angle 140 m² sur Seine, rare, dble expo. Vue. PPI : 40-43-08-17

PLACE DES VOSGES
Dble living, 2/3 ch., calme, 2e ét., soleil. 45-31-14-15

5e arrdt

CENSIER 2 P.
45 m² de tte beauté avec balc. Sud, asc. 1 160 000 F SYNDIC 43-20-77-47

VAL-DE-GRÂCE s/verdure, 2 P., poutres, cheminée, calme, 1 290 000. Tél. : 43-25-32-56

257 R. ST-JACQUES
dans résidence neuve de stand. très beau 4/5 P. 130 m², 3e étage, avec 3 chbres, séj. 37 m² cuis. 14 m², suite parents 2 sdb, nbx placards, exposition sud, très belles prestations, cave et park. dble en sous-sol, disponible immédiatement, frais notaires réduits. Tél. bur. : 46-03-22-00.

CENSIER 4 P.
3e ét., asc., s/jardin, parking poss. Tél. : 43-36-17-36.

Mº GOBELINS, studio 17 m² IDEAL INVESTISSEUR 350 000 F. Tél. : 45-04-63-00.

8e arrdt

FG ST-HONORÉ STUDIO 980 000 F
5e ét., asc., s/jardin PARTENA 42-66-36-53

9e arrdt

LYCÉE LAMARTINE
Bel imm. bourg. 6 P. 205 m², 2 belles p. de récept., 4 chbres hsp., parquet, moul., chem., asc., poss. park. 3 745 000 F. Tél. : 48-05-58-12.

Proche ST-GEORGES
Bel appt. 190 m² + studio indép. de 20 m², RDC sur jard. privatif sans vis-à-vis, séjour, salon 57 m², 3 ch., cuis. 24 m². 3 560 000 F ATYS 48-05-58-12

10e arrdt

BONNE NOUVELLE 10e ARR. complèt. remis état 3 ans, triple expo. 63 m², 3/4 P. cave, concierge, porte blindée Prix : 950 000 F. Tél. : 42-47-02-19.

11e arrdt

Mº Alexandre-DUMAS. Gd 3 P., 3e ét., asc., balc., park., imm. stand., 945 000 F LERMS 40-30-39-69

CHARONNE Imm. rénové SUPERBES VOLUMES 64 m² à 240 m² à aménager. Rue et jard. 47-00-77-27

11e IDÉAL PLACEMENT AV. RÉPUBLIQUE. Près Coquet 2 P., cuis., sal. eau, WC, calme, 295 000 42-88-64-01

12e PRÈS BASTILLE 110 m² 3 ch. poss. lib. 8 920 cc 43-73-33-31

12e PH.-AUGUSTE STUDIO Standing, park. 3 300 cc 43-73-33-31

12e PTE VINCENNES 2/3 P. 70 m², jard., cuis. équip., poss. lib. 6 750 cc 43-73-33-31

RÉPUBLIQUE 2 P., 40 m² Imm. récent, bon stand., 7e ét., asc., séj. 18 m², vraies cuis. et Sdb, ensoleillé, bon état. Prix : 787 000 F ATYS : 48-05-58-12

11e PARMENTIER Beau studio 33 m², cuis., séj., vraie Sdb, alcôve, ch. bon état. Prix : 555 000 F Atys : 48-05-58-12

13e arrdt

Avenue d'Italie. Immeuble gd stand., piscine, 120 m² plus 4 loggias, 3 ch., 2 bains, sauna, 2 wc, cuisine équipée. Part à part 2 500 000 F Tél. : 45-86-79-21

14e arrdt

RUE BOYER-BARRET 2 P. dans bel imm. P. de t Vue Sud 580 000 F SYNDIC 43-20-77-47

ALÉSIA
4 P 81 m², parking, 3e ét., asc. Bel imm. récent 1 780 000 F SYNDIC 43-20-77-47

15e arrdt

CONVENTION
superbe duplex d'architecte, 91 m², aménagt haut de g. + 85 m² ter. + box PPI. 40-43-08-17

16e arrdt

16e AV. KLÉBER
SUPERBE 185 m² en angle 4e ét. P. de t., 3 chbres, serv. 6 500 000 PARTENA 42-66-36-53

10, R. D'AUTEUIL
Dans très bel imm. neuf, à vendre 2 appartements de 4 pièces de 174 et 141 m². Aménagement et décoration « sur mesure », avec architecte-décorateur à votre disposition, 2 parkings et une cave en sous-sol par appartement. Bureau : 46-03-22-00.

VICTOR-HUGO GD 80 m² Possib. 2 P., 4e et., 1 050 000 F ML – 45-48-15-15

VICTOR-HUGO 5 P. 130 m² 3 ch., appt. à rafraîchir, 5e ét., asc., clair et ensolei., ch. service 62 m² à l'étage. Prix : 3 900 000 F. ATYS : 48-05-58-12

17e arrdt

Studio 280 000 F tt cft. Rue des Dames Immo Marcadet 42-51-51-51

18e arrdt

3 P. 51 m² – 680 000 F J.-Joffrin – Imm. P. de taille Immo Marcadet 42-51-51-51

3 P. 950 000 F Mº J.-Joffrin – Imm. 1974 Immo Marcadet 42-51-51-51

38 m² – 490 000 F Mairie 18e, 2 P., tt confort. Immo Marcadet 42-51-51-51

78 Yvelines

VERSAILLES NOTRE-DAME
Imm. XVIIIe appt. de charme, très bon état 217 m², séj., s. à manger, 5 chbres, remise, cave. Exclusivité. 4 400 000 F 39-02-38-10

VERSAILLES ST-LOUIS
Imm. XVIIIe 180 m², entrée, salon, s. à manger, salon de musique, 3 chbres, grenier (possib. 2 chbres), 2 caves, 3 600 000 F 39-02-38-10

ST-GERMAIN-EN-LAYE
Rés. « années 60 », prox. centre « LE PARC DE NOAILLES » 38, rue de Tourville
2 P. à partir de 810 000 F
3 P. à partir de 1 000 000 F
4 P. à partir de 1 150 000 F
5 P. à partir de 1 460 000 F
+ balcons - park. poss.
Sur place samedi 18 février de 10 h à 13 h et 14 h à 17 h
PREBAIL

92 Hauts-de-Seine

Levallois QUARTIER FRONT DE SEINE
Dans résidence neuve de stand., 5 P., 119 m², 7e ét. avec séj., 4 chbres, ou séj. double et 3 chambres, très belles prestations, exposition sud/ouest, gds balc. sur séj/cuis. et chbres, suite parents avec dressing, 2 s. de bains, nombreux placards, gde cuis. avec office, cave, park. double en sous-sol, disponible immédiatement. Frais notaires réduits. Tél. bur. : 46-03-22-00.

95 Val-d'Oise

ST GRATIEN 2 min. RER 5 P., 100 m² + balcon sud. 880 000 F S. I : 39-89-92-37

province

MONTPELLIER (34 HÉRAULT) Maison 4 P., 97 m², tt confort gd gar. jard., 590 000 F. Tél. : ap. 20 h (1) 48-73-03-14

PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER
UN CONTACT, POUR REPONDRE A VOS QUESTIONS
44.43.77.40

appartements achats

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées 75008 recherche de tte urgence beaux appart. de standing, petites et grandes surfaces, évaluations grat. sur demande. 46-22-03-80 - 43-59-68-04

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS, paiement comptant chez notaire. 48-73-48-07

IMMO MARCADET
recherche appartements Paris, toutes surfaces 42-51-51-51 - Fax. 42-55-55-55

SERGE KAYSER
RECHERCHE
APPART ORIGINAUX
RIVE GAUCHE
VENTE OU LOCATION
43-29-60-60

locations offres

16e SUD RUE NUNGESSER ET COLI Beau 2 p., 73 m² + bal., 3e ét., refait à neuf. 7 500 F CC. Tél. : 40-71-85-26

PARIS 5e, MOUFFETARD, Studio et 2 p., 17 et 27 m² de caractère, poutres, murs en pierre, tt confort, r.-d.-c., sur jardin, 3 000 et 3 500 F c.c., com. : 3 000 et 3 500 F. Atys : 48-05-58-12

FRANKLIN-ROOSEVELT
BEAU 5 P., 175 M²,
ref. nf, caractère, 16 000 h. ch. PARTENA - 42-66-36-53

16e, PTE AUTEUIL, beau 3 p., 75 m², 3e ét., asc., 6 540 h. ch. 47-20-17-82

19e, Mº CRIMÉE, beau studio, 27 m², clair, calme, 2 490 h. ch 47-42-07-43

ÉTOILE, beau 2 p. meublé, parfait, équipé, 5 880 net. PARTENA - 42-66-36-65

ODÉON, 3 P., 94 M²,
6 900 h. ch. 47-20-17-82

16e, 9, rue Degas, bel appart. 2/3 p., 70 m², sud, vue jard. 6 000 F + CH. Visite ce jour 16.02.95, 14-20 h. ou sur r.-d.-v. 42-89-67-45

Appartement 100 m², 9e (Mº Cadet-Anvers-N.-D.-de-Lorette), 1er étage sur cour, calme, s. de bns, chauf. central, gde cuisine, 3 gdes pièces + 1, loyer mensuel : 7 500 F, dispo. sous quelques jours. Tél. : 64-30-34-48

93 PRÉ-SAINT-GERVAIS
5mn métro Hoche, bus Dupleix 90 m² tt cft 2 chambres, cuisine américaine + buanderie, bureau, chauffage ind. élec. 6 400 F net. Tél. : 34-28-89-54

A LOUER, ST-LEU-LA-FORÊT, F3, 70 m² + loggia, cuisine équipée, w.c., salle de bains, cellier salon, séjour, chambre, parking en s.-sol, 5e étage, ascenseur, interphone, 4 600 F c.c. Tél. : 39-95-12-37 apr. 18 h.

Avenue Victor-Hugo, 6e ét. sans ascenseur. Agréable 2 pièces, cuisine américaine, douche, WC, placards. 3 700 F TTC. Tél. : 42-80-30-32

Métro LA FOURCHE Imm. qualité, 2e ét., asc., 2 P avec balc., cuis. séparée, s. de bns, cave, possib. box fermé, chauf., eau chaude imm., 4 491 F TTC. Tél. : 42-80-30-32

Proche LA FOURCHE 6e ét., asc. Vue Sacré-Cœur, 2 P avec balc., cuis. séparée, s. de bns, cave, possib. box, chauf., eau chaude imm., 4 750 F TTC. Tél. : 42-80-30-32

locations demandes

EMBASSY SERVICE
rech. appartements de grande classe, vides ou meublés, gestion possible.
(1) 47-20-30-05

villas propriétés

Propriété 60' Lyon 2 HA 1/2, mais. style Ile-de-France, 5 ch., jardin paysager, prairie, 1 500 000 F. (16) 42-68-08-44

Superbe demeure sur 2 ha. 1 100 m² habitables, piscine intérieure, tennis, maison gardien, dépendances, parc clos, étang, 28 km de Paris. Tél. : 48-00-91-00

immobilier d'entreprise

ST-CLOUD LYCÉE
villa récente 200 m², 5 chbres. Séj. 42 m² jard. R.G. 47-01-42-22

Votre siège social. Domiciliations et tous services. 43-55-17-50

pavillons maisons ind.

LE CHESNAY, maison anc. 1860, 240 m² hab., séj., s. à manger, 6 ch., grenier, s.-sol, jard., dépend., garage, 4 300 000 F Tél. : 39-02-38-10

MALLET-STEVENS
ST-CLOUD, 350 m² sur 1 000 m². ACANTHE - 45-87-09-09

Centre Bretagne près du lac de Guerlédan, proximité tous services Pavillon F4 tout aménagé, au calme jardin clos, nbses dépendances, prix intéressant. Tél. HR : 96-28-56-83.

ALÉSIA,
maison plein charme, r.-d.-c. + 2 ét. (dont atel. art.) s.-sol aménagé, beau jard., park. Tél. : 44-19-73-18

14e, CŒUR DE MONTPARNASSE, adorable maison + terr., 4 ch., ds cour pavée arborée, parfait état, 5 000 000 F. PPI. 40-43-08-17

15e, RUE DE VAUGIRARD,
1. belle maison classique, 230 m², ds la verdure, charme. PPI : 40-43-08-17

fonds de commerce

(22) Proche Dinan vds hôtel-bar-restau. murs et fonds. Tél. : (16) 96-84-48-22

URGENT, cause maladie, vend fonds salon de toilettage, possibilités autre commerce, bien placé, face écoles, prix : 189 000 F à débat. Tél. (h.d.b.) : 48-77-81-26

box parkings

TROCADÉRO GD EMPLACEMENT 196 000 F. Frais notaire inclus. 47-66-97-71 GIREP 46-22-60-60

LE MONDE DES CARRIÈRES

LA CHAPELLE ROYALE
Direction Philippe Herreweghe recrute son
ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL
chargé en particulier du développement de l'Orchestre des Champs-Elysées, du chœur de la Chapelle Royale et de l'Ensemble Vocal Européen
Fortes compétences musicales, sens des contacts, qualité de gestionnaire, expérience professionnelle à un poste de responsabilité exercé en équipe (de préférence dans le domaine de la production culturelle).
Envoyer CV, photo et lettre de motivation à : Monsieur le président de la Chapelle Royale 30, rue Montmartre 75001 PARIS

MUTUELLE ASSURANCE
recherche pour son bureau de CRÉTEIL
ASSISTANT(E) JURIDIQUE
Maîtrise droit (droit civil, droit de la consommation, droit des biens...) + exercice quelques années. Profession avocat, huissier, notaire ou assimilé. Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à la MATMUT. Secrétariat du responsable, 13, rue des Petits-Hôtels, 75480 Paris Cedex 10

Société d'études recherche pour vacations
ÉCONOMISTES
spécialisés en économie industrielle et/ou analyse de la conjoncture. Profil : DEA, doctorat, grandes écoles. Envoyez CV à BIE 10, rue de Châteaudun, 75009 Paris.

Collège sous contrat proche Paris recrute
DIRECTEUR ACADÉMIQUE
associé à l'organisme gestionnaire. Informations et candidatures à envoyer au MONDE PUBLICITÉ sous nº 8858. 133, av. des Champs-Elysées, 75409 Paris Cedex 08.

L'AGENDA

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix « Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances bagues argenterie
ACHATS · ÉCHANGES BIJOUX
PERRONO OPÉRA
Angle boulevard des Italiens 4, rue Chaussée-d'Antin
Magasin à l'Etoile 37, avenue Victor-Hugo
Autre grand choix

Offre de particuliers

Coffre fort FICHET BAUCHE état neuf, à vendre, important rabais. Jean, 51, av. F.-Roosevelt. Tél. : 43-59-68-36

Traduction

TRADUCTION
Anglais, espagnol vers le français (général, informatique, économie, arts),
RÉDACTION
(courrier, articles, discours), interprétariat de liaison, révision/relecture, frappe documents par professionnelle diplômée. Tél. : 30-40-15-66

Vacances

SKI DE FOND
HAUT-JURA, 3 H DE PARIS TGV
YVES ET LILIANE VOUS ACCUEILLENT dans une anc. ferme comtoise du XVIIe Grand confort, ambiance conviviale Table d'hôte, prod. mais. et rég., chambre avec s. de bains + w.c. Tarif - sem./pers. 2 500 F à 3 150 F selon période, tout compris (pension complète + vin ou repas, moniteur, matériel ski neuf). Tél. : (16) 81-38-12-51 ou écrire : LE-CRÊT-L'AGNEAU, 25650 LA LONGEVILLE

VAL-THORENS
à louer, appart. 4-6 pers., cheminée, balcon, plein sud, garage. J. Traversa. (16) 85-39-48-00

DEMANDES D'EMPLOI

36 ans. Etudes supérieures Recherche poste d'assistante de direction ou de responsable de service administratif/secrétariat, gestion de fichiers, budgets, marketing, mailings, organisation réunions, voyages, séminaires, assistanat commercial, Word Excel. Tél. : 48-43-15-37.

Jeune homme 27 ans, ch. place aide comptable, libre de suite. Tél. : 43-32-51-43

41 ans, bac, recherche poste chef de dépôt, responsable de magasin. Gestion des stocks et du magasin, inventaires, relations avec les transporteurs, réception clients, interface, encadrement équipe, Winword, Excel sur PC. Tél. : 48-43-15-37

GARDE DU CORPS confirmé ch. place, même remplac. Tél. : 47-76-49-32.

ASSISTANTE EN COMMUNICATION
26 ans, bac + 3, communication et publicité, expérience de 3 ans : organisation de salons et de conférences, réalisation d'interviews et de communiqués de presse, chef de publicité, étudie toutes propositions ss nº 8796 le Monde Publicité, 133, av. des Champs-Elysées, 75409 Paris Cedex 08

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGÉNIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

DEA FINANCES PUBLIQUES ET FISCALITÉ – F. – 35 ans – Bilingue français, arabe, anglais, bon niveau écrit parlé – 5 ans d'expérience administration, secrétariat sur MACINTOSH – Qualités rédactionnelles – Bonne organisation – Polyvalente.
CHERCHE : Poste d'assistante administrative-juridique dans PME-PMI – Paris/région parisienne – (Section JC. B./2628).

RESPONSABLE COMMERCIAL EX-DIRECTEUR SUCCURSALE BANCAIRE – 50 ans – Grande expérience commerciale, financière, juridique – Filiale ADM secteur banque – (Négociation montage dossier financement animation équipes conseils) – Rompu relations HT niveau – Sens du risque – Organisé.
OFFRE : Compétences entreprise pour créer ou développer réseau ccial ou optimiser résultats – Disponible Paris RP – Possibilité CRE – (Section JC. B./2629)

ASSISTANTE DE DIRECTION COMMERCIALE ET TECHNIQUE – 46 ans – Anglais – Word Excel – 26 ans d'expérience PME-PMI – Administration commerciale technique – Achats – Formation – Rompu contacts industriels architectes – Administration – Disponible.
PROPOSE : Compétences à tous responsables désirant s'adjoindre une collaboratrice – Paris/IDF – (Possibilité stage d'accès à l'entreprise) – (Section JC. B./2630).

EXPORTATION – SPÉCIALISTE EXPORT – PROPOSE : Ses services et son expérience pour formation prospection, réponse à appel d'offres réalisation commandes/contrats – Crédit documentaire formalités bancaires – Etudie toutes propositions – *(Section O.N./JC. B./2631)*



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
5, rue Emile-Allez 75017 PARIS
TÉL. : 45-74-90-01
FAX : 45-74-90-02

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

Mgr Gaillot : l'histoire d'une destitution programmée

Le récit de la comparution de l'ancien évêque d'Evreux au Vatican et de ses démêlés avec le cardinal Gantin et les évêques français

Un mois après l'annonce de la sanction frappant Mgr Gaillot, évêque déchargé le 13 janvier de son diocèse d'Evreux et transféré au siège fictif de Parthenia (Algérie), le conseil permanent de l'épiscopat a fait, lundi 13 et mardi 14 février, le point du trouble créé dans l'Eglise de France et décidé d'amplifier l'effort d'explication. L'historique de cette décision permet d'éclairer le rôle personnel du cardinal Gantin, préfet de la congrégation romaine des évêques, et l'incapacité des évêques de France à régler par eux-mêmes la crise ouverte par les initiatives, jugées solitaires, de Mgr Gaillot. Au Vatican, la sanction était préparée de longue date. La congrégation des évêques a écrit à la hiérarchie catholique en France pour justifier une révocation, liée, selon elle, non pas à l'engagement de Mgr Gaillot auprès des exclus et dans les médias mais à la mission même de l'évêque, tenu au devoir de solidarité avec l'épiscopat et avec le pape. Elle ajoute que tous les efforts de dialogue avec l'ancien évêque d'Evreux ont été tentés en vain.

QUAND Jacques Gaillot, ce mardi soir 10 janvier à la gare de Lyon, prend le *Palatino* pour Rome, il est plus agacé qu'inquiet. Agacé par la lettre reçue fin décembre du nonce apostolique à Paris, Mgr Lorenzo Antonetti, le convoquant au Vatican, pour le 9 janvier, en prétextant : *« Suite à votre demande du 21 mai dernier... »*. Il y a huit mois !

Ce jour-là en effet, au milieu de la tempête provoquée par la lettre d'avertissement de Mgr Duval, président des évêques de France, l'évêque d'Evreux s'était rendu, de son propre gré, à la nonciature. Devait-il, ou non, se rendre à Rome pour y clarifier sa situation ? Pas la peine, avait répondu, de son ton bonhomme, Mgr Antonetti. Jacques Gaillot était sorti rassuré. Mais cette réponse pouvait tout aussi bien dire qu'il était déjà trop tard.

« Je ne suis pas libre le lundi 9 janvier. » Jacques Gaillot rentre d'un voyage en Haïti, où il avait accompagné, du 1er au 5, une équipe de France 2 pour l'émission « Les ailes de l'espoir ». Et il s'apprête à partir en Irak pour une initiative de protestation contre l'embargo.

– *Mais Monseigneur, c'est Rome qui demande. Quelles que soient vos obligations...* insiste le nonce.

– *En février ou en mars, Excellence*, propose Jacques Gaillot.

– *Ce n'est pas possible, Monseigneur.*

– *On peut tout de même retarder de quelques jours ?*

– *Quelques jours, pas plus.*

Le rendez-vous est fixé à trois jours plus tard, au 12, mais la veille au soir, Jean Paul II est déjà parti pour les Philippines... La (petite) histoire retiendra qu'à la suite d'un cafouillage de dates, le pape est au bout du monde, quand Mgr Gaillot, *sanction rarissime pour un évêque*, est limogé.

Arrivé à Rome mercredi 11 janvier au matin, l'évêque d'Evreux n'est, somme toute, pas mécontent de venir s'expliquer. Il se rend d'abord, piazza San Calisto, chez le cardinal Etchegaray, l'homme des missions difficiles du pape à l'étranger. Ils déjeunent, parlent d'Haïti, de Bagdad, très peu de l'objet de la visite de Mgr Gaillot. Mgr Etchegaray n'est au courant de rien. Son appartement privé jouxte pourtant celui du *cardinal Bernardin Gantin, un Béni*nois de soixante-treize ans qui, le lendemain, annoncera à Mgr Gaillot sa révocation.

« Avez-vous pensé aux réactions en France ? »

Le jeudi 12 janvier, à 9 h 30, il est ponctuel à la congrégation des évêques. Là, trois personnes l'attendent : le cardinal Gantin, préfet de la congrégation, le secrétaire Mgr Jorge Maria Mejia, un Argentin, et Mgr Jean-Louis Tauran, le Français qui « monte » à la curie romaine, cinquante et un ans, dirigeant la deuxième section de la secrétairerie d'Etat, dite des rapports avec les Etats, quasiment le ministre des affaires étrangères du pape. Mgr Gaillot le voit pour la première fois.

On s'interrogera sur la présence d'un diplomate de si haut rang dans une « cour » chargée de juger un simple évêque. En fait, Mgr Tauran est consulteur de la congrégation des évêques. La nomination des Français (donc leur révocation éventuelle) se décide toujours après consultation de la secrétairerie d'Etat. Mgr Gaillot a pris des positions hostiles à la politique du Vatican en Haïti. Probablement aussi le cardinal Gantin a voulu se faire assister par un Français et le pape lui-même aurait demandé à Mgr Tauran de suivre ce dossier. Un évêque avait alerté son confrère d'Evreux. *« Il ne peut rien m'arriver de la part d'un Français »*, avait-il protesté. *« Méfie-toi... »*, s'était-il entendu répondre.

Quand Jacques Gaillot fait son entrée, Mgr Tauran a devant lui un épais dossier, alors que le cardinal Gantin a les mains libres. Mais il a toute l'affaire – les faits, les dates – en tête. Il lui rappelle leurs précédentes rencontres d'octobre 1988 à Nancy lors d'un voyage du pape, de janvier 1992, au cours de la dernière visite *ad limina* (du nom des visites que tous les cinq ans les évêques d'un pays sont tenus de faire à Rome). Il reproche à Mgr Gaillot d'avoir laissé lettre morte la déclaration commune en huit points qu'il avait signée le 15 février 1989 avec Mgr Decourtray, ses absences du diocèse, ses interventions dans les médias, ses déclarations qui ne coïncident pas avec celles du pape et du magistère romain.

A son tour, Mgr Tauran prend la parole. Il parle d'Haïti, d'Irak, demande à Mgr Gaillot si au cours de son dernier voyage, il a prévenu les évêques haïtiens (la réponse est négative, mais Mgr Gaillot s'est excusé auprès de l'évêque des Gonaïves). Il évoque l'émission *Frou-Frou*, la revue *Golias*, le livre écrit par l'évêque d'Evreux contre la politique d'immigration du gouvernement Balladur. Il prend même les devants (par rapport aux rumeurs qui ne vont pas tarder à circuler) en assurant qu'il n'a pas rencontré M. Pasqua lors de sa récente visite au pape.

Mgr Gaillot intervient peu dans la conversation. Il proteste quand le cardinal Gantin lui rappelle son livre *Monseigneur des autres*, dans lequel il aurait laissé entendre que la parole de l'Eglise est une parole parmi d'autres :

– *Vous ne croyez plus à la Parole de Dieu ?*

– *Eminence, c'est me faire injure. Je crois pleinement à la force de la Parole de Dieu...*

A Mgr Tauran ensuite, il reproche de ne *« piquer »* dans son livre sur M. Pasqua que des extraits, sans voir la cohérence. Mais le verdict tombe : *« A partir de demain midi, votre charge d'Evreux vous sera retirée »*, dit le cardinal Gantin.

– *Avez-vous pensé aux réactions en France ?* se risque alors l'évêque sanctionné.

– *Il ne s'agit pas de la France, mais de l'Eglise*, répond le cardinal béninois.

– *Mais il y a aussi une Eglise en France*, réplique Mgr Gaillot.

– *Je sais. J'ai même beaucoup de respect pour elle. Je sais ce que je lui dois*, reprend le cardinal.

Ce dernier ajoute : *« Si vous signez votre démission, vous aurez le titre d'évêque émérite d'Evreux. »*

– *Et si je ne signe pas ?*

– *Vous serez évêque transféré.*

Jacques Gaillot prend congé. L'entretien n'a duré qu'une demi-heure. Il ne sait même pas ce que signifie l'expression *« évêque transféré »*. Le cardinal indique qu'il a jusqu'au soir pour signer sa démission. Il laissera même un numéro au séminaire français. Mais Jacques Gaillot ne rappellera jamais. A part le communiqué publié le lendemain, vendredi 13 janvier, à la salle de presse du Vatican, annonçant sa mutation au siège de Parthenia, aucun acte officiel ne lui sera remis.

Tout s'est passé comme si, volontairement ou non, l'évêque d'Evreux s'était peu à peu isolé, poussant à la faute, dans une sorte de folle surenchère, Rome *(lire ci-dessous)* et les évêques français. Déjà en 1983 à Lourdes – il n'est évêque que depuis un an – au lendemain du vote secret du document *Gagner la paix*, il se répand dans les médias pour dire qu'il a voté contre. En 1984, il se désolidarise des prises de position épiscopales favorables à l'école libre. En 1988, il prend position pour l'ordination des hommes mariés et la réintégration des prêtres mariés. Un évêque se retourne vers lui et lui lance : *« Gaillot, tu es un irresponsable. »* Le 3 janvier 1989, le cardinal Decourtray lui écrit : *« Cher Jacques, ta situation est sérieuse. Ton comportement est regrettable. Tes déclarations contredisent publiquement la discipline de l'Eglise dont tu es évêque. »* Le même mois, il publie un article dans *Lui*, où il dit préférer les préservatifs aux canons ; le mois suivant, un autre dans *Gai Pied*, que le Père Calvet, moine intégriste du Barroux (Vaucluse) réconcilié avec Rome, profitant d'une visite au pape le 28 septembre 1990, ira distribuer dans les bureaux de la Curie.

A trois reprises, il sera mis en cause publiquement – *« blâmé »*, dit-il – dans des séances plénières à huis clos. A l'assemblée de 1988 à Lourdes, quand Mgr Calvet, évêque de Nouméa, au nom de ses collègues du Pacifique, lui reproche sa participation, à Mururoa, à une manifestation contre les essais nucléaires français. En septembre 1989, son ami Christophe Wargny publie un livre *Mgr Gaillot, provocateur ou prophète*, postfacé par l'évêque d'Evreux, diffamatoire pour son prédécesseur Mgr Jean Honoré : *« Mgr Honoré était empirique, manœuvrier, au mieux avec la bourgeoisie locale, mais méprisant pour son clergé. Avec les premiers, il jouait au bridge en buvant du Chivas. Avec les autres, il tapait la belote, en attendant d'être promu à un évêché moins crotté. »* Peu après, à l'assemblée de Lourdes, Mgr Honoré se lève, bouleversé. Il demande des explications et des excuses : *« L'homme d'Eglise que je suis est blessé. Je m'en remets au tribunal de Dieu. »*

Le Monde du 6 novembre 1993 publie un point de vue de Mgr Gaillot sur la crise du clergé, qui devait venir en discussion à huis clos à Lourdes. Comble de malchance, envoyé bien avant, l'article sort au beau milieu des travaux. Des évêques crient à la déloyauté. Le lendemain, juste après la lecture de l'office du matin, Mgr Duval, président, prend la parole : *« Une fois de plus*, dit-il, *l'évêque d'Evreux prend ses distances par rapport à l'épiscopat et par rapport à Rome. »* Un grand nombre de présents se mettent à applaudir.

« Ne faites plus rien dans les médias. Taisez-vous », supplie le nonce

Dès 1989, le conseil permanent de l'épiscopat, présidé alors par les cardinaux Decourtray et Lustiger, s'était promis de tout faire pour que l'affaire ne soit pas transférée et réglée à Rome. Et quand le 14 avril 1994, Mgr Joseph Duval fait à nouveau des reproches à Jacques Gaillot dans un courrier confidentiel (qui sera diffusé par un groupe de laïcs critiques de Metz), il entend surtout montrer au Vatican – où l'impatience gagne – que l'épiscopat français ne reste pas inactif.

Le 21 mai, quand l'évêque d'Evreux va voir le nonce, celui-ci lui demande de prendre deux engagements écrits : ne plus se rendre dans un autre diocèse que le sien sans avoir reçu l'autorisation de l'évêque du lieu ; s'abstenir de participer à des émissions de radio et de télévision. *« Ne faites plus rien dans les médias. Taisez-vous »*, supplie-t-il. *« Comment demander à un évêque de se taire. Un évêque, ou il parle, ou il démissionne »*, réplique Mgr Gaillot.

En septembre, il publie, aux éditions Albin Michel, *Les Cris du chœur*, une sélection de lettres de soutien. Le 12 décembre, il participe au « Pop Club » de José Artur sur France-Inter, le 27 à « Rien à cirer », également sur France-Inter, où on fait de l'humour sur le pape et l'Eglise. *« On va tout droit à la catastrophe »*, pronostique alors Mgr Duval. Bon prince, celui-ci avait, une ultime fois, plaidé en sa faveur en octobre à Rome lors du synode sur la vie religieuse, réclamant à Mgr Gantin de la patience, le mettant en garde contre les conséquences d'une sanction en France. Il est trop tard. Le cardinal africain est convaincu que les évêques français ne peuvent plus rien. A Rome, la décision de limoger l'évêque d'Evreux est prise depuis longtemps. Il ne reste plus qu'à trouver les modalités et la date. Début janvier est bien choisi : le pape repart en voyage et l'événement Gaillot ne sera qu'une péripétie !

Henri Tincq

Le « vieux chef noir » et le « jeune Blanc »

LES RELATIONS PERSONNELLES entre le cardinal Gantin et Mgr Gaillot ont toujours été orageuses. Dès le 10 octobre 1988, à l'évêché de Nancy, au cours d'un voyage du pape dans l'est de la France, le préfet de la congrégation *des évêques prend à part l'évêque d'Evreux et* le réprimande assez vertement. En substance : à Rome, on reçoit beaucoup de plaintes à votre sujet. Vous n'êtes pas solidaire des autres évêques français et étrangers. Vous donnez trop d'interviews et votre voix ne concorde pas avec celle du Saint-Siège, etc.

Mais l'évêque d'Evreux, à qui il est reproché de ne pas s'annoncer quand il va chez un confrère, est fondé à se plaindre aussi de son aîné africain. Le cardinal Gantin fréquente le département de l'Eure, mais ne se signale jamais à Mgr Gaillot. Il y a un vieil ami prêtre, le Père Raymond Naguet, ancien curé du Vaudreuil et de Mainneville, qu'il avait reçu en 1955 quand il était archevêque de Cotonou. Il lui téléphone régulièrement, le visite quand il est en France, loge chez des exploitants agricoles près de Gisors, se fait transporter et loger par François Le Tierce, qui dirige une entreprise d'aliments de bétail et qui, comme président de l'organisme de gestion d'un collège catholique à Gisors, est l'un des principaux adversaires de l'évêque d'Evreux. En 1987, le Père Naguet fête ses noces d'or sacerdotales. Il invite *« en douce »*, dit-il, son ami cardinal à présider la célébration et fait savoir *à son évêque qu'il est indésirable.* En décembre 1993, le cardinal Gantin est encore en visite dans le diocèse, où il préside une prise d'habits au monastère du Bec-Hellouin. Mgr Gaillot l'apprendra par la bande.

« UNE MÉTHODE DIGNE DE LA STASI »

Janvier 1992. *C'est à Rome, dans son bureau,* que l'évêque d'Evreux retrouve le cardinal Gantin. Les évêques de la région apostolique du nord de la France sont en visite *ad limina.* L'échange tourne très vite à l'aigre. Mgr Gaillot sort de ses gonds. Il reproche violemment au cardinal d'avoir commandé une enquête sur son diocèse à Jean-François Berjonneau, vicaire général. Un homme en qui Mgr Gaillot a une confiance totale. Au milieu de 1991, en effet, le Père Berjonneau s'était vu commander un rapport par le nonce à Paris, *« pour préparer la visite* ad limina *de votre évêque »*, avait plaidé Mgr Antonetti. Il s'était exécuté, disant tout le bien qu'il pensait du gouvernement du diocèse. Mais, *« en conscience »*, il avait appliqué la consigne de secret exigée par le nonce. C'est au cours d'une retraite qu'il prêche, près de Francfort, en Allemagne, que Mgr Gaillot a vent de cette initiative romaine.

« C'est une démarche qui dessert l'Eglise. Une méthode digne de la Stasi. Demain, je vois le pape et je vais m'en plaindre », explose Mgr Gaillot devant le cardinal Gantin. Le lendemain, en effet, il se plaint à Jean-Paul II de ses difficultés avec Rome, qui, habilement, détourne : mais n'avez-vous pas aussi quelques *difficultés avec les évêques de France ?*

Est-ce ce jour de janvier 1992 que Mgr Gaillot a signé son « arrêt de mort » ? Aujourd'hui encore, à Rome comme à Evreux, on commente l'incident par ces mots : *« Quand un vieux Noir se sent humilié par un jeune Blanc, ce n'est jamais bon. »* Ceux qui connaissent le cardinal le dépeignent comme un *« homme de cœur »*, mais *« indigné »* par l'attitude de l'évêque français, ses *« palinodies »*, ses *« dérobades »*. Il l'aurait invité plusieurs fois sans succès à venir s'expliquer à Rome. Ce que dément formellement l'évêque sanctionné.

H. T.

Un mois après la sanction, l'épiscopat français demeure divisé

APRÈS l'annonce de la sanction ayant frappé Mgr Gaillot, les premières réactions des évêques de France avaient été marquées par la surprise et le désagrément d'avoir appris la nouvelle... par les médias. Avec amertume, plusieurs se sont plaints, en public ou en privé, d'un manque de respect des règles de la « collégialité ». Un mois après l'annonce de la destitution de l'évêque d'Evreux, un examen plus attentif des textes publiés, notamment dans les journaux diocésains, permet de mieux mesurer la réalité du trouble et des divisions du corps épiscopal.

Dans le camp conservateur, la plupart des évêques se sont contentés de reproduire les textes officiels. D'autres s'abritent derrière le caractère *« malheureusement prévisible »* de la sanction. Sans oser s'en prendre directement à Mgr Gaillot, ils rappellent aussi, comme Mgr Raymond Séguy, évêque d'Autun, qu'*« un évêque ne peut exercer son ministère en disjonction avec les autres évêques et avec le pape »*. Ou soulignent les dangers de la division, comme le fait Mgr Guy Bagnard, évêque de Belley : *« Il faut éviter la double tentation, pour les uns, de se laisser aller à une espèce de sentiment de victoire, pour les autres, de se laisser gagner par un sentiment de révolte. »*

« PROPHÈTE ET PASTEUR »

La majorité des évêques a toutefois désapprouvé la méthode. A l'instar de Mgr Fihey, évêque de Coutances : *« Je ne suis pas d'accord avec certaines prises de position et certaines attitudes de Mgr Gaillot, mais je trouve cette mesure disproportionnée. »* De la même sensibilité, on trouve la réaction de Mgr Le Bourgeois, ancien évêque d'Autun : *« On ne démissionne pas un évêque comme on renvoie un enfant de chœur. Je suis convaincu que d'autres voies d'apaisement étaient possibles [...]. Pour éviter le scandale de quelques-uns, on prend une mesure qui trouble un plus grand nombre de chrétiens. »*

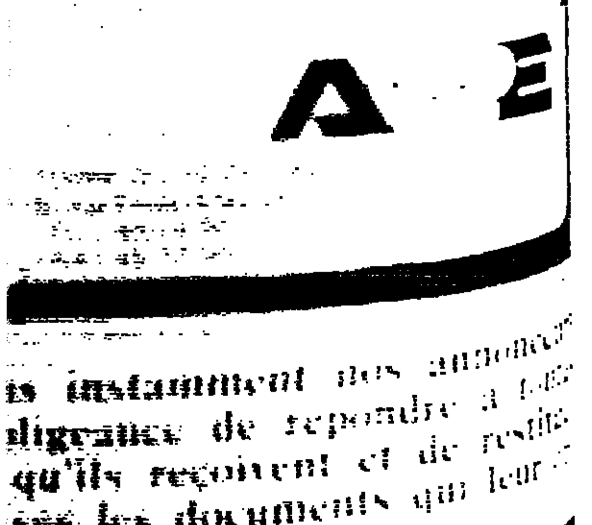
Il y a aussi ceux qui expriment des positions tout en nuances. Comme Mgr Gilson, évêque du Mans : *« Le choix de vie de Mgr Gaillot, son tempérament, l'emprise des médias, son charisme évangélique lui donnent de se situer d'une manière forte, personnelle, originale. Beaucoup se reconnaissent en ce choix de vie médiatisée. Beaucoup d'autres refusent cette manière d'être évêque. Peut-on être à la fois prophète et pasteur, être solidaire du collège des évêques et faire cavalier seul, souvent jugeant ses autres confrères ? »* Mais une minorité critique la méthode et le fond. L'une des interventions les plus marquantes, à cet égard, fut celle de Mgr Albert Rouet, évêque de Poitiers, président de la commission sociale de l'épiscopat : *« Jacques Gaillot n'a jamais cassé l'Eglise, n'a jamais déchiré l'Eglise. Il a au contraire ouvert la porte de l'Eglise à des gens qui n'y étaient pas. »* L'institution fonctionne trop, ajoute-t-il, à partir du *« poids des puissants, de ceux qu'il dérangeait, qui l'ont poursuivi durant des années d'une rancune tenace et impitoyable* [...], *qui se payaient des voyages à Rome, harcelaient le cardinal Gantin »*. *« C'est quand même étrange*, conclut Mgr Rouet, *de constater que des gens qui sont très loin du Parti communiste rêvent pour l'Eglise d'un ultra-centralisme démocratique. »*

Il y a enfin ceux – de plus en plus nombreux – qui, une fois l'émotion du premier moment passée, tentent de reprendre l'affaire Gaillot sous l'angle de la réflexion théologique sur le rôle de l'évêque. C'est le cas du cardinal Coffy, archevêque de Marseille *(Le Monde* du 11 février*)*, de Mgr Labille, évêque de Soissons : *« Un évêque est-il partout à sa place ? Peut-il intervenir sur tous les terrains ? Hors de son diocèse, il doit s'en remettre à l'avis et au discernement des évêques qui sont en responsabilité sur le territoire où il voudrait intervenir. Cette attitude est à vivre loyalement. Elle exige un dialogue continu des évêques entre eux et avec l'évêque de Rome. »*

Mgr Jacques Perrier, évêque de Chartres, prend aussi plus de recul par rapport aux premières réactions « à chaud » : *« Je m'élève complètement en faux contre la présentation selon laquelle l'Eglise a exclu l'évêque des exclus* [...]. *Il est facile de s'en prendre à Rome. Nous pouvons toujours recourir à ce vieux réflexe pour éviter de nous mettre nous-mêmes en cause. Nous n'avons pas vu, pas su, pas voulu résoudre les questions à l'échelon français. Nous sommes excellents pour les guerres de religion. »*

H. T.

■ **RUE DU DRAGON : Mgr Jacques Gaillot** va s'installer au 7 rue du Dragon (Paris-6e), occupé depuis le 18 décembre par une soixantaine de familles sans abri soutenues par l'association Droit au logement. Il devrait y habiter d'ici une ou deux semaines, a indiqué, mardi 14 février, son secrétariat à l'évêché d'Evreux (Eure).



DISPARITION

U Nu

Le « père de la démocratie » birmane

U NU, seul chef de gouvernement élu de l'histoire de la Birmanie, est décédé, mardi 14 février, à son domicile de Rangoun, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Militant étudiant dès les années 30, cet ancien directeur d'école a participé à la lutte politique pour l'indépendance aux côtés d'Aung San, père de Mme Suu Kyi, prix Nobel de la paix 1991 et assignée à résidence depuis juillet 1989. En raison de l'assassinat d'Aung San en 1947, U Nu devient le premier chef de gouvernement de l'Union birmane, le 4 janvier 1948, date de l'indépendance formelle. Il est premier ministre jusqu'en 1956, puis à nouveau l'année suivante. En 1958, une scission dans son mouvement le contraint à laisser la place à un gouvernement intérimaire militaire dirigé par le général Ne Win. Après avoir réorganisé, en 1959, sa Ligue antifasciste, il emporte, en avril 1960, une écrasante victoire électorale. Il est déposé, le 2 mars 1962, sans effusion de sang, par le général Ne Win, lequel impose une dictature militaire jusqu'aux manifestations de 1988. Parfois qualifié de *« père de la démocratie birmane »*, U Nu n'a pas pu ou su ancrer un système qui aurait permis une cohabitation avec les peuples installés à la périphérie de l'union.

Avec Fidel Castro et Norodom Sihanouk, U Nu était le seul survivant parmi les grandes figures de la conférence de Bandoung de 1955. 1962 marque, cependant, la véritable fin de sa carrière politique. Interné pendant quatre ans et demi, il s'exile en 1969 en Thaïlande, puis aux Etats-Unis (1973-1974), avant de s'installer en Inde. Il profite d'une amnistie, décrétée en août 1980, pour regagner son pays et s'y consacrer à des études bouddhiques.

Les manifestations contre la dictature militaire de 1988 lui offrent l'occasion de replonger dans la politique. Mais la ferveur populaire se reporte alors sur Aung San Suu Kyi. Début septembre, U Nu, qui se considère encore comme le seul premier ministre légitime du pays, forme un *« gouvernement parallèle »*, alors que l'armée se prépare à reprendre le pouvoir dans un bain de sang. Son initiative ne recueille qu'un écho limité mais lui vaut, après la reprise du pouvoir par les militaires le 18 septembre, une assignation à résidence jusqu'en avril 1992. Depuis, le vieil homme n'avait guère eu l'occasion de s'exprimer.

Jean-Claude Pomonti

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 13-mardi 14 février sont publiés :

● **Position hors cadres** : un décret relatif *« au régime particulier de certaines positions de fonctionnaires de l'Etat et à certaines modalités de cessation définitive de fonctions »*. La mise hors cadres ne peut excéder cinq années.

● **Nouvelle bonification indiciaire** : un décret instituant la nouvelle bonification indiciaire dans les services du ministère de l'intérieur pour les fonctionnaires n'appartenant pas aux corps de la police nationale.

● **ENA** : un arrêté autorisant l'ouverture du concours externe, du concours interne et du troisième concours d'entrée à l'Ecole nationale d'administration pour l'année 1995.

AU CARNET DU MONDE

Naissances

M. et Mme Claude KARILA-COHEN,
M. et Mme Jean MEIMON,
sont heureux de faire part de la naissance de leur petite-fille

Julie PAOLA,

au foyer de leurs enfants Daniel et Pascale, le 4 janvier 1995.

Rachel, Pascale,
Zoe, Emily
sont venues au monde le 17 janvier 1995.

Ellen SIEGEL
et Philip EISENBERG

82 Rosedale Avenue
Hastings-on-Hudson, New-York 10706.

Décès

– Les amis français et algériens du dramaturge

Ould ABDERRAHMANE Abdelkader,
dit Kaki,

ont la douleur de faire part de son décès, le 14 février 1995, à Mostaganem.

– Les familles Bréant et Messin,
ont la tristesse de faire part du décès, le 9 février 1995, à Antony, de

Mme Elisabeth BABAUD-DULAC,
veuve Bréant,

née à Nam-Dinh (Vietnam), le 11 août 1903.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 15 février, à Guernes (Yvelines).

6, rue des Caillouets,
78520 Guernes.
43, rue Fenzy,
92160 Antony.

– M. et Mme Charles Berger,
Mme Myriam Berger
et ses enfants, Julien et Raphaël,
M. et Mme Charles Fayerman,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Pierre BERGER,

survenu le 13 février 1995, à l'âge de quarante-six ans.

Les obsèques auront lieu ce mercredi 15 février, à 16 h 30, au cimetière de Bagneux Parisien.

Ni fleurs ni couronnes

117, boulevard Voltaire.
75011 Paris.

– La famille Bourdier,
Et ses proches,
ont la tristesse d'annoncer que

Alain BRICE,
artiste,

les a quittés le 11 février 1995, à Paris.

« Le brisement de la grâce croisée de violence nouvelle. »
A. Rimbaud

Selon ses vœux, il sera incinéré le vendredi 17 février, à 9 h 45, au crématorium du cimetière intercommunal de Valenton, Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne).

– Jacqueline Dellepiane-Patero,
Et Jean Patero,
Jacques Caïn,
Jean-Robert Caïn,
Natacha Raoult-Caïn,
Didier Raoult,
et leurs enfants Sacha et Lola,
François-Dominique,
Champeau-Dellepiane,
Sa famille,
Et ses amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Martine CAÏN,

survenu le lundi 13 février 1995.

La cérémonie religieuse célébrée par le Père Jean-Pierre Ellul aura lieu à l'abbaye de Saint-Victor le jeudi 16 février, à 9 h 45, suivie de l'inhumation au cimetière Saint-Pierre, à Marseille.

– Le président Eric Schell,
Et le conseil d'administration de l'Association des anciens Sciences-Po,
Les anciens présidents, J.-J. Burgard, D. Chatillon, F. de Cidrac et J. Petit,
profondément peinés du décès de

Paul DELOUVRIER,
ancien président de l'association
de 1971 à 1976,

survenu le 16 janvier 1995,

invitent les membres de l'association à garder présent dans leur mémoire le souvenir de ce grand Ancien, homme du service public, animé par la fidélité à sa formation Sciences-Po.

– M. et Mme Jacques Thobie,
M. Robert Thobie,
M. et Mme Luc Thobie,
M. et Mme Louis Thobie,
M. et Mme Jean-François Thobie,
ses enfants,
Et toutes les familles parentes et alliées
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Odette THOBIE,

survenu le 5 février 1995 dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mercredi 8 février en l'église de Pornic (44).

2, square de la Brasserie,
91170 Viry-Châtillon.

– Mme Beila Gluckman,
son épouse,
Mireille et Daniel Marachin,
Jean-Claude et Eliane Gluckman,
Liliane et Bernard Gattegno,
Hélène et Daniel Oppenheim,
ses enfants,
Sophie, Philippe, Anne,
Et leurs conjoints,
Yvan, David et Sarah,
ses petits-enfants,
Yonathan, Jérémy et Léa,
ses arrière-petits-enfants,
Toute la famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Isaac GLUCKMAN (Henri),
ancien résistant 1939-1945,
membre fondateur et past president
du Lions Club de Rambouillet,
président de la Société de Tarnow,

survenu le 13 février 1995, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, à Paris.

Les obsèques auront lieu ce mercredi 15 février, à 16 h 45, au cimetière du Montparnasse.

Ni fleurs ni couronnes.

– Mme Anne Krakovitch,
son épouse,
M. et Mme Raymond Krakovitch,
M. et Mme Laurent Krakovitch,
Sophie, Alain et Cécile Krakovitch,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Joseph KRAKOVITCH,

survenu le 13 février 1995, dans sa quatre-vingt-dixième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Garches, le mercredi 15 février, à 15 heures.

24, rue Pasteur,
92380 Garches.
4, allée des Haras,
92380 Garches.

– M. et Mme Jacques Lasry,
M. et Mme François Lasry,
M. et Mme Philippe Lasry,
ses enfants,
Sara, Alice, Raphaël,
Jon et Maxime,
ses petits-enfants,
M. et Mme Pierre Lasry,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Rodolphe Bibas,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Mimi Autet,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Amsalem,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles parentes et alliées,
Mme Linda Martins,
qui l'a entouré de son affection et de ses soins attentifs,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean LASRY,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 11 février 1995.

Les obsèques ont lieu ce mercredi 15 février, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse.

Ni fleurs ni couronnes.

3, rue du Général-Delanne,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– Anne-Marie Monod-Ribouton,
Gaël Monod,
Jeannette Ribouton,
Norbert et Alice Monod-Delmas,
leurs enfants et petits-enfants,
Roland et Hélène Monod-Aligier,
Liliane et Jacques Lavielle-Monod,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Eric MONOD,

le 13 février 1995, dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 16 février, à 15 heures, au temple de Clamart, 43, rue du Moulin-de-Pierre.

« L'Eternel est ton ombre à ta main droite. »
(Psaume 121.)

68, rue Pierre-Brossolette,
92140 Clamart.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Ses enfants, petits-enfants, belles-sœurs, beaux-frères, neveux et nièces,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean LALOY,
née Karen Gjestland,

survenu le 13 février 1995, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité, le 15 février, en l'église de Bellevue (Hauts-de-Seine), suivie de l'inhumation à Rahon (Jura).

25, rue Ernest-Renan,
92190 Meudon-Bellevue.

– M. et Mme Georges Niel,
ses parents,
Sa famille,
Et ses proches,
Xavier Nyssen,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Paris, le 12 février 1995, à l'âge de trente-deux ans, de

Jean-Baptiste NIEL,
écrivain.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 15 février, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e.

L'inhumation a eu lieu, dans l'intimité familiale, au cimetière du Père-Lachaise.

Ni fleurs ni couronnes.

7, rue du Petit-Nice,
84600 Valréas.
11, rue Charles-V,
75004 Paris.

– Mme Jacques Palaci,
Mme Christina Zilkha,
sa fille,
Mlle Lucinda Zilkha,
sa petite-fille,
Mlle Laure Palaci,
sa sœur,
Et toute la famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Jacques PALACI,

survenu le 8 février 1995.

Ses obsèques auront lieu dans l'intimité au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, le jeudi 16 février, à 14 h 15.

– Michèle Petit et Olivier Petit,
ses enfants,
Et celles et ceux qui l'ont aimé,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Lucien PETIT,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 9 février 1995, dans sa soixante-treizième année.

Les obsèques ont eu lieu au cimetière de Vanves, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Michèle Pomarède,
son épouse,
Mme Jacques Pomarède,
M. et Mme Daniel Jouanneau,
M. et Mme Christian Michel,
ses enfants,
Marine, Anne-Sophie, Stéphanie,
Camille, Caroline et Florence,
ses petites-filles,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel C. POMARÈDE,
architecte DPLG,

survenu à Saint-Malo, le 13 février 1995.

Une messe sera célébrée le vendredi 17 février, à 10 h 30, en la cathédrale Saint-Vincent de Saint-Malo.

5, rue de Toulouse,
35400 Saint-Malo.
41 *ter*, avenue du Château,
92190 Meudon.
11, quai Branly,
75007 Paris.
11, La Georgerie,
91120 Palaiseau.

– Sa famille et ses amis
ont le regret d'annoncer le décès de

Suzanne SCHRYNEMAEKERS,

survenu le 8 février 1995, dans sa soixante-neuvième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 21 février, à 15 heures, en l'église Saint-Louis-en-l'Île, 19 *bis*, rue Saint-Louis-en-l'Île, Paris-4e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Il y a quelques semaines, le 23 décembre 1994,

Johann SCHWALBACH-
Jean LIGNON,

nous quittait.

Ses amis, parmi lesquels de nombreux cédétistes, rappellent ici son souvenir. Né à Berlin, Johann Schwalbach fut très engagé, intellectuellement et personnellement, dans la lutte antinazie. De ce fait, dès 1934, il fut déchu de sa nationalité allemande par les autorités nationales-socialistes.

Réfugié en France en 1933, il poursuit ses activités antinazies dans des réseaux clandestins, mais n'est inféodé à aucun parti, ni communiste ni social-démocrate.

Dès son adolescence, il fut épris de l'idée marxienne d'émancipation de l'humanité par l'action libératrice des opprimés exclus de la société industrielle : l'ouvrier sera le héros créateur d'un avenir de justice sociale et de paix entre les peuples.

Depuis la clandestinité, il fait parvenir à Londres et à New York des analyses critiques des institutions vichyssoises réalisées avec Léopoldine Weizmann, dite Andrée Andrieux, née à Brno. Une étude sur la « guerre de matériel », qu'ils envoient à Max Horkheimer, alors enseignant à la Columbia University de New York, les convainc de la défaite finale certaine des armées allemandes, mais ils s'inquiètent, pour les lendemains de la guerre, des courants staliniens qui parcourent la Résistance française.

Après guerre, Johann Schwalbach, sociologue, a la clairvoyance de reconnaître, à travers une enquête menée sur le terrain en se faisant embaucher lui-même comme métallo, que l'ouvrier n'est plus l'acteur salvateur : *« Le mouvement ouvrier classique est parvenu à son terme »*, conclut-il dans l'ouvrage *L'Ouvrier d'aujourd'hui*, élaboré toujours en collaboration avec Andrée Andrieux. Thèse *« prémonitoire »*, écrira Alain Touraine, et qui secoue l'opinion. Les deux éditions françaises sont vite épuisées (Rivière, 1960 et, en livre de poche, Gonthier, 1966). Puis, Schwalbach-Lignon, à nouveau en commun avec Andrieux, étudie *Le Militant syndicaliste* (éd. Gonthier, 1973) et la CFDT, *Un syndicat pas comme les autres*, avec des résultats consignés dans des articles parus dans des revues françaises et allemandes. Il recherche une nouvelle perspective alternative à la société industrielle.

Sa dernière contribution à l'éclaircissement de l'époque actuelle, concernant les problèmes du chômage et de l'emploi, fut l'article « Solidarités et spécificités » paru dans le numéro de novembre 1994 de la revue *Cadres CFDT*.

– Gilberte Sutra de Germa,
son épouse,
Anne Sutra de Germa et Christian Gil,
ses enfants,
Benoît et Margot,
ses petits-enfants,
Les familles Perrot, Sutra de Germa, Raynaud, Soulages, Llaurens, Charmette, Zehr, Obriot, Charlemagne, Gil,
Parents et alliés,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Georges SUTRA DE GERMA,
membre honoraire
du Parlement européen (1979-1989),
conseiller auprès de Manuel Marin,
commissaire européen,
président de la Cave coopérative
de Tourbes,
président de la Maison de l'Europe
de Montpellier.

Les obsèques auront lieu à Pézenas, en la collégiale Saint-Jean, le jeudi 16 février 1995, à 15 heures, suivies de l'inhumation au cimetière marin, à Sète.

Campagne Montplezy,
34120 Pézenas.
11, rue des Thuyas,
37970 Maurin-Lattes.

Remerciements

– Alain Boyer,
son époux,
Et toute la famille de

Brigitte TRILLAT,
(1956-1995),

remercient tous ceux qui, par leurs témoignages de sympathie, les ont soutenus dans cette épreuve tragique.

Elle était la vie même.

Services religieux

– Un service sera célébré à la mémoire de

Mlle Cécile de ROTHSCHILD,

le 17 février à 11 h 30, à la synagogue, 44, rue de la Victoire, 75009 Paris.

Anniversaires

– A la mémoire de

Denise CHEYPE
et Francis COCHAIND,

qui nous ont été enlevés il y a dix ans.

« Autrefois elles étaient douces
Les eaux de la mer,
Mais une gitane y cracha
Et elles devinrent salées ».

– En ce jour anniversaire du 16 février 1994, nous rappelons à tous ses collègues et amis le souvenir de

Joseph CZINCZENHEIM.

Sa femme, ses enfants.

– Le 16 février 1994,

MAMIA

rejoignait

PAPIA.

Vous êtes toujours dans nos cœurs.

Olivia, Bernard, Lakshmi.

Paris.

Communications diverses

– « A l'École des vins », avec le président de l'Union des sommeliers de France. Stage de seize heures (8 séances de deux heures). Début de cours : 22 février, 18 h 30. Appeler Euroscope Communication : 40-15-09-75.

Conférences

– Collège de France, 11, place Marcellin-Berthelot, Paris-5e. Yves Bonnefoy, professeur, donnera une conférence jeudi 16 février 1995, à 20 heures, salle 8, sur le sujet suivant : « Poussin » (avec projections).

– Le Centre d'éducation permanente de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne organise des conférences publiques sur des thèmes d'actualité, dans le cadre de l'Université permanente.

Par exemple : « Les autoroutes de l'information : mythe ou réalité ? », « Le tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie », etc.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, veuillez contacter Sylvie Sourmail, au 44-08-74-75.

– Conférences à Sciences-Po : « Election présidentielle 1995 ». Renseignements et inscriptions : Sciences-Po Formation, 215, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 44-39-07-55. – Fax : 44-39-07-61.

Thèses

– Henri Chabrol a soutenu, le 10 février 1995, son habilitation à diriger des recherches à l'université Toulouse-le Mirail, sous la direction du professeur Henri Sztulman, directeur du Centre d'études et de recherche en psychopathologie. Le jury, présidé par le professeur Serge Lebovici, et composé des professeurs Michel Clanet, Pierre Geissmann, Jean Le Camus, Pierre Moron et Henri Sztulman, a habilité le candidat et lui a adressé ses félicitations à l'unanimité.



HORIZONS

ENQUÊTE

Un bus nommé « Sarajevo »

L'autocar beige et bleu, parti la veille de Zagreb, entreprend la deuxième partie de son voyage. Il entre dans la guerre, roule dans un paysage détruit, traverse Mostar en ruines. La fin du trajet, jusqu'à Sarajevo, s'effectuera à pied, dans la neige.

UNE chape de plomb s'est abattue sur le car. Toutes les conversations ont soudain cessé. Le silence est à couper au couteau. Puis quelques exclamations étouffées parcourent les banquettes. *« Oh ! mon Dieu ! »* De part et d'autre de la route longeant la Neretva, des murs cassés, des poutres calcinées, des toitures effondrées forment une longue chaîne de destruction. « Sarajevo » est entré dans la guerre. Split, la côte dalmate et ses paysages enchanteurs sont déjà loin.

La matinée est maussade ; cela fait maintenant plus de douze heures que les passagers du vieux car pour Sarajevo, parti la veille au soir de Zagreb, avalent les kilomètres. Ici, c'est la sauvage Herzégovine, la vallée de la Neretva, qui a d'abord vu les Serbes se battre contre les Croates et les Musulmans – alors alliés, mais cela remonte au printemps 1992 –, avant que la brouille n'éclate et que la guerre n'oppose ces deux derniers peuples. Comme dans le reste de l'ex-Yougoslavie, les civils ont payé le plus lourd tribut à la folie destructrice qui s'est emparée de la région. Des voisins se sont étripés, d'anciens amis se sont retrouvés les uns en face des autres, le fusil à la main.

Les armes se sont tues. Mais la méfiance, quand ce n'est pas la haine, sépare encore le plus souvent Croates et Musulmans issus de la même terre aride d'Herzégovine. La rive gauche de la Neretva étale ainsi ses blessures sur des kilomètres et des kilomètres. Des villages entiers ont été rayés de la carte; leurs vestiges défilent de l'autre côté des vitres. Certains veulent tout voir, mais la plupart des passagers ne font aucun geste pour essuyer la buée, voile pudique que leurs regards ne cherchent pas à percer. Tous, dans « Sarajevo », connaissent par coeur ces paysages de désolation qui constituent leur environnement depuis des années. Quelques-uns ont pris part aux combats, d'un bord ou de l'autre. Ces ruines, ce sont celles de leurs villages, de lieux qu'ils avaient cherché à oublier, le temps d'une permission, là-haut, dans le Nord. Même Zlatko, Croate de Kiseljak, qui jusqu'alors ne s'exprimait que par plaisanteries, a basculé dans la gravité.

Sur le talus, une silhouette en imperméable fait signe du bras. Le bus s'arrête. Une brève discussion, et deux gros ballots mal ficelés sont jetés dans l'allée centrale; un homme suit, qui parvient à se caser sur une demi-banquette, aux côtés du Serbe Jesa. « Sarajevo » reprend la route, entre les eaux vertes de la Neretva et les restes noircis d'habitations abandonnées. L'homme, Vjekoslav, déboutonne son imperméable ; ses yeux clairs font le tour des sièges voisins ; son sourire timide s'excuse de la gêne supplémentaire infligée à ses nouveaux compagnons de voyage. Il va à Konjic, l'un des hauts lieux de la guerre entre Croates et Musulmans, à une centaine de kilomètres de là.

Croate, ouvrier métallurgiste dont la retraite a coïncidé avec le début du conflit en Bosnie-Herzégovine, il est allé faire un peu de ravitaillement dans la famille de sa femme et regagne sa ville natale. Lorsqu'il ne sourit pas, ses lèvres sont animées de légers tremblements, ses yeux transparents se perdent au loin, mi-apeurés, mi-désespérés. *« Non, je n'ai pas peur ! »*, jure-t-il contre toute évidence, d'une voix douce, mal assurée. Si Vjekoslav est resté à Konjic, avoue-t-il, c'est parce qu'il ne peut aller nulle part. Son fils, âgé de trente ans, en revanche, a émigré après avoir été menacé. Car Konjic est contrôlé par les forces musulmanes, et *Vjekoslav explique qu'il* est l'un des *« six derniers Croates à ne pas avoir fui la ville »*.

Avant la guerre, la commune de Konjic comptait plus de 40 000 habitants, dont 26 % de Croates, face à 55 % de Musulmans et 15 % de Serbes. Seuls trois villages croates de la région, raconte-t-il, ne sont pas tombés aux mains des forces musulmanes, *« grâce à l'appui militaire des Serbes »*. Quant à sa fille, mariée à un Serbe, elle vit maintenant en Serbie. Peut-être, en fin de compte, n'a-t-il pas peur, mais il sort rarement de chez lui, *« de crainte de rencontrer des inconnus »*, de ces Musulmans chassés de l'est de la Bosnie par les Serbes, venus s'installer en masse à Konjic, et dont il redoute les réactions. Ses vieux amis musulmans, il ne les compte plus que sur les doigts d'une main. Pourquoi n'a-t-il pas été expulsé de chez lui, comme tant d'autres Croates ? *« Je ne sais pas. Pourtant personne ne peut ignorer que j'ai dû prendre les armes. »* Il ne s'étendra pas plus sur son sort, sauf pour dire qu'il ne touche pas un sou de sa retraite, qu'il a épuisé ses réserves et qu'il ne sait pas comment sa femme et lui vont désormais survivre.

A peine Vjekoslav achève-t-il son récit, qu'au bout d'une longue ligne droite apparaissent les attributs habituels de tout barrage normalement constitué, casemate sur le talus, vieux fûts, croisillons de métal... « Sarajevo » est aux portes de Mostar. Un petit groupe de « casques bleus » regarde ralentir le lourd véhicule ; un milicien croate jette un oeil dans le bus. Quelques dizaines de mètres plus loin, le car s'arrête devant des hommes en treillis militaire ; il s'agit d'un poste de l'armée bosniaque fidèle au régime du président Alija Izetbegovic. Le bus, qui arbore une superbe plaque d'immatriculation délivrée par la « République [croate] d'Herceg Bosna », ennemie jurée des loyalistes bosniaques – malgré la trêve actuelle et la constitution d'une « Fédération croato-musulmane » –, doit traverser la partie est de Mostar, celle que, depuis la rive ouest de la Neretva, les forces croates bosniaques se sont employées à raser en un an de guerre. Là, les Musulmans se sont terrés pendant des mois, en 1993 et 1994, dans des abris de fortune pendant qu'immeubles, vieux palais, mosquées, villas anciennes s'écroulaient les uns après les autres sous les coups de l'artillerie ; y compris le symbole de la ville, ce pont du XVI[e] siècle hérité de l'occupation ottomane.

On ne se bat plus à Mostar, dont les Croates d'Herzégovine rêvaient de faire leur capitale, mais que les Musulmans – en nombre à peu près égal aux Croates – n'ont pas voulu abandonner. On ne se bat plus pour l'une des pièces maîtresses de la-dite « Fédération croato-musulmane », érigée sous l'impulsion des Etats-Unis, et dont Vjekoslav pense qu'elle relève de la *« force »*. Mais la cité, dont la partie orientale a été détruite à 85 %, reste totalement divisée, en dépit des efforts d'un Allemand, Hans Koschnick, l'ancien maire de Brême dépêché sur place par l'Union européenne pour mener à bien une mission impossible, réunifier Mostar. Lorsque, à l'entrée de la ville, l'officier bosniaque monte dans le car, dont la majorité des passagers est croate, certains retiennent leur souffle. Il échange quelques mots avec le chauffeur. Après quoi, il avance lentement dans l'allée centrale en scrutant les voyageurs. Il s'arrête devant un jeune homme et lui demande ses papiers d'identité; il les lui rend après vérification. Il poursuit ainsi, avec flegme, son contrôle méticuleux. En tendant ses deux passeports – le croate et l'australien –, Branko se risque à une réflexion sur le fait qu'il n'est plus un jeune homme et qu'à cinquante-deux ans il ne présente plus guère de danger. L'officier sourit et lâche d'un faux air bon enfant : *« C'est entre deux âges qu'ils sont les plus dangereux. »* Sa tâche terminée, le militaire descend. Au passage, il rappelle au chauffeur qu'il doit maintenant passer par... la douane. Car, de l'Herzégovine croate, on entre, ici, en Bosnie musulmane et loyaliste.

La route pour Sarajevo est coupée. Une piste passe par le mont Igman. Dans la descente, elle est jonchée de carcasses de camions brûlés

De mémoire de fédération, on a rarement vu une douane aussi sévère au sein d'une même entité politique que celle de Mostar est. Sur un énorme parking, entre des édifices à moitié détruits, des dizaines de camions sont alignés côte à côte. « Sarajevo » s'engage dans un bâtiment qui a dû servir de garage. Le toit en est percé, laissant couler l'eau de pluie dans la fosse au-dessus de laquelle se gare le bus. Aussi jeune que pimpant, le douanier bosniaque grimpe dans le car, fait une pause, se campe près du chauffeur et lance : *« Quelqu'un a-t-il quelque chose à déclarer ? »* Silence sur les banquettes. Des dizaines de regards innocents se posent sur lui. Le douanier est agacé. *« Je vous demande si quelqu'un a quelque chose à déclarer. »* Silence. *« Bien !* dit le douanier. *Vous allez m'obliger à effectuer une fouille complète du car, et tout le monde en pâtira, car cela va durer des heures. Alors, pour une dernière fois, je vous demande de déclarer vos marchandises. »* Comme par magie, deux femmes se réveillent et se souviennent qu'elles ont effectivement quelque chose à déclarer. L'une d'elles est la passagère de Senj, montée dans le car la veille au soir. Elle consent à se lever et à exhiber, d'un air méprisant, un gros paquet de factures. Le douanier les parcourt du regard et lève les yeux, effaré. *« Mais il y en a pour des milliers de marks ! »* Très courtois jusque-là, le jeune Bosniaque s'énerve et décrète une fouille générale. Grognements, regards meurtriers vers la dame de Senj – une Croate. Cette dernière et l'autre contrevenante sont priées d'aller déclarer leur trésor – toute une mercerie –, à un « transitaire » et d'acquitter taxes et amendes. Au cours de la fouille, une troisième « trafiquante » est découverte en possession de deux cartons pleins à craquer de vêtements sous plastique. Le douanier décide de saisir. Plaintes de la contrevenante, croate. *« J'ai deux enfants; je n'ai pas de travail, et c'est la seule façon pour moi de les nourrir. »* Le jeune Bosniaque finit par craquer et l'envoie, à son tour, chez le « transitaire » à l'entrée du parking.

Trois heures plus tard, bagages et passagers ont réintégré les soutes et banquettes de « Sarajevo ». Tout le monde, à l'exception de la dame de Senj, dont la déclaration n'en finit pas. La tension monte. La journée s'avance, la route est encore longue et il ne fait pas bon circuler la nuit dans ces régions hostiles. Pour la première fois depuis le départ de Zagreb, la veille, la cohésion du groupe – toutes communautés confondues – est menacée. Les plus critiques sont les Croates. Une voix juvénile s'élève des banquettes arrière. *« Qui se dévoue pour la violer ? »* La mauvaise plaisanterie, agrémentée de considérations sur la priorité à donner aux jeunes, détend curieusement l'atmosphère. L'air toujours aussi revêche, la dame de Senj réapparaît enfin. Elle n'est pas encore assise que le car est déjà sorti de la douane. Les reproches fusent. Une brève explosion de violence verbale s'ensuit, au cours de laquelle on s'emploie à expliquer à la « trafiquante » que non seulement son attitude pénalise tout le monde, mais qu'elle transporte avec elle beaucoup plus que ce que chacun des autres passagers peut espérer gagner en des années de travail.

Le bus s'engage plus avant dans les montagnes bosniaques. L'atmosphère est pesante. Des ponts ont sauté, obligeant à d'incessants détours, au fond de gorges impressionnantes. La neige fait son apparition. La nuit est tombée lorsque « Sarajevo » atteint Konjic. Première séparation. Vjekoslav descend péniblement ses deux sacs. L'homme au regard désespéré fait un dernier signe de la main et s'enfonce, seul, dans une rue à peine éclairée. Un peu plus loin, c'est Tarcin, petite localité musulmane où le car doit bifurquer sur Vitez et Kiseljak. Deuxième séparation. Le bus roule depuis vingt-quatre heures. Les voyageurs pour Sarajevo – ils sont cinq, dont Jesa le Serbe et Kémal le Musulman – descendent dans la neige. Devant, c'est la route pour Sarajevo ; elle est coupée, mais une piste traverse le mont Igman et rejoint les faubourgs de la capitale bosniaque. Brèves tractations ; affaire est faite avec deux militaires en permission dotés chacun d'une voiture. Les uns partent tout de suite sur la piste d'Igman ; Jesa et Kémal doivent les rejoindre un peu plus tard. Très vite, la neige se met à tomber à gros flocons. La piste sinueuse n'est qu'une longue succession de véhicules de tous types : camions, cars, berlines, voitures tout-terrain.

Les plaques sont hétéroclites, civiles et militaires, bosniaques ou internationales, ONU, HCR. Les roues sautent, dérapent, patinent, s'enfoncent profondément dans la neige. La visibilité est réduite à quelques mètres.

De longs arrêts ponctuent la progression de cette immense chenille. Les croisements sont acrobatiques, tout comme les virages. En pleine montée, un car dérape, se met en travers de la piste, et s'immobilise à quelques centimètres du vide. La voie est coupée. Seules quelques voitures légères peuvent passer. Ceux qui ont eu la chance de surmonter l'obstacle passent le plus clair de leur temps à pousser les voitures. Puis la route descend.

Au fond, Sarajevo. Une longue marche à pied attend encore le voyageur, sur une voie à flanc de montagne, exposée à la vue de tous, jalonnée de carcasses brûlées – les victimes des artilleurs serbes, dont le grand jeu est de faire exploser les camions-citernes chargés d'essence et au volant desquels des Bosniaques ont longtemps joué, pour de très grosses primes, au *Salaire de la peur*. Puis, c'est Hrasnica. Banlieue désolée, elle est encore séparée de la capitale par les pistes de l'aéroport, cibles privilégiées des hommes de Radovan Karadzic. Pour les Bosniaques, la seule façon de passer ce dernier obstacle et de parvenir, enfin, au but de leur voyage est... souterraine, par un long et étroit tunnel boueux. Jesa et Kémal, eux, ont été bloqués sur la route d'Igman. Ils ont dû faire demi-tour et trouver asile dans une famille musulmane, avant d'effectuer une nouvelle tentative, réussie, le lendemain.

Jesa aura mis quarante-huit heures pour rejoindre le coeur de Sarajevo. La nuit qu'il a passée à Tarcin, lui le Serbe, il l'a consacrée à de longues discussions avec ses hôtes. Conclusion, partagée par tous : *« Nous sommes fous. Il n'existe aucune vraie raison de nous combattre. »*

Yves Heller

FIN

A travers la Bosnie

zone musulmane
zone croate et Croatie
zone serbe

--) SARAJEVO
datum polaska 10.01.1995
sat 19:00 peron 303
bus 1 sjedalo 48
CENTROTRANS SARAJEVO
cijena --) 2.70 K
53613*106/10.01.1995 18:28/5530
10.01.1995 19:00 5530
--) SARAJEVO 0.00 K
53613* 106/10.01.1995 18:28 CTS

Janvier 1995 dans le monde

Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

INTERNATIONAL

1er. – BOSNIE : l'accord de cessation des hostilités pour une période de quatre mois, signé la veille par les Serbes de Bosnie et le gouvernement de Sarajevo, entre en vigueur. Le 24, le général britannique Michael Rose quitte le commandement de la Forpronu. Il est remplacé par un autre Britannique, le général Rupert Smith (4, 7, 8-9, 10, 14, 17, 22-23, 25, 26, 27).

1. – UNION EUROPÉENNE : la France préside pour six mois l'Union européenne, qui s'élargit à quinze membres avec l'entrée officielle, le même jour, de l'Autriche, de la Suède et de la Finlande. Le 17, François Mitterrand présente, à Strasbourg, les objectifs de la présidence française de l'Union. Il souligne le mérite de la construction communautaire, celui de fournir un antidote au nationalisme, car le *« nationalisme c'est la guerre »* (3, 19).

2. – SOMALIE : renversé le 27 janvier 1991, l'ancien président Mohamed Syaad Barre meurt au Nigéria, où il vivait en exil depuis mai 1992 (4).

3. – MEXIQUE : alors que depuis le 20 décembre 1994 le pays est en proie à une crise financière de grande ampleur, le président mexicain Ernesto Zedillo annonce un programme d'austérité draconien destiné à stabiliser le cours du peso. Le 31, le président Clinton prend un décret par lequel les Etats-Unis s'engagent à fournir une aide de 20 milliards de dollars (105 milliards de francs). Le même jour, le Fonds monétaire international (FMI) annonce qu'il porte ses crédits au Mexique à 17,8 milliards de dollars, record historique. Au total, le plan de sauvetage atteint 50 milliards de dollars (260 milliards de francs) (5, 6, 13 à 18, 21 au 2/II).

3. – SRI LANKA : réunis à Jaffna, péninsule de l'extrême nord de l'île et bastion des séparatistes tamouls, une délégation du gouvernement et les rebelles tamouls des Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) concluent un accord de cessez-le-feu (5, 7, 22-23, 26).

5. – ALGÉRIE : les dirigeants du Front islamique du salut (FIS) condamnent les violences exercées à l'encontre des civils, algériens et étrangers. Le 6, le ministre de l'intérieur annonce que le FIS dissous ne sera pas autorisé à présenter des candidats à l'élection présidentielle prévue avant la fin 1995 (4, 5, 6, 7, 8-9, 13).

8. – ARGENTINE : le boxeur argentin Carlos Monzon (« El Macho »), cinquante-deux ans, trouve la mort dans un accident de la route, alors qu'il regagnait la prison où il purgeait une peine de onze ans pour le meurtre de sa troisième femme en février 1988 (10).

9. – LAOS : mort du « Prince rouge », Souphanouvong, ancien président de la République démocratique et populaire du Laos (1945-1991), dirigeant du pouvoir communiste à Vientiane (12).

10-28. – MAROC : la cour d'appel de Fès condamne à la peine de mort trois beurs de la région parisienne, un Franco-Algérien et un Franco-Marocain, qui avaient participé à la fusillade dans un hôtel de Marrakech en août 1994, et un Algérien vivant en France, qui avait tiré sur le cimetière juif de Casablanca (12, 20 à 31).

11-21. – VATICAN : Jean-Paul II, effectuant son 64e voyage hors d'Italie, se rend successivement aux Philippines (du 12 au 16), en Papouasie-Nouvelle-Guinée (du 16 au 18), en Australie (du 18 au 20) et au Sri Lanka (le 21). Le point fort, aux Philippines, rassemble la jeunesse mondiale (les 14 et 15). Le 14, il adresse un message à tous les catholiques chinois et impose des conditions à une rencontre avec des fidèles de l'Eglise patriotique (officielle) délégués par Pékin. A Colombo (Sri Lanka) sa visite est boycottée par les bouddhistes (du 11 au 22-23).

12. – NIGER : avec 42 élus sur 83 sièges, l'opposition nigérienne remporte les élections législatives (17).

13. – ITALIE : le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro, désigne Lamberto Dini, ancien directeur général de la Banque d'Italie et ancien ministre du Trésor du gouvernement sortant, pour former le nouveau gouvernement. Le 17, Lamberto Dini présente la liste du cinquante-quatrième gouvernement italien de l'après-guerre, formé de personnalités non liées aux partis politiques. Par 302 voix contre 39 et l'abstention des 270 députés de Forza Italia, de l'Alliance nationale et du centre chrétien-démocrate, la chambre des députés accorde, le 25, sa confiance au nouveau gouvernement (15-16, 19, 24, 25, 27).

13. – ALGÉRIE : réunis depuis le 8 à Rome, sous l'égide de la communauté catholique Sant'Egidio pour la seconde fois depuis novembre 1994, les principaux partis de l'opposition algérienne, islamistes compris, présentent une plate-forme de propositions minimales, destinées à sortir l'Algérie de l'impasse dans laquelle elle vit depuis l'interruption du processus électoral en janvier 1992 et qui a fait plus de 30 000 morts, civils ou militaires. Le 15, le Groupe islamique armé (GIA), dans un communiqué publié à Paris, se dit prêt à *« arrêter la guerre »*, mais pose à son offre des conditions inacceptables pour le pouvoir. Le 18, estimant que *« le contrat de Rome n'est pas celui attendu par l'Algérie »*, le gouvernement algérien rejette la plate-forme de l'opposition. Le 21, l'Armée islamique du salut (AIS), approuvant la *« condamnation de la violence pour accéder au pouvoir »* récuse à son tour la Déclaration de Rome. Le 26, le président Liamine Zeroual lance un appel à la concertation des partis légaux – ce qui exclut l'ex-FIS – pour préparer l'élection présidentielle prévue pour cette année (15-16, 17, 20, 24, 25, 28, 31).

17. – JAPON : un séisme de magnitude de 7,2 sur l'échelle de Richter frappe le Kansaï, éprouvant particulièrement la ville de Kobé, deuxième port de l'Archipel, et fait plus de 5 074 morts et une soixantaine de disparus. Les dégâts sont évalués entre 160 et 425 milliards de francs (18 à 28).

18. – UNION EUROPÉENNE : le Parlement européen accorde sa confiance par 461 voix contre 103 et 59 abstentions à la nouvelle Commission de l'Union présidée par le Luxembourgeois Jacques Santer, qui prend ses fonctions le 23. Le 19, le Parlement européen rend un vibrant hommage à Jacques Delors. Le 23, lors d'un colloque franco-allemand organisé à Paris, Edouard Balladur s'engage à assurer le passage à la monnaie unique *« si possible dès 1997 »* (20, 21, 24, 25).

20. – IRAN : décès en Suisse de l'ancien premier ministre de Khomeiny, Mehdi Bazargan (22-23).

22. – PROCHE-ORIENT : un double attentat suicide à Beit Lid, près de Netanya, au nord de Tel-Aviv, revendiqué par le Djihad islamique et condamné par Yasser Arafat, provoque la mort de vingt et une personnes et en blesse une soixantaine d'autres. Itzhak Rabin décide un *« bouclage total »* des territoires palestiniens et envisage une *« séparation totale »* entre Israël et ces territoires, mais renonce à suspendre les négociations avec l'OLP (24, 25, 26, 28).

22. – ÉTATS-UNIS : mort à l'âge de cent quatre ans de Rose Kennedy (24).

25. – ALLEMAGNE : le gouvernement allemand annonce un programme de lutte contre le chômage de longue durée de 3 milliards de marks (27).

26. – RUSSIE : le rouble tombe à son plus bas niveau historique (4 000 roubles pour un dollar) (28, 29-30).

26. – PÉROU-ÉQUATEUR : les armées des deux pays sont mises en état d'alerte et l'état d'urgence est proclamé après un nouvel incident frontalier. Malgré l'existence d'un protocole signé en janvier 1942, Lima et Quito revendiquent le contrôle d'une zone frontalière, la cordillère du Condor, réputée riche en or (28 au 2/II).

26-27. – POLOGNE : célébration du cinquantième anniversaire de la libération du camp de concentration d'Auschwitz (24 à 29-30).

28. – ÉTATS-UNIS-VIETNAM : prélude à l'ouverture effective de bureaux de liaison dans chacune des capitales, les Etats-Unis et le Vietnam signent à Hanoi deux documents réglant les contentieux issus de la guerre qu'ils se sont menée dans les années 60-70, à l'exclusion du dossier des GI disparus en mission durant la guerre du Vietnam (29-30).

28. – UNICEF : mort du héraut des enfants du monde, James Grant (soixante-douze ans), directeur général de l'Unicef depuis 1980 (28, 31).

29. – ITALIE : à l'issue de son congrès réuni à Fiuggi, près de Rome, le Mouvement social italien (MSI), fondé le 20 décembre 1946 et dirigé par Gianfranco Fini, se transforme en un nouveau parti, Alliance nationale (AN), et ôte de son programme toute référence à la période mussolinienne (31).

30. – ALGÉRIE : quarante-huit heures avant le début du ramadan et au lendemain d'une manifestation organisée par le pouvoir pour protester contre la plate-forme commune élaborée à Rome, un attentat à la voiture piégée, au cœur d'Alger, devant le commissariat central fait 42 morts et 286 blessés (1, 2/II).

30. – INTEMPÉRIES : à la suite de vagues de pluie et de neige déferlant sur l'Europe du Nord-Ouest, le Rhin atteint en Allemagne la cote de 10,69 mètres, dépassant le record du siècle enregistré en 1926 (10,63 mètres). Aux Pays-Bas, devant la montée des eaux de la Meuse et du Rhin, le gouvernement décide l'évacuation de plus de 200 000 personnes (31 au 3/II).

Offensive contre la Tchétchénie

● **Le 2,** les combats entre les forces russes et indépendantistes tchétchènes se poursuivent aux alentours du palais présidentiel, au centre de la capitale, Grozny, prise en étau, le 1er janvier, par les troupes russes entrées dans la ville le 31 décembre. Les autorités de Moscou reconnaissent, le 3, avoir subi un revers (plusieurs centaines de morts parmi les soldats russes). Cet échec attise les dissensions au Kremlin. Le 4, le président Boris Eltsine annonce l'envoi de troupes d'élite.

● **Le 6,** lors d'une réunion du conseil de sécurité à Moscou, M. Eltsine charge son premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, d'engager des négociations. Le 11, alors que le président tchétchène, Djokhar Doudaev, réapparaît après une absence de plusieurs jours, M. Eltsine, violemment critiqué tant par les partisans de la guerre que par les défenseurs de la paix, fait porter la responsabilité des opérations sur le ministre de la défense, Pavel Gratchev. Le 13, alors qu'un déluge d'artillerie s'abat sur Grozny, les députés de la Douma condamnent l'opération militaire, mais rejettent une proposition de loi visant à interdire l'utilisation des forces armées sur le territoire russe.

● **Le 18,** mettant fin aux espoirs de cessez-le feu, qui avait été signé à Moscou entre M. Tchernomyrdine et les représentants de M. Doudaev, M. Eltsine affirme qu'il contrôle *« fermement »* les *« structures des forces russes »* et exige le désarmement des indépendantistes tchétchènes. Le 19, les forces russes s'emparent du palais présidentiel de Grozny, vide de tout occupant. Le président russe déclare que *« la phase militaire du rétablissement de la Constitution russe dans la République tchétchène est presque achevée »*. Le limogeage, le même jour, de trois vice-ministres de la défense, opposés à l'opération, confirme la reprise en main de l'armée.

● **Le 25,** alors que les combats s'étendent à toute la République tchétchène, le Kremlin considère que l'étape militaire est *« pour l'essentiel terminée »*, tandis que le ministre de la défense, Pavel Gratchev, passe le flambeau au ministère de l'intérieur. Le 30, la Russie met en place une administration directe en Tchétchénie (3 au 2/II).

FRANCE

4. – FURIANI : treize dirigeants sportifs, administratifs ou économiques comparaissent devant le tribunal correctionnel de Bastia dans le cadre du procès de la catastrophe de Furiani qui, le 5 mai 1992, avait causé la mort de 17 personnes et fait plus de 2 000 blessés. Il se termine le 25 par la plaidoirie des avocats de la défense, le jugement devant être rendu le 31 mars (3 à 27).

5. – AFFAIRES : le maire (UDF) de Nîmes, Jean Bousquet, est mis en examen pour complicité d'abus de biens sociaux dans une affaire de fausses factures alimentant les caisses du club de football de la ville (10).

5. – ENTREPRISES : selon les chiffres publiés par la Société française d'assurance-crédit (SFAC), pour la première fois depuis 1981, le nombre des défaillances d'entreprises a baissé de 13,9 % en France en 1994 (7).

6. – AFFAIRES : Jean-Pierre Thomas, trésorier du Parti républicain (PR) et député des Vosges, est mis en examen pour « abus de biens sociaux et recel d'abus de confiance » dans l'affaire du financement du PR, dont le dossier est désormais instruit par Mireille Filippini (8-9, 10).

9. – PRESSE : *Le Monde*, à l'occasion de ses cinquante ans, lance une nouvelle formule en date du 10 (8-9, 10).

10. – ISLAM FRANÇAIS : Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, reconnaît officiellement le rôle fédérateur de la Grande Mosquée de Paris et de son recteur, le Docteur Dalil Boubakeur, dans l'organisation de l'islam français (12, 13).

10. – AFFAIRES : Claude Bez, ancien président du club de football des Girondins de Bordeaux, condamné à deux ans de prison, dont un avec sursis, le 21 mars 1994 pour escroquerie, contre-attaque devant la cour d'appel de Bordeaux et accuse Gilbert Leroi, un des plus proches collaborateurs du maire de Bordeaux, Jacques Chaban-Delmas, de tentative de corruption (12, 13, 14, 19).

Le juge parisien Gilbert Thiel, chargé d'instruire une plainte pour violation du secret de l'instruction déposée par Gérard Longuet, ancien ministre de l'industrie, démissionnaire, entend, à Rennes, le conseiller Renaud Van Ruymbeke. Le 11, la mise en examen de Gérard Longuet, le 23 décembre 1994, par le juge d'instruction Mireille Filippini, pour abus de biens sociaux à propos de la construction de sa villa de Saint-Tropez, est dévoilée (12 à 14, 17, 19, 21, 28).

13. – RELIGION : Jean Paul II suspend Jacques Gaillot de sa charge d'évêque d'Evreux, qu'il détenait depuis 1982. Cette décision trouble les catholiques français et suscite de nombreuses réactions au sein même de l'épiscopat français. Sa messe d'adieu, le 22, rassemble 20 000 personnes dont 4 évêques (14 à 25).

15. – RALLYE : parti de Grenade (Espagne) le 1er janvier, le 17e Dakar couronne les mêmes pilotes que l'édition 1994 : l'équipage français Pierre Lartigue et Michel Périn dans l'épreuve automobile et Stéphane Peterhansel (France) dans celle des motos (4 au 17).

16. – MORT de Paul Delouvrier, grand serviteur de l'Etat et ancien président d'EDF, à l'âge de quatre-vingts ans (18, 19).

17. – SANTÉ : les syndicats de médecins et les caisses d'assurance-maladie parviennent à un accord sur les augmentations des honoraires médicaux au 1er mars (19, 20).

19. – AFFAIRES : afin d'élucider l'origine des fonds qui alimentaient le système Carignon, quatre industriels de travaux publics sont mis en examen pour « abus de biens sociaux et corruption » par le juge d'instruction de Grenoble chargé de l'affaire Névache (20, 21, 24).

20. – INAUGURATION : Edouard Balladur inaugure le pont de Normandie, dont la première pierre a été posée en 1988. Le coût de l'ouvrage, lancé entre les deux rives de la Seine, s'élève à 2,7 milliards de francs (20, 22-23).

20. – NOMINATIONS : Philippe Douste-Blazy, ministre délégué chargé de la santé, est nommé porte-parole du gouvernement en remplacement de Nicolas Sarkozy, chargé de la campagne de M. Balladur à l'élection présidentielle et directeur de son cabinet à l'hôtel Matignon (21).

20. – CONSOMMATION : selon les comptes de l'INSEE, la hausse des prix en 1994 n'a été que de 1,6 % (21).

21-26. – RALLYE : le 63e Rallye Monte-Carlo est remporté par l'Espagnol Carlos Sainz (23 à 27).

22. – INTEMPÉRIES : l'ouest de la France est touché par des intempéries qui provoquent d'importantes inondations en Bretagne et en Basse-Normandie. A partir du 26, les inondations affectent l'est de la France. Au total, 43 départements sont touchés et on déplore la mort de 16 personnes et la disparition de 4 autres (24 au 2/II).

23. – COMMUNICATION : lors du renouvellement par tiers du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), créé par la loi du 17 janvier 1989, François Mitterrand nomme à la présidence Hervé Bourges, ancien président de France Télévision, René Monory, président du Sénat, désigne Jean-Marie Cottet, professeur de droit et conseiller du ministre de la justice, et Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, nomme Philippe Labarde, journaliste, ex-responsable de l'information du *Monde* (25, 29-30).

26. – CATASTROPHE : de fortes rafales de vent provoquent la chute d'une grue sur le toit d'un lycée à Toul (Meurthe-et-Moselle), tuant six lycéens et blessant gravement deux autres personnes (28, 29-30).

26. – COMMUNICATION : quatre mois après le lancement de *Libération III*, le quotidien engage un plan d'économies de 50 millions de francs et revoit ses effectifs et sa pagination à la baisse (28).

27. – AFFAIRES : la cour d'appel de Paris rejette la requête de Bernard Tapie, député Radical, de « suspension des effets provisoires » du jugement du tribunal de commerce le plaçant en liquidation judiciaire à titre personnel le 14 décembre 1994. Le député reste virtuellement inéligible et déchu de ses mandats (28, 29-30).

30. – JEUNES : à l'issue d'une réunion avec le comité chargé de la consultation des jeunes, le gouvernement annonce un dernier train de mesures en faveur des moins de 25 ans. La plupart des propositions du comité sont rejetées et aucun dispositif véritablement nouveau n'est retenu (1er/II, 2/II).

30. – AFFAIRES : le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), sollicité le 22 décembre 1994 par le chef de l'Etat, remet à François Mitterrand son avis par lequel il apporte son soutien au juge Eric Halphen dans l'affaire des HLM de Paris (28, 1er/II, 2/II).

31. – CHÔMAGE : le ministère du travail annonce une augmentation de 26 700 demandeurs d'emploi en 1994 (1er/II).

La préparation de l'élection présidentielle

● **Le 4,** Lionel Jospin, ancien premier secrétaire du Parti socialiste et ancien ministre de l'éducation nationale, annonce, devant le bureau national du PS, qu'il est *« disponible »* pour *« être candidat à l'élection présidentielle »* et *« mener campagne »* au nom des socialistes.

● **Le 8,** Philippe de Villiers, député européen et fondateur du Mouvement pour la France (lancé le 20 novembre 1994), annonce sa candidature afin de *« rendre aux Français leur souveraineté »*. Le même jour, lors de la première assemblée générale à Dourdan (Essonne) du Mouvement écologiste indépendant (MEI), créé le 4 septembre 1994, 92,6 % des adhérents désignent Antoine Waechter, ancien porte-parole des Verts, comme candidat à l'élection. Il est le troisième postulant écologiste après Dominique Voynet (qui s'est déclarée le 20 octobre 1994) et Brice Lalonde, président de Génération Ecologie (qui s'est déclaré le 17 octobre 1994)

● **Le 12,** Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, informe Jacques Chirac de sa décision de soutenir la candidature d'Edouard Balladur.

● **Les 14 et 15,** lors de la convention « Le Pen président », réunie à Tours (Indre-et-Loire), Jean-Marie Le Pen, le premier, dès septembre 1994, à avoir déclaré sa candidature, présente les *« idées simples »* de son projet de VIe République.

● **Le 17,** l'ancien ministre socialiste de la culture et maire de Blois, Jack Lang, déclare être prêt à se porter candidat à la présidence. Le même jour, Alain Juppé, ministre des affaires étrangères et président par intérim du RPR, déclare qu'il soutient *« sans ambiguïté »* M. Chirac, *« candidat naturel du RPR »*, mais qu'il n'entrera pas en campagne contre M. Balladur.

● **Le 18,** Henri Emmanuelli, premier secrétaire du PS depuis mai 1994, présente sa candidature à l'élection présidentielle. Le même jour, au cours d'une déclaration diffusée par les chaînes de télévision, le premier ministre, en direct de Matignon, estimant n'être *« pas le candidat d'un parti »*, déclare sa candidature à l'Elysée.

● **Le 21,** le conseil politique du Centre des démocrates sociaux (CDS), présidé par François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, apporte son soutien à la candidature du premier ministre.

● **Le 24,** alors que Ségolène Royal (deloriste) décide d'abandonner la présidence du conseil national du PS pour se *« mettre à l'écart de ces funestes querelles »*, Jacques Delors appelle les dirigeants socialistes à la raison et leur demande d'accepter les primaires au sein du parti. Le 25, lâché par les « fabiusiens » et ne souhaitant pas *« ajouter la division à la division »*, M. Lang se retire de la compétition à la candidature socialiste et se rallie à M. Emmanuelli, tandis que Robert Vigouroux, maire de Marseille, sénateur (Rassemblement démocratique européen), annonce, le 26, son soutien à M. Balladur.

● **Le 28,** le Parti républicain, qui est engagé depuis décembre 1993 derrière M. Balladur, confirme, à l'occasion de son conseil national à Lyon, son soutien au premier ministre. La réunion à Paris, le même jour, des parlementaires et autres élus du RPR favorables à M. Balladur officialise la fracture du mouvement gaulliste. Le 28 également, à l'occasion du quatorzième anniversaire de sa déclaration de candidature, M. Mitterrand se rend à Château-Chinon (Nièvre) où il a convié les deux candidats à la candidature socialiste, MM. Emmanuelli et Jospin. (4, 6, 10 au 28, 31, 2/II).

CULTURE

2. – Les comédiens du doublage, en grève depuis le 18 octobre 1994, *suspendent leur mouvement (4).*

5. – Mort de Francis Lopez, auteur à succès de chansons et d'opérettes (*Le Chanteur de Mexico, Méditerranée, La Belle de Cadix...*) (7).

8. – Mort de Louis Gasté – « Loulou » –, figure de la chanson populaire française, mari de la chanteuse Line Renaud (10).

11. – ***Jour de fête,*** tourné en couleurs par Jacques Tati en 1947, dont aucune copie n'avait été tirée, sort sur les écrans (10).

11. – Le tableau *Daims dans un paysage,* de Lancelot Théodore Turpin de Crissé (1782-1859), est *volé au Musée du Louvre (14).*

12. – La Comédie-Française rouvre ses portes après huit mois de travaux, avec *Dom Juan*, de Molière, en alternance avec *Occupe-toi d'Amélie*, de Georges Feydeau (13).

12. – François Mitterrand inaugure la Cité de la musique à la Villette, regroupant une salle de 920 places, un centre d'information, un musée instrumental et, bientôt, l'institut de pédagogie musicale et chorégraphie et un centre de documentation sur la musique contemporaine (12, 14, 17, 19).

15. – L'opération « ticket du siècle », soit deux billets pour le prix d'un valable jusqu'au 25 décembre 1995, marque le lancement du centenaire du cinéma (10, 18).

18. – La découverte à La Combe-d'Arc, près de Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche), par trois spéléologues amateurs, fin décembre 1994, d'une grotte ornée de plusieurs centaines de dessins et de gravures rupestres est annoncée (20).

18. – La hallebarde de bronze d'un groupe sculpté par Martin Desjardins (1640-1994) est arrachée dans la cour Puget du Louvre. Elle est déposée au pied de la Pyramide par une main anonyme dans la nuit du 29 au 30 (22-23, 1er-2).

27. – Mort de Jean Tardieu, poète et dramaturge, auteur du *Théâtre de chambre* et des *Poèmes à jouer* (30).

Dossier réalisé
par Maryvonne Roche,
assistée
de Jeanne de Beaufort.

Le Monde

Quotas : la France isolée

L'ISOLEMENT de la France sur la question des quotas de diffusion tels qu'ils sont institués par la directive Télévision sans frontières de 1989 est d'autant plus douloureux que Paris préside actuellement l'Union européenne pour six mois. Cette solitude n'est toutefois pas un coup du sort : elle est la preuve que tout se paie, à commencer par le manque de suite dans les idées.

Le gouvernement d'Edouard Balladur aurait pu profiter de la pleine liberté que les accords du GATT de décembre 1993 laissaient à l'Europe dans le secteur audiovisuel. Et convaincre ses partenaires de militer en faveur d'une deuxième directive Télévision sans frontières, mieux adaptée aux évolutions technologiques. La France n'aurait pas buté aujourd'hui sur un front fait à la fois d'hostilité et d'ennui.

Ces quotas qui obligent les chaînes à consacrer une proportion majoritaire de leur temps de diffusion aux œuvres européennes vont-ils tomber lentement en désuétude ? Sans doute, à moins que les parlementaires européens, dotés d'un pouvoir de co-décision et fortement travaillés par les groupes de pression des producteurs audiovisuels français, n'en fassent un cheval de bataille culturel. Dans ce cas, c'est une long conflit qui s'amorce entre la commission et le Parlement, risquant d'enterrer toute réforme pour de longs mois si ce n'est pas plusieurs années.

Dans ce dossier, le caractère figé des positions et le manque d'imagination des professionnels comme des gouvernements sont toutefois frappants. L'audiovisuel est pourtant à la veille d'une révolution technologique de grande ampleur. C'est en 1995 que les premières images numériques *« compressées »* vont être diffusées. C'est cette année que ces mêmes techniques de compression des images numériques vont permettre de multiplier par cinq ou six le nombre des chaînes sur le câble et le satellite.

Les diffuseurs américains qui inondaient l'Europe de leurs programmes s'apprêtent désormais à nous offrir des chaînes de télévision clé en mains. Les centaines de milliers d'heures de films, de documentaires, de dessins animés qui débordent des coffres des studios de Hollywood sont prêts à être déversés sur l'Europe, sans qu'aucun obstacle technique ou règlementaire puisse s'y opposer. Tous les diffuseurs européens le savent et s'en inquiètent. Y compris ceux qui, comme en Allemagne et en Angleterre, s'appuient sur des industries de programmes fortes. Bref, la révolution numérique ne laissera personne indemne mais le débat sur les quotas fige toute réflexion.

Il devient pourtant urgent d'expérimenter de nouvelles pistes. Si l'Europe n'investit pas dans son industrie de programmes, si des films et des œuvres de télévision capables de plaire aux Turcs, aux Finlandais et aux Anglais ne sont pas produits et distribués en Europe, alors il est clair que les productions hollywoodiennes feront l'ordinaire des écrans européens à la fin des années 90.

Le recul de M. Fillon

IL FAUT quelque aplomb au ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, François Fillon, pour affirmer sans rire que le retrait des dispositions contestées sur la réforme des IUT ne constitue en rien *« un recul du gouvernement »*. Car le coup de gomme donné à la circulaire incriminée a toutes les allures d'une retraite en rase campagne. *« Cette circulaire est contraire à la politique gouvernementale »*, osait même avancer, lundi 13 février, Edouard Balladur, alors que Matignon laissait volontiers entendre que l'imprudence de quelque haut fonctionnaire était seule à l'origine du conflit. Un couac administratif, doublé d'un affreux *« malentendu »* – selon le mot de M. Fillon –, aurait ainsi mis en grève et dans la rue, pendant deux semaines, les étudiants des IUT et une bonne part de ceux des universités.

C'est oublier que cette circulaire, complétant un arrêté pris en décembre, avait été longuement discutée par les instances concernées. Elle venait en quelque sorte mettre un point final à la réforme de l'ensemble de la filière technologique de l'enseignement supérieur (qui accueille 400 000 étudiants) engagée depuis de longs mois par le ministre. C'est oublier également que les directeurs d'IUT ainsi que la quasi-totalité des organisations syndicales d'enseignants et d'étudiants avaient mis en garde le ministre contre ce texte. C'est oublier enfin que cette circulaire abordait une question centrale de la réforme voulue par M. Fillon : une meilleure articulation entre les formations techniques supérieures... La thèse du *« malentendu »* ou de l'*« incompréhension »*, classique en politique est, depuis quelques années, tout particulièrement avancée par les ministres en charge de l'enseignement. A sa façon, le rapport Laurent, commandé par le ministre, et qui plaide pour *« une véritable révolution culturelle »* dans l'enseignement supérieur, en est une nouvelle illustration.

Cristallisant toutes les angoisses du monde universitaire, il produit déjà un effet exactement inverse à celui recherché. Il devait servir *« de base »* à un grand débat national sur l'évolution de l'enseignement supérieur. Au lieu de cela, il a mis le feu à la plaine.

Brandi comme un épouvantail par les étudiants, le rapport Laurent et sa vision néo-libérale d'une remise à plat générale du système a été un véritable pavé de l'ours. Or chacun s'accorde à juger indispensable une évolution rapide d'un enseignement supérieur menacé d'implosion, en raison de la hausse des effectifs et de la stagnation budgétaire. Les présidents d'université, les syndicats enseignants et étudiants étaient sur le point d'engager cette réflexion.

L'effet de souffle de la bombe Laurent risque de l'étouffer, faisant également la démonstration qu'un rapport est aussi le moyen pour les responsables politiques de ne pas aborder quelques dérangeantes questions.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Rédacteurs en chef : Thomas Ferenczi, Edwy Plenel, Robert Solé,
adjoints au directeur de la rédaction : Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Luc Rosenzweig

Manuel Lucbert, directeur du *Monde des débats* ; Alain Rollat, conseiller de la direction ; Daniel Vernet,
directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

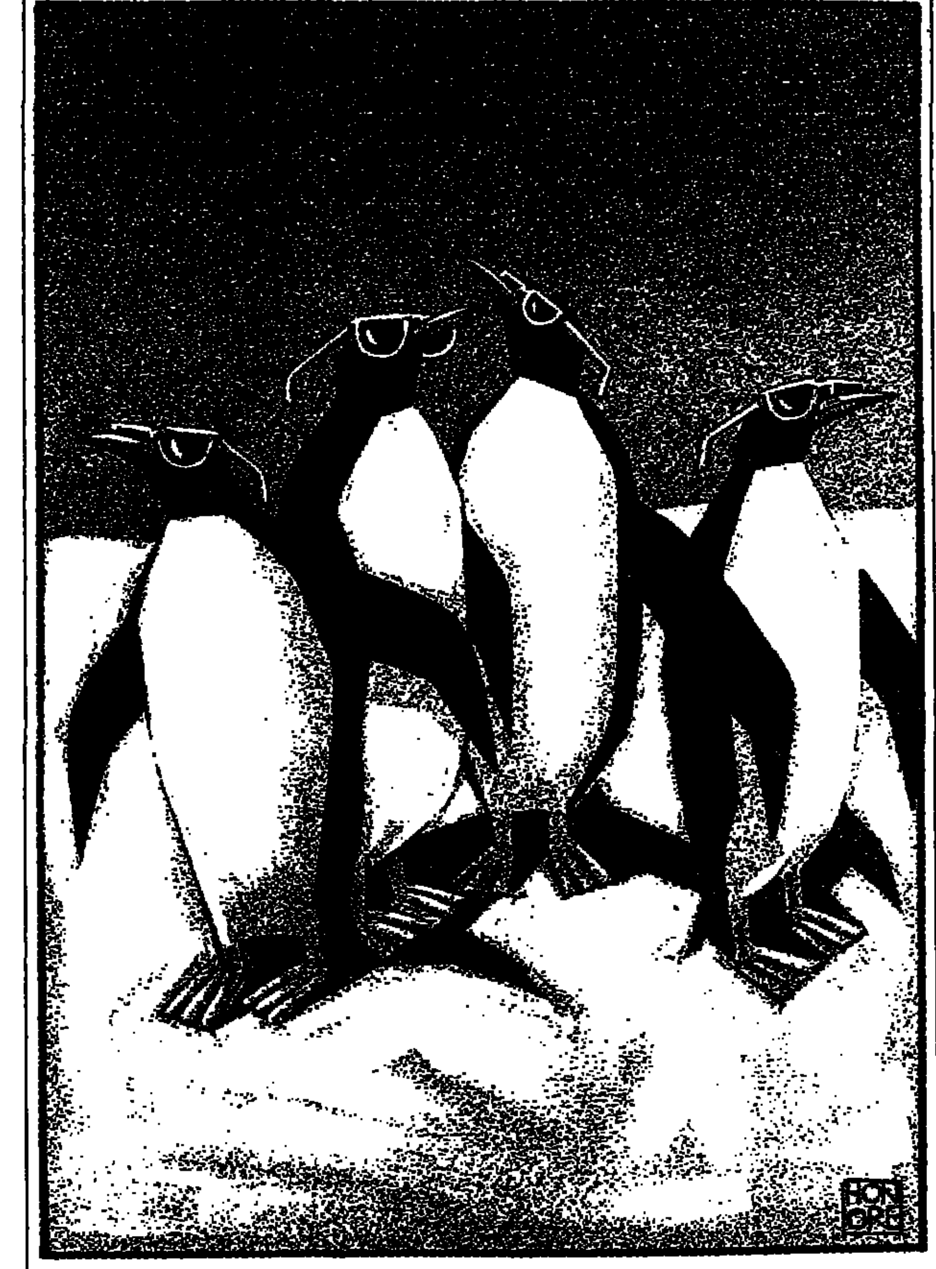
Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Effet de serre

par Honoré



L'Etat, la régulation sociale et la politique contractuelle

Suite de la première page

La maîtrise des dépenses de maladie a été mieux assurée en 1994, mais le déficit de la Sécurité sociale va être plus lourd que prévu. Le marché du travail s'est amélioré l'an dernier mais le chômage s'est à peine stabilisé. La probabilité d'une hausse des prélèvements obligatoires après la présidentielle fait déjà peser une menace sur la reprise de la consommation. Ce scénario induit une croissance moins vigoureuse et un volume de créations d'emplois insuffisant pour réduire sensiblement le chômage. Dans ce contexte, on voit mal les partenaires sociaux attendre le bon vouloir des politiques pour réfléchir ensemble aux réformes du marché du travail ou faire un inventaire du système de protection sociale pour le rendre non pas plus coûteux mais plus efficace.

Les obstacles abondent. Désireux d'affirmer l'autonomie de la politique contractuelle, les partenaires sociaux ont-ils la volonté et la capacité d'en faire une arme de changement, de réforme ? Marc Blondel, secrétaire général de FO, voit déjà dans les appels du gouvernement à discuter, pourtant postérieurs à la concertation engagée par M. Gandois, une négociation *« sous surveillance »*. Syndicats et patronat sont encore sous le coup du *« syndrome de 1984 »* quand l'échec de la négociation sur la flexibilité de l'emploi les avait conduit à ramener à une sorte de service minimal la négociation interprofessionnelle, l'essentiel se jouant alors dans les branches et dans les entreprises.

UN CADEAU EMPOISONNÉ

Sur la protection sociale, ils sont encore plus divisés, certains voyant dans l'octroi de nouvelles responsabilités dans la gestion des caisses d'assurance-maladie, impliquant un certain retrait de l'Etat, un cadeau empoisonné.

Le risque de voir la relance contractuelle se limiter à la recherche d'accords minimaux – sur une méthode ou un cadre pour des discussions par branches – sur des thèmes moins ambitieux est donc réel. D'autant que par leur faible représentativité et leur incapacité, autant culturelle que politique, à contracter des accords garantissant une certaine paix sociale, les syndicats ont du mal à se rendre incontournables aux yeux du patronat et de l'Etat. Retrouveraient-ils les faveurs des salariés en négociant les inévitables réformes du marché du travail et de la protection sociale alors qu'une stratégie de repli sur la seule défense des acquis sociaux les condamne à un irrémédiable déclin ?

A QUEL PRIX ?

M. Gandois peut tenter ce pari s'il ne veut pas laisser le terrain libre au seul Etat après l'élection présidentielle et s'il cherche à faire du CNPF le nouvel entraîneur d'une société plus contractuelle. Entre une FO attachée au statu quo et une CFDT qui mesure ses audaces, le patronat peut avoir intérêt à élargir le cercle de ses partenaires, en tentant d'y introduire une CGT soucieuse de changer son image. Reste à savoir quel prix Louis Viannet sera prêt à payer pour un tel ticket d'entrée permettant non de liguer les conservatismes sociaux mais de réhabiliter, avant même la présidentielle, la voie contractuelle.

Michel Noblecourt

RECTIFICATIFS

DELAGE

Une erreur s'est glissée dans la chronique de Bertrand Poirot-Delpech publiée dans *Le Monde* du 8 février. Guy Delage n'est pas parti pour sa traversée de l'Atlantique à la nage des îles Canaries, mais des îles du Cap-Vert.

PHARMACIE

Une erreur s'est glissée dans l'article intitulé « La justice enquête sur une pseudo-firme pharmaceutique de l'Hérault », paru dans notre édition du 14 février : l'objet de la plainte déposée par l'ordre des pharmaciens n'était pas *« exercice illégal de la médecine »*, mais *« exercice illégal de la pharmacie »*. Par ailleurs, Paul Chauvin n'était plus, au moment des faits, le PDG des Laboratoires Chauvin, actuellement dirigés par son fils, Bernard Chauvin.

AU FIL DES PAGES/SOCIÉTÉ

Les faux enfants martyrs

L'individualisme est une maladie sournoise, de plus en plus répandue. Ses symptômes ne sont pas toujours évidents. Armé d'une grande loupe, Pascal Bruckner en a étudié deux, qu'il appelle l'infantilisme et la victimisation. L'homme moderne, explique-t-il, a une fâcheuse tendance à jouer à l'enfant ou à pleurer sur son sort. Dans un cas comme dans l'autre, c'est une façon de fuir ses responsabilités, de tricher et, finalement, de ruiner la vie sociale.

Pascal Bruckner s'était fait connaître en 1977 par *Le Nouveau Désordre amoureux*, écrit en collaboration avec Alain Finkielkraut. Il a publié depuis lors plusieurs essais et romans qui ne sont pas passés inaperçus. *La Tentation de l'innocence* est un livre féroce. Tout le monde peut se reconnaître dans ce miroir grossissant de nos travers et de nos tourments.

Enfants, donc, nous le sommes, ou feignons de l'être. Des enfants gâtés, ayant vu le jour dans un monde où tout le confort avait été préparé par les générations précédentes : des moyens de transport faciles, des réfrigérateurs pleins à craquer, des divertissements à n'en plus finir... « Toujours plus » est notre devise. Toujours plus de divertissements et de sécurité, mais toujours moins de responsabilités et d'obligations.

Ce comportement infantile ne tient pas à un simple caprice. Il est le résultat d'une longue libération des contraintes sociales, puis d'une grande angoisse. L'individu moderne, explique Pascal Bruckner, s'est déchargé peu à peu du poids des coutumes, des croyances et des préjugés. Il ne veut plus tirer que de soi ses raisons d'être et ses valeurs. Désormais, son sort dépend de lui seul, et c'est très lourd à porter. La souffrance d'être libre le conduit à se réfugier dans des pâques perpétuelles, un réenchantement du monde par des loisirs sans fin. En plein paradoxe, il dénonce les empiètements intolérables du contrôle social tout en accusant la société de l'abandonner à son sort : « Fichez-moi la paix, et occupez-vous de moi ».

> L'homme moderne cède facilement à l'infantilisme ou à la victimisation : deux « stratégies de l'irresponsabilité » que dénonce Pascal Bruckner

Enfants gâtés, enfants désemparés, nous sommes aussi de faux enfants martyrs, souligne Pascal Bruckner. La victimisation n'étant, au fond, qu'une forme dramatisée de l'infantilisme. On ne se contente pas de râler à tout propos : il y a comme une soif de persécution qui n'est autre que l'envie perverse d'être distingué et de sortir de l'anonymat. Mais chacun se croit unique et finit par se découvrir quelconque : *« les hommes se ressemblent désormais dans la manière de vouloir se distinguer. »*

Le moindre tracas doit être élevé à la hauteur de l'outrage suprême. Toute personne qui nous gêne est un *« fasciste »*. Toute tentative de discrimination à notre égard nous ferait presque descendre dans la rue en brandissant une étoile jaune. *« Je me sens comme un juif traqué par la Gestapo »*, dit Bernard Tapie, un maître du genre, lorsqu'il est mis en examen par un juge de Valenciennes.

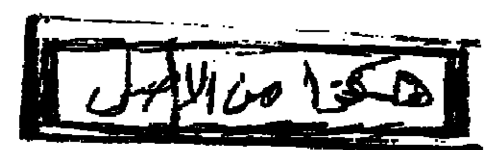
Ce qui est vrai des individus l'est tout autant des groupes. *« Halte au génocide ! »*, hurlent des producteurs d'agrumes ou des marins pêcheurs.

Cette rhétorique victimaire peut aller très loin et conduire, dans certains cas, à une véritable manipulation. C'est en se posant en victimes – à cause des souffrances qui leur ont été infligées pendant la seconde guerre mondiale – que les Serbes se sont faits agresseurs en Bosnie...

Autant dire que l'infantilisme et la victimisation, *« ces deux stratégies de l'irresponsabilité »*, comme l'écrit Pascal Bruckner, ne sont pas de simples tics contemporains dont il faudrait s'amuser, à la manière d'un Daninos. *L'immature perpétuel et le martyr* autoproclamé ne sont pas seulement pathétiques. Le premier insulte l'esprit d'enfance, qui est fraîcheur et naïveté. Quant au second, portant le masque de l'humiliation, il étouffe la voix des vraies victimes et usurpe la place des déshérités.

Robert Solé

La Tentation de l'innocence, **de Pascal Bruckner, Grasset, 308 p., 125 F.**



SINISTRES Les marchés financiers, l'immobilier, l'augmentation des sinistres, les intempéries, tout, en 1994, a concouru à fragiliser les comptes des trois principales compagnies françaises, UAP, AGF et GAN. Le temps où les présidents définissaient en juillet le niveau de résultat de fin d'année est révolu. ● LES COMPAGNIES ont pris de plein fouet le retournement de conjoncture. Un retournement qu'ils n'ont pu compenser par la réalisation massive de plus-values. Celles-ci ont été grignotées pour racheter souvent au plus haut prix des sociétés étrangères au rendement, pour l'instant, faible. ● LES FILIALES bancaires des assureurs engagées dans l'immobilier ont contraint les trois compagnies à passer des provisions importantes qui ont détérioré leurs résultats. Les catastrophes naturelles de ces dernières années n'arrangent pas la situation.

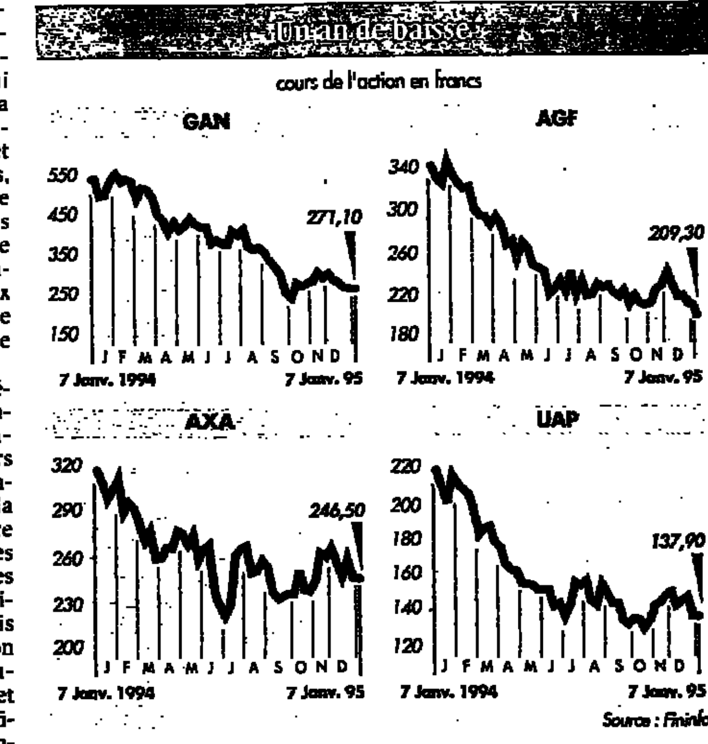
Les assureurs devront présenter des comptes plus transparents

Les compagnies françaises ont réalisé des plus-values insuffisantes en 1994. Les catastrophes naturelles de ces dernières années ont contribué à détériorer leurs résultats d'exploitation

LES COMPAGNIES d'assurances vont-elles, pour la première fois de leur histoire, afficher des comptes qui correspondront un peu plus à la réalité de leurs résultats d'exploitation ? On peut s'y attendre. Cet exercice, qu'on ne s'y trompe pas, n'est pas vraiment un choix de leur part. Longtemps épargnées par les soubresauts de l'économie grâce à un trésor de guerre patiemment accumulé aux beaux jours de la Bourse, elles se trouvent aujourd'hui face à une cruelle réalité.

A commencer par celle de la détérioration, depuis la fin des années 80, de l'assurance dommages, tant sur les particuliers que sur les entreprises. Les intempéries – et particulièrement la grêle en 1994 – et la concurrence acharnée que se sont livrées les compagnies entre elles et avec les mutuelles ont dégradé dramatiquement leurs comptes. Denis Kessler, patron de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) estime entre 7 et 9 milliards de francs par an le déficit chronique de l'assurance dommage dans les comptes des sociétés. Une réalité qu'elles sont, bon an mal an, parvenues à masquer par la réalisation massive de plus-values mobilières et immobilières.

L'effondrement du marché des obligations et des actions, conjugué avec une dépression qui n'en finit pas dans l'immobilier, ne leur permet plus de construire des résultats à la demande. Pour les mêmes raisons, toutes les compagnies ont joué à qui perd gagne, jonglant avec les réévaluations d'immeubles dans leurs comptes et oubliant leur métier au profit de gains financiers trop faciles.



Les cours des quatre principales compagnies d'assurances françaises ont été durement touchés depuis un an par le krach obligataire.

La situation ne serait pas si morose si la plupart des assureurs ne s'étaient lancés à la conquête de l'univers. C'est au milieu des années 80 que les sociétés ont commencé à sortir des frontières. Venant tardivement à l'international, elles s'y sont jetées sans compter, poussées par des bénéfices opulents. Que dire en effet de l'acquisition à prix d'or par le GAN de la petite société italienne SAI dont il ne détient que 12 %, de la compagnie Portfolio en Grande-Bretagne, des investissements au Canada, en Belgique ou en Espagne qui ont immobilisé plus de 5 milliards pour un rendement qui se fait attendre ?

Est-il besoin de rappeler les 14 milliards de francs investis en 1989 par l'UAP pour acheter 34 % de Victoire à la Compagnie de Suez dans l'espoir de se rapprocher de l'allemand Colonia, deuxième assureur allemand et filiale de Victoire. Ce n'est qu'à l'automne 1993 que l'UAP est enfin parvenu à ses fins, aux termes d'un accord laborieux entre Gérard Worms, président de Suez, et Jean Peyrelevade, son homologue à l'UAP. Colonia est désormais une filiale de l'UAP, mais qui peut dire exactement le pouvoir que cette dernière y exerce ?

Les AGF ne sont pas en reste. Parties à l'assaut de l'allemand AMB, elles s'y trouvent coincées avec une influence somme toute limitée et 3 milliards de survaleur à amortir. La société espagnole UFE, achetée au Banesto, est par ailleurs un véritable cauchemar pour Antoine Jeancourt-Galignani, président des AGF.

Même Axa, souvent citée comme contre-exemple à ces aventures médiocres, ne tire pas vraiment son épingle du jeu. Les 5 milliards de francs mis sur la table pour acheter en 1991 la mutuelle d'assurance-vie américaine Equitable (démutualisée par la suite) n'offrent pas jusqu'à maintenant un rendement satisfaisant par rapport au capital investi, avoue lui-même Claude Bébéar, président de la mutuelle. Si Axa met en avant les performances de sa filiale assurance-vie britannique Equity and Law, elle passe pudiquement sous silence les lourdes pertes qu'a subies son autre filiale London and Hull (assurances maritimes et transports). L'investissement au Japon est lui aussi une source de défifit. Axa ne ralentit cependant pas la marche et vient d'annoncer la prise de contrôle pour 4,4 milliards de francs de l'assureur australien National Mutual (*Le Monde* du 1er février).

Le GAN, les AGF et l'UAP sont, plus que leurs consœurs, plombées par les pertes de leurs filiales immobilières ou bancaires. Faute de pouvoir lui apporter les 2 milliards de francs promis, François Heilbronner, alors président du GAN, a racheté au CIC en 1993 sa filiale immobilière UIC qui fait peser sur la compagnie une charge financière qui pourrait atteindre entre 2,5 et 3 milliards de francs pour 1994. Et ce malgré une sortie du bilan de 18,9 milliards de francs d'actifs immobiliers douteux sur les quelque 50 milliards qu'elle détient dans son portefeuille. L'UAP n'est pas mieux lotie. Les pertes immobilières de sa filiale la Banque Worms lui ont déjà coûté près de 7 milliards de francs.

400 MILLIONS POUR LE CDE

Les AGF sont confrontées au double problème de la Banque du Phénix et du Comptoir des entrepreneurs. La première a généré 3 milliards de pertes en trois ans. Il reste à la Banque du Phénix 300 millions de francs de créances, provisionnées à 50 %. Quant au Comptoir des entrepreneurs, qui a déjà coûté fort cher à la compagnie d'assurances, les AGF vont y consacrer encore cette année 400 millions de francs. Comme à la Banque du Phénix, le risque est circonscrit, affirme-t-on haut et fort Rue de Richelieu : les 5 milliards d'actifs immobiliers restants sont provisionnés à 58 %.

Les AGF, UAP et autres GAN ne sont cependant pas logées à la même enseigne. Le GAN est sans conteste le plus durement touché. C'est le résultat notamment d'une politique hasardeuse de baisse des tarifs et de conquête de marché menée depuis 1989. Mais Jean-Jacques Bonnaud, qui a pris les rênes du GAN en juillet 1994, peut en toute sérénité mettre ses pertes sur la table : d'une part, aucune privatisation n'est prévue à horizon proche – et pour cause – ; d'autre part, il s'agit avant tout de l'héritage de son prédécesseur.

La situation est certes pire que prévu, mais ce n'est qu'une demi-surprise pour le nouveau président. Directeur général avant d'être responsable de l'international, Jean-Jacques Bonnaud critiquait la réalisation massive des plus-values du GAN nécessitée par les provisions à passer sur l'assurance-dommages. Et lorsque l'ancien patron de la compagnie a annoncé, fin 1993, 414 millions de francs de bénéfices, Jean-Jacques Bonnaud ne pouvait ignorer qu'il s'agissait d'un ultime tour de passe-passe comptable qui a permis de faire apparaître une manne de 3 milliards et d'éviter ainsi des résultats catastrophiques. La facture est d'autant plus lourde pour 1994 : la compagnie a annoncé des pertes d'environ 3 milliards de francs. Jean-Jacques Bonnaud a déjà tendu sa sébille à l'Etat. Celui-ci va lui apporter 1 milliard de francs avec les 7 % qu'il détenait encore dans le CIC, plus deux autres milliards également sous forme de titres. De quoi rehausser le niveau des fonds propres de la compagnie, sans pour autant lui apporter de l'argent frais.

Le cas des AGF est évidemment plus délicat. Antoine Jeancourt-Galignani attend avec une patience qui force l'admiration le moment d'être privatisé. Renault et la Seita lui sont passés sous le nez. Il mise désormais sur septembre 1995 en s'appuyant sur les résultats du premier semestre. Il faut donc qu'il réussisse l'exploit de nettoyer définitivement son bilan de l'immobilier, du Comptoir des entrepreneurs et de la Banque du Phénix, tout en n'affichant pas des résultats trop médiocres.

Même punition pour l'UAP qui, privatisée, a désormais des comptes à rendre à ses actionnaires. On est loin évidemment des déclarations imprudentes de Jacques Friedmann, son président, qui, en juin 1994, affirmait que le bénéfice du groupe progresserait de 30 % au cours des trois prochains exercices. Mais l'UAP et les AGF ont les moyens de faire face : leur parc immobilier, ancien, recèle encore quelques plus-values, et si le temps des grands dégagements boursiers est révolu, elles saisissent les bons moments pour céder par touches successives leurs participations.

Poussées par les événements, les compagnies d'assurances vont montrer désormais *« une plus grande sobriété dans l'expression de leurs résultats »*, explique sans rire un grand assureur de la place.

Babette Stern

Les inondations coûteront 4 milliards de francs

Ce ne sont pas 2 à 3 milliards de francs, mais 4 milliards que devraient coûter aux assureurs les inondations qui ont touché 43 départements français en janvier et février. Depuis la publication, le 8 février, d'un décret constatant l'état de catastrophe naturelle, les demandes de dossiers affluent vers les sociétés d'assurances, qui cernent mieux les indemnités à verser.

Pour les Mutuelles du Mans Assurances, le montant des sinistres atteint actuellement environ 220 millions de francs. Groupama, assureur des zones rurales, a estimé ses coûts à plus de 160 millions de francs. En 1994, les intempéries, et notamment la grêle, avaient déjà représenté une charge de près de 800 millions de francs à l'assureur avant réassurance. Les AGF ont annoncé des pertes comprises entre 85 et 125 millions de francs. Les inondations devraient s'élever à 155 millions de francs pour le GAN et près de 200 millions à l'UAP.

Une ardoise de 7 milliards de francs pour l'UAP

Toutes proportions gardées, dans l'immobilier, la Banque Worms a perdu plus d'argent que le Crédit lyonnais. La petite banque, nationalisée en 1982 est entrée dans le giron de l'UAP en 1984 contre 1 franc symbolique et l'engagement de la compagnie d'assurances de la recapitaliser. Ce qu'elle fait en injectant immédiatement 1,4 milliard de francs pour éponger les pertes de 1984 et 1985. L'année suivante, la banque redécolle lentement grâce à ses activités de crédit à la promotion immobilière. Les encours immobiliers croissent alors sans frein pour atteindre près de 30 % de l'ensemble des crédits, contre un petit 3 % pour la Société générale et 7 % pour le Crédit lyonnais.

Fin 1993, sur 9 milliards de francs d'actifs douteux, 6,3 milliards sont transférés à une société de *« defeasance »* (sortie des actifs douteux du bilan de la banque). Six mois plus tard, la Sofapi, filiale de l'UAP hérite du solde des créances. La majeure partie d'entre elles ne pèsent plus sur la banque mais sur l'UAP qui, dans ses comptes 1994, va encore passer près de 2 milliards de francs de provisions. Quant à la banque elle-même, ses pertes, liées encore aux crédits PME devraient avoisiner 700 millions de francs.

EDF se plaint des ponctions financières de l'Etat

L'établissement public s'est néanmoins désendetté plus vite que prévu

« A PREMIÈRE VUE les résultats de 1994 ressemblent à ceux de l'année précédente, mais ils sont en fait très différents », relève Gilles Ménage, président d'Electricité de France (EDF). L'établissement public a enregistré un chiffre d'affaires hors taxes de 183,3 milliards de francs (contre 183,6 milliards en 1993) et un bénéfice de 3,2 milliards de francs (contre 3,1 milliards)... avant rémunération complémentaire de l'Etat, selon un bilan présenté le 15 février. Mais en raison du doublement des prélèvements effectués par la tutelle, le résultat net diffère et plonge de 38 % à 1,3 milliard de francs (contre 2,1 milliards). Prise sans concertation, cette décision de doubler les prélèvements, tout comme celle alourdissant de 3 milliards les charges de l'entreprise en 1995 irrite les dirigeants du groupe. Pour éviter de telles déconvenues dans le futur, ils ont demandé une clarification des relations avec les pouvoirs publics.

L'augmentation des taxes et impôts, conjuguée à la montée en charge des dépenses consacrées au retraitement du combustible nucléaire, a pesé sur l'excédent brut d'exploitation, faisant reculer l'autofinancement de 12,4 % à 51,7 milliards de francs. Les dépenses d'investissements ont toutefois augmenté de 6,7 % à 35,1 milliards de francs en raison de l'activité internationale et du rachat de la centrale de Richemont à Usinor-Sacilor. Cela n'a pas empêché l'entreprise de poursuivre sa politique de désendettement, ramenant celui-ci de 176,5 milliards à 160,9 milliards de francs. Alors que l'objectif du contrat de plan était de réduire les dettes de 40 milliards en quatre ans, plus des trois quarts du chemin (34 milliards de francs) auront été parcourus en deux ans. Mais cet assainissement plus rapide que prévu de la situation financière ne justifie pas pour autant, selon l'entreprise, l'augmentation des ponctions faites par l'Etat.

L'exercice en cours se présente sous des auspices encore plus défavorables puisque d'ores et déjà deux nouvelles charges – une hausse de la TVA sur les abonnements domestiques sans répercussion sur la clientèle et une contribution au fonds d'aménagement du territoire – ont été décidées à l'automne par le gouvernement Balladur. Elles pèseront pour 3 milliards de francs dans les comptes, au risque de ramener les résultats à quelques centaines de millions de francs, et même de faire plonger l'entreprise dans le rouge, si l'année est marquée par un climat doux.

« Il nous faut des règles stables. Nous sommes une entreprise internationale et ce genre de décision entraîne une suspicion à l'étranger », déplore Gilles Ménage. *« De plus, elle a un effet négatif sur le personnel de l'entreprise, qui ne voit pas ses efforts traduits dans les résultats. »* Pour stopper cette dérive, le nouveau contrat de plan a été avancé pour l'occasion d'un an, à janvier 1996. Il sera discuté dans les prochains mois et devra notamment régir les rapports entre l'établissement public et son actionnaire unique.

Les relations avec l'Etat ont toutefois abouti à *« des solutions satisfaisantes »* sur d'autres points. Ainsi, un arrêté du 23 janvier 1995 vient de suspendre pour trois ans l'obligation qu'avait EDF de passer des contrats d'achat d'électricité produite par des entreprises autonomes. Concernant le dossier de la CNR (Compagnie nationale du Rhône), l'établissement public a obtenu de prolonger jusqu'en 2023, *« la rente »* provenant de la vente de courant produit à faible coût par des barrages rhodaniens aujourd'hui totalement amortis. En contrepartie, EDF sera maître d'œuvre délégué pour la construction du canal Rhin-Rhône et participera au financement de ce projet, qui, toutefois, apparaît toujours comme un serpent de mer.

Un autre dossier, concernant la diversification des activités de l'entreprise, reste à régler d'ici à la fin du mois de février. Pour calmer la colère d'artisans et d'entreprises constestant la *« concurrence déloyale »* d'EDF, un texte signé avec le ministère de l'industrie doit définir les conditions d'intervention dans des secteurs comme l'éclairage public, l'ingénierie et le traitement des déchets. L'entreprise s'est engagée à se retirer de la cartographie et de la télésurveillance, mais tient à rester présente dans le secteur du câble.

EN TROMPE-L'ŒIL

Enfin, l'établissement public envisage de poursuivre son développement à l'étranger et de maintenir ses investissements au niveau atteint en 1994, soit 3 milliards de francs. François Ailleret, directeur général d'EDF, compte bien y parvenir : *« Nous pouvons d'autant mieux le faire que nous sommes entrés pour quelques années dans une période de faibles investissements en France. »*

Baisse des ventes mais reprise de l'activité, telle est l'une des caractéristique de l'exercice, tout en trompe-l'oeil. Pour la première fois de son histoire, l'entreprise publique a enregistré un tassement de son chiffre d'affaires (–0,1 %) dû à un fléchissement de 1,2 % des recettes d'énergie en France, compensé par une hausse de 7 % des ventes à l'étranger (15,7 milliards de francs). Ce recul en valeur dans l'Hexagone a plusieurs causes : la politique de baisse des prix, une meilleure utilisation par les abonnés des conditions tarifaires et la douceur automnale. Pour François Ailleret, *« si les prix de l'électricité ont évolué de 0 % conformément au contrat de plan, ils ont en fait baissé de 1,25 % par rapport à l'indice des prix hors tabac »*.

La disponiblité des cinquante-six tranches du parc nucléaire, qui fournissent 80 % de la production totale d'EDF, a atteint 81,3 %, contre 80,7 % en 1993. Ce résultat est le meilleur obtenu depuis 1986. L'abondance des pluies a également permis de battre le record absolu de la production hydroélectrique avec 72,7 milliards de kWh, ainsi que le record de production journalière avec 420 millions de kilowattheures le 24 septembre.

Dominique Gallois

Daimler-Benz négocie âprement sa prise de contrôle de Cap Gemini Sogeti

L'industriel allemand doit définir sa stratégie à l'heure des autoroutes de l'information

Daimler Benz entretient le flou sur son éventuelle prise de contrôle du groupe Cap Gemini Sogeti. Le géant allemand, qui détient déja 34 % de la société française, dispose théoriquement d'un an pour décider de monter dans le capital de CGS. La logique industrielle – et l'avenir de sa filiale spécialisée Debis Systemhaus – l'y pousserait. Mais il semble déterminé à obtenir des conditions financières plus favorables.

LES DIRIGEANTS de Cap Gemini Sogeti, le groupe de services informatiques présidé par Serge Kampf, vont devoir faire preuve de solides talents d'exégèses. Sonder les intentions de Daimler Benz, le géant industriel allemand, qui détient 34 % du capital de la société française depuis juillet 1991 et à qui le choix est donné, jusqu'en janvier 1996, de maintenir ou d'accroître cette participation, est devenu un exercice plutôt complexe.

Debis, la filiale de Daimler-Benz spécialisée dans les services, a donné de la voix mardi 15 février. Cette société, qui chapeaute Debis Systemshaus, le bras armé de Daimler-Benz dans les services informatiques, a ainsi indiqué qu'elle envisageait bien de prendre la majorité dans Cap Gemini Sogeti. *« Nous essayons d'arriver à une décision rapide »*, a déclaré son porte-parole Hans-Christian Maass, tout en se refusant à fixer une date précise. M. Maass faisait ainsi écho à des déclarations de Heinz Achlinger, membre du directoire de Debis, et surtout patron de Debis Systemhaus, rapportées récemment par la presse allemande. Selon M. Achlinger, l'augmentation de la participation de Daimler dans Cap Gemini Sogeti se justifie *« absolument d'un point de vue opérationnel »*.

Que vaut cette intervention de Debis ? *« Il est difficile d'imaginer Debis prenant la parole de façon autonome, sans concertation préalable avec Daimler »* explique-t-on en Allemagne. Mais il est également vrai qu'une rupture avec Cap Gemini Sogeti poserait, dans l'immédiat, davantage de problèmes à Debis qu'à sa maison mère.

« Que Debis pousse à la solidification de l'alliance est tout à fait naturel », commente t-on chez Cap Gemini Sogeti. *« Debis Systemhaus est peu internationalisée. Elle réalise 90 % de son chiffre d'affaires sur le marché allemand. Et désormais ses liens avec CGS sont extrêmement étroits. Ses équipes, sa politique marketing, sa recherche développement sont désormais complètement intégrées à celles de Cap. A tel point qu'on peut considérer Debis Systemhaus comme la filiale de CGS en Allemagne. »*

Si Daimler rompt avec Cap, souligne-t-on, il lui faudra, selon toute probabilité, céder Debis Systemhaus. Cette option, radicale, priverait le géant industriel allemand de compétences importantes pour le développement qu'il envisage dans le secteur des télécommunications.

Le tour de table

Cap Gemini Sogeti (CGS) est contrôlé par une structure à deux étages. Le holding Sogeti détient 61 % de CGS, aux cotés des 5 % détenus par la CGIP, la société de participations dirigée par Ernest-Antoine Seillière, des 3 % entre les mains de la direction, 31 % du capital de la société étant par ailleurs dans le public. Le capital de Sogeti est, pour sa part, détenu à 45 % par le holding Skip (propriété à 51 % de Serge Kampf, le président et fondateur du groupe, les 49 % restant étant entre les mains de la CGIP). Daimler Benz est le deuxième actionnaire de Sogeti derrière Skip, avec 34 % du capital.

LOGIQUE INDUSTRIELLE

Daimler, qui s'est tout récemment allié au canadien Northern Telecom et qui aspire, semble t-il, à obtenir une licence d'opérateur pour concurrencer Deutsche Telekom, aura besoin de compétences logicielles pour la gestion de réseaux. Debis les possède. Cap Gemini Sogeti également. Le groupe français, qui réalise 10 % de son chiffre d'affaires dans les télécommunications, détient, entre autres, 50 % du marché des systèmes de facturation pour les réseaux de radiotéléphone GSM installés en Europe. La logique industrielle plaiderait ainsi en faveur d'une montée en puissance de Daimler dans CGS. A quel prix ? Selon les termes de l'accord de 1991, Daimler a deux possibilités. Monter à 39,9 % en convertissant simplement le prêt obligataire consenti à Cap Gemini en 1991. En rester là ou grimper à 51 % en utilisant ses bons de soucription d'actions *via* une augmentation de capital réservée.

L'affaire se complique avec le changement d'équipes intervenu à la tête du géant allemand. La transaction de 1991 a été conclue avec l'état-major d'Edzard Reuter, qui sera officiellement remplacé par Jürgen Schrempp, actuellement patron de la filiale aéronautique DASA, en avril prochain.

Depuis, Cap Gemini Sogeti a aligné trois exercices consécutifs de pertes, même si le groupe, en redressement, a prévu un retour au bénéfice pour 1995. Les nouveaux dirigeants de Daimler peuvent s'estimer moins tenus que leurs prédécesseurs par l'accord de 1991 et renégocier les termes financiers de leur montée en puissance dans le groupe français.

« Nous n'avons pas encore rencontré les nouvelles équipes. Il nous est très difficile de dire quel est leur état d'esprit », affirme-t-on chez Cap Gemini Sogeti. *« Les gens avec lesquels nous sommes en contact régulier chez Daimler sont les interlocuteurs que nous avons toujours eus. »*. Fin novembre, l'hebdomadaire allemand *Der Speigel* avait jeté le trouble, en affirmant que le futur président du géant industriel, Jürgen Schrempp, voulait modifier la stratégie de son groupe en renonçant notamment à acquérir une participation majoritaire dans Cap Gemini Sogeti. L'information avait été officiellement démentie par Daimler Benz. Mais la « fuite » avait été interprétée de ce coté du Rhin comme un coup de sonde. *« Ils font monter la pression. C'est le vrai coup d'envoi aux négociations »*, avaient estimé certains observateurs à l'époque.

Selon la presse allemande, le patron de Debis Systemhaus a récemment souligné que l'on pouvait se demander si le prix d'achat des actions restantes était à la mesure des avantages d'une augmentation de la participation. Tout indique donc que Daimler-Benz va négocier très strictement les conditions financières de sa montée en puissance. Cap Gemini Sogeti affirme de son coté n'avoir aucune indication sur le prix considéré comme *« acceptable »* par Daimler. *« Nous souhaitons une consolidation des liens avec Daimler, mais dans une limite de prix qui ait un sens. »*

Caroline Monnot

Le redressement de BP a été plus rapide que prévu

Le bénéfice net a progressé grâce à des restructurations drastiques et aux bons résultats de la branche chimie

LA SATISFACTION était de mise mardi 14 février au siège de BP à Londres lors de l'annonce des résultats de 1994 qui, par leur niveau élevé, confirment le redressement plus rapide que prévu du groupe pétrolier. Les objectifs financiers avaient été fixés en 1992, par David Simon lors de son arrivée à la direction générale du groupe, et le futur chairman se montre très optimiste pour l'avenir.

En l'espace d'un an, le bénéfice net a été multiplié par 2,5 pour atteindre 1,57 milliard de livres (13 milliards de francs), s'approchant ainsi du niveau atteint en 1990. Cette amélioration des comptes provient essentiellement de l'activité chimique qui après avoir connu une perte de 68 millions de livres en 1993, a dégagé 252 millions de livres de bénéfice, enregistrant sa meilleure performance depuis 1989. Ce redressement qui s'est accéléré en fin d'année s'est produit dans un environnement pétrolier mondial pesant. En baissant de 8 %, les cours du brut ont entraîné un recul de 2,8 % de la marge opérationnelle de l'exploration- production à 1,87 milliard de livres. La dégradation des marges de raffinage (–21 %), qui sont tombées à leur plus bas niveau depuis 1989, a provoqué un recul de 12,8 % des résultats de cette activité à 706 millions de livres.

Néanmoins, malgré cet environnement et au prix d'une réorganisation draconienne durant deux ans, le groupe a tenu les trois impératifs fixés par David Simon à son arrivée : un désendettement d'un milliard de dollars par an, des investissements annuels inférieurs à 5 milliards de dollars, et une augmentation progressive du bénéfice hors élément exceptionnel pour le porter à 2 milliards de dollars en 1995. Le bond de 32 % en 1994 du résultat (2,26 milliards de dollars) a permis d'atteindre par anticipation ce dernier objectif.

« Nous avons pour projet d'atteindre les 3 milliards de dollars de résultat dés 1996 », a affirmé David Simon, qui envisage également de ramener la dette de 10,5 à 8 milliards de dollars. Signe de l'amélioration de la santé du groupe, les investissements qui avaient été réduits vont reprendre et seront orientés principalement vers l'Asie. En 1995, 4,5 milliards de dollars devraient être consacrés à divers projets en particulier dans le raffinage à Singapour, en Australie et dans des activités chimiques en Chine. En amont, le groupe compte sur une augmentation moyenne de 3 % par an à moyen terme de sa production de pétrole et de gaz.

Evoquant l'exercice en cours, le directeur général prévoit que les marges vont *« rester sous pression »* dans le raffinage au premier trimestre 1995, et que les cours du pétrole vont être *« raisonnablement équilibrés »*, la production correspondant à la demande. En revanche, les prix des produits chimiques vont *« demeurer fermes dans l'avenir immédiat »*. En raison de la reprise économique, les ventes devraient progresser de 10 %. Enfin, pour concrétiser le redressement du groupe, le dividende versé aux actionnaires a été fortement augmenté et porté à 10,5 pence contre 8,4 pence. Paradoxalement, ces bonnes nouvelles ont provoqué un repli de l'action BP à la City qui a perdu, le 15 février, 1,6 % à 4,18 livres.

D. G.

La SNCF veut ouvrir ses filiales routières à des partenaires financiers

CLAUDE GRESSIER, président de Sceta, la holding de diversification de la SNCF, préconise l'ouverture du capital des activités à dominante routière dans le transport de marchandises, après les avoir regroupées sous une même entité, Général Cargo. Dans un rapport qu'il devait présenter le mercredi 15 février à son conseil d'administration, il estime que cette opération préserverait l'identité d'un des grands groupes européens de transport en excluant la vente isolée des sociétés-phares, comme Calberson ou Bourgey-Montreuil.

Les conclusions de ce rapport ne sont donc pas révolutionnaires pour le groupe SNCF puisque le périmètre de sa holding de diversification, dans l'optique du président de Sceta, devrait rester inchangé. L'évolution ne serait que capitalistique. La question de fond était pourtant posée : la SNCF a-t-elle vocation à rester présente dans des activités aussi variées que le transport routier de marchandises ou de voyageurs, la messagerie ou encore le tourisme ? Le sujet est au coeur des négociations que mène l'entreprise publique avec l'Etat dans la perspective de son futur contrat de plan. Alors que l'endettement atteint déjà 156 milliards de francs et que le déficit prévisionnel pour 1995 frôle les 9 milliards, la SNCF doit, comme Air France, se désengager, du moins en partie, de certaines activités. Ce recentrage, presque symbolique tant la dette est colossale, est la contrepartie d'un effort supplémentaire des pouvoirs publics dans le financement des infrastructures ferroviaires ou des lignes déficitaires.

Le groupe Sceta, dont le chiffre d'affaires dépasse 20 milliards de francs, est détenu à 75 % par la SNCF. Les activités de transport routier et de messagerie, regroupées au sein du pôle Général Cargo avec des sociétés comme Calberson ou Bourgey-Montreuil, représentent à elles seules 16 milliards de francs, soit environ autant que l'activité fret de la SNCF. Vendre totalement ces entreprises *« ne serait pas un bon choix stratégique »*, estime Claude Gressier, président du groupe, pour qui la SNCF et Sceta ont intérêt à rester étroitement liées à un commissionnaire de transport généraliste européen.

Par conséquent, il propose une ouverture du capital de l'ensemble de ces sociétés regroupées au préalable sous une même holding. La participation de Sceta, à 68 % environ au départ, pourrait tomber *« soit à 50,1 %, soit à 34 %, voire, dans des conditions à préciser, à 30 % dans le cadre d'un accord avec un partenaire intéressé »*. Des propositions déjà évoquées par Jean Bergougnoux, le président de la SNCF, en janvier. Ces perpectives devraient rassurer les cadres de Sceta, qui redoutent le démantèlement du groupe *« par petits appartements et l'arrivée d'un opérateur étranger ayant une culture et des finalités différentes »*.

INTENSITÉ CAPITALISTIQUE

La maîtrise par la SNCF d'activités ayant trait au transport de voyageurs (Cariane, Sceta Voyageurs) ou au tourisme (Frantour) est également jugée nécessaire par M. Gressier, qui préconise toutefois *« une intensité capitalistique moindre »*. L'entreprise publique doit aussi continuer de maîtriser à travers Sceta des sociétés de transport de fret à dominante ferroviaire (comme la STVA, pour les voitures, la CNC, pour les conteneurs, ou encore la CTC, pour la location de wagons céréaliers). M. Gressier exclut leur rattachement direct à la SNCF, ce qui avait été envisagé, estimant notamment que *« la participation de financiers ou de professionnels au capital de ces filiales serait rendue plus compliquée »*.

Actuellement, les relations entre Sceta et la SNCF sont quasi inexistantes ou, quand elles existent, plutôt mauvaises. Calberson et le Sernam, le service de messagerie de la société nationale, se font une concurrence sévère. *« Dans les faits, le Sernam est un client important de Bourgey-Montreuil, mais on n'a pas trouvé comment établir de synergies avec Calberson »*, concède Claude Gressier, qui estime aujourd'hui urgent de filialiser le service de messagerie de la SNCF. La holding Sceta n'a pas servi son actionnaire majoritaire et inversement. Ces antagonismes étaient soulignés dans un récent rapport de la Cour des comptes qui souhaitait que la direction du fret de la SNCF se positionne clairement comme commissionnaire de transport ou simple fournisseur de traction. *« Dans le domaine du fret, la SNCF a souvent la tentation de se positionner elle-même comme commissionnaire organisateur de transport, au lieu de pousser en avant les filiales du groupe Sceta »*, note M. Gressier, qui préconise des relations plus étroites entre les deux entités au sein d'une structure *ad hoc*.

Dans l'entourage du ministre des transports, on confirme le projet d'ouvrir le capital du pôle Général Cargo (y compris Bourgey-Montreuil), Sceta n'en conservant qu'environ 30 %, sans toucher à la participation de la SNCF à la holding Sceta. *« Nous voulons bâtir un groupe stable avec l'arrivée d'un partenaire extérieur de préférence financier »*, la stabilité du montage pouvant être garantie par un pacte d'actionnaires. La Société générale *via* Salvepar et les AGF, actionnaires de Sceta, ainsi que Suez, qui détient des obligations convertibles de la holding, seraient bienvenus, mais pas question de laisser la place à un groupe étranger, comme ce fut le cas avec Méridien, la chaîne hôtelière vendue au britannique Forte.

Pour l'heure, tout est bloqué d'ici à l'élection présidentielle, Matignon ne souhaitant pas voir les cheminots se lancer dans une grève aussi dure qu'à l'hiver 1986-1987. La CFDT a déjà pris les devants sur un thème qui ne semble toutefois guère fédérateur au sein de la SNCF. On ne compte que 650 cheminots pour 24 500 salariés dans les 300 filiales de Sceta. Malgré tout, la prudence est de mise au sein du gouvernement, qui a déjà reporté la signature du contrat de plan avec la SNCF au-delà de l'élection présidentielle.

Martine Laronche

La France se retrouve seule en Europe à défendre les quotas de diffusion imposés aux télévisions

L'isolement de Jacques Toubon s'est manifesté lors du conseil des ministres de la culture

Le conseil des ministres de la culture et de la communication de l'Union européenne, réuni lundi 13 et mardi 14 février, à Bordeaux, a révélé l'isolement de la France dans la bataille visant à renforcer les quotas de diffusion imposés aux télévisions européennes. Pour éviter un affrontement à propos de la révision de la directive « Télévision sans frontières » de 1989, l'influence de la Commission et du Parlement européens sera déterminante.

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

La grande majorité, pour ne pas dire la quasi-totalité, des Etats membres de l'Union est hostile au renforcement des quotas de diffusion qui sont imposés aux chaînes par la directive « Télévision sans frontières » (TSF), dans le but d'encourager la création européenne.

La France, qui souhaitait que la révision de cette directive soit l'occasion d'un renforcement de ces quotas dans l'ensemble de la Communauté, se trouve plus isolée que jamais et devra compter sur la compréhension de la Commission de Bruxelles et du Parlement européen pour sauver les meubles. C'est en tout cas l'impression qui prévalait, après la réunion informelle à laquelle ont participé les ministres de la culture des Quinze, les 13 et 14 février, à Bordeaux.

La directive de 1989 oblige les chaînes à diffuser une majorité d'œuvres européennes *« chaque fois que cela est réalisable »*. Les Français rêvent de voir disparaître cette clause qui permet toutes les échappatoires. Selon Nicolas Sarkozy, ministre du budget, chargé de la communication, *« une grande variété de positions s'est exprimée »* au cours de la discussion.

L'UNIQUE SOUTIEN GREC

Il s'agit d'une présentation rassurante des choses, car ce qu'ont surtout exprimé les pays partenaires, c'est leur opposition aux quotas de diffusion, jugés protectionnistes et inefficaces. *« La tendance est très claire, on a même l'impression que l'opposition est devenue plus forte que précédemment, les Français ne sont soutenus par personne à 100 %; il y a même le souci, chez plusieurs délégations* (notamment chez les Danois) *d'éliminer progressivement les quotas »*, a expliqué Helmut Schaffer, ministre allemand délégué aux affaires étrangères.

De fait, les rares soutiens de la France ont faibli : Carmen Alborch, ministre espagnol de la culture, a concédé que les quotas devaient être maintenus et qu'il convenait de ne pas y toucher, mais s'est déclarée plutôt favorable à des quotas d'investissement (obligation faite aux chaînes d'investir une fraction de leur chiffre d'affaires dans des programmes européens : une solution que les Français jugent insuffisantes à entraîner la diffusion d'œuvres européennes).

Hugo Weckx, ministre flamand de la culture – résultat de la fédéralisation de la Belgique, il n'y a plus de ministre belge de la culture mais trois délégations représentant les communautés flamande, francophone et germanophone –, s'est déclaré favorable au *statu quo*, et donc hostile au renforcement des quotas de diffusion défendu par Paris. Seuls, les Grecs semblent soutenir les Français.

Prenant acte de ce rapport de forces, le gouvernement français est-il prêt à évoluer ? Rien ne l'indique pour l'instant. A l'ouverture de la session, Jacques Toubon, ministre de la culture, déclarait encore que les quotas étaient *« indispensables »* et annonçait son intention *« d'aller jusqu'au bout »*. Il a continué de broder sur ce thème lors de la conférence de presse suivant la réunion. Il est vrai qu'un de ses collaborateurs, tout en réaffirmant cette position, précisait toutefois qu'*« il ne fallait pas faire une fixation maladive sur le renforcement des quotas »*, admettant peut-être ainsi, implicitement, que, faute de mieux, la France pourrait se contenter du *statu quo*.

Les positions ne s'étant pas rapprochées, les chances d'éviter un affrontement dépendent maintenant de l'influence que pourront exercer le Parlement européen et la Commission. Marcelino Oreja, le commissaire chargé du dossier, devait « plancher » mercredi 15 février devant la commission culturelle de l'Assemblée de Strasbourg, autrement dit rendre compte à la fois du débat d'orientation qui a eu lieu au sein du collège européen le 8 février et de la rencontre interministérielle de Bordeaux. La commission de la culture du Parlement s'est montrée sensible aux thèses françaises, si bien que les positions qu'elle exprimera devraient aider M. Oreja à la recherche d'un compromis.

Celui-ci espère que la Commission pourra adopter une proposition de directive révisée lors de ses réunions du 22 ou du 28 mars et que les ministres de la culture des Quinze seront alors en mesure d'avoir un premier échange de vues sur ce document, à l'occasion de leur session du 3 avril. Selon lui, les aménagements à apporter à l'actuelle directive sont de deux sortes.

Il faut l'actualiser pour tenir compte des nouveaux services, comme le télé-achat ou la vidéo à la demande. Mais, surtout, sa clarté juridique est insuffisante : la clause échappatoire, qui indique que les quotas de diffusion sont obligatoires *« chaque fois que c'est réalisable »*, fait qu'on ne sait pas exactement à quoi s'en tenir *« sur la loi applicable et sur les responsabilités incombant à chacun des États membres »*.

UN EFFORT POUR « MÉDIA 2 »

D'où un risque permanent de contentieux. *« Va-t-on supprimer cette clause ? La garder telle quelle ? La formuler différemment »* ?, s'est interrogé M. Oreja. Un vrai casse-tête, car il ne peut évidemment pas ignorer le refus du conseil de toute formule alourdissant les contraintes imposées aux télévisions. Il parle, de manière quelque peu hermétique, *« d'une modulation de l'utilisation des quotas »*...

Pour faciliter un compromis, M. Oreja entend jouer sur les mesures de financement en faveur de la création européenne. Après la rencontre de Bordeaux, un premier point paraît acquis : les Quinze ont exprimé un préjugé favorable à l'égard de la proposition d'un second programme « Média » présentée par la Commission. « Média 2 » serait doté d'un budget de 400 millions d'écus (2,7 milliards de francs contre 1,35 milliard pour « Média 1 ») et les subventions communautaires seraient orientées principalement (275 millions d'écus) vers la distribution et la diffusion d'œuvres européennes.

Mais cet effort reste insuffisant : M. Oreja explique qu'il réfléchit à de nouvelles mesures et notamment à ce péage de 0,5 % sur les autoroutes de l'information, mesure préconisée par Edith Cresson, commissaire européen. Il n'oublie pas non plus que certains ministres, en particulier Aad Nuis, secrétaire d'État à la culture des Pays-Bas, appuyé par ses collègues flamands, suédois, danois, irlandais, ont estimé, à Bordeaux, que le vrai problème était de protéger les chaînes publiques. Il convoquera les producteurs et les diffuseurs fin février ou début mars pour recueillir leur avis et devrait soumettre aux ministres, le 3 avril, un rapport oral sur ce chapitre du financement.

Philippe Lemaitre

Les réactions des membres du gouvernement

Pour Jacques Toubon, *« l'isolement de la France »* n'est pas si fort que les commentateurs le prétendent : *« Il n'y a pas d'isolement, il y a des pays du côté de la France, d'autres franchement d'un autre côté, d'autres plus nuancés. »* Le ministre français de la culture, présent à la réunion de Bordeaux, préfère plutôt insister sur *« la frilosité de beaucoup de délégations à l'égard de la construction européenne, comme si la diversité de nos cultures devait les empêcher de bénéficier de la protection »* de l'Europe en matière culturelle, *« comme cela se fait pour l'aéronautique, l'automobile, l'agriculture »*.

Ce n'est pas l'avis de son collègue Nicolas Sarkozy, ministre du budget, chargé de la communication, qui estime que *« tout le monde s'est retrouvé sur la nécessité d'une politique européenne de la production audiovisuelle, forte et dynamique »*. Pour M. Sarkozy, *« c'est sur les modalités qu'il y a débat »*.

■ DÉFICIT : les échanges de produits audiovisuels (films et oeuvres de télévision) entre l'Europe et les États-Unis sont toujours en déficit et celui-ci s'est creusé en 1994. Selon l'Institut de recherche sur l'audiovisuel et les télécommunications (Idate), les ventes totales de films et de produits de télévision américains en Europe ont dépassé les 4 milliards de dollars (24 milliards de francs) en 1994. De son côté, l'Europe n'a exporté que pour 346 millions de dollars (1,8 milliard de francs) de films et d'œuvres de télévision en direction des États-Unis. Le déficit des échanges, qui était déjà de 3,5 milliards de dollars en 1992, s'est donc creusé plus encore en 1994 pour atteindre 3,72 milliards de dollars.

Le groupe Prisma Presse crée un nouveau mensuel économique

AXEL GANZ, président du groupe Prisma Presse, déjà propriétaire en France de onze magazines, dont *Capital*, *Géo*, *Voici* et *Télé-Loisirs*, a mis en vente, mercredi 15 février, *L'Essentiel du management*, un nouveau mensuel économique destiné aux cadres et aux dirigeants d'entreprise. Proposé principalement en kiosques, ce magazine a pour *« objectif de séduire les 46 % de cadres supérieurs qui déclarent ne lire aucun magazine économique »*, indique le président du groupe. *« Pour faire baisser ce chiffre »*, le mensuel, vendu 15 francs, proposera *« au minimum »* 100 pages rédactionnelles. Selon Éric Meyer, rédacteur-en-chef, *L'Essentiel du management*, logo rouge sur fond noir et papier glacé, propose *« un traitement modulaire des articles pour permettre au lecteur d'accéder directement au sujet qui l'intéresse »*. Avec 50 millions de francs d'investissement et une équipe de 30 personnes, dont 15 journalistes, le magazine a pour objectif d'atteindre, d'ici à trois ans, la moitié de la diffusion de *Capital*, lancé en 1992, et vendu à 341 000 exemplaires en 1994. Avec ce nouveau titre, Prisma Presse a *« l'intention de développer un pôle économique »* à l'exemple de celui mis en place sur le secteur de la presse féminine, pour servir de base à la création d'activités sur le marché des médias électroniques : édition électronique, CD-ROM, lettres confidentielles électroniques, informations en ligne, Minitel, banques de données.

DÉPÊCHES

■ PUBLICITÉ : La Haute Cour de Londres a rejeté, lundi 13 février, la plainte déposée par le groupe publicitaire Saatchi and Saatchi contre Maurice Saatchi, son ancien président, qui avait présenté sa démission en janvier, sous la pression d'actionnaires américains. Le groupe l'accusait d'avoir tenté de débaucher certains employés pour créer sa nouvelle agence, The New Saatchi Agency, dont le lancement est prévu cet été (*Le Monde* du 13 janvier). Le juge a estimé que Maurice Saatchi n'avait pas essayé *« illégalement »* de solliciter trois hauts cadres, qui avaient aussi démissionné de Saatchi and Saatchi, et que le groupe publicitaire britannique usait de cette *« voie détournée »* pour l'empêcher de recruter du personnel pour sa nouvelle société.

■ SOCIAL : les cinq organisations syndicales de Télédiffusion de France (TDF, qui assure notamment la diffusion des chaînes de télévision et des radios) – CFDT, CGT, FO, CGC et CFTC – ont déposé un préavis de grève de 24 heures, pour le mardi 21 février. Les revendications portent sur *« l'insuffisance du niveau de l'emploi »* et aussi *« les salaires 1995, qui doivent tenir compte des résultats de l'entreprise »*. De leur côté, les syndicats des personnels techniques de France 3, qui avaient déposé des préavis de grève pour le mardi 14 février, ont reporté leur mouvement après des négociations avec la direction de la chaîne au cours desquelles des *« améliorations sur les salaires »* ont été obtenues.

■ SATELLITE : Star TV, réseau asiatique de télévision par satellite, contrôlé par Rupert Murdoch, a récemment annoncé la signature d'accords avec les studios américains Paramount Pictures, détenus par le groupe Viacom, et MCA Universal, propriété de Matshishita Electric Industrial, pour la diffusion de leurs programmes. Avec la conclusion de ce contrat, Star TV pourra renforcer son offre de programmes en langue anglaise. Selon un porte-parole du réseau de M. Murdoch, les premières productions des deux compagnies d'Hollywood seront diffusées sur la chaîne Star Plus. D'autres seront ensuite fournies à l'unité. Ces accords marquent un progrès pour Star TV. Par le passé, les studios américains étaient réticents à lui vendre des programmes à succès pour ne pas compromettre leurs relations avec les diffuseurs asiatiques.

Les radios associatives s'inquiètent d'une diminution des subventions

IL MANQUE environ 5 millions de francs dans l'enveloppe 1995 du fonds de soutien à l'expression radiophonique réservé aux radios associatives. Le montant de ces subventions, qui concerne environ 5 000 radios locales au *prorata* de leur budget d'exploitation, est traditionnellement fixé par la loi de finances. Lors de la dernière réunion du fonds de soutien, géré par le service juridique et technique de l'information (SJTI), qui dépend du premier ministre, la présidente de la commission qui distribue les subventions a annoncé que le montant du fonds s'élevait à un peu plus de 50 millions de francs, au lieu des 55 millions programmés. Au SJTI, on *« s'interroge »* sur ce manque à gagner et sur les estimations de la Direction générale des impôts (DGI). Le fonds est en effet le produit d'une taxe parafiscale alimentée par les plus grosses sociétés de l'audiovisuel : télévisions, radios généralistes. Rappelant l'*« erreur d'imputation »* de 30 millions de francs qui s'était déjà produite en 1994, Jacques Soncin, directeur de la Confédération nationale des radios libres (FNRL) et membre titulaire du fonds de soutien, s'inquiète de cette nouvelle *« menace »*. Au ministère du budget, on reconnaissait, mercredi 15 février, ce manque à gagner de *« plusieurs millions de francs »*. On assurait examiner *« comment remédier à la situation »*, sans émettre encore de promesses de compensation.

La livre sterling au plus bas depuis deux ans

La monnaie britannique est victime d'une véritable crise de confiance. Intégration européenne et crainte de l'inflation sont au centre des débats

Les accès de faiblesse répétés de la livre sterling depuis deux semaines sont la conséquence à la fois des craintes des investisseurs d'une reprise de l'inflation outre-Manche et d'une crise politique. Les divisions sur l'Europe au sein du Parti conservateur au pouvoir et du gouvernement s'étalent au grand jour. La querelle sur la suppression des contrôles aux frontières entre le Royaume-Uni et les autres pays de l'Union européenne a été relancée au cours du week-end par la démission du sous-secrétaire d'Etat à l'industrie, Charles Wardle.

LA LIVRE STERLING est tombée à ses plus bas niveaux depuis deux ans, mardi 14 février, sur les marchés des changes européen, perdant deux pfennigs contre le mark pour s'inscrire en fin de journée à Londres à 2,3560 deutschemarks contre 2,3765 lundi soir. La monnaie britannique a touché en cours de séance, à 2,3543 marks, son cours le plus bas depuis le 25 février 1993, jour où elle avait atteint son record historique à la baisse, cotant 2,3130 deutschemarks, cinq mois après sa sortie du système monétaire européen (SME). Pour les analystes, la chute de la monnaie britannique n'est pas sans rappeler la spirale qui avait conduit au « mercredi noir » de septembre 1992 lorsque la livre, affaiblie par les divisions au sein du gouvernement, avait dû piteusement quitter le SME. Après sa sortie du SME, le sterling avait perdu en quelques mois plus de 18 % de sa valeur.

Comme la peseta et la lire, qui ont connu en janvier des accès de faiblesse répétés, la livre est victime d'une crise politique, née en l'occurrence des divisions au sein du Parti conservateur. Déjà affaiblie par le différend public entre les membres du parti au pouvoir sur les perspectives de monnaie unique européenne, la livre a mal réagi à la querelle sur la suppression des contrôles aux frontières entre le Royaume-Uni et les autres pays de l'Union européenne, relancée au cours du week-end par la démission du sous-secrétaire d'Etat à l'industrie, Charles Wardle. Jeudi 9 février, le chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke, avait ouvert les hostilités contre les eurosceptiques de son parti en défendant le concept de monnaie unique. Son discours a fait voler en éclats la solidarité gouvernementale.

Les accès répétés de faiblesse de la livre sont également la conséquence d'une crainte par les investisseurs d'un dérapage inflationniste de l'économie britannique. *« La livre avait bien résisté au cours des derniers mois, profitant de ce que la Banque d'Angleterre semblait s'attaquer préventivement à la hausse des prix »*, explique Peter Luxton, analyste à MMS International ; mais nombre d'économistes en doutent maintenant, estimant que la banque centrale n'a pas su anticiper. Lundi 13 février, la livre a assez nettement reculé à l'annonce d'un indice des prix de gros plus fort que prévu (+0,9 % en janvier alors que les experts attendaient 0,7 %).

Le chancelier de l'Échiquier, Kenneth Clarke, est confronté à un véritable casse-tête, alors que les élections auront lieu au plus tard en avril 1997. Il doit ajuster le niveau de croissance de l'économie pour atteindre ses objectifs en matière d'inflation et éviter la surchauffe tout en maintenant un niveau suffisant d'activité pour assurer la victoire électorale des conservateurs. *« Un conflit pourrait finir par opposer Eddie George, le gouverneur de la Banque d'Angleterre et Kenneth Clarke sur le niveau des taux d'intérêt »*, explique Adrian Cunningham, économiste à l'Union de banques suisses. La Banque d'Angleterre a relevé ses taux par trois fois depuis septembre 1994 ; le 2 février, elle a porté son taux de base de 6,25 % à 6,75 %.

Les opérateurs attendaient la publication, mercredi 15 février, d'une série de statistiques britanniques (chômage, inflation, ventes de détail) qui pourraient encore accélérer la chute de la livre s'ils révèlent une augmentation des pressions inflationnistes.

E. L.

Le Crédit local de France affiche l'ambition de financer les services collectifs privés

ET DE SEPT : Pierre Richard, le PDG du Crédit local de France, sourit de contentement. Sept exercices affichant des résultats en hausse et, dans une conjoncture bancaire déplorable, en 1994, une nouvelle progression du résultat net de 12,1 % à 1 450 millions de francs. Sept ans de hausse depuis la privatisation, alors que certains augures prévoyaient qu'il ne saurait survivre à cette opération qui le privait de la confortable protection de sa maison mère, la Caisse des dépôts et consignations.

L'année 1994, pourtant, a été *« spécialement difficile »*, explique le PDG. La hausse des taux d'intérêt dans le monde et, donc, en France, a renchéri les ressources en capital, tandis que les dépenses ont fait l'objet d'*« une concurrence incroyable »*.

Effet de ciseaux. Le Crédit local est pourtant parvenu à augmenter sa part (environ 40 %) sur son marché de prédilection : les prêts aux communes, départements, régions et villes. Certes, les marges ont dû être rognées, mais des frais serrés ont fait la différence. Le fait aussi que les provisions ont pu être limitées à 500 millions parce que les collectivités locales sont *« bien gérées en France »* et que le spectre d'Angoulême, ville en quasi-faillite, est évanoui.

Ces sept années, le PDG estime qu'elles ont permis de conforter la jeune entreprise sur son métier de base : le financement des entités publiques. Le CLF existe désormais sur ce créneau, non seulement en France mais aussi, souligne-t-il, en Europe, où il n'entend surtout pas innover mais faire de bons et simples prêts, *« du classique »*. Puis, calé sur cette position, il lance : *« J'ai l'ambition de décliner le concept de banque spécialisée. C'est l'avenir et je veux le démontrer »*.

Pierre Richard mélange en permanence une modestie réelle et un orgueil immense dont, comme tout banquier, il devra se méfier. Mais avec 400 millions de total de bilan et 14 milliards de fonds propres, il estime avoir une taille critique suffisante pour aborder son développement dans le secteur du *« financement des services collectifs marchands »*.

Avec les privatisations, ce sont des entreprises privées qui vont, de par le monde, construire et gérer les services de transports collectifs, d'eau ou de déchets. Le CLF veut être un de leurs financiers. Il a commencé en France avec le métro de Toulouse ou le pont de Normandie, entre autres. Pour ce nouvel axe stratégique, une réflexion est engagée pour trouver un allié à l'international.

E. L. B.

Automobile : le Japon affronte Américains et Européens

Les négociations entre le Japon et l'Europe s'ouvriront les jeudi 16 et vendredi 17 février. Il s'agit pour les Japonais de négocier un relèvement de leur quota d'exportations d'automobiles vers l'Union européenne, fixé à 993 000 unités l'an dernier. L'accord automobile nippo-européen de juillet 1991 prévoit une ouverture graduelle du marché européen d'ici à la fin du siècle. Selon le quotidien économique *Nihon Keizai Shimbun*, les autorités japonaises pourraient demander à ce que le plafond soit porté cette année à plus d'un million d'unités. Les discussions entre le Japon et les Etats-Unis ont aussi repris dès le 15 février, après un premier round infructueux en janvier dernier.

DÉPÊCHES

■ MERCEDES : **le rachat par Mercedes du constructeur d'autobus Kassbohrer**, société allemande menacée par la faillite, a été autorisé par la Commission européenne, mais le *« cas était limite »*, a estimé mardi 14 février le commissaire à la concurrence, le Belge Karel Van Miert. La firme, habituée à travailler avec Mercedes, occupe la quatrième place sur le marché européen et possède une usine française en Lorraine, à Luigny, que le repreneur devrait conserver.

■ NORTHERN ELECTRIC : **la compagnie régionale de distribution d'électricité Northern Electric** a renouvelé, mardi 14 février, son opposition à l'OPA (offre publique d'achat) de 1,2 milliard de livres (10 milliards de francs) lancée à la mi-décembre par le conglomérat Trafalgar House, malgré le feu vert donné par les autorités britanniques. Northern Electric *« demande urgemment à ses actionnaires de rejeter l'offre hostile »* malgré le bond de 116 pence à 1 091 de ses actions mardi à la Bourse de Londres. Trafalgar House, qui possède 4,82 % du capital, a prolongé son OPA jusqu'au 27 février.

■ BOLLORÉ TECHNOLOGIES : **recul de 7 % du chiffre d'affaires.** Le groupe Bolloré Technologies (transport maritime, transit, papier, tabac) a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 23,06 milliards de francs en 1994, en baisse de 7 % sur celui de 1993. En ce qui concerne SCAC-Delmas-Vieljeux (SDV), pôle « transports » représentant 93 % de l'activité du groupe, son chiffre d'affaires consolidé s'est établi à 21,47 milliards de francs, soit une baisse de 7,45 % sur 1993. Le tabac pour sa part progresse de 39 %.

■ CORTEFIEL : **le groupe textile espagnol reprend le groupe Riverland.** Le tribunal de commerce de Marseille a désigné lundi 13 février Cortefiel comme le repreneur des vingt sociétés du groupe Riverland placées en redressement judiciaire les 5 et 14 décembre 1994. Selon le plan retenu par le tribunal, le repreneur s'est engagé à poursuivre 128 des 140 contrats de travail et à créer deux filiales françaises, afin de regrouper d'une part les 22 fonds de commerce dont disposait en propre Riverland, et d'autre part les 68 boutiques franchisées.

■ MICROSOFT : **un juge fédéral rejette le règlement à l'amiable conclu avec les autorités antitrust.** L'accord conclu en juillet 1994 entre Microsoft, premier éditeur mondial de logiciels, et le département américain de la justice, mettant fin à une enquête antitrust, ne tient plus. Dans un jugement diffusé mardi 14 février, le juge Stanley Sporkin a conclu que le projet d'accord entre le Bureau de lutte contre les monopoles du département de la justice et Microsoft n'était pas dans l'intérêt du public. Les systèmes d'exploitation d'ordinateurs Microsoft, MS-DOS et Windows équipent 80 % des micro-ordinateurs.

■ EUROTUNNEL **relève ses prix.** La grille tarifaire pour la saison 1995 du concessionnaire du tunnel sous la Manche applique des prix sensiblement proches de ceux pratiqués par les compagnies de ferries. De début avril à fin septembre, le prix d'un aller-retour pour un séjour de moins de cinq jours variera, suivant les horaires, de 970 francs à 1 420 francs et l'aller-retour standard de 1 790 francs à 2 590 francs.

■ AÉRIEN : **le trafic aérien mondial a augmenté de 8 %**, en 1994, et celui du fret de 14 %, a annoncé, mardi 14 février, l'association du transport aérien international (IATA). Le taux d'occupation des avions a atteint 68 % contre 65 %, en 1993. Le trafic global (fret et passagers) a progressé de 10 % alors que le total des capacités n'a augmenté que de 5 %.

■ LA BOURSE DE TOKYO a terminé, mercredi 15 février, en baisse de 147,47 points, à 17 9910 points. Sa dernière clôture en deçà de 18 000 points remonte au 23 janvier.

■ *« LES BANQUES CENTRALES ne peuvent décider de l'évolution à long terme de taux de changes »*, a déclaré mardi M. Lusser, le président de la Banque nationale suisse (BNS).

■ LA LIVRE STERLING est tombée à son plus bas niveau depuis deux ans, mardi 14 février, sur les marchés européens, perdant 2 pfennigs contre le mark pour coter 2,3560 deutschmarks.

■ LES COURS DU NICKEL, qui ont baissé de près de 2 000 dollars en quinze jours à Londres sous l'effet de retraits des spéculateurs, devraient continuer à décliner.

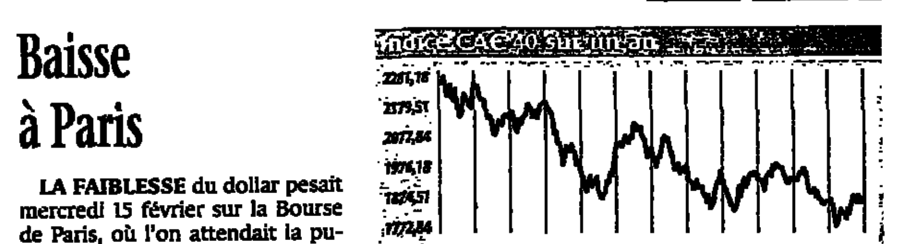
■ LES TROIS FAMILLES DE SICAV (obligations, actions et trésorerie) ont connu en janvier des évolutions positives. Les sicav obligations, en tête progressent de 1,75 %.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | SBF 120 ↘ 3 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Baisse à Paris


Indice CAC 40 sur un an

CAC 40 5 jours

LA FAIBLESSE du dollar pesait mercredi 15 février sur la Bourse de Paris, où l'on attendait la publication dans la journée de statistiques américaines susceptibles de modifier l'attitude des opérateurs face à la devise américaine. En baisse de 0,51 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait trois quarts d'heure plus tard une perte de 0,41 %.

Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises abandonnaient en moyenne 0,36 % à 1 849,36 points. Le marché était relativement étoffé avec un chiffre d'affaires supérieur à 2 milliards de francs.

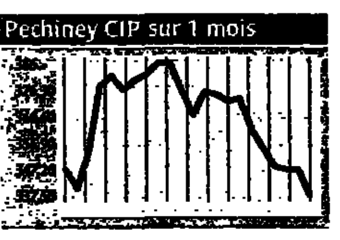
Parmi les quatre statistiques publiées aux Etats-Unis, figure celle concernant l'évolution des prix de détail en janvier.

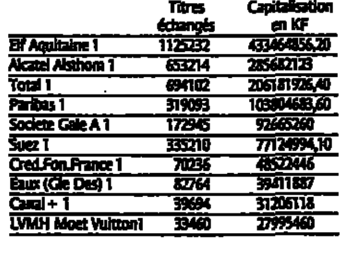
Les milieux financiers s'attendent à une hausse de 0,2 % de ces prix et à un recul de 0,6 % de la production.

Du côté des valeurs, parmi les titres en hausse on relevait SGE, + 2,9 %, et La Rochette + 2,1 %. Lagardère Groupe progressait de 2 %. Hausse également de 1,5 % d'Alcatel Câble et reprise du CIP Pechiney en progression de 1,33 %. Baisse de 3,7 % d'UFB Locabail et de 2,3 % de Clarins. Roussel Uclaf perd 2,2 % et Pechiney International 1,5 % après avoir reculé de 8,8 % la veille.

Pechiney CIP, valeur du jour

LES VALEURS du groupe d'emballage et d'aluminium Pechiney ont payé un lourd tribut à la baisse mardi 14 février, en raison des résultats du groupe pour 1994. Pechiney a perdu 3,5 milliards de francs en 1994, contre moins de 1 milliard en 1993. Pour la deuxième année consécutive, le groupe a perdu de l'argent sur ses stocks. Pechiney International a abandonné 8,80 % à 136,80 francs et le CIP Pechiney, 2,74 % à 337,50 francs avec des échanges portant sur 1,2 % du capital. Le certificat a perdu 6,25 % depuis le début de l'année.


Pechiney CIP sur 1 mois



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES	Cours du jour	Variation en %	Variation 31/12
Metrologie Inter.1	31,50	+4,65	+58,29
SGE 1	173,50	+3,09	−12,15
Nordon (Ny) 2	404	+3,06	−6,26
Eiffage 1	760	+2,70	−6,05
Legris indust. 1	349	+2,65	+6,24
Groupe De La Cite1	780	+2,36	+1,96
Z Gr.Zannier #Ly 1	130	+2,36	−9,02
Lagardere (MMB) 1	117,50	+2	−5,24
CS(ex.CSEE)1	344,90	+1,74	−3,24
Castorama Dl (Li)1	724	+1,69	+8,54
BAISSES			
Berger (M) 2	1432	−9,82	+4,14
Sple Batignolles 1	186	−4,07	−29,81
Clarins 1	415,70	−3,36	−4,65
S.E.B.1	506	−3,07	−7,15
Bque Colbert C2#	92	−2,95	−14,41
Lebon 2	268,20	−2,83	−9,08
UFB Locabail 1	370	−2,63	−12,94
Fives-Lille 1	405	−2,41	−15,44
Sade (Ny) 1	172,10	−2,22	−4,91
UIS 2	211,10	−1,81	−0,89

VALEURS LES PLUS ACTIVES

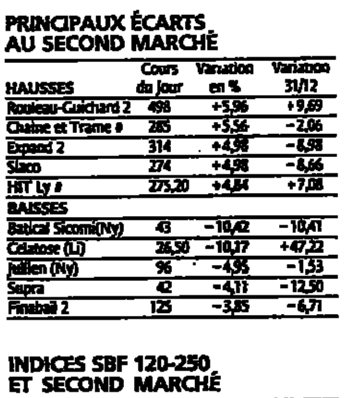
	Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine 1	1125232	433464856,20
Alcatel Alsthom 1	653214	285682123
Total 1	694102	206181926,40
Paribas 1	319093	103804683,60
Societe Gale A 1	172945	92665260
Suez 1	335210	77124994,10
Cred.Fon.France 1	70236	48522446
Eaux (Gle Des) 1	82764	39411887
Canal + 1	39694	31206118
LVMH Moet Vuitton1	33460	27995460

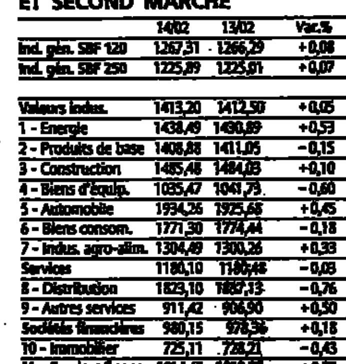
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

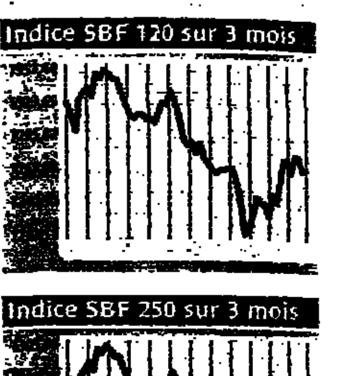
HAUSSES	Cours du jour	Variation en %	Variation 31/12
Rouleau-Guichard 2	498	+5,96	+9,69
Chaine et Trame #	285	+5,56	−2,06
Expand 2	314	+4,98	−8,98
Slaco	274	+4,98	−8,66
HIT Ly #	275,20	+4,84	+7,08
BAISSES			
Batical Sicomi(Ny)	43	−10,42	−10,41
Celatose (Li)	26,50	−10,17	+47,22
Jullien (Ny)	96	−4,95	−1,53
Supra	42	−4,11	−12,50
Finabail 2	125	−3,85	−6,71

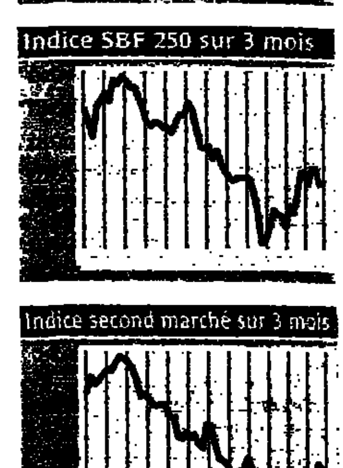
INDICES SBF 120-250 ET SECOND MARCHÉ

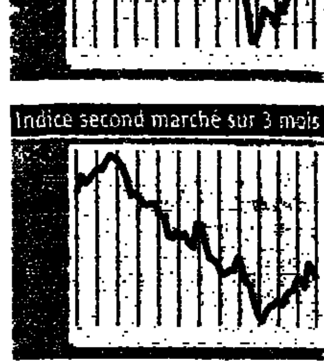
	14/02	13/02	Var.%
Ind. gén. SBF 120	1267,31	1266,29	+0,08
Ind. gén. SBF 250	1225,89	1225,01	+0,07
Valeurs indus.	1413,20	1412,50	+0,05
1 - Energie	1438,49	1430,89	+0,53
2 - Produits de base	1408,88	1411,05	−0,15
3 - Construction	1485,48	1484,03	+0,10
4 - Biens d'équip.	1035,47	1041,73	−0,60
5 - Automobile	1934,26	1925,66	+0,45
6 - Biens consom.	1771,30	1774,44	−0,18
7 - Indus. agro-alim.	1304,49	1300,26	+0,33
Services	1180,10	1180,48	−0,03
8 - Distribution	1823,10	1837,13	−0,76
9 - Autres services	911,42	906,90	+0,50
Sociétés financières	980,15	978,36	+0,18
10 - Immobilier	725,11	728,21	−0,43
11 - Services financ.	1014,43	1010,87	+0,35
12 - Sociétés invest.	1093,09	1092,80	+0,03
Ind. Second Marché	238,89	239,76	−0,35


Indice SBF 120 sur 3 mois


Indice SBF 250 sur 3 mois


Indice second marché sur 3 mois





Tokyo sous les 18 000 points

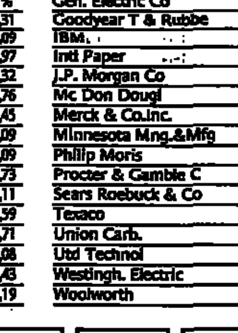
LA POURSUITE des ventes d'arbitrage, amorcée mardi 14 février, a pesé sur la Bourse de Tokyo, mercredi 15, l'entraînant sous les 18 000 points pour la première fois depuis trois semaines. Au terme des échanges, l'indice Nikkei a perdu 147,47 points, soit 0,81 % à 17 991,00 points.

Wall Street a poursuivi, mardi 14 février, son avancée à petits pas après la publication d'une hausse inférieure aux prévisions des ventes de détail en janvier, alors que son principal indicateur approche de son record absolu de 3 978 points établi le 31 janvier 1994. L'indice Dow Jones a gagné 4,04 points, soit 0,1 %, à 3 958,25 points. Les investisseurs attendaient toutefois la publication, mercredi, de l'indice des prix de janvier.

Après une brève reprise à la mi-séance, les valeurs ont de nouveau glissé dans le rouge à Londres, l'indice Footsie des cent valeurs terminant en baisse de 9,8 points à 3 071,3 points. La Bourse de Francfort a terminé en hausse de 0,77 %, l'indice Dax s'inscrivant à la cote 2 133,24.

INDICES MONDIAUX

	Cours au 14/02	Cours au 13/02	var. en %
Paris CAC 40	1856,090	1850,310	+0,31
New-York/DJ indus.	3957,580	3954,210	+0,09
Tokyo/Nikkei	18138,500	18313,900	−0,97
Londres/FT100	3071,300	3081,100	−0,32
Francfort/Dax 30	2133,240	2116,950	+0,76
Frankfort/Commer.	793,980	790,400	+0,45
Bruxelles/Bel 20	1531,820	1530,410	+0,09
Bruxelles/Général	1358,400	1357,140	+0,09
Milan/MIB 30	15623	15509	+0,73
Amsterdam/Gé. Cbs	279,600	279,900	−0,11
Madrid/Ibex 35	288,660	286,950	+0,59
Stockholm/Affarsal	1195,360	1186,870	+0,71
Londres FT30	2342,700	2344,500	−0,08
Hong Kong/Hang S.	7862,670	7974,820	−1,43
Singapour/Strait t	2089,070	2093,120	−0,19



NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

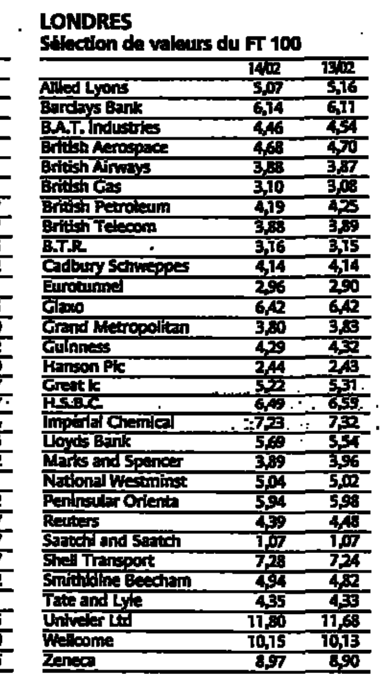
	14/02	13/02
Alcoa	80,87	80,50
American Express	33,37	32,12
Allied Signal	38,12	38
AT & T	51,75	52,12
Bethlehem	15,75	15,87
Boeing Co	45,87	46,25
Caterpillar Inc.	53,37	53,37
Chevron Corp.	46,75	46,37
Coca-Cola Co	52	52,25
Disney Corp.	52,50	52,62
Du Pont Nemours&Co	54,87	55
Eastman Kodak Co	50,62	50,25
Exxon Corp.	62,87	62,50
Gén. Motors Corp.H	39,12	39,12
Gén. Electric Co	52,62	52,50
Goodyear T & Rubbe	36,25	36,37
IBM.	75,50	74,87
Intl Paper	76,75	77
J.P. Morgan Co	63	63,25
Mc Don Dougl	54,25	53,62
Merck & Co.Inc.	40,12	40
Minnesota Mng.&Mfg	53	53,12
Philip Moris	62	61,37
Procter & Gamble C	65,12	65,87
Sears Roebuck & Co	47	47,37
Texaco	60,87	61,12
Union Carb.	29,12	29
Utd Technol	66	65,75
Westingh. Electric	14,37	14,50
Woolworth	15,75	15,75

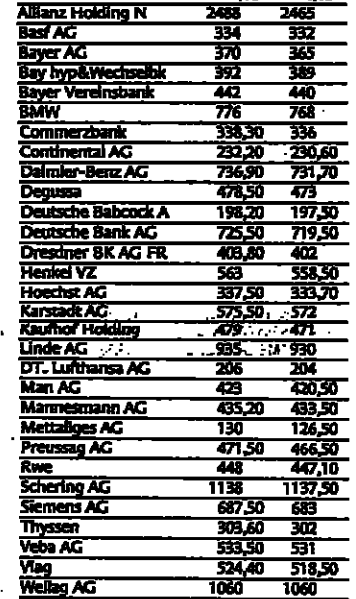
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	14/02	13/02
Allied Lyons	5,07	5,16
Barclays Bank	6,14	6,11
B.A.T. Industries	4,46	4,54
British Aerospace	4,68	4,70
British Airways	3,88	3,87
British Gas	3,10	3,08
British Petroleum	4,19	4,25
British Telecom	3,88	3,89
B.T.R.	3,16	3,15
Cadbury Schweppes	4,14	4,14
Eurotunnel	2,96	2,90
Glaxo	6,42	6,42
Grand Metropolitan	3,80	3,83
Guinness	4,29	4,32
Hanson Plc	2,44	2,43
Great Ic	5,22	5,31
H.S.B.C.	6,49	6,59
Impérial Chemical	7,23	7,32
Lloyds Bank	5,69	5,54
Marks and Spencer	3,89	3,96
National Westminst	5,04	5,02
Peninsular Orienta	5,94	5,98
Reuters	4,39	4,48
Saatchi and Saatch	1,07	1,07
Shell Transport	7,28	7,24
Smithkline Beecham	4,94	4,82
Tate and Lyle	4,35	4,33
Univeler Ltd	11,80	11,68
Wellcome	10,15	10,13
Zeneca	8,97	8,90

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	14/02	13/02
Allianz Holding N	2488	2465
Basf AG	334	332
Bayer AG	370	365
Bay hyp&Wechselbk	392	389
Bayer Vereinsbank	442	440
BMW	776	768
Commerzbank	338,30	336
Continental AG	232,20	230,60
Daimler-Benz AG	736,90	731,70
Degussa	478,50	473
Deutsche Babcock A	198,20	197,50
Deutsche Bank AG	725,50	719,50
Dresdner BK AG FR	403,80	402
Henkel VZ	563	558,50
Hoechst AG	337,50	333,70
Karstadt AG	575,50	572
Kaufhof Holding	479	471
Linde AG	935	930
DT. Lufthansa AG	206	204
Man AG	423	420,50
Mannesmann AG	435,20	433,50
Mettaliges AG	130	126,50
Preussag AG	471,50	466,50
Rwe	448	447,10
Schering AG	1138	1137,50
Siemens AG	687,50	683
Thyssen	303,60	302
Veba AG	533,50	531
Viag	524,40	518,50
Wellag AG	1060	1060


New York. Dow Jones sur 3 mois


Londres. FT100 sur 3 mois

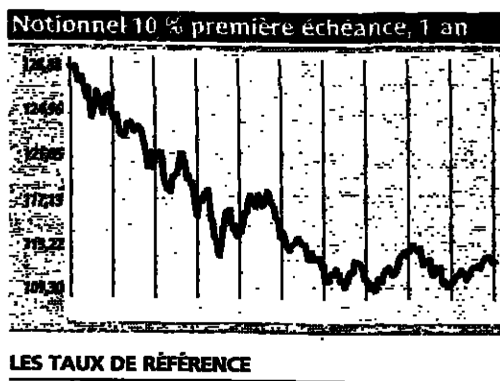

Francfort. Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT → Bunds 10 ans

Faiblesse initiale du Matif

PETIT ACCÈS de faiblesse, mercredi matin à l'ouverture, sur le Matif : le contrat notionnel perdait 4 centièmes à 111,92 avant de se traiter à 111,82 quelques instants plus tard. Le marché était calme dans l'attente des prix de détail américains, qui devaient être publiés dans l'après-midi. La veille, le Matif avait affiché une hausse technique, dans un marché sans volume, grâce à la bonne tenue du marché obligataire américain, alors que sur le court terme le contrat Pibor progressait également. Le contrat notionnel mars terminait en compensation sur un gain de 14 centièmes à 111,96. L'annonce aux Etats-Unis d'une hausse moins forte que prévu des ventes de détail (+0,2 % en janvier contre + 0,3 à 0,4 % attendu) a permis une détente du marché obligataire américain et par ricochet un petit rebond en Europe.


Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

France jour le jour	5,18
Pibor 3 mois	5,80
Eurofranc 3 mois	—
US Bond 7,50 % 11/2024	7,61
Fed Funds	5,88
Eurodollar 3 mois	93,54
Bund 6,75 % 2004	7,40
Allemagne jour le jour	4,88
Euro DM 3 mois	94,82
Gilt 6,75 % 10/2004	8,59
Royaume-Uni jour le jour	5,75

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 14/02	Taux au 13/02	Indice (base 100 fin 94)
Fonds d'État 3 à 5 ans	7,44	7,46	101,30
Fonds d'État 5 à 7 ans	7,64	7,66	101,57
Fonds d'État 7 à 10 ans	7,88	7,87	102,16
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,99	7,98	102,45
Fonds d'État 20 à 30 ans	8,26	8,29	103,72
Obligations françaises	8,12	8,15	101,92
Fonds d'État à TME	−0,79	−0,77	100,35
Fonds d'État à TRE	−0,54	−0,58	99,80
Obligat. franç. à TME	−0,66	−0,78	100,32
Obligat. franç. à P3R	+0,16	+0,15	100,17

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire : 8,25 %)

	14/02	13/02
Jour le jour	5,31	—
1 mois	5,35	5,47
3 mois	5,55	5,67
6 mois	5,87	6
1 an	6,41	6,53
PIBOR FRANCS		
1 mois	5,50	—
2 mois	5,62	—
3 mois	5,75	—
6 mois	6,06	—
9 mois	6,31	—
1 an	6,56	—
PIBOR ÉCU		
Pibor Écu 3 mois	6,06	—
Pibor Écu 6 mois	6,37	—
Pibor Écu 12 mois	6,94	—

MATIF

Échéances	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	cours de compens.
NOTIONNEL 10 %					
Mars 95	111738	111,96	112,10	111,84	111,96
Juin 95	3458	111,08	111,18	110,98	111,08
Sept. 95	1202	110,44	110,46	110,34	110,36
Déc. 95	1201	110,22	110,22	110,20	110,14
PIBOR 3 MOIS					
Mars 95	11210	94,06	94,08	94,02	94,06
Juin 95	20485	93,57	93,60	93,51	93,57
Sept. 95	4303	93,24	93,26	93,19	93,24
Déc. 95	2721	92,95	92,97	92,90	92,95
ÉCU LONG TERME					
Mars 95	3592	81,96	82,04	81,82	81,96
Juin 95	258	81,78	81,78	81,78	81,74

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances	volume	premier prix	plus haut	plus bas	cours de compens.
Février 95	13287	1866	1873,50	1861	1866
Mars 95	463	1872	1878	1871	1873,50
Avril 95	—	—	—	—	1881
Juin 95	200	1855	1855	1854,50	1852,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,2675 | US/DM ↘ 1,5090 | US/¥ ↘ 97,2500 | DM/F ↘ 3,4628 | £/F ↘ 8,1840

Fermeté du deutschemark

APRÈS SON REBOND de la veille, le deutschemark restait ferme, mercredi 15 février au cours des premiers échanges entre banques, à 3,4672 francs contre 3,4642 francs lundi soir. Le dollar reculait à 5,2371 francs et 1,5110 deutschemark, contre respectivement 5,2555 francs et 1,5175 deutschemark dans les échanges de mardi en fin de journée. En revanche, il progressait très légèrement face au yen à 98,65 yens contre 98,59 yens mardi. La veille, à New York, le dollar était également en baisse face à l'ensemble des devises, sur un marché craintif face à la situation mexicaine et à la progression modeste des ventes de détail en janvier.

	15/02	14/02
FRANCFORT : USD/DM	1,5090	1,6890
TOKYO : USD/Yens	97,2500	103,6500

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 14/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	346,2800	333	357
Ecu	6,5315	—	—
États Unis (1 usd)	5,2675	5	5,6000
Belgique (100 F)	16,8305	16,2500	17,3500
Pays-Bas (100 fl)	308,9500	—	—
Italie (1000 lir.)	3,2690	3,0300	3,5000
Danemark (100 krd)	88,0200	83	93
Irlande (1 iep)	8,1505	7,8500	8,6000
Gde-Bretagne (1 L)	8,1840	7,8500	8,7000
Grèce (100 drach.)	2,2090	1,9500	2,4500
Suède (100 krs)	71,1100	66	76
Suisse (100 F)	409,7700	396	420
Norvège (100 k)	79,0700	74	83
Autriche (100 sch)	49,2010	47,6000	50,7000
Espagne (100 pes.)	4,0390	3,7000	4,3000
Portugal (100 esc.	3,3550	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7666	3,5000	4,1000
Japon (100 yens)	5,3223	5,1500	5,5000
Finlande (mark)	112,6900	109	117

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	5,25	5,25	5,25	[illegible]
Yen (100)	5,32	5,32	5,33	[illegible]
Deutschemark	3,46	3,46	3,46	[illegible]
Franc Suisse	4,10	4,10	4,10	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,32	3,32	3,32	[illegible]
Livre sterling	8,21	8,21	8,20	[illegible]
Peseta (100)	4,04	4,04	4,04	[illegible]
Franc Belge	16,81	16,82	16,81	[illegible]
Dollar Canadien	3,74	3,74	3,74	[illegible]
Florin Pays-Bas	3,08	3,08	3,08	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,34	5,56	5,88
Eurodollar	5,93	6,12	6,42
Eurolivre	6,50	6,62	6,97
Eurodeutschemark	4,81	4,94	5,14

L'OR

	cours 14/02	cours 13/02
Or fin (k. barre)	63300	63600
Or fin (en lingot)	63550	63750
Once d'Or Londres	375,60	—
Pièce française(20f)	366	368
Pièce suisse (20f)	368	369
Pièce Union lat(20f)	367	368
Pièce 20 dollars us	2465	2505
Pièce 10 dollars us	1222,50	1222,50
Pièce 50 pesos mex.	2370	2370

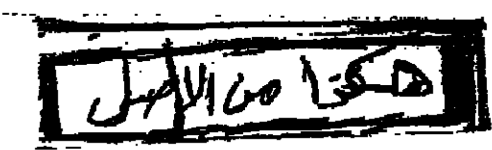
LE PÉTROLE

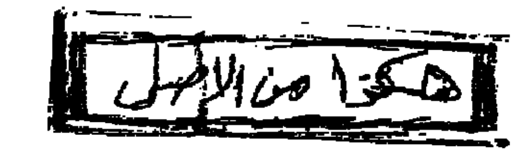
	cours 14/02	cours 13/02
WTI (New York)	16,43	16,42
Brent (Londres)	17,45	17,45
Crude Oil (New York)	18,35	18,24

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	14/02	13/02
Dow-Jones comptant	192,86	[illegible]
Dow-Jones à terme	261,56	[illegible]
MÉTAUX (Londres)		
Cuivre comptant	—	[illegible]
Cuivre à 3 mois	—	[illegible]
Aluminium comptant	—	[illegible]
Aluminium à 3 mois	—	[illegible]
Plomb comptant	—	[illegible]
Plomb à 3 mois	—	[illegible]
Etain comptant	—	[illegible]
Etain à 3 mois	—	[illegible]
Zinc comptant	—	[illegible]
Zinc à 3 mois	—	[illegible]
Nickel comptant	—	[illegible]

MÉTAUX (New York)		
Argent à terme	4,72	[illegible]
Platine à terme	3	[illegible]
Palladium	158,50	[illegible]
GRAINES ET DENRÉES		
Blé (Chicago)	1,19	1,19
Maïs (Chicago)	2,34	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	—	[illegible]
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	103	[illegible]
Carc. porc (Chicago)	0,42	[illegible]
SOFTS		
Cacao (New York)	1430	[illegible]
Café (Londres)	2855	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	1745,99	[illegible]
Sucre roux (Paris)	399	[illegible]
Coton (New York)	0,93	[illegible]
Jus d'orange (NY)	1,08	1,05





RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 15 FÉVRIER

Liquidation : 21 février

Taux de report : 5,25

Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS −0,34 %

CAC 40 : 1849,80

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
EDF-GDF 3%	6300	6250	+ 0,81	01/06/94
B.N.P. (T.P)	1015	1015	—	30/07/94
Cr.Lyonnais(T.P.)	910	905	− 0,55	22/10/94
Renault (T.P.)	1900	1885	− 1,84	24/10/94
Rhone Poulenc(T.P)	1960	1958	− 0,10	01/10/94
Saint Gobain(T.P.)	1160	1150	− 0,86	15/07/94
Thomson S.A (T.P)	1060	—	—	01/08/94
Accor 1	547	547	—	12/07/94
Air Liquide 1	742	741	− 0,13	01/07/93
Alcatel Alsthom 1	444,10	436,50	− 1,71	29/07/94
Alcatel Cable 1	374	370	− 1,07	19/08/94
Alspi 1	335,20	335	− 0,06	28/06/94
AGF-Ass.Gen.France	180,20	179,50	− 0,39	12/07/94
...				
CGIP 1	1083	1077	− 0,55	15/06/94
Chargeurs 1	1215	1200	− 1,23	27/06/94
Christian Dior 1	406,50	407	+ 0,12	01/12/94
Ciments Fr.Priv.B1	221	219,60	− 0,63	30/06/94
Clarins 1	430,10	415,70	− 3,35	19/07/94
Club Mediterranee 1	429	429,10	+ 0,02	05/07/93
Coflexip	260	261,80	+ 0,69	—
Colas 1	930	934	+ 0,43	29/06/94
Comptoir Entrep. 1	219	—	—	15/07/92
Comptoir Moder. 1	1350	1347	− 0,22	14/06/94
CPR Paris.Reesc. 1	335,50	333	− 0,75	01/07/94
Cred.Fon.France 1	689	694	+ 0,73	17/06/94
Credit Local Fce 1	395,80	394,40	− 0,35	15/07/94
Credit Lyonn.CIP 1	349	346,50	− 0,72	01/07/93
Credit National 1	391	385	− 1,53	01/06/94
CS(ex.CSEE) 1	339	344,90	+ 1,74	29/07/94
Damart 1	4800	4760	− 0,83	27/12/94
Danone 1	763	760	− 0,39	13/06/94
Dassault-Aviation 1	427	425,50	− 0,35	20/06/94
Dassault Electro 1	396	395	− 0,25	06/05/92
De Dietrich 1	2850	2830	− 0,70	17/06/94
Degremont 1	381	380	− 0,26	06/06/94
Dev.R.N-P.Cal Li 2	78,70	78,50	− 0,25	—
DMC (Dollfus Mi) 1	288,50	286,20	− 0,80	20/06/94
Docks France 1	716	714	− 0,28	26/05/94
Dynaction 1	123,30	122	− 1,05	10/07/92
Eaux (Cie Des) 1	480,10	476	− 0,85	04/07/94
E.B.F 1	982	978	− 0,41	06/06/94
Ecco 1	620	616	− 0,65	01/07/94
Eiffage 1	740	760	+ 2,70	03/01/95
Elf Aquitaine 1	385,80	384,80	− 0,26	08/02/94
Eridania Beghin 1	767	757	− 1,30	12/07/94
Essilor Intl 1	719	725	+ 0,83	04/07/94
Essilor Intl ADP 1	512	513	+ 0,20	04/07/94
Esso 1	692	694	+ 0,29	28/06/94
Eurafrance 1	1537	1540	+ 0,20	21/12/94
Euro Disney 1	11,75	11,65	− 0,85	23/02/93
Euro RSCG W.W 1	490	490	—	02/08/94
Europe 1-1	1219	1210	− 0,74	06/04/94

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
...				
Toshiba 1	32,15	32,15	—	09/12/94
Unilever 1	618	616	− 0,32	21/12/94
Unil.Technologie 1	342	344	+ 0,58	10/12/94
Vaal Reefs 1	408	396,90	− 2,72	16/09/94
Volkswagen A.G 1	1435	—	—	02/06/94
Volvo (act.B) 1	105	105	—	02/05/94
Western Deep 1	180	178,90	− 0,61	16/09/94
Yamanouchi 1	105,50	106,10	+ 0,57	07/12/94
Zambia Copper 1	3,50	3,49	− 0,29	—

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12

Mardi daté mercredi : montant du coupon

Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon

Jeudi daté vendredi : compensation

Vendredi daté samedi : quotité de négociation

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 15 FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	104,55	2,540
CEPME 8,5% 88 CA	102,45	5,333 o
CEPME 9% 89 CA#	104,17	4,438
CEPME 9% 92-06 TSR	101	5,844
CFD 9,7% 90 CB	109,10	0,266 ↑
CFD 8,6% 92-05 CB	—	0,118
CFF 10% 88-98 CA#	107	3,178
CFF 9% 88-97 CA#	103,32	3,329
CFF 10,25% 90 CB#	110,01	9,464
CLF 8,9% 88 CA#	103,86	6,413 o
CLF 9% 88-93/98 CA#	103,70	0,345 ↓
CNA 9% 4/92 CB	104,70	7,077
CRH 8,6% 92-93-94 CB	102,50	5,643 o
CRH 8,5% 87-88 CA#	102,50	8,081
EDF 8,6% 88-89 CA#	103,16	—
EDF 8,6% 92 CA#	102,83	7,351

VALEURS		
...		
Vicat 2	510	535
Virax	128	—

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

MERCREDI 15 FÉVRIER

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Adal (Ns) #		56,60	56
AFE 2 #		490	490
Aigle 2		280	285
Alain Manoukian(Ly)2#		97,50	97,20
Albert S.A (Ns)	◆	126,10	126,10
Altran Techno 1 #		470	464
Arnault Associes		450	445
Asfhne (ex.Segla)		280	284
B.A.C.	◆	23,70	28,70
Bque Picardie (Li)		581	585
Bque Sofirec (M)	◆	475	475
...			
Bque Vernes		650	650
Beneteau #		400	400,10
B I M P		108	108
Boiron (Ly) 1 #		440	441,90
Boisset (Ly) #	◆	280	280
Brioche Pasq.(Ns) 1		595	595
But S.A. 1		889	889
Cardif SA 1		614	610
CDA-Cie des Alpes 2		147,80	146

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection

Cours de clôture le 14 février

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C		34550,31	34550,31
Actimonétaire D		30993,68	30993,68
Acién-gan		8067,85	7757,55
Amplia	◇	108127,76	108127,76
Amplitude Monde D		698,11	677,78
Antigone Trésorerie		796748	796748
Arbitr. Court Terme		8807,58	8807,58
Associa Première		34940,09	34940,09
Associc		1084,32	1084,32
Atout Amérique		103,65	101,12
...			
Stratégie Actions		949,57	913,05
Stratégie Rendement		1604,81	1554,30
Synthesis		13167,45	12909,26
Techno-Gan		6332,21	6088,66
...			
Univar	◇	281,73	281,73
Univers Actions		1534,98	1497,54
Univers Obligations		1938,50	1902,36
Valorg	◆	2284,13	2281,85
Valreal		32300,27	32284,13
Winterthur St-Honoré		239,12	228,28

SYMBOLES

◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUS LES COURS DE LA BOURSE

Accès par minitel : 3615 code LEMONDE

MATIÈRES PREMIÈRES

AUJOURD'HUI

VOYAGES

AUSTRALIE Sydney, près de quatre millions d'habitants pour une population totale de dix-sept millions et demi d'Australiens. Sydney, une ville tournée vers la mer, attirée par la mer. Tout ici a été conçu pour bénéficier le plus complètement possible de l'eau. Une eau que l'on protège avec la dernière énergie. ● ÉLUE cité olympique pour les Jeux de l'an 2000, Sydney peut faire valoir l'aura internationale qui se développe actuellement autour d'elle. Territoire d'Occident aux antipodes de l'Europe, elle est comme un phare pour l'Extrême-Orient, dont les hommes d'affaires ont compris tout l'intérêt qu'il y aurait pour eux à venir s'installer dans les parages. ● LE FUTUR se jouerait-il ici, dans cette métropole qui donne un exemple assez convaincant du partage bien compris entre le temps accordé au travail et celui dévolu aux loisirs ? Certains le pensent.

Sydney, métropole nautique, devient un grand pôle d'Extrême-Orient

Encerclant un fjord autour duquel elle a grandi, la ville englobe 240 kilomètres de berges. Ici, on prend le bateau comme à Paris l'autobus ou le métro et on ne sait ce qu'il faut remarquer le plus : l'esprit de travail ou celui de détente

SYDNEY
de notre envoyée spéciale

« J'ai découvert le plus beau port du monde, où dix mille navires pourraient ancrer en parfaite sécurité », déclarait le capitaine Arthur Phillip en 1788, alors qu'il venait de s'approprier la baie de Sydney, et du coup l'Australie, en débarquant à la barbe d'un autre navigateur, le comte de La Pérouse, mouillé à quelques milles de là. Plus de deux siècles après, on est saisi par la même émotion. Aujourd'hui, ce port, formidable plan d'eau de 5 500 hectares, ressemble à une immense marina que la municipalité préserve jalousement en brandissant la bannière écologique. Des atouts qui ont fait choisir la ville pour recevoir les Jeux olympiques de l'an 2000. Quelque 70 000 bateaux ont été enregistrés à Sydney Harbour en 1994. L'opération « eau propre », lancée le 1er juillet 1991, oblige toute embarcation à respecter des directives antipollution draconiennes. Six navires assurent en permanence le nettoyage, et 4 000 mètres cubes de déchets ont été collectés pour la seule année 1993. Un seul danger : les requins qui rôdent dans les parages. Des filets de protection immergés au large des plages protègent les baigneurs et des hélicoptères patrouillent pour donner l'alarme. Efficacité à l'australienne : la dernière attaque remonte à 1964.

La ville la plus peuplée de l'île-continent – avec 3,8 millions d'habitants sur les 17,4 millions que compte l'Australie pour un territoire vaste comme les Etats-Unis –, dont l'emblème représente une ancre, est bâtie sur l'eau. Encerclant un fjord autour duquel elle a grandi, Sydney englobe 240 kilomètres de berges creusées de criques, de baies, de plages de sable blanc et de *bush* (la brousse australienne) intact. Tantôt maquis que l'on parcourt à pied par des sentiers « douaniers » près de Manly, tantôt côte rocheuse ou jardin planté d'essences rares (comme le Royal Botanic Garden créé en 1816), ce rivage dessine un feston vert sur un fond d'eau bleue.

Chacune de ces anses, criques, ou plages (il y en a une vingtaine) constitue un quartier (Balmain, Hunters Hill, Mosman, Watsons Bay, Camp Cove, Vaucluse, Rose Bay, etc.), lequel tient plus de la station balnéaire que de l'arrondissement urbain. Les ferries, dont la forme démodée évoque les autobus à impériale londoniens, les Jet-Cat ou River-Cat, vedettes rapides et les *water-taxis* sillonnent en permanence le port pour relier les différents « quartiers » au Central Business District (CBD). Ici, on prend le bateau comme à Paris l'autobus ou le métro. A 17 heures, heure de pointe sur Circular Quay, au pied des tours du CBD, *Telegraph Mirror* et *Financial Review* déployés, le Sydney des affaires stationne sur les quais. A chacun son ferry ; les bateaux se succèdent sans interruption. Quelque vingt minutes plus tard, les cols blancs débarqueront au creux d'une baie baptisée Greenwich, Abbotsford, Rydalmer. Ponton en bois et villas noyées dans les jacarandas et les bougainvillées : l'univers quotidien du *businessman*.

Sydney devient le grand pôle d'attraction d'Extrême-Orient. Les hommes d'affaires et les multinationales quittent Hongkong, Singapour ou Tokyo pour s'installer ici, pouvait conclure, en 1994, le *Sydney Morning Herald*, au terme d'une enquête titrée « Sydney dans le vent ». Cathay, IBM, Novell, American Express, Accor, y implantent des directions pour l'Asie. Moins chère que ses rivales asiatiques, mais tout aussi performante, grâce notamment à ses systèmes de télécommunications, on peut y savourer les plus beaux chromos de l'international branché.

C'est à la fois Manhattan et la City de Londres, Chelsea et Greenwich Village, la Californie et la Bretagne du Sud, Hawaï également, car ici aussi l'on surfe. Au demeurant, *« quels que soient son âge, sa situation familiale, son métier, et son compte en banque, le local pratique un sport nautique : natation, surf, aviron, voile »*, affirme Stefen Nelson, un Néo-Zélandais, nouvel adepte de la ville et de ses climats. *Et le soir, autour du même barbecue, se retrouvent le postier, le musicien, le banquier, le médecin, l'étudiant et le chômeur. Contrairement aux Etats-Unis, ici on ne dit pas d'où l'on vient ni ce que l'on gagne. »*

A 6 heures du matin, la plage de Bondi, célèbre pour ses murs d'eau, est aussi peuplée que celle de Cannes au mois de juillet à midi. On commence la journée sur l'océan avant d'aller pointer au bureau. Crachin et ciel plombé n'ont pas découragé les coureurs à pied, les nageurs, les surfeurs, ni les fans de canoë-kayak en pleine action, à l'heure où rentrent les noceurs en tenue de soirée. Chaque quartier a son « club de plage », le Surfing Lifesaving Club, chargé de la sécurité des baigneurs, mais aussi de l'entraînement sportif pour les compétitions de natation, course, surf et aviron. Ces rencontres très populaires attirent les foules à la belle saison, d'octobre à la fin février. Et les gagnants, les *ironmen* et *ironwomen* (hommes et femmes d'acier) deviennent vite héros nationaux.

« J'essaie d'être un vrai Australien », confie Julian Delany, vingt-deux ans, diplômé d'anthropologie. *« Je m'entraîne chaque jour à 16 heures à l'aviron avec Miles, Phil, Michael, mes coéquipiers du Surfing Lifesaving Club de Freshwater. »* Ce samedi après-midi, sur la petite plage du nord de Sydney, la barque rouge, sponsorisée par une marque de céréales, a gagné la quatrième course de la saison dans une ambiance de kermesse. L'événement était retransmis en direct à la télévision.

A 6 heures du matin, la plage de Bondi est aussi peuplée que celle de Cannes au mois de juillet à midi

« You don't have to be rich to own a boat » (« il n'est pas nécessaire d'être riche pour avoir un bateau »). Ce n'est pas un refrain de Prince, mais un leitmotiv chez les Sydneysiders. Pour s'en convaincre, il suffit de prendre le ferry pour Manly et de traverser le fjord dans sa plus grande largeur un samedi après-midi. Des milliers de voiliers croisent en tous sens, levant une écume multicolore. Ici, des gamins zigzaguent en dériveurs ; là, un essaim de spinnakers ; plus loin, les grands voiliers, à demi chavirés par la gîte, remontent le vent au plus près. Dans le sillage du ferry, les « 18 pieds », sortes d'aéronefs des mers carénés pour la course, planent dans le vent portant.

Une vingtaine de marinas avec clubs de voile intégrés disposent de leurs propres zones de mouillage. Le plus sportif, le Cruising Yacht Club of Australia (CYC), compte 1 400 membres – avec une liste d'attente de six ans – et 250 voiliers alignés le long de ses quais. Installé depuis cinquante ans à Rushcutters Bay, organisateur de la Sydney-Hobart, le CYC sera le quartier général de toutes les activités liées à la « voile » pour les prochains JO. Le mercredi, à midi, règne sur ses pontons l'ambiance fébrile d'une belle journée d'été à La Trinité-sur-Mer. En tenue de ville – le Central Business District est à dix minutes –, les marins règlent les ultimes détails pour la régate du soir. *« Le départ de la course est à 18 heures*, déclare Morris Cameron, directeur du CYC. *On quitte le bureau à 17 heures, on embarque en cravate et on se change à bord »*. Un homme bougonne sur le ponton, c'est David Strong, le directeur d'Apple : *« Rien à faire aujourd'hui, il n'y a pas assez de vent. »*

Laurence Freedman, patron d'Equitilink, multinationale de l'investissement financier, sacré « Fund Manager of the year » en 1993 par la revue *Money Management*, qui travaille à New York, Londres, Taïwan et Bombay, tout en vivant à Sydney, affirme ce que tout le monde pense : *« Il n'y a pas de ville plus agréable au monde. Ici, je prends du temps pour moi. Chaque jeudi après-midi, je suis à bord de mon voilier, sans fax ni ordinateur, juste un téléphone mobile pour les urgences. »*

Aux antipodes de l'Europe, Sydney a imaginé un mode de vie, jouant avec le monde des affaires et celui des loisirs dans un même bonheur, après avoir reconstitué sur le Pacifique son petit bout d'Occident.

Florence Evin

Carnet de route

● **Saison.** Jusqu'à la fin du mois de mars, température estivale avec 25 degrés. Il est vivement conseillé de rester quinze jours sur place, compte tenu du décalage horaire (onze heures) et de la longueur du voyage.

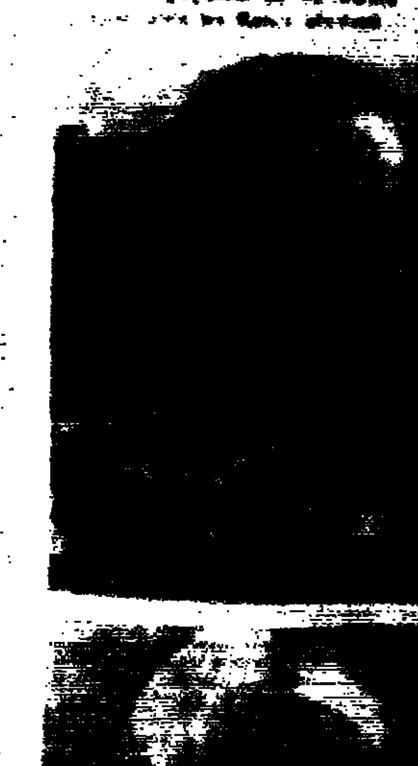
● **Voyage.** Parmi les liaisons directes entre Paris et Sydney, celle de Cathay Pacific (vol quotidien, une seule escale à Hongkong) est proposée à un prix compétitif, 7 990 F (plus taxes), chez Tours 33, spécialiste de l'Australie (tél. : (1) 43-29-69-50). Tarif unique pour les six villes australiennes desservies (avec Adelaide, Brisbane, Cairns, Melbourne ou Perth), qui permet de repartir par une autre ville. L'escale d'une journée à Hongkong, après 12 h 45 de vol, coupe agréablement le voyage (il reste près de 9 heures de vol pour Sydney). Egalement vols Air France, Quantas, et Singapour Airlines, en tarifs préférentiels chez Asia (tél. : (1) 44-41-50-10), Australie Tours (tél. : (1) 45-53-58-39), Australie à la carte (tél. : (16) 40-12-07-88), Bambou (tél. : (1) 42-60-46-00), Nouvelles Frontières (tél. : (1) 41-41-58-58).

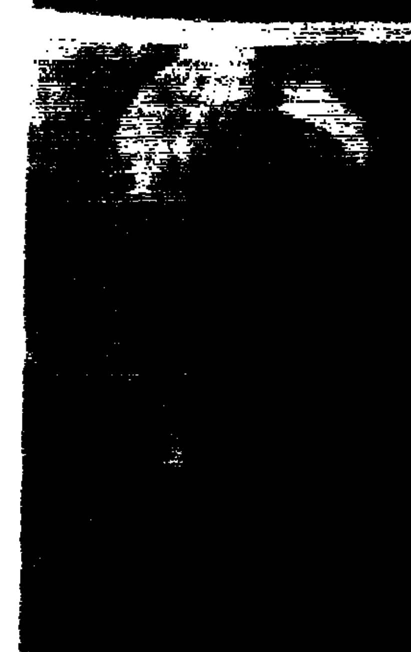
● **Séjour.** Parmi les hôtels avec vue sur le port : l'Observatory (tél. : 19-612-256-22-22, ou numéro vert : 05-90-81-88) : grand confort, décoration anglaise raffinée et équipement sportif à l'australienne (belle piscine couverte), dans le quartier historique des Rocks, à dix minutes à pied de Circular Quay ; on peut réserver à Paris chez Tours 33 (570 F par personne en chambre double). A Darling Harbour, le nouveau quartier du port, les chambres du Novotel et de l'Ibis ouvrent vers les gratte-ciel du Central Business District : respectivement 335 F et 225 F par personne, toujours chez Tours 33, voyagiste qui propose aussi des chambres chez l'habitant (avec petits déjeuners) à partir de 190 F par personne.

● **Table.** Le soir, on dîne sur l'eau à Rose Bay au Pier ; ou à Paddington, au Bistro Moncur ; ou bien, à Darling Hurst chez Riberries, dont le chef français Jean-Paul Bruneteau a imaginé une nouvelle cuisine à l'australienne avec les produits du *bush*. Le samedi, déjeuner de fruits de mer au Fish Market, et le dimanche à Watsons Bay chez Doyle's, pour la vue et l'ambiance.

● **Musée.** L'Australian National Maritime Museum à Darling Harbour, ouvert en 1991, est remarquable : population aborigène, exploration, immigration, commerce, marine, loisirs nautiques, toute l'histoire du pays présentée avec un système informatique interactif et une technologie de pointe. Ce musée sera un des grands pôles d'attraction des Jeux olympiques de l'an 2000.

● **Renseignements.** Australian Tourist Commission, 4, rue Jean-Rey, 75015 Paris, tél. : (1) 45-79-42-77. Les meilleurs guides sont en anglais et se trouvent chez Ariel, à Paddington : *Sydney*, Insight Pocket Guide-Apa ; *Sydney by Ferry and Foot*, chez Heritage Field Guide ; *Sydney*, Thomas Cook Travellers.





Le Grand Louvre à l'heure des technologies de pointe

Le nouveau Laboratoire des musées de France s'ouvre au pied du pavillon de Flore. Il devrait faciliter un meilleur dialogue entre l'art et la science

Le 16 février, Jacques Toubon, ministre de la culture et de la francophonie, devrait inaugurer le Laboratoire de recherche des musées de France. La programmation de cet établissement enfoui au pied du pavillon de Flore a été entreprise dès 1984 dans la foulée du projet Grand Louvre. Son coût total est de 155 millions de francs y compris l'accélérateur de particules Aglae. Ce laboratoire, unique au monde, est lié par des conventions avec le Centre national de la recherche scientifique et le Commissariat à l'énergie atomique. Mais aussi avec des institutions étrangères comme l'Institut canadien de conservation d'Ottawa, le Conservation Analytical Laboratory du Smithonian à Washington et le Getty Conservation Institute de Los Angeles. Il développe enfin un ambitieux programme (européen, américain et canadien) de numérisation d'images.

LE LABORATOIRE du Louvre avait une vue imprenable sur la Seine et le Pont-Royal. Il est désormais enfoui au pied du pavillon de Flore. Pour l'éclairer, un puits de lumière a été créé à travers trois sous-sols. Bel exploit technique, un plafond de verre, soutenu par des poutres de la même matière, laisse couler la lumière. Si le spectacle des toits de Paris et des bateaux sur le fleuve appartient au passé, les soixante chercheurs du laboratoire ont, sans aucun doute, gagné au change : un espace multiplié par cinq, un matériel plus sophistiqué, des conditions de travail améliorées. Mais aussi des missions qui ont changé depuis les temps héroïques où pour la première fois la science se mettait au service de l'art. On peut, comme le fait Jean-Pierre Mohen, le directeur du laboratoire, faire remonter ces « noces » à Colbert ; évoquer l'intérêt d'un peintre comme Chardin pour les théories de Newton sur la lumière ; ou rappeler *L'Ame au corps*, l'exposition montée en 1993 par Jean Clair et Jean-Pierre Changeux au Grand Palais, qui mettait en évidence les relations mais aussi l'incommunicabilité croissante entre les arts et les sciences.

Pour que cette rencontre se fasse, il faut attendre l'invention des rayons X, dont on fête cette année le centenaire de la découverte par le physicien allemand Wilhelm Roentgen. Et, surtout, la première guerre mondiale. En 1917, le professeur Ledoux-Lebart utilise à Tours, puis dans l'est de la France, une ambulance automobile dotée d'un équipement radiographique pour examiner les œuvres d'art des musées. Trois ans plus tard, le docteur Chéron radiographie un tableau devant Louis Hautecœur, conservateur au Musée du Louvre. Cette expérience a les honneurs d'une communication à l'Académie des Sciences. En 1931, grâce à deux médecins argentins, les docteurs Carlos Mainini et Fernando Perez, un laboratoire rattaché au Louvre est officiellement créé.

L'ENVERS DU DÉCOR

« Ce qui se met en place au cours de ces années, et pour longtemps encore, c'est une science de l'image destinée à prospecter l'invisible, indique Jean-Pierre Mohen. *Encore aujourd'hui, celle-ci a une place considérable ici puisque le programme Narcisse a pour but de gérer un énorme stock d'images. »* Avec Madeleine Hours, nommée directrice du laboratoire en 1947, une autre étape est franchie. Avec l'aide de René Huyghue, conservateur en chef du département des peintures, des expositions-dossiers sont présentées au public, à partir des travaux du laboratoire. André Malraux, ministre des affaires culturelles à partir de 1959, appuie cette initiative.

Des livres et des émissions de télévision vont habilement médiatiser *« L'envers du décor »* et *« La vie secrète des chefs-d'œuvre »*. En 1968, le laboratoire s'installe sous le toit du pavillon de Flore. Une ultime exposition au Grand Palais fait le bilan de l'activité de Madeleine Hours qui va partir à la retraite. *« Son rôle a été déterminant, même si, à cette époque, on en est encore à l'examen plutôt qu'à l'analyse »*, reconnaît Jean-Pierre Mohen.

Fallait-il un conservateur ou un scientifique pour lui succéder ? On choisit un philosophe, Jack Ligot. Puis un physicien, Maurice Bernard. La naissance du Grand Louvre va permettre l'élaboration d'un programme ambitieux, à partir de 1984. Cinq missions complémentaires sont confiées au Laboratoire de recherche des musées de France (LRMF) : l'étude et la préservation du patrimoine public, la contribution à la sauvegarde de ce même patrimoine, l'authentification des œuvres proposées à l'achat ou à la dation, la formation des techniciens destinés à encadrer les futurs laboratoires régionaux et la diffusion de documents d'information destinés à un plus large public de professionnels – le programme Narcisse.

QUESTION DE CONFIANCE

Comme pour symboliser l'importance que la direction des musées de France (DMF) attache à ce laboratoire, Jean-Pierre Mohen, ancien conservateur au musée de Saint-Germain-en-Laye, et surtout sous-directeur à la DMF, succède à Maurice Bernard pour piloter le *« labo »* flambant neuf. La tâche n'est pas facile, car le laboratoire est écartelé entre le monde de la culture et le monde scientifique. Deux univers qui se sont longtemps regardés avec méfiance. Traditionnellement, les conservateurs font plus confiance à leur savoir, leurs archives, voire à leur œil ou à leur intuition qu'aux *« techniciens »* et à leurs machines. Aussi savants soient-ils, aussi sophistiquées soient-elles.

Les scientifiques ont un double complexe d'infériorité (ils pénètrent mal le monde clos des musées) et de supériorité (ils représentent les sciences exactes). L'enjeu de cette concurrence feutrée est bien sûr le pouvoir, au nom de la connaissance. La communication entre les deux parties n'est pas toujours aisée. *« Le dialogue ne peut être qu'une question de confiance,* reconnaît Jean-Pierre Mohen. *Une confiance parfois difficile à établir, mais qui débouche sur quelque chose de capital. Malraux et son musée idéal avaient déjà considérablement modifié notre perception de l'histoire de l'art en juxtaposant des formes auxquelles l'Europe n'était pas habituée. »*

« Aujourd'hui se met en place une nouvelle vision de l'histoire de l'art, à travers l'histoire des techniques et des matériaux. Si les œuvres perdent un peu de leur singularité, elles s'intègrent mieux dans un processus qui comprend l'ensemble du travail d'un artiste, mais aussi la totalité d'une époque ou d'une civilisation donnée. Ces œuvres, prises dans une chaîne évolutive, cessent désormais d'être inertes. C'est l'histoire de cette évolution que nous traquons. »

Cinq conservateurs sont aujourd'hui intégrés au sein du laboratoire souterrain. Est-ce la nécessaire manifestation du dialogue réclamé par Jean-Pierre Mohen ? Il n'est pas certain qu'il soit accepté par l'ensemble du monde des musées. Le département des peintures du Louvre a la réputation d'être encore réservé. Les élèves de l'Ecole du Louvre, pourtant voisine, n'y font que des apparitions trop courtes et ceux de l'Ecole du patrimoine, des stages insuffisants. La belle mécanique désormais en place devrait finir par emporter les réticences des moins convaincus.

Emmanuel de Roux

★ « Laboratoire de recherche des musées de France », *Connaissance des arts*, hors série, 66 p., 55 F.

Le prix d'Aglae

Le Laboratoire de recherche des Musées de France (LRMF) occupe 4 800 m² répartis sur trois niveaux. L'architecture troglodyte de ce sarcophage de béton mis en place par M. Duval, architecte des Monuments de France, a été conçue par Jérôme Brunet et Eric Saunier. Les travaux entamés en 1987 ont coûté 102 millions de francs. S'y ajoutent 53 millions de francs pour les équipements techniques (dont 22 millions de francs pour l'accélérateur de particules Aglae). Le fonctionnement du LRMF est estimé à 3 millions de francs pour 1995. Son budget dépend de la Direction des musées de France (DMF) et de celle de l'administration centrale du ministère de la culture. Celle-ci reçoit des crédits du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche : en 1995, une enveloppe de 1,1 million de francs lui a été ainsi attribuée. Le laboratoire, qui ne travaille que pour des établissements publics, a recensé 8 000 dossiers radiographiques concernant des peintures et 1 400 dossiers concernant des objets ou des séries d'objets. Environ 1 000 objets et 430 tableaux passent chaque année par le LRMF : 75 % viennent des musées parisiens et 25 % des musées de province.

■ **EXTRATERRESTRES : des astronomes américains vont reprendre la** « recherche d'intelligences extraterrestres » (search for extraterrestrial intelligence ou SETI) à l'aide du radiotélescope de 64 mètres de diamètre de Parkes (Australie). Lancé par la NASA sur un financement annuel de 10 millions de dollars (55 millions de francs), le projet SETI avait été abandonné en 1993. L'écoute, qui a repris le 31 janvier sous le nom de « projet Phoenix », est financée par des fonds privés américains. Le budget annuel, limité à 4 millions de dollars (22 millions de francs), ne permettra cependant de faire fonctionner le radiotélescope que six mois par an. – *(Reuter, UPI.)*

■ **TRANSPORT : le transport** combiné devrait être mieux traité que par le passé. A la fin du colloque sur le programme de recherche et d'innovation technologique dans les transports terrestres (Predit), Bernard Bosson, ministre des transports, a indiqué avoir multiplié par 7 les crédits accordés dans ce domaine. En 1995, 50 millions de francs seront consacrés à la construction de la première plate-forme multimodale française à Bordeaux. Par ailleurs, Bernard Bosson a chargé Georges Dobias et François de Charantenay, respectivement directeur général de l'Inrest et directeur des recherches et des affaires scientifiques de PSA Peugeot, d'une mission de réflexion sur le programme de recherche qui doit succéder au Predit en 1996.

■ **ESPACE : les bons résultats obtenus**, en dépit de quelques difficultés, par la navette spatiale américaine Discovery, revenue sur Terre le 11 février, laissent bien augurer de l'avenir. Le 6 février, l'engin s'est approché à 12 mètres de la station orbitale russe Mir, bien immobile pendant dix minutes à proximité du collier d'arrimage du module Cristal greffé sur la station. Rien ne s'oppose donc désormais à ce que la navette Atlantis tente un véritable arrimage, le 13 juin prochain. Encore faudra-t-il qu'aient été résolus auparavant les problèmes rencontrés sur les vannes d'alimentation des tuyères du contrôle d'attitude de Discovery et qu'ait été amélioré le système de climatisation des nouvelles combinaisons des astronautes américains.

Ici, les œuvres d'art révèlent leur sens caché

Les tableaux, les sculptures, les objets ne sont pas toujours ce qu'ils paraissent. Les rayons X, les accélérateurs de particules et l'infrarouge en percent les secrets

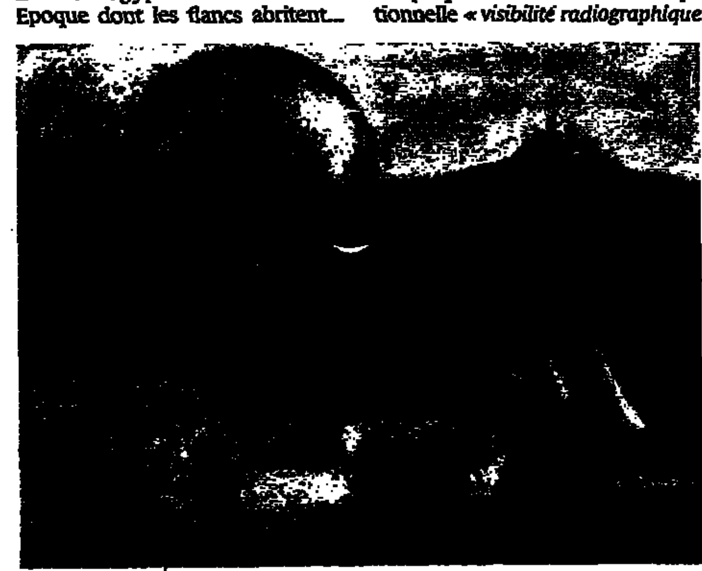
LE GOBEUR D'OURSIN, peint, en 1946, par Pablo Picasso, cache bien son jeu. Derrière le pêcheur en maillot rayé blanc et bleu qui s'apprête à déguster l'oursin qu'il vient d'ouvrir avec son couteau, il y a l'histoire. Pas de ces petites histoires qui font le quotidien. L'Histoire avec un grand « H ». Celle de ce héros de la guerre de 14-18, le général Vandenberg, gouverneur du Grand-Liban et fondateur de la Société des amis du Musée d'Antibes, portraituré en grand uniforme par un artiste obscur.

Alors sans moyens, Picasso n'a pas hésité à s'emparer de ce tableau « historique » pour le recouvrir de sa propre création. Le subterfuge eût d'ailleurs été total si une radiographie, exécutée longtemps plus tard, n'avait révélé les dessous de la toile. Quand la science se donne à l'art, l'art s'ouvre aussitôt sur de nouveaux horizons. Les rayons X font surgir le passé tandis que l'analyse physico-chimique de la matière picturale des tableaux peints par Picasso pendant cette période révèle les caractéristiques des pigments et des charges minérales qui composent sa peinture.

Surprise. Sa palette, écrivent Elisabeth Martin et Michel Dubus, du Laboratoire de recherche des musées de France (LRMF), *« se réduit aux treize couleurs de la gamme des produits Ripolin que Picasso pouvait se procurer chez le marchand de couleurs d'Antibes »* et que les pêcheurs utilisaient pour repeindre leurs bateaux. *« Les couleurs ne sont jamais mélangées entre elles, sauf avec le blanc pour les éclaircir. Les fonds blancs recouvrent souvent, pour les simplifier, les premières mises en place au fusain. L'analyse des prélèvements microscopiques en montre d'ailleurs les grains noirs dans la première couche picturale. »*

Sous la lumière des rayons X, comme sous celle des rayonnements infrarouges, les œuvres entament une vie nouvelle. Rien n'échappe à la radiographie, qui nous révèle, sous *Le Départ de Gambetta*, de Nadar, exposé au Musée de l'air et de l'espace du Bourget, le portrait d'une femme. Sous *Les Toits rouges* de Camille Pissarro (Musée d'Orsay, Paris), un portrait probable du docteur Gachet. Les rayons X sondent tout, même le bois de cet obélisque miniature égyptien de la Basse Epoque dont les flancs abritent… les restes inattendus d'un fœtus de trois ou quatre mois ! Enfant mort-né du pharaon ? Rite funéraire ?

La science, brutalement, interroge les archéologues en même temps qu'elle s'étonne de l'exceptionnelle *« visibilité radiographique de ce squelette encore à l'état cartilagineux »* que les rayons X ne devraient pas détecter. Les procédés de conservation utilisés par les Egyptiens en seraient-ils responsables ? Dans ce perpétuel va-et-vient entre science et culture, entre science et art, les chercheurs, par leurs découvertes, multiplient les questions et ouvrent de nouvelles voies d'investigation. Percevoir l'invisible, tout est là.





Sous « Le Départ de Gambetta » de Nadar (en haut), exposé au Musée de l'air et de l'espace du Bourget, la radiographie révèle le portrait d'une femme (en bas).

Certains conservateurs, particulièrement visionnaires et tenaces, ont vite compris le parti qu'ils pouvaient tirer de ces techniques déjà éprouvées dans les laboratoires de physique, de chimie ou de géologie. Sous leur impulsion, fluorescence X, diffraction X, lumière ultraviolette et réflectographie infrarouge ont envahi, parfois non sans mal, les paillasses du Laboratoire de recherche des musées de France.

« Avec ces techniques, explique Jean-Pierre Mohen, conservateur général du patrimoine et directeur du LRMF, *on ne voit plus les œuvres comme une surface ou comme un aboutissement. On les voit au contraire comme une matière vivante qui a une longue histoire que nous essayons de déchiffrer depuis sa conception, sa fabrication, son utilisation. »* Sous l'infrarouge, le tableau « s'exprime » et vit de façon différente. Ce qui était caché apparaît soudain. Les traits noirs au fusain de l'esquisse ou du dessin sous-jacent masqués par les peintures prennent corps et deviennent enfin visibles.

Ici, une main qui n'existe pas sur le tableau final. Là, une trame. Là encore un visage, ou la tête, travaillée par Raphaël, du cheval de *Saint Georges luttant avec le dragon*. Une vraie mine de renseignements pour les chercheurs. Car *« en multipliant les radioagraphies et les clichés dans toutes les lumières, on peut constituer des séries et faire, par exemple, des études comparatives entre l'art de peindre d'un maître hollandais des XVe et XVIe siècles et celui, différent, de ses contemporains italiens »*, explique le conservateur du patrimoine Patrick Le Chanu.

Lesquels privilégiaient le dessin avant la peinture ? Lesquels privilégiaient le passage à la couleur ? Les réponses sont bien sûr dans les œuvres. Une partie d'entre elles sont contenues dans ces multiples CD-ROM d'images et de radiographies numérisées que les chercheurs ont produites au terme d'un programme de 4 millions de francs (Narcisse) qui, outre le Laboratoire de recherche des musées nationaux, associe trois autres instituts, portugais, allemand et suisse.

NUANCES DE BLEU

D'autres sont enfouies dans les résultats de ces recherches obtenus par des moyens sans cesse plus sophistiqués comme l'accélérateur de particules Aglae, mis en service en 1989 dans les sous-sols du LRMF. Une installation unique au monde qui, grâce à des faisceaux d'ions, permet de manière souvent non destructive de donner « l'empreinte digitale chimique » d'une œuvre d'art, d'une école ou d'une époque. Rien n'échappe à ses particules minuscules qui savent distinguer les différents composants d'un bleu de Berlin, d'un bleu de Prusse pur et d'un autre, minéral à l'essence, ou encore ceux d'un bleu minéral Lefranc.

« Là où avec les vieilles machines on ne voyait que du fer et du potassium, sans même connaître leur dosage exact », Aglae lève le voile et perce le secret des recettes. *« On est ravi,* se réjouit Jean-Michel Dupouy, directeur adjoint du LRMF. *Les sceptiques nous avaient en point de mire, mais on peut dire aujourd'hui que la partie est sur le point d'être gagnée. »* Dans ce domaine, bien sûr, et dans d'autres moins spectaculaires, mais tout aussi performants.

Ainsi en va-t-il du banal microscope électronique, qui décompose l'art des graveurs du magdalénien (– 10 000 à – 17 000 ans), ou de la thermoluminescence, qui permet de dater les terres cuites et pour laquelle Anne Boquillon et Guirec Querré ont dû convaincre de l'utilité de leurs outils. Certains sont encore réticents. D'autres ont franchi le pas, conscients que c'est dans de tels laboratoires qu'il a été possible de confirmer que certaines des tuiles glaçurées de la cathédrale de Meaux étaient bien d'origine et vieilles de sept cents ans. C'est là encore qu'Anne Boquillon et Guirec Querré ont pu prouver que les trois quarts des poinçons gallo-romains du centre de la France qu'ils avaient à expertiser étaient… dus à des faussaires du XIXe siècle, dont certains ont été identifiés.

C'est là enfin que les merveilleux tanagras qu'on leur a soumis devraient livrer leurs secrets. Sont-ils authentiques ou sont-ils, pour quelques-uns d'entre eux, des copies superbes faites par quelque artiste du XIXe, comme ceux que possède, à son grand désappointement, un musée berlinois ?

Jean-François Augereau

L'haltérophilie est en liberté surveillée

Le lourd endettement de la Fédération française contraint le ministère de la jeunesse et des sports à intervenir dans sa gestion financière et sa politique sportive

La Fédération française d'haltérophilie, confrontée à un passif financier estimé à 2,7 millions de francs, est soumise à un sévère contrôle de gestion de la part des services du ministère de la jeunesse et des sports, qui veilleront désormais au bon déroulement du plan de redressement. Les querelles de clans entre les anciens et les nouveaux dirigeants ne font qu'ajouter au blocage du fonctionnement de la fédération et au discrédit qui touche les 23 000 haltérophiles français. Alors que les résultats sportifs tendaient à s'améliorer, les perspectives sont désormais très sombres avant le prochain rendez-vous important, les Jeux olympiques d'Atlanta de l'été 1996.

AU BORD d'un trou financier, les sportifs ne tardent pas à retrouver les réflexes innés des politiques. Les dirigeants en place ne manquent pas d'invoquer les responsabilités de leurs prédécesseurs, qui s'empressent à leur tour de reprocher à leurs successeurs d'avoir laissé les choses empirer. Ainsi en est-il à la Fédération française d'haltérophilie (FFHMDA), qui glisse lentement sur la pente d'un passif estimé aujourd'hui à 2,7 millions de francs et de résultats sportifs déliquescents. Cette situation, aussi catastrophique que bloquée, a récemment conduit le ministère de la jeunesse et des sports, principal bailleur de fonds d'une fédération dont il fournit plus de 70 % du budget annuel (d'un montant d'environ 10 millions de francs), à tenter de s'improviser arbitre.

Les effets dévastateurs qu'aurait provoqués le retrait de la délégation ministérielle interdisaient d'utiliser cette *« arme atomique »*, selon le terme d'un haut fonctionnaire. La mise sous tutelle n'est pas prévue par les lois qui régissent le sport français. Tout en reconnaissant son embarras d'avoir à se mêler des affaires de dirigeants bénévoles et démocratiquement élus, le ministère a donc choisi d'offrir aux haltérophiles, à leur corps défendant, une sorte de surveillance rapprochée. Les comptes de la fédération, soumise aux rigueurs d'un contrôle de gestion, seront épluchés par les services de la direction des sports, chargés de suivre le bon déroulement du plan de redressement. La Préparation olympique (PO) aura son mot à dire sur l'entrainement d'athlètes qui voyaient poindre les Jeux d'Atlanta comme l'ultime sanction de la régression de leurs performances. Les modalités d'application de ces mesures doivent encore être précisées, au cours des prochains jours, par des réunions entre les membres du ministère, de la PO, et le président de la FFHMDA, Henri Lagarrigue. Celui-ci ne désespère pas d'y sauver les apparences en obtenant des accommodements, l'aval du nouvel organigramme de sa structure sportive, et, si possible, quelques subsides supplémentaires. Mais les adoucissements éventuels de ce placement en liberté surveillée auront toutefois du mal à masquer la réalité d'une fédération menacée de faillite et déchirée par les querelles de clans.

« UNE MAUVAISE AFFAIRE »

Ces affrontements, comme le passif financier, trouvent incontestablement leur origine dans la fin de règne d'André Coret, qui avait gouverné la FFHMDA en maître absolu pendant plus de vingt ans. En 1989, celui-ci avait organisé à Paris un championnat du monde de culturisme – discipline mariée de force à l'haltérophilie par le ministère –, qui s'était soldé par un déficit de près de 2 millions de francs. L'ardoise avait été réglée par des subventions exceptionnelles de l'Etat et par un emprunt de 1,5 million de francs, cautionné par le Comité olympique français (CNOSF). *« Sur tous les championnats que j'ai organisés, j'ai eu le malheur de faire une mauvaise affaire*, reconnaît aujourd'hui M. Coret. *Mais nous étions en passe de redresser la situation. »*

En 1992, André Coret est cependant battu par surprise aux élections par Henri Lagarrigue. Le nouveau président affirme avoir trouvé alors une situation catastrophique, notamment due *« au train de vie »* que faisait mener son prédécesseur à la fédération et aux effets néfastes de l'emprunt de 1989. Il assure avoir entamé le sauvetage de la FFHMDA par des mesures d'économie draconiennes, en ne gardant qu'une des sept secrétaires de l'époque faste, en réduisant le coût du siège, en région parisienne, et en licenciant récemment l'entraîneur bulgare Marko Stankov, au grand dam de l'élite des haltérophiles. Le ministère, lui, constate que la situation ne s'est en rien améliorée et n'a cessé de se dégrader depuis.

Elle s'est même envenimée d'une querelle supplémentaire avec le président du CNOSF. *« Nous avons été floués par Henri Lagarrigue*, explique Henri Sérandour, *lorsqu'il nous a demandé d'être caution d'un nouvel emprunt de 800 000 francs qui permettrait de racheter la dette de 1988 à un taux plus intéressant. Nous avons accepté, mais l'argent a servi à combler le découvert de la fédération. Aujourd'hui, nous nous trouvons donc avec deux cautions à honorer sur les bras »*.

« LOGIQUE PARANOÏAQUE »

De Bordeaux, où il est cadre dans une firme de matériel sportif, Henri Lagarrigue s'étonne de ce contentieux interprété comme une nouvelle preuve du complot ourdi contre lui à Paris. Selon lui, l'inquiétude du ministère et l'hostilité à son encontre d'Henri Sérandour portent la marque des agissements souterrains de M. Coret, qui *« n'a jamais supporté d'avoir été battu aux élections, qui ne veut pas reconnaître sa part dans le déficit et qui a entrepris de tout faire payer à l'équipe dirigeante en place »*. Lorsqu'il a quitté la présidence de la fédération, André Coret a effectivement repris des fonctions à temps plein au CNOSF, comme chargé de mission d'Henri Sérandour, dont il est un proche. Ses relations et sa parfaite connaissance des rouages des pouvoirs sportifs lui ouvrent des portes qui claquent au nez d'Henri Lagarrigue, qui se sent rejeté par un milieu qui n'a jamais apprécié cet atypique. *« J'ai interdit à André Coret de me parler d'haltérophilie ou de rencontrer des gens de ce sport au CNOSF »*, s'insurge cependant Henri Sérandour. *« Il est vrai que je reste président d'un club, à Reims, ainsi que d'un comité, et que je me situe résolument dans l'opposition à M. Lagarrigue*, renchérit André Coret. *Mais depuis deux ans et demi, je mets au défi quiconque de trouver une lettre officielle ou une déclaration publique de ma part qui soit hostile à la direction actuelle. On peut bien dire que je fomente les pires complots, cela n'effacera pas que, moi, j'ai laissé la fédération avec un compte créditeur »*.

Cette *« logique paranoïaque »*, selon les termes d'un ancien acteur de la foire d'empoigne qui semble s'être emparée de la Fédération française d'haltérophilie, paraît au bout du compte servir ses deux principaux rivaux.

De rumeurs infamantes en noirs soupçons, de fuites dans la presse en accusations détournées, les dirigeants passés et présents semblent s'ingénier à rendre illisibles leurs bilans respectifs. Quitte à imposer aux 23 000 haltérophiles l'image quotidienne du discrédit de leur discipline.

Jérôme Fenoglio

Les mercenaires français du rugby à XIII anglais

Contre la Grande-Bretagne, mercredi 15 février, à Newcastle, les tricolores avaient fait appel à quelques joueurs expatriés outre-Manche

LEEDS
de notre envoyé spécial

Au bout de trois mois, il avait failli plier bagage. Il voulait repartir en France avec femme et enfant, oublier l'Angleterre et ses brumes. La voiture était prête. Restait à franchir le pas, à renoncer au rêve, pour filer plein sud, vers Avignon ou Carpentras. Mais David Fraisse, le Provençal, n'est pas reparti. Un moment d'hésitation, un ultime pari, et il est resté *« là-haut »*, à Sheffield d'abord, à Bradford ensuite, parce que son aventure anglaise ne pouvait s'achever ainsi, sur un échec.

Comme les autres, il a eu le mal du pays à l'automne 1993. Comme les autres, il a su résister et fait désormais partie des sept Français évoluant dans le championnat professionnel anglais de rugby à XIII. Une demi-douzaine de privilégiés qui n'en finissent plus de s'étonner devant la popularité de ce sport en Angleterre. Dans le nord, entre Leeds, Manchester et Sheffield, sorte de triangle d'or du XIII, le football est hors d'atteinte, mais la « Rugby League » (à treize) est solidement implantée, bien plus, en tout cas, que sa cousine et rivale, la « Rugby Union » (à quinze).

Pour qui débarque de Limoux ou de Saint-Gaudens avec l'image d'un sport de villages, marqué par la violence et une lente désuétude, cette région besogneuse est une contrée bénie, avec de grands clubs comme Wigan ou Leeds. Les stades y sont souvent pleins, les joueurs adulés, les matches passionnants. Et les meilleurs éléments français, s'ils ne sont pas encore aussi courtisés que les vedettes australiennes, commencent à s'y imposer.

Depuis que Patrick Entat a montré la voie, en 1990, plusieurs de ses compatriotes l'ont rejoint, certains dans des clubs professionnels, d'autres au sein d'équipes amateurs. Sur les dix-huit joueurs sélectionnés pour le match contre la Grande-Bretagne, mercredi 15 février, à Newcastle, quatre évoluent en Angleterre : Daniel Divet et Frédéric Banquet à Featherstone, Patrick Entat à Leeds, Laurent Lucchese à Sheffield. David Fraisse (Bradford), qui compte une trentaine de sélections, n'avait pas été retenu en raison d'une blessure à la cheville.

« On est plus connus ici qu'on ne le sera jamais en France », répètent-ils quand ils se retrouvent devant une entrecôte-frites dans l'unique restaurant français de Leeds. Tous, ou presque, vivent dans la région, à moins de trente minutes de route les uns des autres, dans de petites maisons à l'anglaise. *« On les repère facilement*, insiste David Fraisse, *ce sont les seuls jardins dont le gazon n'est jamais coupé ! »*

« Nous sommes sur une autre planète, rien à voir avec la France », assure Daniel Divet, ancien deuxième ligne de Limoux et de Carcassonne. *Nous sommes professionnels, mais nous jouons pour les spectateurs. Ce sport, c'est leur vie. Quand nous perdons, ils pleurent. Quand nous gagnons, ils chantent* la Marseillaise *! Tu n'as pas le choix : il faut bosser ! Au début, quand tu arrives, les joueurs anglais te testent. Si tu te livres à fond, si tu restes humble, ils te respecteront. Il faut toujours donner 100 % de soi-même, ou alors tu peux rentrer chez toi. »*

> « Quand nous perdons, ils pleurent. Quand nous gagnons, ils chantent *la Marseillaise* »

Les « frenchies » de la « Rugby League » donnent donc 100 % : au moins trois entraînements par semaine, des séances photos avec les partenaires financiers, des entretiens avec les journalistes, des dizaines de mains à serrer dans les supermarchés, des autographes pour les gamins et, bien sûr, des rencontres. Des matches comme en France, la castagne en moins, l'intensité en plus.

Confidence de Frédéric Banquet, un ailier de vingt ans, passé de Carcassonne à Featherstone : *« Ici, tu ne penses même pas à te battre. Le jeu va si vite que tu n'as pas le temps de respirer ! En dehors du terrain, il faut aussi avoir un comportement irréprochable »*.

Tout serait donc pour le mieux si ce très britannique triangle d'or n'était si éloigné du pays. Aussi, quand Jacques Fouroux a commencé à évoquer le lancement d'une « Super-League » à la française, qui débaucherait des vedettes du XV et des champions du XIII, les expatriés se sont pris à rêver d'un retour. L'ancien homme de terrain du Quinze de France, entré en rébellion contre son ancienne famille, a déjà rencontré quelques « treizistes » évoluant en Angleterre. Ceux-ci semblent avoir été séduits par son discours. Son projet, dont la fiabilité reste à prouver (*Le Monde* du 9 novembre 1994), pourrait inciter certains d'entre eux à plier bagage dès l'été prochain. Pour de bon, cette fois.

Philippe Broussard

L'équation zen du biathlon

L'ÉQUIPE DE NORVÈGE a remporté, mardi 14 février, le 10 km par équipes messieurs des championnats du monde de biathlon, à Anterselva (Italie). Les Norvégiens ont devancé la République tchèque et la France. Chez les femmes, le 7,5 km par équipes a aussi été enlevé par la Norvège, devant l'Allemagne et la France. Le biathlon est un savant mélange d'exploit physique et de maîtrise de soi. Ainsi l'explique Dominique Epp, entraîneur de l'équipe masculine au sein de l'équipe nationale.


LE CORPS ET L'EFFORT

● **Effort et ventilation**

« Skier vite et viser juste, l'ensemble fait le charme du biathlon. Se poster derrière une cible après des kilomètres parcourus à ski de fond n'est pourtant pas incompatible. Le biathlon trouve ses origines dans la chasse. Il s'agit donc de maîtriser son effort, d'apprendre à ralentir son rythme cardiaque, de relâcher ses muscles avant le tir... et de savoir tirer avec précision.

» Lorsqu'un biathlète arrive au pas de tir, son cœur bat à 180 pulsations minute. Quarante secondes après, à la fin du tir, il bat, en moyenne, à 100. Certains commencent à se détendre et à récupérer cinq cents ou deux cents mètres avant l'exercice de tir ; d'autres arrivent à toute vitesse. Tous ont appris à respirer amplement, dès le pas de tir, par le ventre et l'abdomen. Une bonne ventilation est indispensable. Pendant le tir, le biathlète va se mettre en apnée pendant quelques secondes, dans cet instant où il lâche la balle. Il faut retenir sa respiration dans un moment où, sous l'effort intense, les muscles et tout l'organisme réclament de l'oxygène.

» L'enjeu est délicat. Le muscle peut se contracter involontairement et dévier la trajectoire de la balle. Pour éviter cette contraction, l'athlète doit entreprendre, avant le tir, une concentration mentale intense. Un seul muscle devra alors bouger : l'index qui appuie sur la détente.

» Lors de la course, c'est évidemment le tir en position debout qui demande le plus d'effort. Si les muscles sont beaucoup plus relâchés en position couchée, il faut toutefois garder une concentration intense. »

● **Automatisme et subconscient**

« Le biathlon est un sport de la maîtrise du corps tout entier : maîtrise physique et mentale. Celle-ci consiste en la moitié du succès. Il faut se connaître parfaitement pour pouvoir se commander et voir son corps obéir. Il faut donc créer comme un geste inné pour parvenir à une telle situation quand le corps vient de parcourir 7,5 km, 15 km ou 20 km à skis. A force de se relâcher, de tirer, le subconscient doit prendre le dessus. Le biathlète a reproduit ce geste d'effort, puis de précision du tir tant de fois que l'esprit ne doit plus se préoccuper des gestes. Et le subconscient fera le travail. Et ainsi, à force d'entraînement, un biathlète en compétition pourra relâcher un muscle rien qu'en pensant qu'il faudrait que celui-ci soit relâché. »

● **Préparation mentale individuelle**

« Le biathlète est un polyvalent calme. Il doit toujours savoir réagir et s'adapter à lui-même et aux éléments. Il possède une bonne technique de ski et de tir, il sait se maîtriser ; il connaît aussi les aléas de la météorologie, et surtout du vent.

» La préparation mentale individuelle est nécessaire. Je demande aux athlètes de visualiser la course et la vivre mentalement avant le départ. Ils s'allongeront sur un lit, se relaxeront et tenteront de sentir le ski et le tir. Il faut avoir confiance. On peut avoir la meilleure formation du monde. Si mentalement, on n'est pas dans le tir, pas dans la course, la journée sera dure. En biathlon, on peut être premier un jour et quarantième le lendemain. »

Propos recueillis par Bénédicte Mathieu

RÉSULTATS

BASKET-BALL

COUPE D'EUROPE DES CLUBS
Demi-finales aller

Trévise-Antibes	88-95
Salonique-Vitona (Esp.)	79-78

BIATHLON

CHAMPIONNATS DU MONDE
A Anterselva (Italie)

10 km par équipes messieurs
1. Norvège (Bjordaelen-Andersen-Hanevold-Tyldum), 30 min 17 s 07 ; 2. République tchèque (Garabik-Dostal-Holubec-Masarik), à 40 s 07 ; 3. France (Dusserre-Perrot-Laurent-Bouthiaux), à 49 s 07 ; 4. Russie, à 1 min 18 s 01 ; 5. Ukraine, à 1 min 25 s 07.

7,5 km par équipes dames
1. Norvège (Kristiansen-Sikveland-Andreasen-Skjelbreid) 25 min 48 s ; 2. Allemagne (Schwaab-Greinerpetter-Disl-Behle), à 40 s ; 3. France (Claret-Claudel-Briand-Niogret), à 1 min 12 s ; 4. Rép. tchèque, à 2 min 14 s ; 5. Ukraine, à 2 min 19 s.

FOOTBALL

COUPE DE LA LIGUE
Quarts de finale

Bastia (D1)-Guingamp (D2)	1 - 1
(Bastia qualifié par 4 tirs au but à 3)	
Châteauroux (D2)-Le Havre (D1)	0 - 1
Paris-SG (D1)-Toulouse (D2)	3 - 0
Montpellier (D1)-Monaco (D1)	le 15 février

HOCKEY-SUR-GLACE

CHAMPIONNAT DE FRANCE
25e journée

Viry-Reims	2-9
Rouen-Chamonix	11-3
Angers-Grenoble	1-4
Brest-Amiens	le 15 février

Classement : 1. Rouen, 41 pts ; 2. Chamonix et Brest, 29 ; 4. Reims et Grenoble, 27 ; 6. Amiens, 23 ; 7. Angers, 12 ; 8. Viry, 8.

TENNIS

OPEN GAZ DE FRANCE (PARIS).
1er tour

A. Dechaume (Fra.) bat L. Meskhi (Géo.) 2-2, ab. ; R. Stubbs (Aus.) bat S. Cecchini (Ita.) 6-3, 2-6, 6-3 ; M. Hingis (Sui.) bat K. Maleeva (Bul.) 6-4, 6-4 ; E. Makarova (Rus.) bat L. Neiland (Let.) 6-1, 6-2 ; M. Oremans (P.-B.) bat W. Probst (All.) 6-4, 6-2 ; B. Rittner (All.) bat N. Van Lottum (Fra.) 6-3, 6-0 ; J. Halard (Fra. n° 5) bat S. Pitkowski (Fra.) 5-7, 6-2, 6-3 ; N. Tauziat (Fra.) bat M. McGrath (E.U.) 6-4, 6-4.

■ **VIOLENCE : le footballeur bastiais Laurent Moracchini a été** expulsé, mardi 14 février, en quart de finale de la Coupe de la Ligue contre Guingamp, pour avoir frappé un adversaire, Claude Michel, d'un coup de tête. Moracchini est un récidiviste : il avait déjà agressé de la même manière le Monégasque Eric Di Méco, le 22 novembre 1994, alors que la rencontre Bastia-Monaco était interrompue à la suite d'incidents. Di Méco avait eu le nez fracturé mais n'avait pas porté plainte. Le Bastiais avait été suspendu jusqu'au 15 janvier par la commission de discipline.

■ **BOXE : Jean-Baptiste Mendy a conservé son titre** de champion d'Europe des poids légers en dominant nettement aux points, en douze reprises, le Russe Oleg Marchenko, mardi 14 février à Thiais (Val-de-Marne). C'est la 46e victoire en 55 combats pour le Français, qui disputait son neuvième championnat d'Europe.

■ **FOOTBALL : Romario refuse sa sélection dans l'équipe du Brésil** qui doit jouer un match amical contre la Slovaquie, mercredi 22 février. Le footballeur vedette de Flamengo, récemment transféré du FC Barcelone, dit avoir prévenu le sélectionneur national Mario Zagalo qu'il ne serait désormais disponible que pour jouer avec la sélection « espoirs » aux Jeux olympiques d'Atlanta en 1996. Romario avait déjà affirmé dans la presse qu'il ne disputerait pas la Copa America, en juillet en Uruguay, avec ses anciens partenaires. – (*AFP.*)

■ **TENNIS : Tim Gullikson souffre d'une tumeur au cerveau** peu commune, mais qui, selon les médecins, est soignable et ne devrait pas l'empêcher de reprendre sa collaboration avec le numéro un mondial, son jeune compatriote Pete Sampras. L'entraîneur américain, victime de légers malaises à l'Open d'Australie, avait dû être rapatrié à Chicago où une malformation cardiaque congénitale avait été diagnostiquée dans un premier temps. Pete Sampras avait été très touché par les problèmes de santé de son entraîneur. – (*AFP.*)

■ **VOILE : les régates du premier jour** du troisième Round Robin des Coupes Louis-Vuitton et Citizen, programmées mardi 14 février à San Diego, ont dû être reportées en raison du mauvais temps. Des rafales de vent de 30 nœuds sous la pluie et une mer forte rendaient les conditions de navigation dangereuses pour les class America.

...s mercenaires français
...u rugby à XIII anglais

...la Grande-Bretagne, mercredi 15 février ...castle, les tricolores avaient fait appel ...joueurs expatriés outre-Manche

« Quand nous perdons, ils pleurent. Quand nous gagnons, ils chantent la Marseillaise »

Nouvelles pluies au nord

LE MATIN, le ciel sera très nuageux du Nord au Bassin parisien, à l'Auvergne, aux Alpes, à la Franche-Comté et au Nord-Est, avec des averses localement orageuses. Ces précipitations tomberont sous forme de neige au-dessus de 1 000 à 2 000 mètres. De plus le vent de sud-ouest soufflera assez fort avec des pointes jusqu'à 70 km/h.

De la Normandie à l'ouest du Massif Central, les nuages seront également nombreux, mais les averses seront sporadiques. Plus à l'ouest le temps se couvre progressivement sur la Bretagne alors que des éclaircies se développent des Charentes à l'Aquitaine et à la région toulousaine. Toutefois des nuages resteront accrochés sur la chaîne pyrénéenne, avec un peu de neige au-dessus de 1 000 mètres.

Près de la Méditerranée, la tramontane et le vent d'ouest dégageront le ciel, et le soleil sera bien présent. Cependant, en Corse, le temps restera couvert avec des pluies résiduelles.

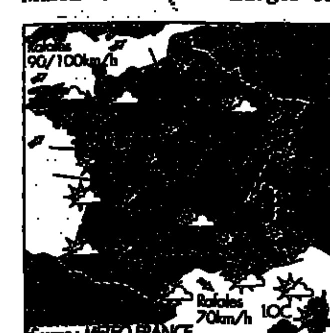
L'après-midi, les pluies progressent rapidement vers l'est, en gagnant les régions allant du Nord aux Ardennes, à la région parisienne, au Centre et au Poitou. En fin de journée, il pleuvra sur l'ensemble de la moitié nord de la France.

Plus au sud, une amélioration se dessine, avec le retour de belles éclaircies du Sud-Ouest à la région lyonnaise. Sur les Pyrénées, la couverture nuageuse se déchire progressivement, alors que le soleil continue de briller le long du pourtour méditerranéen. Enfin, le temps redevient clément en Corse.

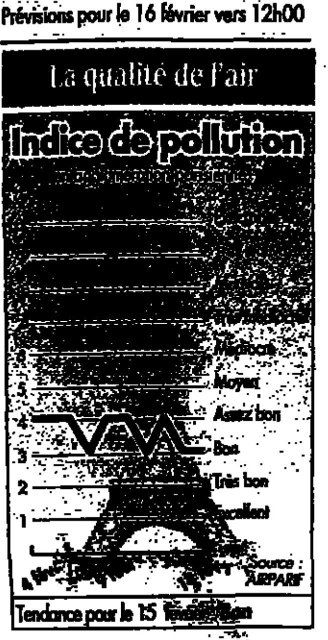
Le vent de sud-ouest soufflera fort de la Bretagne jusqu'en Manche, avec des rafales approchant 80 km/h dans l'intérieur et 100 km/h près des côtes. Sur le reste de la moitié nord du pays, il atteindra 60 km/h en pointes. Le mistral et la tramontane, quant à eux, souffleront jusqu'à 70 ou 80 km/h à la mi-journée.

Les températures resteront au-dessus des normales saisonnières, avec 5 à 10 degrés du nord au sud au lever du jour. En journée, le thermomètre indiquera entre 9 et 17 degrés des Ardennes à la Corse.

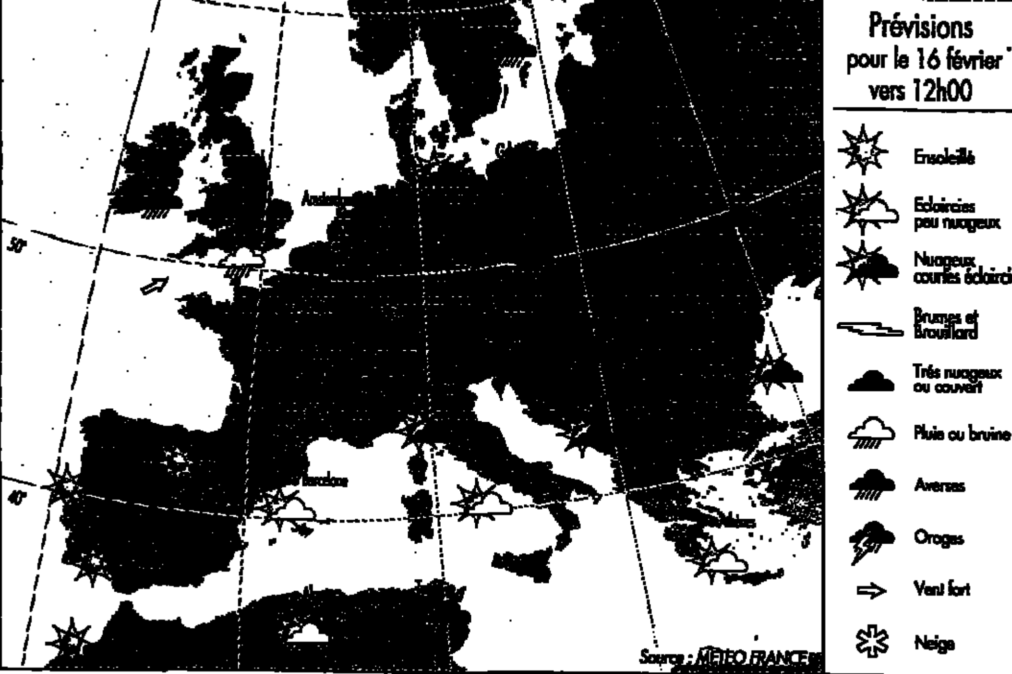
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 16 février vers 12h00



Tendance pour le 15 [illegible]



TEMPÉRATURES du 14 février 1995 maxima/minima

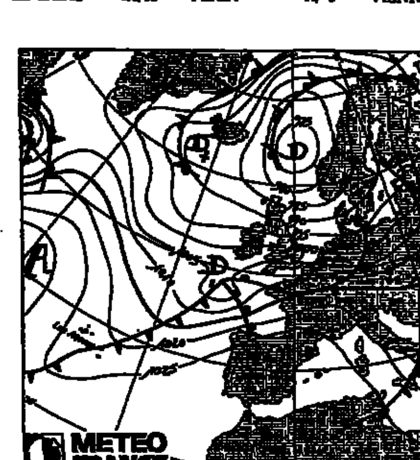
FRANCE			
AJACCIO	15/3	GRENOBLE	14/2
BIARRITZ	16/11	LILLE	12/8
BORDEAUX	16/13	LIMOGES	10/8
BOURGES	12/8	LYON, BRON	12/4
BREST	8/11	MARSEILLE	14/6
CAEN	12/10	NANCY	11/6
CHERBOURG	12/10	NANTES	13/11
CLERMONT-F.	12/7	NICE	15/8
DIJON	11/4	PARIS	13/9
FORT-DE-FR.	29/22	PAU	16/9
		PERPIGNAN	17/11
		POINTE-A-PIT.	31/21
		RENNES	13/11
		ST-D.-RÉUNION	30/24
		ST-ÉTIENNE	12/6
		STRASBOURG	11/3
		TOULOUSE	17/11
		TOURS	12/10

[illegible]							
ALGER	21/12	CARACAS	30/21	LIMA	30/21	PRAGUE	9/1
AMSTERDAM	9/8	CHICAGO	–4/–14	LISBONNE	18/15	PRETORIA	30/17
ATHÈNES	16/9	COPENHAGUE	8/3	LONDRES	12/9	RABAT	20/13
BANGKOK	35/24	DAKAR	25/18	LOS ANGELES	14/13	RIO DE JAN.	–/–
BARCELONE	20/10	DJAKARTA	30/23	LUXEMBOURG	8/4	ROME	16/6
BELGRADE	16/6	DUBAI	24/13	MADRID	17/12	SAN FRANC.	13/4
BERLIN	12/3	DUBLIN	13/4	MARRAKECH	24/9	SANTIAGO	31/17
BOMBAY	29/18	FRANCFORT	11/6	MEXICO	24/11	SÉVILLE	22/12
BRASILIA	28/20	GENÈVE	10/2	MILAN	13/–3	ST-PÉTERSB.	4/2
BRUXELLES	10/8	HANOI	18/15	MONTRÉAL	–8/–13	STOCKHOLM	4/2
BUCAREST	7/3	HELSINKI	3/1	MOSCOU	3/0	SYDNEY	26/20
BUDAPEST	9/5	HONGKONG	17/14	MUNICH	9/–3	TENERIFE	21/14
BUENOS AI.	30/19	ISTANBUL	7/5	NAIROBI	26/14	TOKYO	8/4
		JÉRUSALEM	13/4	NEW DELHI	25/13	TUNIS	21/13
		KIEV	4/–1	NEW YORK	–1/–4	VARSOVIE	10/1
		KINSHASA	32/21	PALMA DE MAJ.	20/11	VENISE	11/3
		LE CAIRE	20/18	PÉKIN	11/–3	VIENNE	9/1



Situation le 15 février, à 0 heure, temps universel





Prévisions pour le 17 février, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Les comités d'entreprise

LE GOUVERNEMENT vient d'adopter définitivement l'ordonnance sur les comités d'entreprise. Ainsi aboutit, après une longue maturation, une des aspirations les plus anciennes et les plus pleinement justifiées de la classe ouvrière. Depuis longtemps les syndicats demandaient à participer à la vie des entreprises. Cette revendication était devenue plus pressante au fur et à mesure que la conscience ouvrière s'était affirmée, en sorte que la réalisation d'aujourd'hui s'inscrit proprement dans la ligne de l'histoire.

Beaucoup de chefs d'entreprise regrettent sans aucun doute que la réforme n'ait pas résulté, comme en Angleterre, de libres accords entre patrons et ouvriers. Nombreux aussi sont ceux qui craignent d'être gênés dans leurs initiatives par l'action de délégués incompréhensifs, défiants ou portés à empiéter systématiquement sur l'autorité nécessaire du chef d'entreprise. On doit déplorer en effet que les comités ne soient pas nés d'un rapprochement spontané des intéressés.

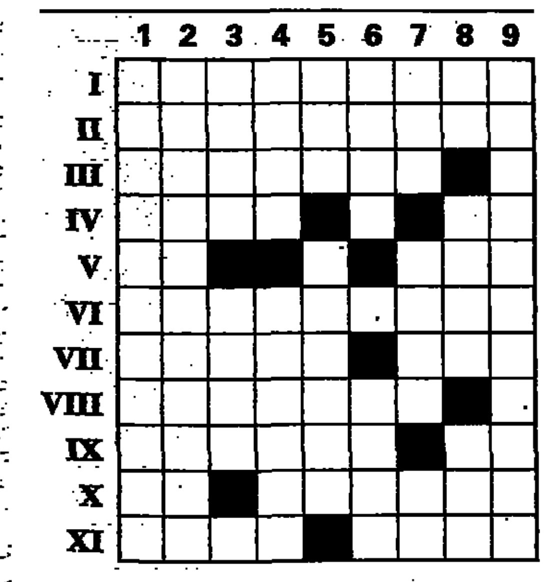
L'intervention du législateur s'est imposée dans un pays où, à l'inverse de ce qui s'est produit outre-Manche, les oppositions naturelles de classes n'ont jamais été dominées par un effort suffisant de bonne volonté mutuelle. En l'absence d'un texte réglementaire, pendant combien de temps eût-il fallu attendre la généralisation des comités d'entreprise ?

Nous sommes à l'heure où, par son développement même, la démocratie politique ne peut que se dessécher ou s'épanouir en démocratie économique. De l'avenir de cette démocratie économique le sort de la France est étroitement solidaire. Il n'est plus possible que les forces nouvelles de notre temps, exclues de toute participation à la vie industrielle, demeurent séparées du reste de la nation dans une attitude d'émigration intérieure.

(16 février 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6499



HORIZONTALEMENT

I. Sont très massifs. – II. Sous la Révolution, c'était une femme qui vendait ses effets. – III. Est employé comme solvant. – IV. Te déplaceras. Participe. – V. Souci quotidien pour le guide. Comme la bouche, quand on reste assis. – VI. Permettent de sonner quand ils sont bien placés. – VII. Un théoricien de l'art français. Laisse un bon morceau. – VIII. Un temps pour les Grecs. – IX. Dans l'Antiquité, ce n'était pas seulement l'Espagne. Adverbe. – X. Deuxième d'une série. Qui a fait l'objet d'une attribution. – XI. Dieu. Sur lesquelles on s'est penché.

VERTICALEMENT

1. Qualifie une très mauvaise mine. – 2. Peuvent devenir malades pendant les traversées. – 3. S'élève en Bulgarie. Un trou dans la peau. – 4. Les uns et les autres. Allongeas. – 5. La grande période des glaces. Dans un poème de Verlaine, il argente les ifs et les pins. – 6. Accueillait des touristes pressés de se séparer. Une montagne de vieilles choses. – 7. Quand on y est, on n'a pas de couvert. Un vrai rapace. Dans l'alternative. – 8. Un peu d'espoir. Forme d'une obstruction. Sans dessous dessus. – 9. Gardées illégalement.

SOLUTION DU N° 6498

HORIZONTALEMENT

I. Calumets. – II. Haineuses. – III. Irréalisé. – IV. Tagal. – V. Fisc. Lame. – VI. On. Avinés. – VII. Nucléée. – VIII. Niais. Spa. – IX. Iton. Et. – X. Usants. – XI. Rua. Roues.

VERTICALEMENT

1. Chiffonnier. – 2. Aar. Inuit. – 3. Lires. Caoua. – 4. Une. Câlins. – 5. Méat. Vés. Ar. – 6. Eulalie. Ino. – 7. Tsiganes. Tu. – 8. Sésame. Pesé. – 9. Sélestat.

Guy Brouty

ABONNEMENTS

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine Cedex - Tél. : 33 (1) 49-60-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Abonnements USA/Canada : « LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800.428.30.03

Nom : .... Prénom : ....

Adresse : ....

Code postal : .... Ville : ....

Pays : .... 501 MQ 001

Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bleue n° ....

Signature et date obligatoires

PP. Paris DTN

Changement d'adresse :
- par écrit 10 jours avant votre départ.
- par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*

Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.

● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.

33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Abonnements Minitel :	3615 LE MONDE accès ABO
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE
Films à Paris et en province :	(1) 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,19 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex. PRINTED IN FRANCE. 1993

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

PARIS EN VISITE

Vendredi 17 février

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** du XIXe siècle (50 F), 10 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la sculpture du Moyen Age et de la Renaissance, 11 h 30 ; *Le Portrait de François Ier*, de Clouet, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : Exposition Derain (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE GUIMET** : Exposition La Chine des origines, hommage à Lionel Jacob (24 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : *Les Romains de la décadence*, de Thomas Couture, 12 h 30 (23 F + prix d'entrée) ; matière et polychromie, renaissance de la statuaire composite, 14 h 30 (34 F + prix d'entrée) (Musées nationaux).

■ **AUTOUR DE MAUBERT** : rues et maisons du Moyen Age (45 F), 14 h 30, devant le portail de Saint-Nicolas-du-Chardonnet (Paris pittoresque et insolite).

■ **ÉGLISE SAINT-JACQUES-DU-HAUT-PAS**, haut lieu du jansénisme (37 F), 14 h 30, 254, rue Saint-Jacques (Monuments historiques).

■ **OPÉRA-GARNIER** : les foyers et le musée (40 F + prix d'entrée), 14 h 30, hall d'entrée, devant la statue de Haendel (Approche de l'art).

■ **VAL-DE-GRÂCE** (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, place Alphonse-Laveran (Didier Bouchard).

■ **L'HÔTEL DE DONON** et les collections d'Ernest Cognacq (40 F + prix d'entrée), 15 heures, 8, rue Elzévir (Approche de l'art).

■ **LA MONTAGNE SAINTE-GENEVIÈVE** (55 F), 15 heures, sortie du métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

■ **BIBLIOTHÈQUE FORNEY** (37 F), 15 h 30, 1, rue du Figuier (Monuments historiques).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 15 h 30, sortie du métro Pont-Marie (Claude Marti).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Les travaux à effectuer sur les réseaux ferroviaires britanniques nord et ouest pour que les trains rapides Eurostar puissent circuler devraient coûter plus cher que prévu. Selon le *Financial Times*, Railtrack, la société chargée de la gestion des voies, devrait dépenser 250 millions de livres (plus de 2 milliards de francs). – *(AFP.)*

■ **ITALIE.** Le chiffre d'affaires de la compagnie italienne Alitalia a enregistré en 1994 une hausse de 7 % par rapport à 1993. Le trafic passagers, qui pour la première fois a dépassé les vingt millions, a augmenté de 3,8 %. – *(AFP.)*

■ **ÉTATS-UNIS.** Après Delta Airlines, American Airlines et Northwest, respectivement première et quatrième compagnies aériennes américaines, vont plafonner les commissions versées aux agents de voyages sur la vente de leurs billets à 50 dollars (environ 250 francs) pour les allers et retours émis pour des destinations à l'intérieur des Etats-Unis, et à 25 dollars pour les allers simples. Ces mesures seront effectives le 27 février. – *(AFP.)*

■ **MONTPELLIER.** La compagnie aérienne Air Littoral ouvre huit nouvelles lignes, à partir du 26 mars, au départ de Montpellier : Marseille, Nantes, Pau, Clermont-Ferrand, Biarritz pour le national, et Florence, Venise, Genève pour l'international. En 1994, Air Littoral, qui possède vingt-sept avions, a transporté 1,5 million de passagers. – *(AFP.)*

CINÉMA Le nom du héros de « Quiz Show » – le dernier film de Robert Redford –, Charles Van Doren, n'évoque rien en France. Aux Etats-Unis, il demeure synonyme d'infamie. Candidat brillantissime du jeu « Twenty One », l'un des premiers questionnaires de culture générale *(quiz show)* diffusés à la télévision américaine à la fin des années 50, ce beau jeune homme, brillant universitaire issu d'une famille patricienne, était un tricheur. ● AVEC LA COMPLICITÉ des producteurs du spectacle, il prenait connaissance des questionnaires avant la diffusion en direct de l'émission. ● ROBERT REDFORD a tiré de ce complot, qui en annonçait bien d'autres, un film nostalgique et acerbe. De passage à Paris, l'acteur s'est expliqué sur sa fascination pour l'innocence éternellement perdue et retrouvée des États-Unis d'Amérique.

Quand Robert Redford parle de l'innocence perdue de l'Amérique

Son film « Quiz Show » évoque le scandale d'un jeu télévisé truqué qui signala la fin de l'âge d'or à la télévision américaine en 1959

QUIZ SHOW, film américain de Robert Redford (1994). Avec Ralph Fiennes, John Turturro. 2 heures 10 min.

C'était une époque bénie. Entre Corée et Vietnam, les États-Unis connaissaient une période de paix et de prospérité. La jeunesse n'était pas encore entrée en dissidence et les minorités souffraient (presque) en silence. La télévision, nouvel instrument de célébration de la façon américaine de mener sa vie, s'était imposée dans tous les foyers. Les séries américaines des années 50 *(The Honeymooners, I Love Lucy)* imposaient leur marque sur la mythologie américaine plus brutalement encore que les archétypes hollywoodiens. Tout comme les premiers jeux télévisés, quoique pour une raison différente.

A la fin des années 50, les questionnaires de culture générale connurent une vogue insensée. Chaque grand réseau (NBC, ABC et CBS) rivalisait pour promouvoir, avec l'appui d'un sponsor, une émission qui voyait des Américains moyens plancher sur les mœurs des perroquets ou la peinture romantique allemande. Après avoir pris un mauvais départ, *Twenty One* (vingt et un, ainsi baptisé en raison de son système de scores, inspiré de celui du baccara) le *quiz show* de NBC, sponsorisé par le fortifiant Geritol, décolla spectaculairement dans les enquêtes d'audience. Il avait suffi du triomphe d'un jeune et bel intellectuel blond, Charles Van Doren, sur un employé juif de Brooklyn nommé Herb Stempel.

Lorsque ce dernier se mit à expliquer à qui voulait bien l'entendre que le jeu était truqué, l'on mit d'abord ces dénonciations sur le compte de l'aigreur des perdants. Mais l'information fit son bonhomme de chemin, une commission d'enquête de la Chambre des représentants se saisit de l'affaire et Charles Van Doren se confessa en public : il avait connaissance des questions (théoriquement apportées au studio dans des voitures blindées le jour de la retransmission) avant la diffusion de l'émission. Les dirigeants de NBC affirmèrent que l'arrangement avait été conclu entre les producteurs de l'émission et le sponsor. Toutes les parties s'engagèrent à plus d'honnêteté et la plupart des protagonistes retrouvèrent rapidement leur place dans l'industrie de la télévision. Sauf Charles Van Doren qui, à ce jour, vit encore en reclus.



Cette histoire, anodine si on la mesure à l'aune des scandales en « *gate* », fut perçue comme une véritable insulte aux valeurs fondamentales des Etats-Unis, et c'est un peu comme cela que la filme Robert Redford, avec la solennité réservée d'ordinaire aux affaires d'État, ce qui peut déconcerter le spectateur français. Mais *Quiz Show* est aussi un beau film, où les limousines ont des ailerons, où les postes de télévision occupent autant de place qu'un buffet Henri II, où les hommes portent des cravates et les femmes des robes.

Cette nostalgie se retrouve aussi dans la manière un peu désuète de filmer, comme cette succession de plans qui montrent l'Amérique devant sa télévision, pénétrant dans chaque foyer le temps d'une notation affectueuse (les plus jeunes apprendront à cette occasion que, en ce temps, il fallait se lever de son fauteuil pour changer de chaîne).

En revanche, le jeu des acteurs est tout à fait moderne, extrêmement fouillé, jusque dans les seconds rôles. Ralph Fiennes jouait Amon Goetz, le commandant du camp de concentration, dans *La Liste de Schindler*. En Charles Van Doren, il est quasiment méconnaissable. La bête sadique, qu'il ombrait d'une espèce de nostalgie de la condition humaine, a fait place à un jeune homme gai et veule. Tout est parfait dans la création de Ralph Fiennes : le maintien primesautier, la pipe qui sert à se faire passer pour une grande personne, l'élocution juvénile et légèrement pédante. Et, au fur et à mesure que gagne la corruption, cette silhouette, cet emblème de la jeunesse dorée d'un pays béni se lézarde, part en morceaux jusqu'à une confession finale qui peut se lire aussi bien comme un acte de rédemption que comme une reddition abjecte, à la manière de Richard Nixon. En face, John Turturro incarne Herb Stempel avec une épaisseur physique impressionnante. Moche, hargneux, mal fagoté, il trimballe toute la misère du monde, face au « Gatsby cathodique » de Ralph Fiennes.

L'une des meilleures scènes de *Quiz Show* met aux prises le directeur des laboratoires fabriquant le Geritol, sponsors du show, et les enquêteurs du Congrès américain. L'homme d'affaires, incarné par Martin Scorsese avec l'allant qu'on lui connaît quand il se met à faire le comédien, explique en substance à ses interrogateurs que le scandale ne se reproduira plus jamais *« parce que maintenant on posera des questions auxquelles tout le monde pourrait répondre »*.

C'est là qu'il faut chercher la morale de *Quiz Show* : après avoir tenté d'escroquer son public, la télévision a trouvé plus simple et plus rentable de le traiter franchement en demeuré. Et Robert Redford se découvre un talent inattendu d'ironiste en faisant éructer cette profession de mauvaise foi par un cinéaste.

T. S.

Un entretien avec le réalisateur

« Pour la première fois, les gens ont été séduits et trahis en masse »

« Comment passez-vous d'un projet à un autre ?

– Trouver un nouveau sujet de film à diriger ne me cause jamais de souci. J'ai plus de mal à trouver des films qui me plaisent en tant qu'acteur. Je me préoccupe plutôt de changer de rythme. Le scénario de *Quiz Show* comportait tous les ingrédients qui me plaisent, un sujet, des personnages intéressants, engagés dans un conflit aux conséquences immenses. Et un arrière-plan historique merveilleux. Le sujet s'est imposé de lui même, la question étant donc de savoir quel rythme prendre. Or mes deux derniers films en tant que réalisateur avaient été plutôt campagnards et avaient pris le rythme de la nature. Je voulais quelque chose d'urbain, de rapide, de nerveux.

– Vous aviez une motivation politique ?

– La corruption revient avec la régularité des levers de soleil. Dans la vie politique, dans les églises, à l'université. Et elle m'intéresse, pour son contenu dramatique : elle suppose, en général, des dilemmes auxquels nous pouvons nous identifier. Mais cette histoire réunit beaucoup de sujets intéressants : les rapports intercommunautaires, de races, de classes ; le pouvoir – celui du droit et de l'argent. J'ai été attiré par cette complexité. Et par l'idée que cet événement est insignifiant, si on le replace dans la perspective de tous les scandales qui lui ont fait suite : l'assassinat du président et celui de son frère, le Watergate, la BCCI, OJ Simpson, qui ont tous été télévisés. J'ai recherché ce moment, important dans notre histoire, où la télévision est parvenue à la plénitude de ses pouvoirs, où elle a été capable de manipuler 55 millions de gens. C'était la première fois. La première fois qu'on était en mesure de prendre un individu et d'en faire une star, du jour au lendemain. Pour la première fois, les gens ont été séduits et trahis en masse.

– Quelle fut votre perception personnelle de cet événement ?

– Je venais d'arriver à New York. J'avais grandi en Californie, j'avais suivi des cours d'art à Paris et je m'apprêtais à devenir acteur. J'avais dix-neuf ans. Et la première chose que je me rappelle est d'avoir été complètement déconcerté, comme tout le monde, de voir qu'une émission de jeux pouvait prendre autant d'importance.

Et pour la première fois une émission de distraction a dépassé, dans les sondages, les émissions d'information, elle a accédé au *prime time*, et, depuis, rien n'a changé. Ça aussi, c'est un moment important de notre histoire. J'ai constaté le phénomène et j'ai voulu voir un show. Parce que les candidats étaient en représentation, je le savais, j'étais acteur. Mais je n'ai jamais douté de l'intégrité de l'émission. Ce qui veut dire qu'il me restait un peu d'innocence. Je me rappelle avoir regardé Charles Van Doren et ne pas l'avoir aimé. Ensuite, le scandale a éclaté, on a appris que les émissions étaient truquées. Et à partir de là on n'a plus regardé la télévision de la même façon. Même si l'on restait hypnotisé.

– Si l'on compare le scandale des jeux avec la chute de Joseph McCarthy, qui fut aussi télévisée, pensez-vous que les deux événements soient du même ordre ?

– Pour McCarthy, la télévision a joué un rôle de dévoilement. On regardait un sénateur, un homme dont nous avions appris à respecter la fonction, et l'on découvrait qu'il était fou, et qu'il terrorisait ses collègues. La télévision l'a démontré. Tous les cinq ans, on découvre une nouvelle variation sur le thème de McCarthy, nous sommes sur le point de replonger avec le récent triomphe électoral de la droite républicaine. McCarthy a endommagé, presque irrémédiablement, notre système constitutionnel, comme Nixon et Reagan l'ont fait par la suite. A chaque fois, c'est comme si personne n'avait rien appris. Quand j'ai fait *Les Hommes du président*, j'ai eu la naïveté de croire que ça servirait à prévenir le retour de ces abus. Mais ça n'a servi à rien.

> « J'ai voulu que mon regard soit aussi dépendant de ma mémoire que possible »

– Le film met souvent en relation l'honnêteté du cinéma et la malhonnêteté de la télévision.

– Non, ce sont deux formes de distraction. Les films ont un rapport plus détendu à la réalité. Ils ne prétendent pas en rendre compte. Même quand un film commence par l'avertissement *« Ceci est une histoire vraie »*, il demeure la mise en scène d'une histoire. Le danger, aujourd'hui, est que le public ne fait plus la différence entre un film et la télévision, parce que la crédibilité de la télévision a été gravement compromise. Les gens regardent le procès d'O.J. Simpson et voient un cirque impensable ; les présentateurs de la météo jouent comme des acteurs. Le divertissement a envahi tous les domaines de l'information. Du coup, les gens prennent conscience du pouvoir du cinéma, qui véhicule autant de vérité que d'autres médias.

– Vous êtes-vous inspiré de la manière dont on tournait les films dans les années 50 ?

– Non, j'ai voulu que mon regard soit aussi subjectif, aussi dépendant de ma mémoire que possible, en m'appuyant simplement sur de petits signes – les costumes, le fait que les gens fumaient tout le temps. Je dessine moi-même mes story-boards, et il m'est revenu que les hommes portaient des chapeaux et que tout le monde fumait dans les restaurants.

– La corruption que vous décrivez dans votre film règne-t-elle aussi dans la manière de faire du cinéma ?

– Les films qui demandent de la réflexion, du temps sont de plus en plus difficiles à réaliser. Nous vivons à l'époque de MTV, qui a une influence terrifiante sur notre capacité d'attention. L'important est de ne pas faire trop long, d'avoir autant de couleurs et de gens connus que possible. Et le public perd l'habitude de penser. Les films commencent à refléter cet état de fait. Ils sont de plus en plus dépendants de la technologie – effets spéciaux et musique. Les studios n'ont jamais été aussi peu réceptifs au cinéma indépendant, aussi centralisés. Il fut un temps où jamais le *New York Times* n'aurait donné les recettes du box-office des films. Aujourd'hui, si un film n'a pas fait assez de recettes en première semaine, il est retiré des salles. Donc on monte les enjeux, on budgète un film à 60 millions de dollars, il faut rajouter 20 millions de promotion. Et si un film coûte autant, il lui faut faire 120 millions de recette.

– Le travail que vous faites au Sundance Institute est-il censé aller à contre-courant ?

– Non, pas à contre-courant. Nous voulons parvenir à deux choses : préserver et soutenir la pureté de la vision d'un réalisateur. C'est ce qui nous importe. Ni le produit ni son potentiel commercial, mais la vision d'un réalisateur. Nous voulons aider des gens à développer leur talent afin d'exprimer cette voix. Et nous nous concentrons sur le côté humaniste du cinéma, plutôt que sur la technologie, parce que, dans ce domaine, George Lucas fait très bien ce qu'il a à faire. Nous ne refusons pas la technologie, mais nos films coûtent moins cher. *True Lies* a coûté 130 millions de dollars, alors que nos budgets vont de 500 000 à 10 millions de dollars, parfois moins, comme *El Mariachi*, qui a coûté 50 000 dollars. Enfin, c'est ce qu'on dit.

– Est-ce qu'aujourd'hui vous arriveriez à tourner *Des gens comme les autres* ?

– La plupart des films que j'ai réalisés n'auraient pas été acceptés par des studios si je n'avais pas été un acteur célèbre. D'habitude, ils me permettent de réaliser un film si j'accepte d'en tourner deux pour eux en tant qu'acteur. »

Propos recueillis par Thomas Sotinel

LES ENTRÉES A PARIS

■ **Généreusement arrosé** par les médias, *Gazon maudit* croît et embellit : 180 000 entrées dans 45 salles pour la comédie de Josiane Balasko, c'est une réussite, qui vient confirmer la bonne tenue actuelle de la production française « lourde ». Grâce à Balasko, cette semaine marque une nette progression sur la précédente.

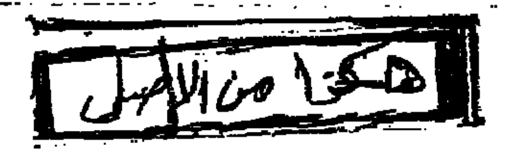
■ **Les états d'âme des jeunes Américains transplantés** en Catalogne par Whit Stillman ne profitent guère de l'effet de l'opération « 18 heures, 18 francs », puisque *Barcelona* n'atteint pas les 8 000 entrées. En seulement 5 salles, certes, mais avec une campagne d'affichage appuyée. Le nouveau film de John Carpenter, *L'Antre de la folie*, a réalisé en revanche un score de départ intéressant (4 614 entrées dans 19 salles le premier jour) et s'est ensuite très correctement maintenu, pour atteindre finalement les 35 500 entrées. Tel n'est pas le cas de *Harcèlement*, qui a pris un bon départ mais semble s'essouffler (147 000 entrées dans 41 salles). Cas de figure identique pour *Riaba ma poule*, qui atteint juste les 10 000 entrées en 6 salles.

■ **« Elisa »** a souffert de la concurrence nouvelle de *Gazon maudit* : 116 000 entrées pour la deuxième semaine et 45 salles, contre 146 363 entrées en première semaine et 41 salles. Ni les quatre salles supplémentaires mises à la disposition de Vanessa Paradis, ni l'effet « 18 heures, 18 francs » n'ont permis d'endiguer la baisse. Même déconvenue (très relative) pour l'autre poids lourd de la semaine dernière : *Stargate* totalise 158 000 entrées, contre 211 956 en première semaine, avec un nombre de salles identiques (46).

■ **Les « petits » films** continuent de bien tenir leur rang, notamment *Au travers des oliviers*, qui enregistre des résultats équivalents à ceux de ses deux premières semaines d'exploitation, et *Little Odessa*, qui réussit l'exploit de progresser dans un contexte difficile et en dépit de la perte d'une salle.

P. M.

★ **Source des chiffres : Le Film français.**



TOUS LES FILMS NOUVEAUX

À CRAN

Film français de Solange Martin avec Clémentine Célarié et Bruno Todeschini (1 h 22).

Le titre fait de l'effet, il ne correspond pourtant pas vraiment à la tonalité d'un film qui se construit moins sur la tension et la crise que son intitulé ne paraît l'annoncer. *A cran* s'attache plutôt à capter les glissements infimes affectant les relations de ses deux personnages. Clara, épouse et mère de famille bourgeoise découvrant son infortune conjugale, s'embarque dans une virée nocturne avec un garçon rencontré par hasard. De la provocation au malaise, du fou rire à la bouffée de détresse, ils errent ainsi jusqu'à l'aube, jusqu'à la chambre d'hôtel minable longtemps différée, de bar en ruelle, de boîte de nuit en virée automobile.

Celle qui ne manque pas de cran, c'est Solange Martin, qui, pour ses débuts de réalisatrice, s'est assigné le défi d'un tête-à-tête en perpétuel mouvement, attentif aux élans, aux frustrations, aux crispations : toute une chorégraphie intime, organisée avec soin. A ses côtés, les deux comédiens soutiennent de leur mieux la jeune cinéaste. Celle-ci peine pourtant à tenir la distance du pari qu'elle s'est imposé. La manière dont elle émaille les déambulations du couple de rencontres « curieuses » affaiblit une mise en scène qui se voulait tout entière vouée à la perception d'instants en déséquilibre, mais qui semble souvent trop organisée à l'avance. *A cran* ressemble ainsi davantage à un essai prometteur qu'à un achèvement.

J.-M. F.

QUIZ SHOW

Film américain de Robert Redford

Lire critique page ci-contre

RICHARD AU PAYS DES LIVRES MAGIQUES

Film américain de Joe Johnston et Maurice Hunt, avec Macaulay Culkin, Christopher Lloyd (1 h 45).

Si l'on en croit David Kirshner, producteur et scénariste de ce film où les êtres de chair se transforment en créatures de dessin animé, *Richard au pays des livres magiques* serait né du sentiment d'étrangeté qu'inspire aux enfants d'aujourd'hui une bibliothèque chargée de livres. Confronté à cette constatation glaçante d'effroi, le film tente d'apporter une réponse : un petit garçon peureux réussit à vaincre ses angoisses en traversant quelques situations périlleuses directement issues de classiques anglo-saxons (*Moby Dick, L'Ile au trésor, Docteur Jekyll et Mister Hyde*). Issu de l'usine Hanna-Barbera, ce *cartoon*, dont les techniques d'animation et l'univers ne renouvellent pas le genre, tient un discours assez sympathique bien que très calculé.

Jean-François Rauger

DROP ZONE

Film américain de John Badham, avec Wesley Snipes, Gary Busey, Yancy Butler (1 h 42).

Un policier obstiné (Wesley Snipes) suit à la trace une bande de truands aussi audacieux que brutaux, spécialistes du hold-up en parachute. Leur méthode consiste, en effet, à atterrir sur le toit de l'immeuble à « visiter » puis, leur coup fait, à sauter du même toit, avec une précision millimétrique, dans la benne d'un camion qui les attend. *Drop Zone* relève d'une série visiblement à la mode, qui consiste, dans la foulée du *Point Break* de Kathryn Bigelow, à mêler les péripéties habituelles du film d'action à quelques exploits sportifs à haut risque. Ici, c'est donc le saut en parachute, ou *skydiving*, mélange d'acrobaties en chute libre, qui justifie le film. On peut regretter que le long moment d'apprentissage du héros, décidé à vaincre les malfrats sur leur propre terrain, ralentisse l'intrigue à mi-parcours, d'autant qu'il n'intéressera que les amateurs de ce genre de sport. Le reste, consacré aux séquences d'action, est sauvé par l'abattage de Wesley Snipes : *Drop Zone* est un produit standard propre à la consommation.

J.-F. R.

Un peu de désordre dans le défilé protocolaire du Festival de Berlin

BERLIN
de notre envoyé spécial

A mi-parcours, la sélection officielle du quarante-cinquième Festival de Berlin confirme qu'elle est « très officielle ». Comme si ses programmateurs avaient cherché systématiquement les représentants à la fois les plus prévisibles et les plus plus monumentaux de chaque nation invitée. Après Margarethe von Trotta – en ouverture, – le retour à la terre version chinoise, la fresque de la guerre civile coréenne, le conflit Nord-Sud en Italie allaient en ce sens. Tendance confirmée après l'entrée en lice des concurrents américain, norvégien et mexicain.



FESTIVAL DE BERLIN 95

Venu des Etats-Unis, *Nobody's Fool* appartient à un genre bien connu, dit de la chronique douce-amère d'une petite ville sans histoire. Sachant qu'il est réalisé par Robert Benton, inoubliable auteur de *Kramer contre Kramer* et des *Saisons du cœur*, et qu'il est entièrement voué à la mise en valeur d'un Paul Newman exécutant un numéro de vieux looser ronchon cachant un cœur d'or, on ne risque guère d'être surpris. C'est fait pour, ça finit bien, on a entrevu Jessica Tandy, Bruce Willis et Melanie Griffith, tout le monde est content : du cinéma-hamburger pour retraité à la dentition défectueuse.

Qui a l'occasion de fréquenter les cinématographies nordiques sait qu'elles se sont fait une spécialité des émois de l'adolescence. Et reçoit donc sans surprise *Croix de bois, croix de fer*, du Norvégien Marius Holst, qui ne lésine pas sur l'anecdote : le même été, le garçon dont nous sommes conviés à partager les tribulations découvre le péché, le cadavre d'une voisine, l'existence d'un grand frère secret, tandis que son père se retrouve paralysé des deux jambes. Tout cela narré d'une caméra frigorifiée, cherchant dans l'abus de ralentis une émotion et un onirisme introuvables. On attendait davantage de *Passage des miracles*, ne serait-ce que pour la transposition dans un quartier populaire de Mexico du roman homonyme de Naguib Mahfouz. La laborieuse (et interminable : deux heures vingt minutes) réalisation de Jorge Fons empile le naturalisme et le mélodrame ni flamboyant ni excentrique au long de quatre épisodes qui pourraient sans mal s'inscrire dans une *telenovela* fleuve comme en sont friandes les chaînes latino-américaines.

TENSION EXTRÊME

Dans cette collection de clichés nationaux, on remarquait d'autant mieux l'intrigant *Sh'chur*, du cinéaste israélien Shmuel Hasfari. Rien de surprenant si ce film a déclenché une polémique en Israël, au point d'avoir droit à un dossier du supplément dominical du plus grand journal du pays, *Haaretz*. Mettant en scène une famille sépharade au début des années 70 et aujourd'hui, *Sh'chur* (sorcellerie, sortilège) est en effet dérangeant, à la fois pour les représentants de cette communauté et pour l'*establishment* ashkenase de l'Etat.

Jouant en permanence d'une tension extrême, le film multiplie les conflits – parfois complaisamment – entre des protagonistes dont la définition psychologique manque de nuances. Mais, en insistant sur l'omniprésence d'un irrationnel archaïque, le cinéaste se garde bien de délivrer un message univoque. Il n'épargne ni les superstitions ni le positivisme militant d'un pays qui se présente souvent comme une oasis de modernité au milieu d'un océan obscurantiste. Il montre en revanche comment, fût-ce au prix d'excès dangereux, ces pratiques aident des groupes déracinés, peinant à trouver leur place dans leur propre terre promise. Dans l'atmosphère étouffante de la « Berlinale », cette irruption de sauvagerie prenait des allures de courant d'air frais bienvenu.

Jean-Michel Frodon

Les musées japonais endommagés par le séisme

La terrible secousse tellurique du 17 janvier dans la région de Kobé et Osaka, l'un des berceaux de la civilisation japonaise, a aussi été une catastrophe pour le patrimoine artistique

Le grand séisme de Hanshin (Osaka-Kobé) n'a pas seulement été meurtrier, il a aussi endommagé le patrimoine artistique d'une région qui est le berceau de la civilisation japonaise. Les temples de Kyoto ou Nara ont été relativement épargnés, mais pas les collections des musées dont les édifices ne sont pas anti-sismiques. S'il y a une leçon à tirer de cette catastrophe en ce qui concerne la sauvegarde du patrimoine culturel, c'est que le Japon est peut-être encore moins préparé aux séismes en ce domaine qu'il ne l'était en matière de protection des vies humaines. Un risque qui pourrait avoir des conséquences sur l'organisation d'expositions de collections étrangères au Japon.

TOKYO
de notre correspondant

Le séisme du 17 janvier, au Japon, a fait apparaître, avec ses 5 290 victimes, la fragilité de la protection du pays contre les tremblements de terre.

Evénement tragique, ce séisme est aussi une catastrophe artistique. Plusieurs conservateurs de musée s'inquiètent aujourd'hui de ses conséquences sur l'organisation d'expositions de collections étrangères au Japon : l'archipel est devenu un pays à haut risque. Ce qui aura deux principaux résultats : une plus grande réticence des musées étrangers à prêter leurs chefs-d'œuvre au Japon et des primes d'assurances encore plus élevées.

Le conservateur en chef du Musée national d'art occidental de Tokyo, Koji Yukiyama craint que, *« dans le futur, de grandes expositions comme celles que nous avons réalisées dans le passé ne soient difficiles à organiser »* ; des expositions comme celle des impressionnistes de la célèbre collection Barnes, par exemple, présentée en février et mars 1994, et qui attira plus de 600 000 visiteurs (*Le Monde* daté 13-14 février 1994). Un point de vue que partage le conservateur en chef du musée privé Idemitsu à Tokyo, Noritomo Yumiba, cité par le *Nihon Keizai*.

« Bien que le Japon soit un pays à séismes, ajoute M. Yukiyama, *nous sommes très en retard en matière de protection des œuvres d'art contre les catastrophes naturelles. Prenez notre musée, il a été construit par Le Corbusier en 1959. Il repose sur des piliers et sa résistance à un séisme est faible. En dehors des œuvres d'art, on peut se demander ce qu'il arriverait au public : le dernier jour de l'exposition Barnes, 25 000 visiteurs se pressaient dans nos salles. »*

3 000 ŒUVRES ABÎMÉES

M. Yukiyama, qui vient d'inspecter les musées de Kobé avec une mission de l'Agence pour la culture, estime que les dommages sont moins graves qu'il ne le craignait mais néanmoins considérables et que les autorités locales ne pourront seules faire face à ces dégâts.

Au Musée Otani de Nishinomiya (proche de Kobé), une dizaine de statues de bouddhas indiennes provenant d'une collection privée ont été cassées, mais l'inventaire des six cents pièces ne fait que commencer. Le Musée préfectoral d'art moderne de Kobé s'est déporté de 30 centimètres sur ses piliers et plusieurs statues d'artistes japonais ont été endommagées. Deux d'entre elles, en marbre, sont même cassées (au total 10 % des cent trente pièces que possède ce musée ont souffert).

Une sculpture de Rodin ne semble pas avoir été touchée. Au total, plus de trois mille œuvres d'art ont été endommagées dans la préfecture de Hyogo (Kobé).

L'un des grands problèmes, estime M. Yukiyama, sera la restauration des œuvres d'art occidentales : *« Pour l'art traditionnel, nous avons des artisans spécialisés ; en revanche, pour l'art occidental, seul le musée de Tokyo est doté d'un spécialiste en restauration. Nos homologues d'Osaka ou de Kyoto n'en ont pas. »* M. Yukiyama compte recommander à l'Agence pour la culture (équivalent, sur un très petit pied, du ministère de la culture en France) de solliciter la coopération étrangère.

Déjà, des Etats-Unis, le Musée Paul-Getty de Santa Monica a envoyé au Japon deux experts en restauration. *« Nous espérons aussi d'eux des conseils en matière de protection contre les désastres, tirés de leur expérience du séisme de Los Angeles »*, précise M. Yukiyama. L'Agence de la culture a pris également contact avec le Conseil international des musées dont le siège est à Paris.

MESURES ANTISISMIQUES

Des dégâts importants ont aussi été constatés au Musée municipal de Kobé, qui possède notamment une collection unique de verreries et de lampes de l'époque Edo (XVIIe-milieu XIXe siècle). Par chance, les principales œuvres (paravents notamment) d'artistes formés à l'école des missionnaires étrangers arrivés au Japon à la fin du XVIe siècle (art dit *namban* : « des barbares du sud ») se trouvaient en Espagne au moment du séisme.

Le musée privé Kosetsu à Kobé a beaucoup souffert. Plus de trois cents des dix mille pièces du Musée Enba (à Ashiya, à côté de Kobé), célèbre pour ses céramiques chinoises de la fin de la dynastie Ching jusqu'à nos jours, ont d'autre part été endommagées ou brisées. A Osaka, quatre porcelaines chinoises de la collection Baur présentées au Musée Idemitsu ont été réduites en miettes.

Ce n'est qu'en automne 1993 que la question des dispositifs antisismiques pour les musées a été abordée de manière approfondie par les Japonais après une conférence nationale des Musées, qui a porté sur ce sujet. Certains équipements antisismiques ont été mis au point, mais ils sont chers et peu de Musées ont fait cet investissement.

Le Musée préfectoral de Shizuoka (région de Tokai, au sud-ouest de Tokyo, où les sismologues ont pronostiqué un grand séisme, depuis des années) a mis à l'étude des mesures antisismiques. Dans l'aile de ce musée consacré à Rodin, inaugurée en mars 1994, les statues et leurs socles ont été fixés au sol. Ce musée possède une collection représentative des œuvres du sculpteur, dont la sixième fonte de *la Porte de l'Enfer, « le plus bel exemplaire jamais fondu »*, écrit dans la préface du catalogue le directeur du Musée Rodin, Jacques Vilain.

A Kyoto et à Nara, deux anciennes capitales impériales, qui se trouvent à 80 et 40 kilomètres de Kobé, les structures en bois des temples ont assez bien résisté, mais des statues ou des portes (telle celle du temple Daitokuji) ont été touchées. Des fissures sont, en outre, apparues au Pavillon d'or et à la pagode à cinq étages du Daigoji. Au total, neuf « trésors nationaux » ont été endommagés.

Philippe Pons

L'impossible évaluation des dégâts

Il est d'autant plus difficile d'évaluer l'ampleur des dégâts du patrimoine culturel qu'existent à Kobé de nombreuses collections privées réalisées par des magnats des affaires du début de l'industrialisation (tel que Kojiro Matsukata, propriétaire d'une compagnie maritime, dont la collection d'œuvres d'artistes français se trouve au musée d'art occidental de Tokyo). Souvent, ces collectionneurs ne tiennent pas à fournir la liste des œuvres en leur possession, estimant que l'Agence de la culture est si impuissante que cela ne sert à rien.

A l'extrême, on doit reconnaître que les œuvres d'art « prisonnières » (acquises par des spéculateurs à la fin des années 80 et qui aujourd'hui dorment dans les coffres de leurs créanciers – c'est le cas, entre autres, des *Noces de Pierrette* de Picasso) sont peut-être plus en sécurité que dans les musées.

L'Afrique d'Alberto Magnelli au Centre Pompidou

Le peintre a commencé dès 1913 sa collection d'art africain, dont trente pièces sont exposées aujourd'hui au Musée national d'art moderne

LA COLLECTION AFRICAINE D'ALBERTO MAGNELLI
CENTRE POMPIDOU, jusqu'au 20 mars
Catalogue présenté par Jean-Paul Ameline, 80 p., 50 F.

En 1913, Alberto Magnelli a vingt-cinq ans. Le jeune Florentin ne connaît pas encore Paris, et c'est sur le port de Marseille qu'il achète à un marin un masque nègre. Un visage triangulaire, le front fortement bombé surmonté d'une coiffure en forme de double coque, les yeux réduits à l'état de fentes, le tout passé au kaolin blanc. Une légère asymétrie du visage confère une certaine étrangeté à l'objet. Ce masque de deuil pounou (Gabon) est la première acquisition du jeune Italien. On peut la voir au Centre Pompidou. Jusqu'à la fin des années 60 le peintre va augmenter sa collection, qui comptera plus de deux cents pièces. Toute sa vie, Magnelli sera fidèle à ces formes sans vouloir expliquer son goût. En 1967, répondant à une enquête de Jean Laude, il se bornera à indiquer : *« Ce qui m'attire spécifiquement dans l'art nègre, c'est avant tout la puissance plastique et l'invention des formes. La signification de ces masques, de ces fétiches, de ces objets, leur usage, leur magie, m'intéressent évidemment, mais après le fait sculptural même. »*

A côté du masque pounou, trente pièces sont présentées au Centre Pompidou, confrontées à quelques-unes des œuvres de l'artiste, selon trois zones géographiques. A la Côte d'Ivoire (masques dan, statuettes baoulé) correspond des toiles figuratives ou abstraites, toutes peintes avec des couleurs acides. Sur fond de tableaux plus sombres à la construction abstraite plus sévère, noir, brun, bleu, on trouve des sculptures venues du bassin de l'Ogoué, en particulier une statuette de reliquaire Byeri Fang aux volumes savamment découpés. Une des plus belles pièces est sans doute ce masque adouma (Gabon) construit sur deux plans perpendiculaires et dont le visage est écartelé en quartiers symétriques blancs, ocres et noirs. Un curieux masque pendé (Zaïre) avec une bavette en bois, est accroché à proximité d'une des œuvres les plus intéressantes de Magnelli, *Visage d'une nature* (1938), assemblage de toile de jute, de papier goudronné de carton et de têtes de rateaux. Le Mali est représenté par deux élégants cimiers bambara en bois clair non patiné et deux figures tellem (pré-dogon), dont l'une, les bras levés, est enduite d'une riche patine sombre.

Il est dommage que l'ensemble de la collection n'ait pas été présenté. Pour vérifier l'axiome qui veut que les collections d'art primitif réunies par les artistes (Derain, Picasso) privilégient les formes brutes au détriment des pièces « de haut niveau » que rechercheraient davantage les « amateurs ». Il semble que Magnelli n'ait pas voulu donner un axe trop précis à sa collection, même s'il réunissait des œuvres qui s'inscrivent résolument dans l'espace, des pièces très « architecturées », en relation avec son travail. La personnalité des marchands auprès de qui il se fournissait (Rasmussen, Le Corneur, Roudillon) a vraisemblablement joué un rôle important dans ses choix. Il faut espérer, enfin, qu'après l'exposition cet ensemble donné au Musée national d'art moderne ne dormira pas dans une réserve. C'est, hélas, le sort de toutes les œuvres « primitives » déposées au MNAM.

E. de R.

Forsythe cherche sa danse, entre le cristal et la flamme

Chaque pièce du chorégraphe américain, à la tête du Frankfurt Ballett depuis 1984, est l'occasion d'un exercice sémantique par lequel il soumet la danse « à la question »

Un intellectuel de la danse. C'est assurément ce qu'est William Forsythe. Ce chorégraphe américain est passionné par les théories linguistiques. Ainsi, il s'attache à « décortiquer » les mouvements ; il analyse leur sens, en fonction de la vitesse, de la lumière. En dix ans, il a brisé toutes les étiquettes. Son œuvre se développe tantôt à travers des pièces d'un désordre intense, tantôt, à l'inverse, à travers des chorégraphies qui paraissent naître de leur rythme interne, organique. *Eidos : Telos* mélange les deux formes, avec un penchant pour la seconde. Une esthétique de la mort et du vivant, inspirée par la notion du temps chez le philosophe Henri Bergson, par les mythologies qu'a étudiées l'écrivain et éditeur italien Roberto Calasso, enfin par la narration cinématographique de Maya Deren, une artiste de l'avant-garde new-yorkaise des années 50. Le résultat inattendu de ce melting-pot culturel est une pièce très épurée, structurée en trois mouvements : un « grand » Forsythe, qui décrypte sa danse au fur et à mesure qu'il l'invente.

EIDOS : TELOS, de William Forsythe. Musique de Thom Willems et Joel Ryan. Textes choisis et dits par Dana Kaspersen. Costumes : Naoki Takizawa, Stephen Galloway. Dramaturgie : Heidi Gilpin. Images informatiques : Michael Saup. Et les vingt-quatre danseurs du Ballet de Francfort. Ce spectacle sera repris à Paris au Châtelet du 19 au 30 juin.

FRANCFORT
de notre envoyée spéciale

Des câbles qui transportent des images virtuelles en temps réel, une horloge posée au sol, un chronomètre mural qui égrène des secondes, à l'endroit, à l'envers, et toujours ces élastiques, qui de pièce en pièce, tels des nerfs essentiels de notre organisme, tendent, relâchent, brouillent, notre perception de la réalité. Dans *Eidos : Telos* (traduction mot à mot, « la forme : le but »), William Forsythe, très maître de son talent, tente de cerner toujours plus profond la permanence et l'impermanence des formes et des choses. On sait le chorégraphe très porté sur la réflexion philosophique, et c'est le Henri Bergson de *Matière et mémoire* qui a, en partie, inspiré sa création.

Mais aussi le récent ouvrage de Roberto Calasso, *Les Noces de Cadmos et Harmonie* (1988), sur les mythes fondateurs de notre civilisation. De l'enlèvement d'Europe au mariage de Cadmos et Harmonie. Cette narration énigmatique de l'univers fascine William Forsythe : « *Ces choses n'eurent jamais lieu, mais elles sont toujours* », est-il écrit en épigraphe de l'ouvrage. Intéressant, certes, de connaître ce qui motive une œuvre ; mais, au bout du compte, plus on avance dans la lecture de ce programme, plus on a hâte que le spectacle commence. On ne sera pas déçu. *Eidos : Telos* se révèle un grand Forsythe, dégagé de cette accumulation d'objets, d'accessoires, de situations, qui arrivent parfois à affaiblir, à alourdir certaines de ses chorégraphies.

Un Forsythe où la musique de Thom Willems, habituellement toujours très efficace, mais souvent trop prévisible, intervient un peu à la manière d'un vingt-cinquième corps immatériel, luttant contre la matérialité irréductible des vingt-quatre corps des danseurs.

Elle s'efface, dialogue, revient, par petits morceaux, juste quelques notes pour soutenir, menacer ; une musique jouée sur scène, un violon, des trombones, une merveille qui se glisse entre les corps, fait exister en pointillé ces espaces qui relient les danseurs les uns aux autres. Insidieuse, elle aura le dernier mot.

Et les danseurs ? Tous magnifiques. Ils sont totalement présents et totalement absents. Une sensation difficile à expliquer, mais que l'on éprouve intensément. Plus ils sont nombreux, plus ils se dissolvent dans l'espace. « *Vous essayez de désinvestir votre corps du mouvement, de cesser de penser que vous êtes en train de produire un mouvement. Il ne s'agit plus d'envahir l'espace, mais de livrer votre corps à l'espace* », écrit William Forsythe dans ses notes préparatoires. La pièce est divisée en trois mouvements, séparés par une pause, comme un sas nécessaire pour passer d'un univers à l'autre. Pour aller, selon les principes évoqués par Italo Calvino dans *Leçons américaines, aide-mémoire pour le prochain millénaire*, « *de l'ordre de la flamme – image de la constance d'une forme globale extérieure, en dépit de l'agitation interne – à l'ordre du cristal – image de l'invariance et de la régularité des structures spécifiques* ». La lumière balaie la scène. Un même mouvement de balancier agite les corps, qu'ils soient vifs ou lents, en culottes de gymnastique ou en robes à « faux cul » multicolores. Ces robes, somptueuses, ornent la deuxième partie, point culminant de la chorégraphie, sorte de migration des âmes annoncée par un tourbillon gris argent, qui sera rejoint par l'ensemble de la compagnie, tournoiement de parme, rose, violet, jaune d'or.

Derviches tourneurs qui auraient les bras, les épaules décalés et les fameuses mains flexes de George Balanchine. Sauf que là tout geste, tout enchaînement, amorcé avec précision, perd sa forme, se dilue. Aucun effet de virtuosité n'est recherché. Les corps flottent, portés par le récitatif de Dana Kaspersen, mus par un rythme qui leur serait extérieur, venu du fond des âges. La danseuse incarne Perséphone, déesse à la beauté glorieuse, enlevée par Hadès, le dieu des morts. Corps enfin libres, hors du temps horloger qui écrase les mortels. Corps qui contrastent avec les gestes affolés, désordonnés, tels qu'on les observe dans la première et la troisième partie. Certains solos retrouvent le trébuchement animal des corps blessés avant qu'ils ne s'écroulent. Le violoniste s'agenouille pour suivre avec son archet les corps déflagrants. Au final, les trombones, vêtus de noir, s'avanceront jusqu'au milieu de la scène, leur souffle crescendo fera taire les corps. Bizarre sonnerie aux morts pour ceux qui se croient vivants !

Dominique Frétard

COLETTE MASSON/ENGUERAND

« Artifact », de William Forsythe, au Théatre du Châtelet en février 1992

L'empêcheur de tourner en rond

Né en 1949 à New York, dans une famille de publicitaires, William Forsythe est danseur au très néoclassique Joffrey Ballet, quand, en 1973, John Cranko l'appelle au Ballet de Stuttgart, l'encourageant à chorégraphier sans tarder. En 1984, il prend la direction du ballet de l'Opéra de Francfort. Il aurait pu se contenter d'utiliser *ad libitum* son exceptionnel talent à créer, non sans cynisme, des ballets virtuoses qui déchaînent l'enthousiasme des amateurs de classique et portent la contradiction auprès des fans du contemporain. En dix ans, le chorégraphe a brisé toutes les étiquettes. Passionné par les théories, il les vérifie sur son terrain : la danse. Dès 1983, Noureev l'invite à l'Opéra de Paris. On découvre avec *France/Dance* puis avec *In the Middle Somewhat Elevated* (1987) un talent frondeur, habité par les écrits de la déconstruction. Citons *Artefact, Impressing the Czar, The Vile Parody of Address, As a Garden in this Sitting*... En tout, plus de vingt ballets.

Le retour de la pianiste France Clidat

Ses enregistrements de Liszt ont fait le tour du monde, mais elle ne joue pratiquement jamais à Paris

RÉCITAL FRANCE CLIDAT. Chopin : « Nocturne op. 27 n° 2 » ; « Mazurkas op. 6 n° 1 à 4, op. 7 n° 1 à 5, op. 33 n° 2 et 3, op. 41 n° 2, op. 68 n° 2, 3 et 4 » ; « Quatrième Ballade ». Liszt-Schumann : « Liebeslied ». Liszt : « Six Consolations ; Rhapsodies hongroises n° 7, 8 et 12 ». Bis : « Tarentelle » et une mazurka en la mineur de Chopin, « Grande Mazurka brillante » de Liszt.

Bien connue des discophiles depuis sa quasi-intégrale de l'œuvre pour piano de Franz Liszt (jamais rééditée), France Clidat, qui a donné, jeudi 9 février, un récital à la salle Gaveau, ne se produit que rarement à Paris. Les grands orchestres ne l'invitent pas davantage que les organisateurs de récitals. Elle a remplacé, au pied levé, un confrère défaillant en 1994 à Radio-France, la voici conviée par la salle Gaveau dans le cadre de ses Grands Récitals. Des jeunes Japonais sont venus, bouquets de fleurs à la main. Célèbre dans leur pays, France Clidat attire de nombreux élèves vers l'Ecole normale où elle enseigne, à Paris.

Mais voilà qu'elle entre en scène. Son pas est lent, sa chevelure aussi rouge que l'était celle de Magda Tagliaferro, sa vénérable consœur ; vert d'eau, moirée et vaporeuse, sa robe de moukère produit son effet. Clidat pose ses mains sur le clavier et attaque le *Nocturne op. 27 n° 2* de Chopin. En douceur, et avec une sonorité chatoyante qui capte l'attention, avant que n'hypnotise la subtilité avec laquelle elle déroule sa sinueuse mélodie, la pose sur une main gauche immuable et pourtant si peu métronomique.

ATTENTION AMOUREUSE

Vite les quinze mazurkas ! Danses indansables, poèmes sans paroles, ces œuvres brèves sont un résumé du génie d'harmoniste de Chopin. La pianiste les interprète comme les clavecinistes jouent Couperin, détaillant avec des attentions amoureuses le chant, faisant bondir le rythme, sonner les accidents harmoniques et le contrepoint sans jamais privilégier l'un au profit de l'autre, maniant avec un naturel déconcertant l'art du silence et les effets d'échos qui signent aussi cette musique insaisissable.

Epique, la *Quatrième Ballade* demande d'autres moyens pianistiques, grande forme condensée, variations sinueuses qu'une polyphonie complexe rend si délicate à jouer. Surprise ! France Clidat prend le bon tempo – *Andante commodo* – auquel ses confrères ne se plient qu'à regret, prenant trop lentement, épelant théâtralement cette aria quasi bellinienne. La pianiste fait confiance à Chopin. A mesure qu'elle entre dans cette musique inexorable, Clidat resserre sa diction, acère ses nuances pour se lancer dans la fin apocalyptique de l'œuvre. Difficile d'imaginer interprétation plus dominée intellectuellement et plus sensible.

France Clidat ne peut pas ne pas jouer Liszt, ni ce soir, ni un autre soir : elle a été surnommée Madame Liszt. Elle n'a ni la manière ferraillante des pseudo-virtuoses qui n'écoutent pas le piano plier sous leurs coups ni la componction des prétentieux qui, voulant redorer le blason d'un musicien décrié pour ses débordements, font bâiller d'ennui. Technique bondissante, phrasés charmeurs, rythmique souple mais inflexible, sens du récit, de l'imprévu et de la démesure, France Clidat retrouve sans complexe – si peu de pianistes jouent encore les rhapsodies hongroises en concert – l'art des grands anciens qui savaient être tendres et généreux sans perdre la tête. Ses bis la montre aussi souveraine, naturelle et charmeuse qu'au début de son récital. Qu'attendent les grandes institutions symphoniques pour inviter France Clidat ?

Alain Lompech

L'aîné des frères Marsalis, saxophoniste, sautille du jazz au rap

BUCKSHOT LEFONQUE à La Cigale, Paris, lundi 13 février.

Dans l'après-midi du dimanche 12 février, le saxophoniste Branford Marsalis, piaffe dans sa chambre d'hôtel. Il sautille, lance un ballon de basket imaginaire. Agé de trente-quatre ans, l'aîné des six fils de la famille Marsalis laisse l'impression d'être en permanence en manque de musique. Dans quelques heures il sera, dans la soirée de lundi, sur la scène de La Cigale à Paris, l'un des quatorze musiciens de Buckshot LeFonque, une escapade qu'il souhaite un peu folle sur les terres des musiques populaires.

« *Buckshot LeFonque*, dit-il, *c'est la musique de mon enfance, Stevie Wonder, Marvin Gaye ou Led Zeppelin, la soul noire et le rock blanc. Pour le jazz, je redeviens Branford Marsalis.* » Il explique pour la énième fois que le nom de l'orchestre vient du surnom donné au saxophoniste Cannonball Adderley, l'un de ses solistes préférés. On lui connaît d'autres maîtres : Ben Webster, Lester Young, Sonny Rollins, Ornette Coleman ou Wayne Shorter. Une sorte de résumé assez exigeant du saxophone moderne. Et Coltrane. Bien sûr, mais c'est tellement évident.

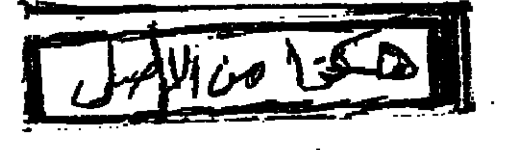
Branford Marsalis parle de ses amis, Sting, le Grateful Dead. Le saxophoniste se frotte de longue date à des musiques hors du jazz. Au début des années 80, il est auprès de son frère Wynton, trompettiste, ou d'Herbie Hancock, avant de mener sa propre carrière. Il y a chez Branford Marsalis un côté passe-partout, une facilité d'adaptation que l'on retrouve dans ses solos. Mais du même coup, on en est encore à chercher, après toutes ces années, l'affirmation de sa personnalité. On le soupçonnerait aisément de se satisfaire d'un parcours de dilettante doué.

A La Cigale, le saxophoniste montre les mêmes dispositions. Il a donc réuni une quinzaine de musiciens, hommes du jazz ou du rock, jeunes élèves appliqués et solistes réputés à qui il ne donne pas vraiment de direction, refusant le rôle du leader d'un groupe plutôt luxueux mais qui joue en retenue. Mino Cinelu aux percussions est sous-employé, l'air distrait. Reggie Washington passe avec une aisance étonnante de musicalité de la basse électrique à la contrebasse, il est durant la première heure celui qu'il faut écouter de près avec un jeune trompettiste, Russell Gunn, qui pour le moment est surtout concentré dans l'imitation brillante de ses pairs.

Avec Buckshot LeFonque Branford Marsalis saute du jazz au rap un peu comme le producteur et compositeur Quincy Jones avait lancé en cri de ralliement du « Be Bop au Hip Hop ». Ses solos sont malins, souples, flottant loin au dessus des lancinantes rythmiques d'un funk assez peu dansant. Un coup raggamuffin, un coup hard bop électrique des années 70, un coup jazz. Et puis, succédant à la prestation de trois rappeurs enchaînant les « *yo, yo* », la machine rêvée par le saxophoniste prend un autre tour, plus gamine et joueuse. Il aura fallu plus d'une heure pour qu'elle s'y décide. Cet été, Buckshot LeFonque doit rejouer en France, il faudra alors réécouter si derrière la conviction que montrait Branford Marsalis dans sa chambre étroite, la musique suit enfin vraiment.

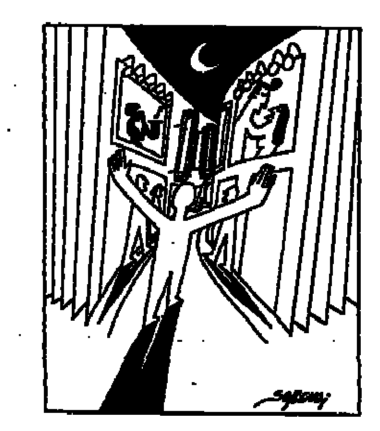
Sylvain Siclier

★ Buckshot LeFonque, 1 CD Columbia, distribué par Sony Music.



Lavelli retrouve Berkoff

Le directeur de la Colline met en scène « Décadence » du sulfureux Anglais



Nouvelle étape dans le compagnonnage de Jorge Lavelli et de l'auteur anglais Steven Berkoff. Après *Greek* et *Kvetch*, c'est la troisième fois que l'Argentin de Paris sert le mauvais garçon de l'East End qui a élevé la provocation au rang des beaux-arts. Dans *Décadence*, il est question de lutte des classes, de la morgue des nantis, de leur arrogance vestimentaire et langagière, d'envie et de jalousie aussi. Berkoff est un styliste dont la faconde irrascible fait mouche, même traduite en français. Il est ici servi par un couple d'acteurs admirables, Michel Aumont, « sociétaire » de la Colline, et Christiane Cohendy, qui sait de quoi il s'agit : elle s'était déjà joliment illustrée dans *Kvetch*.

★ *Décadence*, de Steven Berkoff. Mise en scène de Jorge Lavelli. Avec Michel Aumont et Christiane Cohendy. Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris (20e). Métro : Gambetta. Tél. : 44-62-52-25. Du mardi au samedi à 21 heures. Mercredi à 12 h 30. Dimanche à 16 heures. Jusqu'au 2 avril.

UNE SOIRÉE A PARIS

Têtes raides
La joyeuse bande de rockers réalistes, qui inventent des chansons absurdes en sautant sur les mots comme sur de bonnes occasions, ne renie pas les petits lieux qui ont présidé à ses débuts. L'énergie des Têtes raides passe par l'acoustique : tôles ondulées, contrebasse et piston.
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir (M° Sentier). 22 h 30, le 15. Tél. : 42-36-37-27. 50 F.

Tomeu Verges. Lukas Hemleb : À consommer sur place.
Philippe Tréhet : Les Mystères d'un nouveau monde.
Deux chorégraphes que tout oppose. L'un, Tomeu Verges, aime le cru et le réalisme, l'autre, Philippe Tréhet, préfère une certaine joliesse harmonieuse. L'un prend le risque de déplaire à ceux qui aimeront l'autre. A moins que cette opposition ne fasse le charme de la soirée.
Deux jeunes chorégraphes, l'un est espagnol, l'autre vient du Havre, clôtureront ces Rendez-vous chorégraphiques de Sceaux 1995.
Sceaux (92). Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau (M° Bourg-la Reine). 20 h 45, les 16 et 17. Tél. : 46-61-36-67. Location FNAC. De 110 F à 140 F.

Tom Harrell
Trompettiste à la sensibilité exacerbée, Tom Harrell compose des mélodies poignantes et raffinées. Les musiciens de jazz le tiennent pour un des solistes majeurs de ces dix dernières années. En 1994, il enregistrait un des plus élégants disques venus du bop moderne (*Upswing*, Chesky Records/TMS). Il joue à Paris, à La Villa, un club qui lui convient.
La Villa, 29, rue Jacob (M° Saint-Germain-des-Prés), 22 h 30, les 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

MUSIQUE

Une sélection des concerts de jazz, chanson, musiques du monde et rock à Paris et en Ile-de-France

JAZZ

Luther Allison
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte (M° Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe). 21 heures, le 21 février et le 15 mars, jusqu'au 22. Tél. : 43-21-56-70.
Tom Harrell Quartet
La Villa, 29, rue Jacob (M° Saint-Germain-des-Prés). 22 h 30, les 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21. Tél. : 43-26-60-00. De 120 F à 150 F.
Stéphanie Crawford Quartet
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès (M° Porte-de-Pantin). 20 h 30, le 16. Tél. : 42-00-14-14. 100 F.
BoloVaris
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte (M° Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe). 21 heures, le 16. Tél. : 43-21-56-70.
Saxomania de Claude Tissendier
Petit Journal Saint-Michel, 71, boulevard Saint-Michel (M° Luxembourg). 21 h 30, le 16. Tél. : 43-26-28-59. De 95 F à 100 F.
Sylvain Kassap Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards (M° Châtelet). 22 heures, le 16. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.
Carlos Maza
Passage du Nord-Ouest, 13, rue du Faubourg-Montmartre (M° Rue-Montmartre). 21 heures, le 17. Tél. : 48-00-94-24. 80 F.
Jean-Pierre Como Quintet
Baiser salé, 58, rue des Lombards (M° Châtelet). 22 heures, les 17 et 18. Tél. : 42-33-37-71. De 50 F à 70 F.
Jean-Marc Padovani
Cartoucherie-Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre. 21 heures, le 18. Tél. : 43-28-36-36.
Julien Lourau Groove Gang
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès (M° Porte-de-Pantin). 20 h 30, le 19. Tél. : 42-00-14-14. 100 F.
Anne Ducros Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards (M° Châtelet). 22 heures, le 19. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.
Jean-Michel Couchet Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards (M° Châtelet). 22 heures, le 20. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.
Paolo Fresu, Furio Di Castri Duo
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards (M° Châtelet). 22 heures, les 20 et 21. Tél. : 42-33-22-88. De 50 F à 70 F.
Gabrielle Goodman
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr (M° Porte-Maillot). 22 h 30, les 20, 21, 22, 23, 24, 25, 27 et 28 février et les 2, 3 et 4 mars. Tél. : 40-68-30-42. 130 F.
Carla Bley, Steve Swallow, Andy Scheppard
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries (M° Château-d'Eau). 20 h 30, le 21. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac. De 110 F à 130 F.
Mezcal Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards (M° Châtelet). 22 heures, le 21. Tél. : 40-26-46-60. 78 F.
Philippe Macé, Manuel Rocheman, François Moutin
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune (M° Châtelet). 22 h 45, les 21 et 22. Tél. : 42-36-01-36. 75 F.
Louis Sclavis Sextet
Bagneux (92). Théâtre Victor-Hugo, 14, avenue Victor-Hugo. 20 h 30, le 18. Tél. : 46-63-10-54. Location Fnac. 80 F.
Rachel Gould Quartet
Chessy (77). Manhattan Jazz Club, hôtel New-York Eurodisney (RER Marne-la-Vallée-Chessy). 21 h 30, les 15 et 16 ; 22 heures, les 17 et 18. Tél. : 60-45-75-16. 50 F.
Quartet Elan
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 16. Tél. : 42-87-25-91. De 35 F à 80 F.
Concerts Ortie
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 19 h 30, le 18. Tél. : 42-87-25-91. De 25 F à 35 F.
Louis Sclavis New Trio
Sartrouville (78). Théâtre, place Jacques-Brel. 21 heures, le 17. Tél. : 39-14-23-77. Location Fnac. 120 F.
Henri Texier Sonjal Septet, Louis Sclavis Sextet
Vincennes (94). Centre culturel Georges-Pompidou, 142, rue de Fontenay (M° Château-de-Vincennes). 20 h 45, le 16. Tél. : 43-74-12-35. Location Fnac. De 70 F à 90 F.

ROCK

Urban Species
Elysées-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart (M° Anvers). 18 h30 le 16.Tél. : 42-31-31-31. Location Fnac 125F.
The Almighty
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie-II) (M° Place-d'Italie). 20 heures, le 16. Tél. : 53-79-00-11. Location Fnac. De 110 F à 120 F.
Jean-Louis Mongin
Utopia Jazz Club, 79, rue de l'Ouest (M° Pernety). 22 h 30, le 17. Tél. : 43-22-79-66.
Edgard de l'Est
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir (M° Sentier). 22 h 30, le 17. Tél. : 42-36-37-27. 50 F.
Throwing Muses
Salle Chopin (Pleyel), 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré (M° Ternes). 20 h 30, le 18. Tél. : 45-63-07-96. Location Fnac. 120 F.
De Jade
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir (M° Sentier). 22 h 30, le 18. Tél. : 42-36-37-27. 50 F.
Grand Orchestre de l'Elysée-Montmartre
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart (M° Anvers). 23 heures, le 18. Tél. : 42-31-31-31. 80 F.
No Return, Atrocity, Crematory, Morphyl Hate
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie-II) (M° Place-d'Italie). 20 heures, le 19. Tél. : 53-79-00-11. Location Fnac. De 70 F à 80 F.
Queensryche
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart (M° Anvers). 18 h 30, le 20. Tél. : 42-31-31-31. Location Fnac. 120 F.
Weezer
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie-II) (M° Place-d'Italie). 20 heures, le 20. Tél. : 53-79-00-11. Location Fnac. 100 F.
The Almighty
Ris-Orangis (91). Le Plan, avenue de l'Aunette. 20 h 30, le 17. Tél. : 69-43-03-03. Location Fnac. 90 F.
Dominique Dalcan
Ris-Orangis (91). Le Plan, avenue de l'Aunette. 20 h 30, le 18. Tél. : 69-43-03-03. Location Fnac. 70 F.
Double Nelson
Saint-Denis (92). MJC, 12, place de la Résistance (M° Saint-Denis-Porte-de-Paris). 20 h 30, le 18. Tél. : 46-80-37-65. Location Fnac. 60 F.

CHANSON

Gueules de Piaf
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe (M° Bastille). 20 heures, les 15, 16, 17, 18, 23, 24 et 25 ; 15 heures, le 19. Tél. : 40-50-66-98. Location Fnac, Virgin. 120 F.
Georges Chelon
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir (M° Sentier). 20 heures, les 15, 16, 17 et 18. Tél. : 42-36-37-27. 90 F.
Sylvie Vartan
Casino de Paris, 16, rue de Clichy (M° Trinité). 20 h 30, les 15, 16, 17 et 18 ; 16 heures, le 19. Tél. : 49-95-99-99. De 160 F à 250 F.
Francis Lalanne
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache (M° Châtelet-les Halles). 20 h 30, les 15 et 16. Tél. : 42-36-13-90. Location Fnac. De 130 F à 150 F.
Michel Sardou
Olympia, 28, boulevard des Capucines (M° Opéra, Madeleine). 20 h 30, les 15, 16, 17, 18, 23, 24 et 25 ; 17 heures, le 26, jusqu'au 26 mars. Tél. : 47-42-25-49. Location Fnac, Virgin. De 200 F à 320 F.
Bernard Lavilliers
Palais des sports, porte de Versailles (M° Porte-de-Versailles). 20 h 30, les 15, 16, 17 et 18. Tél. : 48-28-40-48. Location Fnac. 180 F.
Les Nouveaux Nez
Bobino, 20, rue de la Gaîté (M° Gaîté). 21 heures, les 15 et 17. Tél. : 43-27-24-24. De 100 F à 130 F.
Gainsbourg confidentiel
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe (M° Bastille). 22 h 15, les 15, 16, 17, 18, 23, 24 et 25 ; 17 heures, le 19. Tél. : 40-50-66-98. Location Fnac, Virgin. 120 F.
Têtes raides
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir (M° Sentier). 22 h 30, le 15. Tél. : 42-36-37-27. 50 F.
Le Baron de la Gouttière
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir (M° Sentier). 22 h 30, le 16. Tél. : 42-36-37-27. 50 F.
Gold
Bataclan, 50, boulevard Voltaire (M° Voltaire). 20 heures, le 17. Tél. : 47-00-55-22. Location Fnac. 132 F.
Allain Leprest
Olympia, 28, boulevard des Capucines (M° Opéra, Madeleine). 20 h 30, le 20. Tél. : 47-42-25-49. Location Fnac, Virgin. 165 F.
Claude Nougaro
Aulnay-sous-Bois (93). Espace Jacques-Prévert, 134, rue Anatole-France. 21 heures, le 15. Tél. : 48-68-00-22. De 145 F à 165 F.

MUSIQUES DU MONDE

Raul Barboza
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe (M° Saint-Michel). 21 heures, les 15, 17, 18, 21, 23, 24 et 25. Tél. : 43-29-86-51. De 60 F à 80 F.
Deseo ou les Avatars du tango
Espace acteur, 14 b, rue Saint-Isaure (M° Simplon). 21 heures, les 15, 16, 17, 18, 21, 23, 24 et 25 ; 17 heures, les 19 et 26. Tél. : 42-62-35-00. Location Fnac. De 40 F à 100 F.
Nidaa Abou Mrad
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard (M° Jussieu). 20 h 30, le 17. Tél. : 40-51-38-37. Location Fnac. 70 F.
Marc Minelli & les Tsiganes turcs d'Istanbul
La Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe (M° Bastille). 20 h 30, le 20. Tél. : 43-57-24-24. 60 F.
Aswad
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart (M° Anvers). 19 h 30, le 18. Tél. : 42-31-31-31. Location Fnac. 130 F.
Grand Carnaval brésilien
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries (M° Château-d'Eau). 20 h 30, le 18. Tél. : 45-23-51-41. Location Fnac, Virgin. 100 F.
Mohamed Mokhtari
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard (M° Jussieu). 20 h 30, le 18. Tél. : 40-51-38-37. Location Fnac. 70 F.

CINÉMA

Tous les nouveaux films de la semaine, une sélection des films en exclusivité et des reprises

NOUVEAUX FILMS

A CRAN
Film français de Solange Martin, avec Clémentine Célarié, Bruno Todeschini, Sotigui Kouyaté, Andrée Damant, Asil Raïs (1 h 22).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
DROP ZONE
Film américain de John Badham, avec Wesley Snipes, Gary Busey, Yancy Butler, Michael Jeter (1 h 42).
VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55) ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47). VF : Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, handicapés, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).
QUIZ SHOW
Film américain de Robert Redford, avec John Turturro, Rob Morrow, Ralph Fiennes, David Paymer, Paul Scofield (2 h 10).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; La Bastille, handicapés, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, handicapés, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).
RICHARD AU PAYS DES LIVRES MAGIQUES
Dessin animé américain de Joe Johnston, Maurice Hunt, (1 h 15).
VO : George-V, dolby, 8e (36-68-43-47). VF : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex (le Grand Rex), handicapés, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, handicapés, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).

SÉLECTION

L'ANTRE DE LA FOLIE
Film américain de John Carpenter, avec Sam Neill, Julie Carmen, Jurgen Prochnow, Charlton Heston, David Warner, John Glover (1 h 35).
Interdit moins de 12 ans.
VO : Forum Orient Express, handicapés, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22).
AU TRAVERS DES OLIVIERS
Film iranien d'Abbas Kiarostami, avec Hossein Rezai, Mohamad Ali Keshavarz, Farhad Kheradmand, Zarifeh Shiva, Tahereh Ladania, Mahbanou Darabin (1 h 43).
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, handicapés, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).
BARCELONA
Film américain de Whit Stillman, avec Taylor Nichols, Chris Eigeman, Tushka Bergen, Mira Sorvino (1 h 43).
VO : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Reflet Médicis II, handicapés, 5e (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24).
LA CASSETTE
Film portugais de Manoel de Oliveira, avec Luis Miguel Cintra, Beatriz Bartada, Diogo Doria, Isabel Ruth, Filipe Cochofel, Sonia Alves (1 h 40).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), handicapés, 5e (43-54-15-04).
COUPS DE FEU SUR BROADWAY
Film américain de Woody Allen, avec John Cusack, Chazz Palminteri, Dianne Wiest, Jennifer Tilly, Rob Reiner, Tracey Ullman (1 h 39).
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, dolby, 3e (36-68-69-23) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, handicapés, dolby, 8e (36-68-66-54) ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).
ELISA
Film français de Jean Becker, avec Vanessa Paradis, Gérard Depardieu, Clotilde Courau, Sekkou Sall, Florence Thomassin, Werner Schreyer (1 h 55).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, dolby, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, handicapés, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, handicapés, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, handicapés, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24) ; UGC Maillot, handicapés, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).
EXOTICA
Film canadien d'Atom Egoyan, avec Don McKellar, Arsinée Khanjian, Elias Koteas, Bruce Greenwood, Sarah Polley (1 h 43).
Interdit moins de 12 ans.
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
HARCÈLEMENT
Film américain de Barry Levinson, avec Michael Douglas, Demi Moore, Donald Sutherland, Caroline Goodall, Dennis Miller (2 h 08).
VO : Gaumont les Halles, handicapés, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : Rex, handicapés, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, handicapés, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).
JOUR DE FÊTE
Film français de Jacques Tati, avec Jacques Tati, Guy Decomble, Paul Frankeur, Santa Relli, Maine Vallée, Roger Rafal, couleur et noir et blanc (1 h 10).
14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47).
KASPAR HAUSER
Film allemand de Peter Sehr, avec André Eisermann, Uwe Ochesenknecht, Katharina Thalbach, Udo Samel, Jeremy Clyde, Hansa Czypionka (2 h 17).
VO : Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
LITTLE ODESSA
Film américain de James Gray, avec Tim Roth, Edward Furlong, Moira Kelly, Vanessa Redgrave, Maximilian Schell (1 h 47).
Interdit moinq de 12 ans.
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).
LOU N'A PAS DIT NON
Film franco-suisse d'Anne-Marie Mieville, avec Marie Bunel, Manuel Blanc, Caroline Micla, Geneviève Pasquier, Métilde Weyergans, Harry Cleven (1 h 20).
Studio des Ursulines, handicapés, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).
OUBLIE-MOI
Film français de Noémie Lvovsky, avec Valéria Bruni-Tedeschi, Emmanuelle Devos, Laurent Grévill (1 h 35).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
RESERVOIR DOGS
Film américain de Quentin Tarantino, avec Harvey Keitel, Tim Roth, Michael Madsen, Chris Penn, Steve Buscemi, Lawrence Tierney (1 h 39).
Interdit moins de 16 ans.
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
RIABA MA POULE
Film franco-russe d'Andreï Konchalovsky, avec Inna Tchourikova, Alexandre Sourine, Guennadi Iegoritchev, Guennadi Nazarov (1 h 57).
VO : 14-Juillet Beaubourg, handicapés, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, handicapés, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, handicapés, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
LA RIVIÈRE SAUVAGE
Film américain de Curtis Hanson, avec Meryl Streep, Kevin Bacon, David Strathairn, Joseph Mazzello, John C. Reilly (1 h 48).
VO : UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Majestic Passy, dolby, 16e (42-24-46-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22). VF : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31).
ROSINE
Film français de Christine Carrière, avec Eloïse Charretier, Mathilde Seigner, Laurent Olmédo, Christine Murillo, Aurélie Vérillon, Louis Queste (1 h 40).
Interdit aux moins de 12 ans.
Le République, 11e (48-05-51-33) ; L'Entrepôt, handicapés, 14e (45-43-41-63).
STARGATE
Film américain de Roland Emmerich, avec Kurt Russell, James Spader, Jaye Davidson, Viveca Lindfors, Mili Avital (2 h).
VO : Forum Orient Express, handicapés, dolby, 1er (36-65-70-67) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Gaumont Grand Ecran Italie, handicapés, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24). VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, handicapés, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, handicapés, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Pathé Wepler, handicapés, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).
VANYA, 42e RUE
Film américain de Louis Malle, avec Wallace Shawn, André Gregory, Brooke Smith, Larry Pine, Julianne Moore, Phoebe Brand (1 h 55).
VO : 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation : 40-30-20-10).

REPRISE

INDISCRET
Film britannique de Stanley Donen, avec Cary Grant, Ingrid Bergman, Cecil Parker, Phyllis Calvert, 1958 (1 h 40).
VO : Reflet Médicis I, handicapés, 5e (43-54-42-34).

■ **CONDAMNATION** : TF 1 et le scénariste-acteur Yves Rénier ont été condamnés, lundi 13 février à Perpignan, à payer des dommages et intérêts aux parents de la petite Karine après la diffusion en novembre 1994 d'un épisode de la série « Commissaire Moulin » qui, selon eux, évoquait l'assassinat de la fillette (*Le Monde* du 11 janvier). TF 1, la société productrice de l'émission et Yves Rénier ont été condamnés à payer 300 000 francs à Joceline Volckaert, la mère de l'enfant, ainsi que 10 000 francs au titre des frais de procédure. En outre, le tribunal a ordonné la saisie du film. Selon l'avocat de la mère de Karine, il s'agit d'une décision exemplaire qui *« devrait faire jurisprudence et empêcher désormais les chaînes de télévision d'utiliser abusivement le malheur des gens et leur souffrance pour faire de l'Audimat ».*

■ **PARTENARIAT** : France-Inter et France-Info seront les radios partenaires officielles du Comité national olympique et sportif français (CNOSF) pour les Jeux olympiques de 1996, qui doivent avoir lieu à Atlanta (Etats-Unis). Jean Maheu, PDG de Radio-France, et Henri Serandour, président du Comité national olympique, ont signé un protocole, jeudi 9 février, qui précise les conditions de cette coopération.

■ **HOMMAGE** : « Envoyé spécial », le magazine de Paul Nahon et Bernard Benyamin, rendra hommage, jeudi 16 février à 20 h 50 sur France 2, à l'écrivain algérien Rachid Mimouni, décédé dimanche à Paris d'une hépatite aiguë (*Le Monde* du 14 février). A cette occasion, la chaîne rediffusera le reportage *Silence, on tue*, de Françoise Joly et Kristian Autain, précédemment diffusé en novembre 1983.

Des journaux qui se plient au « format cartable »

La presse écrite s'intéresse de plus en plus aux jeunes lecteurs. La télévision aussi : « M 6 kid » leur explique comment un journal est fabriqué

NEUF HEURES du matin, au 21, rue du Petit-Musc à Paris. Après s'être plongés dans la presse et les dépêches, quatre journalistes passent en revue les sujets qui composeront le menu du jour. Que mettre à la « une » ? L'inauguration d'un musée rassemblant les publicités d'une célèbre marque de vêtements ? Un tournoi de tennis ? Les propositions gouvernementales sur les rythmes scolaires ou l'initiation artistique en primaire ? Les Victoires de la musique l'emporteront haut la main. Reste à trouver un angle qui atténue le décalage entre la date de la manifestation et la sortie du journal : on optera pour un historique des disques, *« de l'aiguille au laser »*, accompagné d'un encadré sur le palmarès et éventuellement d'un entretien avec l'un des vainqueurs. Des oiseaux victimes du mazout sur les côtes bretonnes feront l'ouverture de la rubrique « France ». Le désaffection pour les jeux vidéo enregistrée aux Etats-Unis figurera quant à elle en tête de la rubrique « Monde »... *Mon quotidien* est le premier journal pour enfants paraissant chaque jour de la semaine. Vendues – exclusivement par abonnement – au prix de 2 francs, ses huit pages sont abondamment colorées et illustrées de photos et de dessins. Présenté au « format cartable », selon l'expression du rédacteur en chef François Dufour, *Mon quotidien* a vu le jour mercredi 18 janvier.

Le premier essai des créateurs de ce journal fut – commercialement – un coup de maître : « Les incollables », un jeu de questions-réponses adapté à chaque programme scolaire de la « petite maternelle » à la cinquième et élaboré en pleine vague de « Trivial Pursuit ». Le succès de l'entreprise – les auteurs évoquent 650 000 exemplaires vendus chaque année en France et dans huit pays étrangers – les autorisa à monter leur propre maison d'édition... et à envisager de nouvelles aventures.

Si *Mon quotidien* est pour l'instant le seul à avoir adopté cette périodicité, plusieurs hebdomadaires s'adressent au même lectorat. Le dernier arrivé, *Les Clés de l'actualité junior*, a été lancé – six jours avant *Mon quotidien* ! – par le groupe Milan Presse, qui a adapté pour les huit-douze ans leurs *Clés de l'actualité* créées en mars 1992 pour les quatorze-dix-huit ans.

En 1993, Fleurus lançait *Infos-Junior*, un magazine de vingt-quatre pages. A Bayard Presse, on enrichit les titres existant de dossiers liés à l'actualité.

La complexité de la chaîne de fabrication

« Comment se fabrique un journal ? » Emission destinée aux enfants, « M 6 kid » tente d'apporter quelques éléments de réponse à son public tout en évitant soigneusement de le rebuter par des explications trop techniques. Le magazine a ainsi choisi de parsemer mercredi et samedi son temps d'antenne (composé essentiellement de dessins animés) de courtes séquences filmées au cœur du processus de fabrication d'un titre, en l'occurrence *Télérama junior*. Entre Rahan et Conan, les enfants pourront tout de même avoir un rapide aperçu de la complexité de la chaîne de fabrication. Caroline Avon et Paul Grandpascal, qui présentent l'émission depuis une imprimerie, passent en revue le poids des bobines et l'origine du papier, l'invention de l'imprimerie et le fonctionnement des rotatives, etc. Sur cette toile de fond viennent se greffer des reportages tournés dans la rédaction du journal : entretien, iconographie, maquette, chemin de fer...



DÉBAT SUR LE « ZAPPING »

Les initiatives en matière de presse destinée aux enfants sont multiples. Mais, au siège de la rédaction de *Mon quotidien*, on cite surtout en exemple – ou plutôt en contrepoint – l'expérience menée depuis dix ans par *Le Journal des enfants*, une émanation du quotidien régional *L'Alsace* qui vise à peu près la même tranche d'âge. Les propos aigre-doux qui sont échangés entre Paris et Mulhouse sont le signe d'une concurrence vive, mais aussi d'une radicale différence d'approche des lecteurs.

Directrice de la rédaction du titre alsacien, Béatrice d'Irube souhaite *« faire quelque chose qui ressemble le plus possible à la presse pour adultes »*. De fait, on retrouve dans le *Journal des enfants* des papiers plus longs, plus approfondis... et nettement moins illustrés que dans *Mon quotidien*. La journaliste n'est pas tendre avec ses confrères parisiens, responsables selon elle d'une *« lecture zapping »* qui *« ne rend pas service aux enfants, car elle ne leur donne pas envie de lire. Si on veut faire de l'image sur papier, autant faire de la télévision »*...

Surprise : rue du Petit-Musc, on rejette certes l'adversaire d'un coup de patte, mais on accepte le terme de « zapping »... dans une acception autrement noble : *« On veut offrir un maximum d'entrées au lecteur pour qu'il puisse choisir. Il faut être agréable et efficace. Et notre premier souci reste le fond »*, explique Mathieu Fantoni, un ancien journaliste qui a participé à l'élaboration de la formule de *Mon quotidien*. Un débat et des enjeux qui en rappellent d'autres... et passent bien au-dessus de la tête des petits lecteurs en herbe.

Jean-Baptiste de Montvalon

★ M6 : « M6 kid », mercredi 15 février à 13 h 25 et samedi 18 février à 8 heures.

MERCREDI 15 FEVRIER

TF 1

13.40 Série : Bony.
14.35 Club Dorothée.
16.55 Sports : Football. En direct. 1/4 de finale de la Coupe de la ligue : Montpellier-Monaco ; 17.45, mi-temps ; 18.00, 2e mi-temps.
18.50 Magazine : Coucou !
19.50 Le Bébête Show (et 1.25).
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo, Météo des neiges.

20.50 Variétés : Le monde est fou. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Avec Lagaf', Lova Moor, Philippe Candeloro, Jean-Edern Hallier, Elie Kakou, Liane Foly, Aswad.
22.40 Magazine : 37 ° 5 le soir. L'avortement.
0.15 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Alain Prestat, PDG de Thomson TCE.
0.35 Série : L'Entrepôt du diable.
1.30 Journal et Météo.
1.40 Documentaire : Le Chemin des Indiens morts. La Descendance d'Isho.
2.30 TF 1 nuit (et 3.10, 3.50, 4.25).
2.40 Programmes de nuit. Côté cœur ; 3.20, Histoires naturelles (et 5.05) ; 4.00, Passions ; 4.35, Musique.

FRANCE 2

13.45 Téléfilm : La Petite Sauvage. De Diane Keaton, avec Beau Bridges, Susan Blakely.
15.15 Chalu Maureen.
17.20 Série : Seconde B.
17.50 Série : Cooper et nous.
18.20 Série : La Fête à la maison.
18.40 Jeu : Que le meilleur gagne (et 3.45).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 2.00).
19.45 America's Cup.
19.50 Tirage du Loto (et 20.50).
19.59 Journal et Météo.

20.55 Téléfilm : Docks des anges. De Bruno Gantillon, avec Sonia Codhant.
22.35 Magazine : Bas les masques. Rencontres insolites : femme bien sous tous rapports cherche homme pour vie à deux.
23.50 Journal, Météo, Journal des courses.
0.10 Le Cercle de minuit.
1.30 Programmes de nuit. Histoires courtes : Rives, d'Erick Zonca ; 1.55, Studio Gabriel (rediff.) ; 2.30 Emissions religieuses ; 4.10, 24 heures d'info ; 4.35, Les Années de rêves ; 4.50, Outremers (rediff.) ; 5.45, Dessin animé.

FRANCE 3

13.05 Téléfilm : Une femme derrière l'objectif. De Lawrence Schiller, avec Farrah Fawcett.
14.40 Série : La croisière s'amuse.
15.30 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *L'Homme qui ne transpirait pas*, de Ted Benoit et Philippe Paringaux.
18.55 Le 19-20 de l'information. Invité : Laurent Fabius. A 19.09, Journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 INC.

20.50 Magazine : La Marche du siècle. Maladie d'Alzheimer : le crépuscule de la raison. *Environ 400 000 personnes en France souffrent de cette maladie due à une dégénérescence des neurones et qui provoque des troubles de la mémoire et du comportement.*
22.25 Météo et Journal.
22.55 Magazine : Un siècle d'écrivains. Présenté par Bernard Rapp. *Raymond Queneau*, de Pierre Dumayet et Robert Bober. *Une superbe évocation de l'auteur de* Zazie dans le métro, *nourrie de nombreux témoignages et d'archives.*
23.45 Documentaire : Les Cinq Continents. Gosses de rue à Moscou (rediff.).
0.40 Musique : Cadran lunaire. *Concerto pour piano et orchestre*, de Schumann, par Jean-Claude Pennetier et l'Orchestre du Capitole de Toulouse, dir. Michel Plasson (35 min).

M 6

13.25 M 6 Kid. Comment se fabrique un journal ? Kidimot : ordinateur. Mighty Max ; Conan l'aventurier ; Moi, Renart ; Barnyard Commando ; Rahan.
16.00 Magazine : Méga 6.
16.15 Magazine : E = M 6. Présenté par Caroline Avon et Mac Lesggy. Spécial robots.
16.30 Variétés : Hit Machine.
17.00 Magazine : Fax'O (et 0.30). Spécial chansons françaises.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Equalizer.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Le Magicien.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Une nounou d'enfer.
20.35 Magazine : Ecolo 6. Séismes : la mémoire trop courte.

20.45 Téléfilm : Maxime et Wanda, les belles ordures. De Claude Vital, avec Francis Perrin, Anne Letourneau.
22.30 Téléfilm : Meurtre à Central Park. De John Herzfeld, avec Danny Aiello, William Devane.
0.00 Série : Troubles.
2.30 Rediffusions. Salsa opus 4 (Venezuela) ; 3.25, Destination le monde (La baie de Naples) ; 4.20, L'Irlande, voyage au pays des gaels ; 5.15, Culture pub (La saga).

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Documentaire : Les Allumés...
15.00 Le Journal du cinéma.
15.05 Téléfilm : Donato, père et fille. De Rod Holcomb.
16.35 Surprises.
16.45 Sport : Basket-ball américain. Match de championnat de la NBA.
18.00 Canaille peluche. Robinson Sucroé.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama. Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi. Sur le tournage de « Nelly et monsieur Arnaud » de Jean-Claude Sautet.

21.00 Cinéma : Chacun pour toi. □ Film franco-germano-suisse de Jean-Michel Ribes (1993).
22.40 Flash d'informations.
22.50 Cinéma : Trois couleurs Blanc. ■■ Film franco-polono-suisse de Krzysztof Kieslowski (1994).
0.20 Cinéma : Panique sur Florida Beach. ■ Film américain de Joe Dante (1992), (v.o.).
1.55 Magazine : L'Œil du cyclone. Spécial Imagina (65 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Cinéma : Les Parents terribles. ■■■ Film français de Jean Cocteau (1948, N.).
16.00 Les Ecrans du savoir.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Forêts du monde. Gérer nos ressources.
18.30 Le Monde des animaux. Le Lièvre aux grands pieds.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach. La guerre linguistique dans un petit village belge.
19.30 Documentaire : L'Aigle de mer, un géant des glaces. De Jens-Uwe Heins.
20.15 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. Populations en danger. 4. Les épidémies.
20.20 Album couleurs. La Sérénade (Italie, 1910).
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Magazine : Les Mercredis de l'Histoire. Présenté par Alexandre Adler. Temps de guerre. 4. La vision du soldat (1941-1944), documentaire de Michael Kuball.
21.35 Opéra : Arabella. De Richard Strauss, livret de Hugo von Hofmannstahl, mise en scène de Rudolf Steinboeck.
0.05 Musique : Métamorphoses. De Richard Strauss, avec l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan.
0.35 Documentaire : On tournait pendant l'Occupation. De Jean-Pierre Bertin-Maghit (rediff.).
1.50 Rencontre. Dialogue entre Brigitte Sauzay et Edgar Reitz (30 min).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 20.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Temps présent. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 Téléfilm : Le Blé en herbe. De Serge Meynard, avec Marianne Basler, Matthieu Roze. 23.10 Bouillon de culture. Rediff. de France2 du 10 février. 0.20 Journal de France 3. Edition Soir 3 (30 min).
PLANÈTE 19.45 La Rivière volée. De Dereck Joubert. 20.35 Sabra et Chatila. De Stephen Walker. 21.25 Prostitution. De Mireille Dumas. 1. Travestir. 22.25 Les DerniersChiens sauvages d'Afrique. D'Hugo Van Lawick. 23.15 L'Ouest, le vrai. De Graig Haffner.53. Grandes nations cheyennes :les plus redoutées. 0.05 ▶ De Nuremberg à Nuremberg. De Frédéric Rossif. 1. La Fête et le Triomphe (65 min).
PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Première infos (et 0.20). 19.15 Tout Paris (et 20.30, 23.55). 19.45 Dessins animés. 20.00 Aux arts et caetera (et 21.50). 21.00 Paris modes. Le défilé Jean-Paul Gaultier printemps-été 1995. 22.20 Les Nouveaux Nez. Café-théâtre. 0.35 Suzanne Vega. Concert. All Areas World Tour 87 (50 min).
CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 18.00 Les Pastagums. 18.15 Cajou. Invitée : Claire Gibault. 19.15 Domino. Finale de Rébus. 19.30 Série : Etoile filante (30 min).
CANAL JIMMY 20.00 Série : Le Frelon vert. 20.30 Série : Lonesome Dove. 21.15 Série : Star Trek. 22.05 Chronique de mon canapé. 22.10 Série : Seinfeld. 22.35 Série : Au nom de la loi. 23.05 T'as pas une idée ? 0.05 Série : Dream On. 0.35 Série : New York Police Blues (50 min).
SÉRIE CLUB 20.05 Série : Les Années coup de cœur. 20.30 Série : Le Temps des copains. 20.45 Série : UFO,Alerte dans l'espace (et 0.00). 21.35 Série : Berlin anti-gang. 22.25 Série : Code Quantum. Jimmy. 23.10 Série : Equalizer. Chacun chez soi. 0.50 Série : Le Saint (50 min).
MCM 19.30 Blah-Blah Groove. 20.00 MCM découvertes (et 20.40). 20.10 MCM Mag (et 0.00). 21.00 Radio Mag. Portrait : Jean-Louis Foulquier. 21.30 MCM Rock Legends. Simple Minds. 23.00 Blah-Blah Groove. 23.30 X Kulture. Le magazine des sports de glisse. 0.30 Blah-Blah Métal. 1.00 Vidéoclips non-stop.
MTV 19.30 The Zig and Zag Show. 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).
EUROSPORT 19.30 Eurosportnews. 20.00 Prime Time Magazine. 22.00 Motors. 23.00 Stock car. Grand Prix de Paris et 1er championnat d'Europe au Palais omnisports de Paris-Bercy. 0.00 Equitation. Coupe du monde : Ligue Pacifique, Australie. Jumping de Canberra (Australie). 1.00 Eurosportnews (30 min).
CINÉ CINÉFIL 19.00 L'Amazone aux yeux verts. ■ Film américain d'Edwin L. Marin (1944, N.). 20.30 Malombra. ■■■ Film italien de Mario Soldati (1942, N.). 21.40 Un drôle de caïd. □ Film français de Jacques Poitrenaud (1964, N.). 23.00 Quality Street. ■■ Film américain de George Stevens (1937, N., v.o.). 0.25 Le Cambrioleur. ■■ Film américain de Paul Wendkos (1957, N., v.o.).
CINÉ CINÉMAS 19.10 Ubac. ■ Film français de Jean-Pierre Grasset (1986). 20.30 Larry le liquidateur. □ Film américain de Norman Jewison (1991). 22.10 Les Uns et les Autres. ■■ Film français de Claude Lelouch (1980).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.30 Perspectives scientifiques. L'empire des techniques. 3. De l'humain dans les techniques. Avec Bruno Latour, professeur à l'Ecole des Mines. 20.00 Le Rythme et la Raison. La Musak. 3. A quoi servent les musiciens ? A quoi sert la musique ? 20.30 Tire ta langue. Histoires d'amour. Avec Paula Jacques, Denyse Bombardier, Tahar Ben Jelloun. 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. Ouverture à Paris de la Bibliothèque Freud. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. 22.40 Les Nuits magnétiques. A pied, à cheval, en voiture, nous allons à Saint-Roch. 0.05 Du jour au lendemain. Marc Trillard (Tête de cheval). 0.50 Coda. Joao Gilberto. 3. Le retour aux sources : Joao Gilberto interprète de samba.
FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert Donné le 4 février 1995 au Conservatoire d'art dramatique à Paris, dans le cadre des « Aventuriers » : Sonate pour clavier nº 13 op. 16, de Clementi ; Fantaisie pour clavier K 475, de Mozart ; Les Sept dernières paroles du Christ (adagio), de Haydn ; Rondos pour clavier, de Carl Philipp Emanuel Bach, Sonate pour piano nº 8 op. 13, de Beethoven, Jos van Immerseel, pianoforte. 22.00 Soliste. Leonid Kogan, violon. Concerto pour violon et orchestre nº 5 op. 37, de Vieuxtemps, par l'Orchestre de l'URSS, dir. Kiril Kondrachine. 22.30 Musique pluriel. Œuvres Castérède, Ligeti, Takemitsu. 23.07 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes, de Glinka, par le Quatuor Chostakovitch ; L'Isle joyeuse, de Debussy, Samson François, piano ; Sonate pour flûte et basse continue HWV. 374, de Haendel. 0.00 Jazz vivant. Concert donné le 9 février 1995, au studio Charles Trénet à Radio-France, dans le cadre de « Présences 95 », par le Quintette du guitariste Frederick Martin et l'Orchestre du guitariste Nguyên Lê : Qua Câu, de Nguyên Lê ;K. W. Act, de Martin.

Les interventions à la radio

Radio Shalom 94.8 FM, 18 h 30 : Antoine Waetcher ; Dominique Voynet ; (« Le Grand débat »).
France-Inter, 19 h 20 : Michel Rocard (« Objections »).



TF 1 s'allie à Canal Plus pour la Coupe du monde de rugby

Au mois de juin, les deux chaînes vont retransmettre, d'Afrique du Sud, les rencontres de la compétition, en souhaitant que le XV tricolore accède à la finale

« LE PRÉSIDENT de la Fédération française de rugby ne s'étant pas mêlé de la négociation, TF 1 a bien les droits de la Coupe du monde », a ironisé Jean-Claude Dassier, patron du service des sports de la Une, lors de l'annonce, mercredi 8 février, de la diffusion conjointe, sur TF 1 et Canal Plus, des rencontres de la Coupe du monde de rugby, qui a lieu du 24 mai au 24 juin, en Afrique du Sud. Cette épreuve semble être pour TF 1 l'occasion de se venger du président de la Fédération française de rugby (FFR) qui a attribué, pour quatre ans et 45 millions de francs, à France Télévision, les droits de retransmission des matches du Tournoi des cinq nations (*Le Monde* du 24 janvier).

« Nous allons mettre tout en œuvre pour accompagner l'équipe de France de Berbizier », a indiqué Jean-Claude Dassier. TF 1 va ainsi mobiliser quarante personnes, journalistes, techniciens, réalisateurs et assistants, pendant la compétition. Après accord avec Canal Plus, la Une devrait retransmettre huit, voire même neuf matches. Selon Charles Biétry, directeur des sports de Canal Plus : *« les très, très grands matches seront sur TF 1. Le reste, tout le reste, soit treize rencontres, sera sur Canal Plus. »* La chaîne de Martin Bouygues proposera le match d'ouverture, les rencontres de l'équipe de France, deux des quarts de finale, une demi-finale et enfin la finale. Au total *« huit ou neuf matches en direct »* seront au programme de Canal Plus.

Les deux chaînes ont instauré une totale complémentarité. *« Aucune action de cette Coupe ne sera absente de l'antenne pour un téléspectateur français »*, a annoncé Charles Biétry. Pourtant, les responsables de Canal Plus et de TF 1 s'inquiètent déjà de la qualité des retransmissions. Par avance, ils dégagent toute responsabilité : *« le signal international sera fourni par l'Afrique du Sud »*, hôte de la compétition.

Les grands matches seront sur la Une, les autres sur la chaîne cryptée

Charles Biétry et Jean-Claude Dassier refusent une réédition *« de la première semaine de la Coupe du monde football aux Etats-Unis »*. Durant cette période, les chaînes américaines, peu habituées à filmer le football, n'auraient pas assuré une couverture convenable de la compétition. Au vu des dernières réalisations de la télévision sud-africaine, le pire devrait toutefois être évité, indiquent Charles Biétry et Jean-Claude Dassier.

Outre les retransmissions, les deux chaînes vont déployer un dispositif pour acccompagner la compétition à l'écran. TF 1 *« profitera des vacances du football pour programmer des émissions à la place de* Téléfoot *»*. De même, comme lors de chaque soirée de Coupe d'Europe de football, la chaîne privée fera suivre la journée de compétition d'un « Spécial rugby », enfin *« un journal tout en images »* proposera des reflets des matches du jour. Enfin, TF 1 louera *« un satellite permanent »* pour intervenir à tout moment, mais *« toujours en accord avec Pierre Berbizier »*, entraîneur du XV de France. Comme les rencontres seront filmés par des équipes sud-africaines, Canal Plus ne pourra appliquer au rugby les méthodes pratiquées chaque semaine au football.

Pour enrichir le signal international, venu d'Afrique du Sud, la chaîne cryptée mettra en place un studio permanent animé par Charles Biétry pour gérer les directs. Les différés et les reportages recevront les analyses d'Yvon Rousset et de Philippe Guillard. Comme TF 1, Canal Plus sera aussi présente dans le sillage de l'équipe de France. La chaîne cryptée prendra l'antenne 15 minutes avant le coup d'envoi pour offrir des reportages d'avant-match sur les Bleus, des résumés des matches précédents et des sujets magazine. Enfin, le repos sera consacré à la diffusion d'ambiance des vestiaires.

Plus qu'avec les images, ce sont avec leurs équipes de présentateurs que TF 1 et Canal Plus souhaitent personnaliser les retransmissions. Du côté de TF 1, outre Roger Zabel et Patrick Thillet, c'est *« Éric Blanc qui tient la corde »* pour le poste de commentateur. Jean-Claude Dassier espère *« un commentaire différent »* de celui proposé par Pierre Albaladejo sur France 2 : *« Un peu moins couleur locale, un peu moins d'accent, même s'il en faut. »* Pour obtenir *« plus technique »*, TF 1 s'adjoindra un arbitre, comme il y a quatre ans. De son côté, Canal Plus a sollicité comme consultants Serge Blanco, ancien international, et Francis Deltéral, journaliste de *L'Equipe*, pour commenter en compagnie d'Éric Bayle, Thierry Gilardi, Christian Delcourt et Pierre Buet.

Au-delà de l'aspect technique, la rentabilité de la compétition reste la grande inconnue pour TF 1 et, à un degré moindre, pour Canal Plus. Les deux chaînes ont déboursé 5 millions de livres – environ 40 millions de francs, payés aux deux tiers par la Une – pour acquérir les droits de retransmission. Diffusée plus tard dans l'après-midi que les matches du Tournoi des cinq nations, à cause du décalage horaire, TF 1 table *« sur un potentiel d'audience supérieur »*. La chaîne privée prévoit *« entre 15 % et 20 % d'audience en moyenne, soit 35 % à 40 % de parts de marché »*.

Pourtant ces calculs prospectifs pourraient être remis en cause si l'équipe de France est prématurément éliminée : les annonceurs déserteraient les écrans publicitaire et la Une ne pourrait alors rentabiliser son investissement. A l'inverse, la chaîne cryptée n'a pas d'impératif d'audience et doit seulement pourvoir à la satisfaction de ses abonnés. Enfin, avec Canal Plus et TF 1, Eurosport, chaîne par câble et satellite, assurera de 40 à 50 heures de retransmissions de cette troisième Coupe du monde.

Guy Dutheil

Fourchettes

par Daniel Schneidermann

... TROIS SONDAGES du jour offrent des résultats différents, parfois même contradictoires, ce qui ne doit pas pour autant...

... en revanche, dans le PVA - *Paris Soir* - France 4 - Europe 3, réalisé sur un échantillon de 1002 personnes après la désignation de Lionel Jospin, mais avant le...

... baisse de huit points dans l'un, tandis que dans l'autre il se redresse de deux points, mais ce n'est pas...

... à accueillir avec précaution, ce qui n'empêche pas de...

... léger effritement, plus accentué toutefois dans le...

... SOFROP - TF 2 - Radio-Paris - *Courrier du Centre Sud*, réalisé entre le 13 et le 15 février, sur un échantillon de...

... réalisé pour sa part après la présentation du programme de Jacques Chirac, mais avant l'exposé des grandes orientations de Philippe de...

... Canal 5 - Radio-Centre - *Petit Bleu des Côtes-d'Armor*, nous apprend, lui, que...

... effectué, lui, au cours du premier quart d'heure de la conférence de presse d'Edouard Balladur, mais avant l'annonce de la troisième partie de la sixième sous-mesure conditionnelle, qui...

... 1001 personnes sélectionnées selon la méthode des quotas, ce qui permet de...

... entre le 12 février en fin de matinée et le 13 février en début de soirée...

... le France 4 - IFRES-BTL - *Eclaireur du Gâtinais*, de son côté...

... très exactement entre la trente-quatrième mesure pour l'an 2000 de Jacques Chirac et la quatre-vingt-septième proposition pour le troisième millénaire de Robert Hue...

... réalisé avant la manifestation des étudiants, mais après la mise en examen de...

... a remonté de trois points, tandis que le mois précédent...

... effectué avant le branchement par la police de l'enregistrement du docteur Général, mais après la perquisition au domicile de...

... quant au TF 8 - IPFOSOP - Radio-Verte - *Clairon de l'Aunis et de la Saintonge*, il...

... réalisé quelques jours avant le changement de lunettes de Lionel Jospin, mais au lendemain du resserrement du nœud de cravate d'Edouard Balladur, confirme que...

... le cas de figure où Jacques Chirac serait au second tour...

... 1000 personnes et un chien...

... réalisé avant la visite par Jacques Chirac de la ferme des Trois Platanes de Saint-Guénolé, mais après...

... contre 48 % pour...

... au coude à coude pour...

... et trois canaris sélectionnés selon la méthode des...

... en cas de duel...

... roue dans roue...

... extrêmement serré...

... dans tous les cas de figure...

... léger tassement, au profit de...

... en revanche, face à...

... seulement 52 %...

... hypothèse de...

... avertissement de la commission des sondages, délivré aujourd'hui, avertit qu'une marge d'erreur de 2 % ne devrait pas...

JEUDI 16 FÉVRIER

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : La Vengeance aux deux visages.
16.15 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.45 Club Dorothée. Clip ; Jeux.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Dingue de toi.
18.50 Magazine : Coucou !
19.50 Le Bébête Show (et 1.10).
20.00 Journal.
20.15 Face à la Une. Invité : Robert Hue.
21.05 Tiercé, La Minute hippique, Météo, Trafic infos.

21.15 Téléfilm : Julie Lescaut. Rumeurs, de Marion Sarraut, avec Véronique Genest.
22.55 Magazine : Sans aucun doute. Avec Sophie Favier, Marie Lecoq, Me Didier Berges. Les vols de voitures ; Pour ou contre la dépénalisation de la drogue ?
0.15 Série : Paire d'as.
1.15 Journal et Météo.
1.30 Documentaire : Ernest Leardée ou le Roman de la biguine.
2.30 TF 1 nuit (et 3.05, 4.10).
2.40 Programmes de nuit. Côté cœur ; 3.15, Histoires naturelles (et 5.10) ; 4.20, Passions ; 4.45, Musique.

FRANCE 2

13.45 INC.
13.50 Série : Inspecteur Derrick.
14.55 Dans la chaleur de la nuit.
15.40 Tiercé à Vincennes.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.05).
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Cooper et nous.
18.15 Série : La Fête à la maison.
18.40 Que le meilleur gagne (et 3.50).
19.10 Flash d'informations.
19.15 Studio Gabriel (et 2.05).
19.50 America's Cup.
19.59 Journal et Météo.
20.25 Carnet de campagne.
20.55 Point route.

21.05 ▶ Magazine : Envoyé spécial. Hommage à Rachid Mimouni : *Silence, on tue*, de Françoise Joly et Christian Autain ; Les Pilules magiques ; Brûlés sans flammes ; Demain le Vésuve.
22.45 Cinéma : Rambo. ■ Film américain de Ted Kotcheff (1982).
0.15 Journal, Météo, Journal des courses.
0.45 Le Cercle de minuit.
2.35 Programmes de nuit. Bas les masques (rediff.) ; 4.15, 24 heures d'info ; 5.45, Dessin animé.

FRANCE 3

13.35 Magazine : Vincent à l'heure.
14.50 Série : La croisière s'amuse.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Bande et sarabande*, de Samuel Beckett.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.09, Journal de la région.
20.10 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.55 Cinéma : Tremblement de terre. ■ Film américain de Mark Robson (1974).
23.00 Météo et Journal.
23.25 Documentaire : Les Dossiers de l'Histoire. Algérie, années d'espoir, années de cendre. 2. Algérie, années de cendre, de Benjamin Stora, Jean-Michel Meurice, Fabienne Strouvé.
0.25 Magazine : L'Heure du golf. La compétition : Open des Canaries.
0.55 Musique : Cadran lunaire. *Scherzo et tarantelle*, de Wieniawski, par Tedi Papavrami, violon, Christophe Larrieu, piano (10 min).

M 6

13.30 Téléfilm : Alerte à l'aéroport. De Charles S. Dublin et Don Chaffey, avec Gil Gerard, Derlinda Tolbert.
17.00 Variétés : Hit Machine. Emission présentée par Yves Noël et Ophélie Winter.
17.30 Série : Guillaume Tell.
18.00 Série : Equalizer.
18.54 Six minutes première édition.
19.00 Série : Le Magicien.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Une nounou d'enfer.
20.35 Magazine : Passé simple. Présenté par Marielle Fournier. 1965 : l'assassinat de Malcolm X.

20.50 Cinéma : Music Box. ■■■ Film américain de Constantin Costa-Gavras (1989).
23.00 Téléfilm : Les Proies de la femme caméléon. De Fleming B. Fuller, avec Daphne Zunica, James Wilder.
0.35 Magazine : Culture rock (et 3.20). La saga.
2.00 Rediffusions. Rock express ; 2.25, La Ferté-Alais 1991 ; 4.15, Arles, le secret des pierres ; 5.10, Culture pub ; 5.35, E = M 6.

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

13.35 Cinéma : Trois couleurs Blanc. ■■ Film franco-polono-suisse de Krzysztof Kieslowski (1994).
15.05 Documentaire : Miles. De Philippe Koechlin.
16.15 Cinéma : Bonsoir. ■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1993).
17.35 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
18.00 Canaille peluche. Robinson Sucroé.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi puis, à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 Cinéma : Pleine Lune sur Blue Water. ■ Film américain de Peter Masterson (1988).
22.05 Flash d'informations.
22.15 Cinéma : Mad Dog and Glory. ■ Film américain de John McNaughton (1992) (v.o.).
23.50 Cinéma : La Lumière des étoiles mortes. ■ Film français de Charles Matton (1993).
1.40 Documentaire : Gérard Philipe, un prince dans la foule. De Dominique Cazenave et Anne Andreu.
2.45 Surprises (15 min).

LA CINQUIÈME

13.30 Défi.
14.00 Le Temps des cathédrales. De Roger Stéphane. 8. Le Bonheur et la Mort.
15.45 Les Ecrans du savoir. Au fil des jours (rediff.) ; Inventer demain ; Allô la Terre (rediff.) ; Ma souris bien aimée (rediff.).
16.25 ▶ L'Œuf de Colomb (rediff.).
16.40 Les Ecrans du savoir (suite). Cinq sur cinq (rediff.) ; Langues : espagnol et anglais.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Les Grands Châteaux d'Europe. Leeds (Angleterre).
18.30 Le Monde des animaux. Les nasiques de Bornéo.

ARTE

19.00 Magazine : Confetti. Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach. Les épouvantails en voie de disparition.
19.30 Documentaire : Photo de classes. De Litsa Boudalika.
20.27 Album couleurs. Récolte des pommes (Etats-Unis, 1910), couleurs : pochoir.
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Soirée thématique : La Belle Saxonne, Dresde. Soirée proposée par Beate Schönfeldt.
20.41 Documentaire : Dresde entre la fête et les cendres. De Beate Schönfeldt. *Histoire et renaissance d'une ville complètement détruite en 1945.*
21.45 Le Bombardement de Dresde, 13 février 1945. De Matthias Koch.
22.40 Téléfilm : Les Prussiens sont là. De Hans-Joachim Kasprzik, avec Rolf Hoppe, Arno Wysniewski (1/4).
0.15 Nouveaux Baroques et artistes en marge. De Marian Kiss.
0.50 Glenn Gould joue Bach. 2. La Question de l'instrument, de Bruno Monsaingeon (rediff.).
1.45 Dietrich Fischer-Diskau. Récital Schumann (rediff.).
2.20 Rencontre. Dialogue entre Virgil Tanase et Pavel Lounguine (25 min).

CABLE

TV 5 ▶ Journée spéciale Israël 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 20.55 min). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Thalassa. Les secrets de la mer Morte. 20.30 Envoyé spécial. Juifs et Noirs. 21.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 21.40 Les Grands Jours du siècle. Exodus. 22.35 Quelque chose qui se termine. 23.30 Viva. 0.15 Journal de France 3. Edition Soir 3 (25 min).

PLANÈTE 19.05 Le Showbiz et la Politique. D'André Halimi. 20.00 Edgar P. Jacobs : le legs de l'espadon. De Christophe Heili. 20.30 Force brute. De Robert Kirk. 21.20 La Rivière volée. De Dereck Joubert. 22.10 Sabra et Chatila. De Stephen Walker. 23.05 Prostitution. De Mireille Dumas. 1. Travestir. 0.05 Les Derniers Chiens sauvages d'Afrique. D'Hugo Van Lawick. 0.55 L'Ouest, le vrai. De Graig Haffner (45 min).

PARIS PREMIÈRE 19.15 Tout Paris (et 20.30, 0.45). 19.45 Archives. 20.00 Ecran total (et 22.45). 21.00 Ziegfeld Folies. ■■■ Film américain de Vincente Minnelli (1946, v.o.). 23.15 Frank Sinatra : The Voice. D'André Halimi. 0.10 Brahms. Concert. Symphonie nº 3 en fa majeur. Enregistré au Royal Concert Hall de Leipzig, par l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Kurt Masur.

CANAL J 17.35 Les Triplés. 17.40 Bof. 17.55 Soirée Domino. C'est comme moi ; 18.00, Monsieur Bogus ; 18.20, Tip top clip ; 18.25, Belle et Sébastien ; 18.55, Jeux vidéo ; 19.00, Graine de champion ; 19.15, Jeux vidéo ; 19.20, Rébus. 19.30 Série : Zorro.

CANAL JIMMY 20.00 John et Mary. ■ Film américain de Peter Yates (1969). 21.35 Road Test. 21.55 Chronique du front. 22.00 Anna. ■ Film français de Pierre Koralnik (1967). 23.30 Souvenir. Cravate noire, du 30 mai 1966. Avec Nino Ferrer, Marianne Faithfull, Tom Jones, les Moody Blues, Sylvie Vartan, Serge Gainsbourg, Valérie Lagrange, Guy Marchand... 0.10 Série : Monty Python's Flying Circus. 0.45 Destination séries (30 min).

SÉRIE CLUB 19.15 Série : Super Jaimie. 20.05 Série : Les Années coup de cœur. 20.30 Série : Le Temps des copains. 20.45 Série : Joëlle Mazart (et 0.00). 21.35 Série : Berlin antigang. 22.25 Série : Code Quantum. 23.10 Série : Equalizer. 23.55 Le Club. 0.55 Série : Le Saint (50 min).

MCM 19.30 Blah-Blah Groove (et 23.00). 20.00 MCM découvertes (et 20.40). 20.10 MCM Mag (et 0.00). 21.00 Autour du groove. 21.30 MCM Rock Legends. Spécial Simple Minds. 23.30 Radio Mag. 0.30 Blah-Blah Métal. 1.00 Vidéoclips non-stop.

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-Head. 23.00 The Report. 23.15 CineMatic. 23.30 News at Night. 23.45 3 From 1. 0.00 The End ? (120 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Basket-ball. En direct de Limoges. Championnat d'Europe des clubs : Limoges-Badalone. 22.00 Boxe. 23.00 Championnat du monde IBF des poids super légers : Jake Rodriguez/Konstantin Tszyu. 0.00 Golf (60 min).

CINÉ CINÉFIL 19.15 Malombra. ■■■ Film italien de Mario Soldati (1942, N.). 20.30 La Gamberge. ■■ Film français de Norbert Carbonnaux (1961, N.). 22.00 Tarzan trouve un fils. ■ Film américain de Richard Thorpe (1939, N.). 23.20 Un drôle de caïd. □ Film français de Jacques Poitrenaud (1964, N.). 0.40 L'Amazone aux yeux verts. ■ Film américain d'Edwin L. Marin (1944, N., v.o., 90 min).

CINÉ CINÉMAS 18.55 Horror Kid. Film américain de Fritz Kiersch (1983). 20.30 Le Retour de Frank James. ■■ Film américain de Fritz Lang (1940). 22.00 Cher frangin. ■ Film français de Gérard Mordillat (1989). 23.35 Zuckerbaby. ■ Film allemand de Percy Adlon (1985, v.o., 90 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 19.00 Agora. Joël Schmidt (Heinrich von Kleist). 19.30 Perspectives scientifiques ; L'empire des techniques. 4. La technologie contemporaine : ruptures et continuités. 20.00 Le Rythme et la Raison. La Musak. 4. Aménagement ou pollution ? 20.30 Fiction. Françoise Lebrun (De la curiosité). 21.32 Profils perdus. Jacques Benoist-Méchin (1). 22.40 Les Nuits magnétiques. Le jeune homme contrané. 0.05 Du jour au lendemain. Florence Seyros (Les Apparitions). 0.50 Coda. Joao Gilberto. 4. Aux Etats-Unis : de Carnegie Hall aux rencontres avec Stan Getz.

FRANCE-MUSIQUE : 19.05 Domaine privé. 20.00 Soirée Henri Dutilleux. Concert donné le 19 décembre 1991 au théâtre des Champs-Elysées, par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit : Tout un monde lointain... pour violoncelle et orchestre, David Gerringas, violoncelle ; Timbres, Espace, Mouvement ou la Nuit étoilee ; L'Arbre des Songes, concerto pour violon et orchestre, Pierre Amoyal, violon. 23.07 Soirée Henri Dutilleux (suite). Les Citations, Maurice Bourgue, hautbois, Huguette Dreyfus, clavecin, Bernard Cazauran, contrebasse, Bernard Ballet, percussion ; Ainsi la nuit pour quatuor à cordes, par le Quatuor Arditti ; Trois strophes sur le nom de Zacher, David Geringas, violoncelle ; Deux sonnets de Jean Cassou, Gilles Cachemaille, baryton, Henri Dutilleux, piano ; Figures de résonances, Geneviève Joy et Henri Dutilleux : pianos. 0.00 Tapage nocturne.

Les interventions à la radio

Radio Shalom 94.8 FM, 18 h 30 : Gérard Longuet (« Grand débat spécial »).

Le Monde
LE MONDE / JEUDI 16 FÉVRIER 1995

La vie de CDD

par Pierre Georges

FAUT-IL avoir peur des jeunes ? Il le faut. Car ils ont quelques raisons de douter du meilleur des mondes économiques qui leur est proposé. Ce n'est qu'un chiffre, ou, plutôt, une fraction. Ni inédite ni alléchante comme une saute de température ou de sondage. Ce n'est qu'un de ces pourcentages précautionneusement oubliés dès qu'entendus, tus dès que sus, banalisés aussitôt qu'énoncés. Ce n'est que l'état chiffré de leurs espoirs, de leur avenir, des lieux

Et il n'est pas radieux. Car cette réalité-là, brutale, incontestable est plus que têtue, entêtante : en 1994, parmi les jeunes qui ont eu la chance, presque le privilège, en France de trouver un emploi, 80 %, quatre sur cinq, l'ont dégoté sous la forme d'un contrat à durée déterminée, d'un de ces fameux CDD qui sont à l'emploi ce que le sursis est au condamné.

Tu seras CDD, mon fils, ma fille ! A moins que tu ne sois chômeur ou ne le redeviennes entre deux escales, entre deux contrats à durée ponctuelle. Le CDD, c'est ainsi de l'espoir à temps convenu. Mieux que rien, pis que tout. Un pied à l'étrier, un pied à l'ANPE. Le CDD, c'est encore ce qu'on a trouvé de mieux pour partager le travail sans partager le gâteau, s'engager sans engager, créer du calmant ponctuel sans créer de l'emploi durable. C'est de l'intérim officiel, officiellement vécu et contractualisé. C'est une facilité d'entreprise, une exception devenue la règle, la prise de risque minimale des bilans comptables.

Le CDD, sur la grande partition économique, c'est l'instrument magique, l'accordéon du temps qui permet de jouer des effectifs, le soufflet qui monte et descend aux variations saisonnières des courbes de résultats. C'est un moyen devenu une fin, le remède magique aux sureffectifs, le grand régulateur des frais de structures.

Il ne suffit pas qu'un jeune sur quatre soit au chômage en France. Il faut encore que, parmi les autres, quatre sur cinq voguent dans la précarité de l'avenir, dans l'incertitude du lendemain. Il faut entretenir l'espoir et le doucher dans un même mouvement, entrouvrir une porte et la fermer d'un même élan, dire oui et non d'un seul mot.

On dira, et on aura économiquement raison, que le CDD est encore ce que l'on a trouvé de mieux, faute de mieux. On dira qu'il serait irresponsable, pour tout chef d'entreprise responsable, de créer de l'emploi durable quand les lendemains économiques ne chantent pas. Et l'on n'aura pas tort. On soutiendra que l'économie a ses lois d'airain, bien loin des états d'âme, des angoisses ou des soucis de société. Et ce sera, chiffres en mains, chiffres en tête, maîtres-chiffres, irréfutable comme démonstration au tableau noir.

Mais la vie ne se vit pas au tableau noir. Et cette vie de CDD, cette vie faite de sautes d'emploi, de sautes d'avenir, de saute-contrats, n'est pas une vie. Ecoutez les témoins. Ils sont légion. Ils sont nos enfants. Bêtes à emplois comme ils furent bêtes à concours, bêtes à études, bêtes à diplômes. Et de quoi parle-t-on, de quoi parlent-ils, tous ceux qui sont candidats au CDD présidentiel s'ils ne parlent pas de cela, s'ils n'inventent pas, s'ils ne proposent pas, s'ils n'imaginent pas ce qui pourrait être un vrai partage du travail et de l'avenir ?

SOMMAIRE

SERVICES

BOURSE

Cours relevés le mercredi 15 février 1995, à 10 h 22 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	17991	-0,81	-8,78
Honk Kong Index	7862,67	-1,41	-4

Tokyo-Nikkei sur 1 an
19752,98
19267,11
18789,24
18277,37
17785,50

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 14/02	var. en % 13/02	var. en % fin 94
Paris CAC 40	1856,09	+0,31	—
Londres FT 100	3071,30	-0,32	+0,18
Zurich	1257,80	+0,44	+1,41
Milan MIB 30	1057	-0,38	+3,12
Francfort Dax 30	2133,24	+0,77	+1,26
Bruxelles	1358,40	+0,09	-2,24
Suisse SBS	1007,69	+0,18	-2,93
Madrid Ibex 35	289,14	+0,76	+1,44
Amsterdam CBS	279,60	-0,11	+0,57

DEMAIN dans « Le Monde »

GORDON, LE CYCLONE TUEUR. En novembre 1993, douze jours durant, le cyclone Gordon a parcouru le bassin caraïbe, y semant mort et destruction. Parmi les terres touchées, Haïti a payé, de par son sous-développement, le plus lourd tribut.

Tirage du *Monde* daté mercredi 15 février 1995 : 507 396 exemplaires

La Commission de recours des réfugiés reconnaît le génocide tutsi

L'asile politique a été accordé à une jeune Rwandaise

LA COMMUNAUTÉ tutsie du Rwanda a été victime d'un génocide comparable, dans ses effets, au sort des juifs pendant la seconde guerre mondiale. Tel est le constat implicite que vient d'opérer la Commission de recours des réfugiés (CRR), en accordant, mardi 14 février, le statut de réfugié politique à Julienne N., une jeune Tutsie dont la famille a été décimée. Fait rarissime, la CRR, instance de recours pour les demandeurs d'asile déboutés, a utilisé une disposition de la Convention de Genève de 1951 rédigée à l'intention des juifs d'Europe centrale qui ne supportaient pas l'idée de rentrer en Allemagne ou en Pologne. Ce texte prévoit que, même si les risques directs pour leur vie ont cessé, des persécutés peuvent refuser de se prévaloir de leur nationalité d'origine en invoquant *« des raisons impérieuses tenant à des persécutions antérieures »*.

Avant d'arriver à cette jurisprudence lourde, la CRR avait, il est vrai, accumulé les bourdes dans un dossier pourtant sensible. La commission avait omis de convoquer Julienne N. et son avocat à l'audience où devait être fixé son sort. Les magistrats du Conseil d'Etat qui composent la commission avaient ensuite refusé le statut de réfugié à la jeune femme, qui assurait pourtant avoir été licenciée avec tous les Tutsis de son entreprise, puis arrêtée et violentée par la police pour s'être rebellée contre les discriminations, avant de s'évader de prison et de fuir vers la France en avril 1993, soit un an avant le génocide massif. Le 16 juin 1994, le rejet de sa demande d'asile, déjà prononcé par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), était confirmé par la CRR.

L'administration avait donné un mois à Julienne N. pour quitter le territoire. Mais la publicité faite dans la presse à cette décision aberrante en pleine période de massacres au Rwanda devait conduire la commission à reconnaître sa gaffe. Jean-Jacques de Bresson, président de la CRR, déclarait alors, dans un entretien au *Monde*, que le dossier devait être *« repris »* et évoquait, pour la première fois, l'application au *« terrible génocide »* rwandais de la disposition rédigée pour les juifs dans l'après-guerre mondiale. *« Ma famille a été massacrée. Avec tout ce que j'ai subi depuis 1990, je ne veux plus poser les deux pieds au Rwanda »*, murmurait Julienne N., le 18 janvier, à l'audience où elle était enfin admise à s'expliquer, avec son avocat, Me Elisabeth Hamot (*Le Monde* du 20 janvier).

Dans sa décision rendue mardi 14 février, la CRR revient totalement sur son refus initial. La commission reconnaît que *« les membres de* [la] *famille* [de Julienne N.] *et son compagnon ont été victimes des actes de génocide perpétrés contre la communauté tutsie au Rwanda en 1994 »*. *« Alors même que des changements politiques sont intervenus au sein du régime rwandais, les conséquences tant physiques que psychologiques des persécutions* (...) *sont d'une gravité telle qu'elle peuvent permettre à Mlle N. d'invoquer* (...) *des raisons impérieuses tenant à des persécutions antérieures. »* Cette analyse tranche singulièrement avec la jurisprudence actuelle de la CRR, qui refuse systématiquement d'accorder la protection du statut de réfugié aux victimes tutsies du génocide, au motif que les Tutsis du FPR sont aujourd'hui au pouvoir à Kigali. Le cas de Julienne illustre surtout le caractère aléatoire des décisions d'accès à l'asile politique. En octobre 1993, l'Ofpra avait débouté Julienne N. au motif que sa nationalité rwandaise n'était pas avérée.

Philippe Bernard

■ **PEROU-ÉQUATEUR : le président brésilien a confirmé,** mardi 14 février, le cessez-le-feu entre le Pérou et l'Equateur, à Brasilia, où ont lieu les négociations entre les deux belligérants et le Brésil, l'Argentine, le Chili et les Etats-Unis (les quatre pays signataires du protocole de Rio de 1942, censé mettre un terme au différend frontalier).

■ **OSCARS : annoncée mardi 14 février, la liste des concurrents pour la finale des Oscars** (dont le palmarès sera proclamé le 27 mars) désigne déjà plusieurs vainqueurs. Tout d'abord *Forrest Gump* avec treize nominations. Trois titres se classent *ex-aequo* avec sept nominations chacun : *Pulp Fiction*, de Quentin Tarantino, *les Evadés*, de Frank Darabont, et *Coups de feu sur Broadway*, de Woody Allen. On note également un forte présence de films non-américains, à commencer par *Rouge*, bénéficiant de trois nominations après s'être vu refuser l'accès à la catégorie du meilleur film étranger.

■ **BALANCE DES PAIEMENTS : la France a enregistré un nouvel excédent en novembre 1994** pour un montant de 1,4 milliard de francs, contre 3,06 milliards en octobre, en données corrigées des variations saisonnières. En solde cumulé sur les onze premiers mois de 1994, l'excédent des paiements courants ressort cependant à 48,03 milliards de francs, contre 47,14 milliards sur la même période de 1993.

■ **VASARELY : Charles Debbasch a été remis en liberté par la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence,** mercredi 15 février. L'ancien doyen de l'Université Aix-Marseille III était écroué depuis le 28 novembre 1994 pour « abus de confiance » et « escroquerie » dans le cadre de l'« affaire Vasarely ». La famille du peintre Victor Vasarely accuse M. Debbasch d'avoir abusé de sa position de président de la Fondation Vasarely et de sa fonction d'avocat de Victor Vasarely. La chambre d'accusation a assorti sa décision d'un contrôle judiciaire interdisant à M. Debbasch de quitter le territoire français et d'entrer en relation avec les témoins et les plaignants.

Edouard Frédéric-Dupont est mort

Le défenseur des concierges et des rentiers

EDOUARD FRÉDÉRIC-DUPONT, maire (RPR) du 7e arrondissement de Paris, ancien ministre et ancien député, est décédé dans la nuit du mardi 14 au mercredi 15 février à Paris, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Il était entré à la Chambre en 1936, comme élu de la droite en plein Front Populaire, alors que, depuis trois ans, il représentait déjà, au Conseil municipal de Paris, le quartier de Saint-Thomas-d'Aquin.

Fils d'un général, docteur en droit, diplômé de Sciences Po, avocat, il choisit le cœur de la capitale, où il est né le 10 juillet 1902, pour recevoir le soutien, qui sera toujours confirmé ou réaffirmé, des électeurs du Champ-de-Mars et du faubourg Saint-Germain. Les concierges trouvent en lui leur défenseur, puisqu'il fait supprimer le « cordon » qui les réveillait sans cesse pour qu'elles ouvrent les portes aux locataires noctambules.

Maintenu en fonctions par Pétain au début de l'Occupation, après lui avoir voté les pleins pouvoirs en 1940, il démissionne du Conseil de Paris en 1943 pour protester contre l'arrestation de résistants et lui-même prend alors le maquis.

Il adhère en 1951 au RPF mais il le quitte l'année suivante. Il est nommé en 1954 ministre des relations avec les Etats associés dans le gouvernement Laniel pendant... onze jours. Après avoir quitté le RPF, il adhérera, sous la Ve République, au Mouvement des indépendants. Longtemps hostile au gaullisme, il accepte en 1986 l'étiquette du Front national avant de voter la confiance au gouvernement de cohabitation et de se détacher de l'extrême droite, pour devenir, en 1988, membre et député du RPR.

DANS LA PRESSE

Edouard Balladur en baisse

FRANCE-INTER

Paradoxalement, la fonction de chef de gouvernement, qui devait être un atout pour Edouard Balladur, semble virer au handicap parce qu'elle fait de lui un candidat quasi officiel, parce qu'elle ne lui confère plus totalement l'aura de président *bis* qu'il semblait avoir acquise, et, au contraire, le laisse exposé en première ligne aux soubresauts, aux incidents de l'action gouvernementale. (...) Son attitude ces derniers jours n'a pu qu'inquiéter ses amis et son électorat, et a troublé la presse. Parce qu'il n'a paru proposer que la prolongation de sa politique par d'autres moyens, il a incontestablement déçu.

Pierre Le Marc

LIBÉRATION

A peine la campagne commence-t-elle à s'installer qu'Edouard Balladur souffre déjà de la concurrence. Va-t-il parvenir à réinsuffler une dynamique à sa course, alors que sa prestation programmatique de lundi a été fraîchement accueillie ? Ou va-t-il laisser le doute gagner ses partisans à l'heure des premières difficultés ? Les chiraquiens, qui ont toujours affirmé qu'il *s*'écroulerait en campagne, pourront bientôt mesurer si leurs prédictions valent quelque chose.

Jean-Michel Thénard

RMC

Les Français ont des yeux pour regarder. Ils voient bien que M. Balladur a de la peine à mettre de l'ordre dans son propre gouvernement, déchiré entre chiraquiens et balladuriens. Ils voient un ministre de l'intérieur qui fait donner sa police pour arrêter la justice quand elle le gêne. Un ministre des universités qui va à Canossa parce que quelques milliers d'étudiants font du chahut sous ses fenêtres. Et maintenant qu'ils ont commencé à peser le « pour » et le « contre », les Français ne sont plus tout à fait sûrs d'avoir fait le bon choix...

François-Henri de Virieu

FRANCE-SOIR

Après avoir fait plusieurs fois le tour du marché, quand l'étal de la gauche était vide, l'électeur commence à choisir sérieusement depuis que Jospin s'est assis derrière le comptoir. Les petites folies des dernières semaines sont corrigées à la baisse, avec des prix pour chacun beaucoup plus conformes à la valeur réelle de ce qui est proposé. Les gogos de la droite, qui ont cru que tous les fruits de la gauche s'étaient volatilisés le jour où Jacques Delors a déclaré forfait, n'ont plus qu'à retrouver un comportement logique et cohérent, sauf s'ils ont vraiment envie de se ruiner eux-mêmes.

Jacques Malmassari

Japon : des élus mis en cause dans la faillite d'établissements de crédit

TOKYO
de notre correspondant

Deux établissements de crédit associatif, Tokyo Kyowa Credit Association et Anzen Credit Bank, qui sont depuis la fin de la semaine dernière sous enquête judiciaire, ont annoncé, lundi 13 février, leur mise en liquidation. Cette affaire à forte coloration politique a entraîné, mardi, la démission du secrétaire adjoint du Nouveau Parti du progrès, principale formation d'opposition. Les deux établissements avaient accordé ensemble pour 153 milliards de yens en prêts à des sociétés liées de près ou de loin à leurs ex-présidents. Cette affaire, symptomatique des excès de la période de spéculation de la fin des années 80, reproduit le schéma « classique » des abus de confiance – prêts accordés sans garantie suffisante, comptes manipulés, intérêts de politiciens – qui sont l'une des causes des mauvaises créances du système bancaire nippon. Alors que de grandes banques commencent à révéler l'ampleur de leurs mauvaises dettes (*Le Monde* du 7 février), ce scandale rappelle surtout que la plus grande partie des dettes irrécupérables sont détenues par de petits établissements.

Plusieurs parlementaires sont mêlés à ce scandale : outre Toshio Yamaguchi, secrétaire adjoint du NPP (Shinshinto) et ancien ministre du travail, Keisuke Nakanishi, ancien directeur de l'agence de défense, est aussi dans le collimateur du parquet. Huit sociétés (dont EIE international, un promoteur immobilier) dans lesquelles M. Yamaguchi détient des intérêts, directement ou par l'entremise de membres de sa famille, ont bénéficié des largesse des deux établissements de crédit. Quant à M. Nakanishi, son appartement était payé par EIE qui lui a versé 60 millions de yens à titre de soutien électoral.

Ce scandale suscite d'autant plus l'attention que ces deux établissements avaient fait l'objet en décembre 1994 d'une opération de sauvetage de la Banque du Japon : pour la première fois depuis la guerre, des fonds publics avaient été mis au service d'établissements financiers en difficulté. La banque centrale, la municipalité de Tokyo et la plupart des banques privées avaient financé la création de la Tokyo Kyodo Bank qui avait pour mission de venir au secours des deux crédits associatifs, dont les mauvaises créances s'élevaient à 110 milliards de yens, afin de leur éviter d'avoir à déposer leur bilan. Cette opération avait provoqué de vives critiques, les deniers publics venant au secours d'une mauvaise gestion. Il s'avère aujourd'hui que celle-ci était non seulement mauvaise mais encore frauduleuse.

Philippe Pons

